APR 17 1925

e Année. N° 7. 1er Avril 1925.

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
enri de Régnier .	*Le Divertissement provincial.* — IV	481
dovic Naudeau .	*Réflexions et Enquête sur la Sécurité*	515
dyard Kipling .	*Il avait du « cran »*	546
lbert de Voisins.	*Proses fantasques*	557
han Bojer. . . .	*Dyrendal.* — III	562
mile Henriot. . .	*Duclos.*	596
ndré Waltz . . .	*Hjalmar Branting*	610
an Lemoine. . .	*Madame de Sévigné, sa Famille et ses Amis.* — II.	621
uis Desternes. .	*Paul-Louis Courier à la Véronique*	646
Houllevigue . .	La Vie scientifique : *Télégraphie et Téléphonie sans fil.*	654
ené Lafarge . . .	Questions financières : *Un Budget de destruction* .	666
lbert Flament. .	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	687
ndré Chaumeix .	La Politique : *Les Entretiens diplomatiques*	703

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget; R. Lécuyer.

Copyright 1925 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **4** FR. **50**

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1925

La *Revue de Paris* publiera prochainement :

SAINTE JEANNE

par BERNARD SHAW

(Version française par Augustin et Henriette Hamon.)

Un petit poème dans sa vie

par ANDRÉ SAVIGNON

Le livre qui fait mourir

par NOËLLE ROGER

CLAIRE TECEL

par J.-H. ROSNY jeune

La Correspondance inédite de madame de Staël et du comte Maurice O'Donnell

(PRÉCÉDÉE D'UNE ÉTUDE DE JEAN MISTLER D'AURIOL)

Les fêtes de Chantilly au XVIIIe siècle

par le comte ERNEST DE GANAY

Enquête sur la Situation financière

par PAUL LECLÈRE

LE
DIVERTISSEMENT PROVINCIAL[1]

Aujourd'hui, soleil. P... est sorti plus médiocre encore de son ensevelissement brouillardeux. Jamais il ne m'a paru plus inintéressant, plus morne, que dans cette lumière renouvelée. Jamais tout ce qui m'entoure ne m'a paru plus insipide, les meubles de ma chambre aussi bien que le mobilier de ma tante Chaltray. Elle-même me semble plus vaine et plus inutile que jamais. Ses paroles me parviennent comme dépourvues de sens. Ce sont des mots que j'écoute sans les comprendre. Elle m'a parlé de M. de Bligneul. Elle me dit que M. de Bligneul me veut beaucoup de bien, que je devrais lui aller rendre visite, que j'ai tort de le négliger comme je fais. Et ainsi de suite tout le long du déjeuner. En me levant de table, je me suis approché de la fenêtre. J'ai écarté le rideau et regardé sur la Place. Deux de ces « messieurs » se dirigeaient vers le Cercle. Peu après, M. Requisada a passé, petit, trapu, rasant les murs. Lui, au moins, a vécu, il a un passé de souvenirs brutaux et féroces. Il a commandé, il a risqué, il a tué, ce vieux Carliste! Il a tué, tandis que les gens d'ici, qu'ont-ils dans leur médiocre mémoire? Rien dans leur existence que du banal, du quotidien, du ressassé. Et en est-il parmi eux qui rêvent d'autre chose, qui sentent la misère de leur condition? Non, tous, ils vivent, d'une

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 février, 1er et 15 mars.

façon quelconque, une vie quelconque, sans désirer mieux, sans essayer de rompre la chaîne de leurs habitudes, et c'est ainsi qu'ils iront jusqu'au bout d'eux-mêmes, mangeant les mêmes plats, occupés des mêmes mesquineries, rabâchant les mêmes propos, s'amusant aux mêmes plaisanteries. A P..., on se contente d'être; on ne devient pas. Ah! pourtant quelle bonne farce ce serait de troubler cette tranquillité stupide! Et voici que j'invente des plans à cet effet. Les épouvanterai-je par la menace de quelque maladie imaginaire, de quelque foudroyante contagion? Chercherai-je à leur faire accroire quelque bourde formidable, quelque absurde extravagance, que ma tante Chaltray est devenue athée, que M. de Bligneul est devenu généreux? Me déguiserai-je, la nuit, en fantôme, pour aller tirer les cordons de sonnettes? Ah! mettre en ces âmes bornées un peu de surprise, de terreur, un peu de nouveau! Ah! remuer cette gélatine, disperser cette cendre!

***

Pourquoi ma tante Chaltray veut-elle absolument que j'aille voir M. de Bligneul? Pourquoi cette obstination? Je croyais que ma pauvre tante avait renoncé à faire de moi un « véritable enfant de P... ». Elle sait bien que je n'aurai jamais « l'esprit de province ». Aussi me considère-t-elle comme une espèce d'original. Elle a compris que je ne m'intéresserai jamais à ce qui intéresse les gens d'ici. Je suis aussi isolé au milieu d'eux que si je vivais parmi des oiseaux ou des rats... Mais pourquoi veut-elle que j'aille voir M. de Bligneul?

***

Il fait beau. J'ai rencontré le vieux Grenet, le garde de Villoine. Il me dit que ses patrons sont sur leur départ. Ils attendent, de Paris, l'arrivée d'un nouveau chauffeur, car l'ancien les a quittés brusquement, celui qui menait la grande auto rouge, un drôle de garçon... Mais le père Grenet serre les lèvres et ne veut pas en dire davantage.

***

Peut-on jamais se dire « fini »? Il y a en nous une force de vivre qui survit à tout, un désir d'action, de nouveau, de bonheur que rien ne parvient à éteindre. Les plus « finis » ont un profond instinct de vie. Mais, pour se reprendre à vivre, il faut être capable d'énergie, n'avoir pas perdu toute faculté d'action. Il faudrait, par quelque hasard soudain, s'y trouver jeté violemment, brusquement, brutalement. Il faudrait apprendre à revivre par le risque, l'angoisse, le danger, être lancé en pleine vie, être éclaboussé de vie.

***

En passant devant sa maison, je me suis aperçu que la porte du jardin était entr'ouverte. Cela m'a étonné à cause des habitudes d'ordre et de clôture qu'il a inculquées à son domestique Jules. Jules est admirablement façonné à toutes les manies de son maître. Aussi un oubli de sa part est-il plutôt étrange. Il faut habiter la province pour s'apercevoir qu'une porte, habituellement fermée, est restée ouverte, et que cela devienne une remarque et un fait qui paraissent dignes d'intérêt. C'est ainsi pourtant. Oui, devant cette porte, je me suis arrêté. Bien plus, j'ai poussé le battant et j'ai jeté un coup d'œil dans le jardin. Il était vide. Ses allées régulières, bordées d'arbres fruitiers en pyramides, se coupaient à angles droits. Les parterres s'étalaient, bien cultivés, dans leur encadrement de buis. Au centre du jardin, le bassin luisait. Auprès de la margelle, un arrosoir; plus loin, une bêche plantée en terre. Personne et aucun bruit, excepté le faible chant d'un oiseau qui s'envole au grincement de ma semelle sur le gravier.

J'avais fait quelques pas. Au fond du jardin, la maison s'élevait. Sa façade en pierre jaune est triste à cause des volets qui masquent la plupartdes fenêtres. Seules, celles de la pièce où se tient d'ordinaire M. de Bligneul et celles de sa chambre à coucher montraient leurs vitres. Sans cet aspect morose de demeure à demi aveugle, la maison Bligneul eût été une des plus agréables de P... Elle date d'une époque où l'on savait construire. Sa situation est assez pittoresque

non loin de la rivière qui coule derrière une rangée de peupliers, à présent encore dépouillés de leurs feuilles et qui dardaient assez méchamment vers le ciel leurs tiges allongées en poignards. J'avais fait encore quelques pas et j'étais arrivé auprès du bassin. Quelques insectes le parcouraient, de leurs longues pattes agiles. Je regardai vers la maison. La porte d'entrée, comme celle du jardin, était entr'ouverte. A cette vue, mon étonnement redoubla. M. de Bligneul a l'habitude de se cadenasser jalousement et de n'ouvrir qu'à bon escient, comme l'atteste le petit judas grillé qui s'encastre dans le vantail. Laisser la porte ouverte! A quoi avait pensé Jules et où avait-il la tête? Tout en réfléchissant à ces singularités, je m'étais approché et, machinalement, j'avais pénétré dans le vestibule et, de là, dans la salle à manger. Je trouverais Jules à l'office ou dans la cuisine, et je lui ferais une belle peur d'apparaître à l'improviste, constatant ainsi sa négligence. Dans la cuisine, personne...

Ce fut alors que je me souvins de ce que m'avait dit la veille la vieille Mariette, qu'il y avait noce au domaine des Niquets. Or les Niquets sont un des nombreux domaines de M. de Bligneul, et Jules était certainement allé à la noce. Quoi de plus naturel? mais il avait eu tort de laisser ainsi les portes ouvertes. J'avais regagné le vestibule. Mon pas retentit sur le dallage sonore. Sans doute, j'allais voir le petit M. de Bligneul, inquiet de ce pas inusité, apparaître au haut de l'escalier, à la fois curieux et effrayé. Mais pas plus de Bligneul que de Jules. Un silence complet régnait dans toute la maison, si absolu que j'en éprouvai une impression désagréable. C'est un silence de cette espèce qui doit nous environner chez les morts. Cependant j'avais commencé à monter l'escalier. Soudain je me mis à rire. J'imaginais la tête que ferait M. de Bligneul si j'ouvrais subitement la porte et si je me montrais brusquement à lui en poussant, par farce, quelque cri strident, pareil au cri de la grande auto rouge. Cette idée de farce m'amusait et, tout en montant, j'imitai à mi-voix, ce cri de sirène. Ce n'était pas très exact, mais cela suffirait à faire bondir le pauvre petit M. de Bligneul. Il y aurait de quoi lui donner une attaque. Le petit homme devait avoir une mauvaise circulation; je le voyais souvent congestionné et

essoufflé. Une frayeur pouvait lui être fatale. J'imaginais le petit M. de Bligneul tombant à la renverse, les « quatre fers en l'air », ou s'affaissant sur lui-même et s'étalant sur le plancher, blafard et immobile, avec sa mortelle grimace de pantin dont on a coupé le fil. A cette pensée, j'éprouvais une joie singulière, une sorte d'étrange satisfaction, dont je ressentais cependant quelque peu de honte. Eh! quoi, que signifiait cette cruauté subite? Étais-je donc si méchant, méchant jusqu'à m'amuser de la mort de ce bonhomme ridicule, mais en somme plutôt inoffensif? Comment en arrivais-je à prendre plaisir à ces suppositions macabres? Voilà donc où m'avait mené l'ennui. C'est dans de pareilles imaginations que je cherchais une distraction. Ah! le beau divertissement provincial que la mort d'un Bligneul, me disais-je, tandis qu'arrivé au palier je posais la main sur la serrure...

***

La vieille Mariette est entrée dans ma chambre, sans frapper, la coiffe de travers. Elle m'annonce qu'on vient de trouver M. de Bligneul, chez lui, assassiné, la gorge ouverte et baignant dans une mare de sang, puis elle me quitte comme une folle, courant aux nouvelles. Il paraît qu'une véritable panique s'est emparée de toute la ville. Ma tante tremble dans sa vieille peau. Ah! les bons bourgeois de P... ne dormiront pas cette nuit, sur les deux oreilles! Cela les changera un peu et leur fera du bien...

***

C'est le brave Jules qui, en revenant des Niquets où il était de noce, a découvert le corps de son maître. M. de Bligneul était étendu sur le parquet dans une flaque sanglante. La gorge, tranchée net, demeurait entaillée d'une large plaie. La position du corps, l'état des vêtements ne révélaient aucun indice de lutte. M. de Bligneul avait encore sur le nez ses lunettes d'or; sa montre se trouvait dans sa poche; il portait toujours au doigt sa bague. Dans la pièce, aucun meuble fracturé, ni même dérangé. Aucune armoire ouverte;

le bureau intact, les chaises et les fauteuils à leur place. Rien de changé, sinon que M. de Bligneul a cessé de vivre, ce qui n'est pas, en soi, un grand événement, mais qui en devient tout de même un, d'importance, dans une petite ville comme P... Cela y fera quelque bruit! ah! ah! En attendant, la maison est silencieuse. Ma tante s'est enfermée dans sa chambre à triple verrou. Elle fait coucher la vieille Mariette auprès d'elle. Elle crève de peur et cela m'amuse assez. Dans ses rêves, elle doit voir apparaître l'assassin de M. de Bligneul et je suis sûr qu'elle se le représente avec un tromblon et un chapeau pointu. Diable! cette mort de M. de Bligneul va un peu changer les opinions que ma bonne tante professe sur sa bonne ville de P... A l'entendre, on y est à l'abri de tout. C'est une sorte de paradis bourgeois où rien de fâcheux ne peut arriver à personne. Et pourtant, le petit père Bligneul, couïc! zigouillé! Elle a peur, la tante Chaltray, mais les gens de P... ne sont guère plus rassurés, j'en suis certain. C'est excellent pour eux et les tirera un peu de leur torpeur imbécile. Ce soir, dans toutes les maisons, on a dû fermer les persiennes, vérifier les serrures, sortir les vieux fusils et les vieux revolvers. Comme c'est comique et qu'il faut peu de choses pour troubler toute une ville! Car enfin la mort d'un Bligneul ce n'est rien, moins que rien. Il n'était rien et de rien à personne. C'était une marionnette humaine, inutile et vaine, un rat derrière la tapisserie...

***

Par exemple, quelqu'un que cette histoire ne va pas amuser, c'est le pauvre M. de la Rivellerie. Le voici tiré pour un temps de ses occupations de parchemins et de paperasses. Adieu l'affaire d'Arthun et Sorrigny, les pittoresques bonshommes du XVIIe siècle! Pauvre M. de la Rivellerie, il va falloir se débrouiller avec la réalité, mener l'enquête, conduire l'instruction, trouver une piste, la suivre, faire preuve de perspicacité et d'ingéniosité, « se transporter sur les lieux », interroger, raisonner... et trouver le coupable. Que d'embarras, de trouble pour vous, pauvre et cher M. de la Rivellerie! La

tâche de magistrat n'est pas faite pour vous, à moins que cette affaire ne soit si simple, si simple... et qu'on ne vous la simplifie encore.

***

Je suis sorti de bonne heure. P... a son aspect des dimanches. Sur la Place du Marché, un groupe de femmes stationne parmi lesquelles je distingue Mariette qui pérore. Elle répand sur le « crime » les opinions de madame de Chaltray qui le déclare « dû à la malveillance », à moins qu'elle n'y voie l'œuvre des « rouges » ou la main de la franc-maçonnerie. Plus loin, dans la Grand'Rue, je croise des gens, l'air craintif et affairé. D'autres causent sur le seuil des portes avec une animation que je ne leur connaissais pas. Bigre! Comme c'est curieux! Voici leur existence transformée momentanément par ce coup de couteau comme par un magique coup de baguette. On ne s'ennuie plus à P... On parle, on discute, on suppose. Voilà les conversations alimentées pour un bout de temps, car il y aura « l'arrestation du coupable », le procès, le jugement. Le coupable, on en trouve toujours un dans ces sortes d'affaires. Cela regarde M. de la Rivellerie. A lui de « faire le nécessaire ». Bah! il ou on le lui fera.

Comme je marchais, j'ai été rejoint par M. de Gernage et par M. Requisada. L'Espagnol paraissait tout guilleret et se frottait les mains avec satisfaction. Dans sa vieille tête jaune, ses petits yeux luisaient. Il nous explique comment on donne un coup de couteau. Il en a donné un certain nombre au cours de sa vie carliste. Il a dû crever des cœurs, perforer des poumons, traverser des poitrines, ouvrir des ventres, couper des gorges, et il semble s'en souvenir avec un extrême plaisir, aussi bien des nombreuses fusillades qu'il a exécutées. M. Requisada est modestement fier de ses exploits. Il n'en fait certes pas étalage et parade, mais, quand une légitime occasion se présente d'avouer son expérience et sa pratique, il ne s'y dérobe point. Or, la mort de M. de Bligneul fournit une de ces occasions et M. Requisada en profite. Nous longions à ce moment le haut mur du jardin de madame de Carruel et je remarquai que M. Requisada

le considérait avec complaisance. Quelle belle file d'otages et de prisonniers on y eût alignée et quelle belle cible ils eussent présenté aussi bien au fusil qu'au couteau! Mais, au lieu de cet holocauste et de cet autodafé, il faut se contenter du maigre et chétif cadavre de M. de Bligneul. C'est mieux que rien, et le bon M. Requisada en semble renifler l'odeur, de ses vieilles narines poilues. En revanche M. de Gernage est beaucoup moins satisfait de l'événement. Réfugié dans sa parfaite indifférence envers ses semblables, il a peine à s'imaginer qu'il y ait, de par le monde, des âmes violentes, ambitieuses, brutales, cruelles, que la vie avec ses obstacles, ses compétitions, ses déboires, ses appâts pousse au crime! Quel besoin un être humain peut-il bien avoir d'en supprimer un autre, quand il est si simple de l'oublier? Pourquoi cet assassinat inexplicable commis sur un personnage aussi inoffensif que M. de Bligneul, cet assassinat gratuit, inutile, qui n'a ni la passion pour excuse, ni l'intérêt pour mobile? M. de Gernage avoue n'y rien comprendre, mais ce qui le préoccupe c'est de savoir si, M. de Bligneul mort, on fera une vente de son mobilier. M. de Gernage y guigne certains fauteuils en vieille tapisserie. Tout cela ne l'empêche pas de plaindre poliment ce « pauvre Bligneul ». Cependant, nous étions arrivés devant la « maison du crime ». Elle se dressait au fond de son jardin tranquille. Seul, le fait qu'elle contenait un homme mort, et mort assassiné, lui conférait un intérêt momentané. Elle était « le mur derrière lequel il s'est passé quelque chose » et cela est rare à P... Elle était d'autant plus mystérieuse, cette maison, que pour l'instant, inaccessible, la grille du jardin fermée et gardée par deux gendarmes. Sur le perron, on apercevait parfois la mine inquiète de Jules que son alibi de la noce des Niquets ne rassure qu'à moitié. Il a lu dans les journaux que, dans les affaires du genre de celle de M. de Bligneul, on commence par arrêter les serviteurs en vertu d'une sorte de présomption professionnelle et le brave Jules n'a aucune envie de connaître les délices verrouillées de la prison préventive; aussi se montre-t-il de la plus obséquieuse politesse envers le brigadier de gendarmerie, comme si celui-ci pouvait le desservir ou le protéger. A dire vrai, l'excellent Jules excite la curiosité des

badauds groupés derrière la grille et qui commentent à tour de langues l'événement sensationnel.

Ce groupe était composé d'éléments assez disparates : des paysans et des paysannes venus pour le marché, des ouvriers et des ouvrières, des boutiquiers avec leurs épouses, des petits bourgeois et enfin quelques-uns de ces « messieurs de la Société ». On discutait. L'intérêt allait, non à la victime, fort indifférente à tous, mais à la sorte d'énigme plus ou moins provisoire que constitue toute affaire criminelle. Ce même sentiment de curiosité animait ces messieurs, bien qu'ils fussent en relations avec M. de Bligneul. On le plaignait certes, mais on le plaignait d'autant moins d'être tombé sous les coups de son agresseur qu'il n'y avait opposé qu'une faible résistance. Tout cela avait dû se passer si rapidement! Il ne faut guère de temps pour vous trancher la gorge. Le pauvre Bligneul avait dû fort peu souffrir, car on ne relevait nulle trace de lutte. D'ailleurs, il n'avait que ce qu'il méritait, ce pauvre Bligneul. Habiter une maison isolée, avec un seul serviteur et pas même un chien! Aussi ces messieurs révélaient-ils les précautions qu'ils prenaient pour être bien gardés. Chacun prônait sa méthode. Ces citadins dormaient à l'abri de fortes serrures, de verrous puissants, de chaînes de sûreté et d'aboiements protecteurs. On apprenait à leurs confidences que P... est un véritable arsenal de fusils et de revolvers, de tous les moyens de défense et que ces bourgeois débonnaires sont « armés jusqu'aux dents ». On pourrait venir frapper à leur porte, on trouverait à qui parler. Ils échangeaient leurs recettes de protection d'un air guerrier, frappant du talon pour attester leur vigueur, et aussi pour se réchauffer, car il faisait frais, ce matin-là, mais ces messieurs étaient bien décidés à attendre la venue du « Parquet ». M. de la Rivellerie arriverait certainement par le train de dix heures. Aussitôt, l'enquête commencerait, l'examen des traces de pas, le relevé des empreintes. On verrait si M. de la Rivellerie se montrerait « fin limier » ou s'il pataugerait lamentablement. On s'inquiétait aussi de savoir où M. de la Rivellerie logerait et chez qui il dînerait, s'il ne retournait pas à Vallins. Tandis que cette question se posait et passait de bouche en bouche, je me tenais un peu à l'écart. Je regar-

dais les gendarmes. Ils avaient de bonnes figures naïves et pacifiques, de grosses mains, ces mains qui arrêtent les coupables, qui prennent au collet les criminels. Elles excitaient mon intérêt au plus haut point, j'aurais voulu les examiner, les toucher. Elles m'apparaissaient comme des objets singuliers. Mon attention en devenait gênante pour ces braves gens. Derrière eux, j'apercevais le jardin, le bassin, les arbres en pyramides et en espaliers, les allées sablées, la maison. En pensée, je revoyais le vestibule, l'escalier, la porte, cette porte derrière laquelle on avait trouvé M. de Bligneul assassiné, la gorge ouverte et entouré d'une « mare de sang ».

***

L'attente!!!

***

Le Parquet, M. de la Rivellerie en tête, est arrivé par le train de midi. Les magistrats se sont rendus tout d'abord à l'*Hôtel du Pigeon blanc* pour déposer leur baluchon. Ils doivent maintenant avoir commencé leurs investigations.

***

Je suis dans ma chambre, assis à cette même table, comme au jour dont je parle au début de ces notes. Comme alors ma montre est placée devant moi et les aiguilles parcourent le cadran. Les cadavres de cigarettes s'amoncellent dans le cendrier. Par la fenêtre, je regarde les arbres du Mail. Ils se dépouillent de plus en plus, mais la belle feuille d'or que j'aimais oscille toujours au bout de la branche. Elle tremble, elle frissonne, mais elle ne tombe pas, et cependant je sens qu'elle va tomber. La verrai-je descendre lentement, mollement, se poser un instant sur le rebord de la terrasse, comme pour respirer, puis reprendre sa chute jusqu'au sol et s'y étendre doucement, mais un peu fébrilement? Assisterai-je à la mélancolique et calme descente de la feuille d'or ou bien

auparavant entendrai-je résonner des pas dans l'escalier, frapper rudement à ma porte? Car enfin...

J'écoute. Rien. De la cour, montent quelques gloussements de poules. Elles vont et viennent tranquillement, paradent et picorent. Personne ne les trouble. La vieille Mariette ne viendra pas, à cette heure-ci, faire son choix parmi les volailles. Elle n'en prendra pas une entre ses genoux, les ailes battantes, et ne lui introduira pas dans le gosier ses redoutables ciseaux. Le sang ne coulera pas du bec, lentement, goutte à goutte. Aucun bruit que celui de l'allumette que je fais craquer pour enflammer cette cigarette. Il en monte une légère fumée... Je songe au vieux proverbe : *Il n'y a pas de fumée sans feu.* Cela ne veut-il pas dire que rien n'est secret, que tout laisse, de soi, son indice, sa trace, que tout fait en implique un autre, que toute action dépend d'une action antérieure qui la régit, qui la détermine? Le monde, l'ensemble des êtres et des faits a une nature hiéroglyphique, mais lisible. Des gens savent déchiffrer le grimoire humain, se diriger dans le labyrinthe des actions et des faits, remonter des uns aux autres, débrouiller les écheveaux, dénouer les nœuds.

La petite feuille d'or tremblotte au bout de sa branche et ne se décide pas à tomber... Ma cigarette se consume. Sa légère fumée s'épuise et se dissipe. Sa cendre s'émiette et j'aperçois son bout de braise. Une parcelle suffirait à mettre le feu à la maison. Ouvrez l'œil, bon M. de la Rivellerie. Je songe. Les aiguilles de ma montre avancent. Le temps qui me paraissait si long, il y a quelques jours, passe avec une rapidité vertigineuse. Il me semble maintenant vivre dans un autre monde, respirer une autre atmosphère. Je me sens comme épuisé, clarifié; un poids qui pesait sur moi s'est subitement allégé... L'ennui qui m'empoisonnait de son venin sournois s'est soudain dissipé. La brume qui m'entourait s'est levée; j'y vois clair et je vois ceci....

Je vois ceci. Il est une heure de l'après-midi, ou plutôt il était...; j'ai poussé la grille d'un jardin laissée entr'ouverte. J'ai suivi une allée sablée entre des candélabres d'arbres fruitiers. Je me suis arrêté auprès d'un bassin. Un ciel doux et un peu gris s'y reflétait. Quelques insectes parcouraient la

surface de l'eau; auprès de la margelle, un arrosoir gisait. Non loin, une bêche plantée dans un parterre l'entaillait de son tranchant. Je suis resté un moment à regarder la maison située au bout du jardin et dont je me suis approché. J'ai monté un perron et pénétré dans un vestibule, de là, dans une salle à manger vide et une cuisine vide aussi. Je suis revenu dans le vestibule. J'ai gravi un escalier, jusqu'à une porte, fermée, celle-là... et derrière cette porte, on a trouvé, quelques heures plus tard, un homme assassiné, la gorge ouverte... Or, mes pas sont toujours marqués sur le sable de l'allée, mes mains ont touché la rampe d'escalier, mes doigts une serrure. On a pu me voir dans le jardin. La maison de M. de Bligneul a des voisins, que M. de la Rivellerie doit être en train d'interroger, tandis que l'on se livre aux « constatations matérielles ». Je voudrais voir la tête de M. de la Rivellerie, quand on lui dira que le neveu de madame de Chaltray a été aperçu, sortant de la maison du crime ou rôdant dans les allées du jardin...

***

Après une première journée d'enquête qui semble bien avoir été infructueuse, le Parquet est allé coucher à l'*Hôtel du Pigeon blanc*. Il reprendra demain ses opérations. Jusqu'à présent, elles n'ont abouti qu'à l'arrestation du brave Jules, le domestique de M. de Bligneul. Ce garçon était de noce, à la ferme des Niquets. Cinquante personnes l'y ont vu et son alibi semble indiscutable, néanmoins, à sa place, je ne serais pas autrement rassuré. Avec les paysans on ne sait jamais et il faut toujours se méfier. La situation, qui est celle de Jules, d'être sous les verrous, expose aux pires dénonciations. Il est si agréable de nuire à son prochain et d'avoir l'air d'en savoir long. Ils sont fort capables de charger Jules des méfaits les plus invraisemblables, et cela par méchanceté, par lâcheté, par vanité, pour faire les malins et être bien avec l'autorité. Quant aux magistrats, l'arrestation de Jules est pour eux un acte professionnel, une sorte de pierre d'attente. Ils se donnent ainsi un avant-goût de la capture du vrai coupable, à quoi ils tiennent assez, à moins qu'à défaut de

sa solution normale, l'affaire puisse prendre le caractère de « mystérieuse ».

Or, toutes les affaires n'ont pas droit à cette merveilleuse qualification. Il leur faut, pour la mériter et l'obtenir, que quelques circonstances singulières les relèvent et leur donnent un intérêt particulier. Une « mystérieuse affaire » consiste en ce qu'elle est entourée d'une atmosphère spéciale. Le crime qui a mis fin aux jours inutiles de M. de Bligneul sera-t-il promu au rang de cause célèbre ou de mystérieuse affaire, ou demeurera-t-il une affaire locale, un médiocre crime de province?

***

On continue d'être bouleversé par la mort de M. de Bligneul, et le salon de ma tante Chaltray ne désemplit pas de la journée. Les visites s'y succèdent sans interruption. La sonnette de la porte, au branle de son pied de biche pelé, a brillamment sonné le glas de ce pauvre M. de Bligneul. Je n'assiste pas à ces palabres, mais j'imagine ce qu'ils peuvent être. Ma tante Chaltray a dû s'y montrer admirable. Maintenant qu'il est mort, M. de Bligneul ne doit être pour elle qu'un « sujet de conversation », prétexte d'une de ces dissections morales à quoi elle excelle. Pendant que les médecins procèdent à l'autopsie du pauvre Bligneul, ma tante Chaltray s'en acquitte de son côté. Je n'ai pas dû me tromper dans mes prévisions, car, à dîner, ma tante se montra d'une humeur délicieuse. La mort exceptionnelle de M. de Bligneul l'a toute rajeunie et elle est fière qu'un de ses amis occupe, dans les préoccupations de la ville, une place aussi prépondérante et exclusive. Par sa mort, M. de Bligneul devient un personnage posthume et considérable. Il prend rang d'homme public. Il dérange d'honorables magistrats, il mobilise la gendarmerie. Inerte, sanglant, la gorge ouverte, le petit M. de Bligneul nous domine de sa mortelle petitesse. La ville entière lui appartient; il en a comme renouvelé l'atmosphère. Mort, il y a ramené la vie. Les rues sont animées; des groupes s'y forment; les gens marchent d'un pas plus rapide, l'air plus important. Les obsèques de M. de Bligneul

seront l'occasion d'une grande manifestation. Tout P... y assistera. Peut-être le nom du meurtrier y volera-t-il de bouche en bouche?

Sur ce point, les conjectures vont leur train. Ma tante Chaltray me rappela les principales. Elles demeurent extrêmement vagues. On se montre cependant assez incrédule au sujet de la culpabilité du domestique Jules, le modèle des serviteurs. Il assurait à lui seul le service de M. de Bligneul, faisait la cuisine, lavait et repassait le linge, jardinait.

Alors, sur qui faire peser les soupçons? Les voisins? M. de La Rivellerie les a interrogés minutieusement sans obtenir d'eux aucun renseignement intéressant, sans non plus qu'ils lui fournissent aucun indice révélateur. Qui alors? Un ouvrier de l'usine? Un paysan? Quelqu'un du dehors? de Vallins? C'est à Vallins que M. de Bligneul faisait ses dépôts d'argent. Mais alors pourquoi l'assassinat n'a-t-il pas été suivi de vol? Est-on donc en présence d'une vengeance? On ne connaissait pas d'ennemis à M. de Bligneul, pas plus que d'amis, du reste. Un suicide? La blessure en démontre l'impossiblité. Alors quoi? Ce mot revient comme un refrain. Qui pouvait bien avoir eu intérêt à la mort de M. de Bligneul? Ses héritiers? Son parent le plus proche est le petit lieutenant de Gribonville, en mission au Tchad. En somme, on est en plein mystère. Est-ce M. de la Rivellerie qui le débrouillera?

***

Ma tante a tant parlé qu'elle est au lit avec une extinction de voix, aussi est-ce à moi qu'est échu l'honneur de recevoir M. de la Rivellerie, venu faire sa visite à ma tante avant de regagner Vallins. A mon entrée au salon où il attendait, je le trouve assis dans un fauteuil, l'air accablé et les yeux fixés sur le cadre où, dans sa simarre parlementaire et sous sa longue perruque, le Président d'Arthun, avec sa bonne et calme figure, semble ne guère se souvenir de la tragique aventure qui lui advint. A peine m'a-t-il aperçu M. de la Rivellerie se lève et vient à moi. Je remarque son aspect fatigué et préoccupé.

— Ah! cher Monsieur, — me dit-il en me montrant le portrait du Président d'Arthun, figuré dans les grands atours de sa charge et dans toute la dignité qu'elle lui imposait, — Ah! Monsieur, quelle époque que la nôtre et quel temps que le temps de ces gens-là! Le bon, et je m'en rends compte en comparant la situation d'un magistrat d'aujourd'hui à celle d'un magistrat d'autrefois. Comment ne puis-je pas en sentir la différence, quand je compare l'affaire qui nous occupe et le procès du conseiller Sorrigny! Certes le Sorrigny était un misérable assassin et il avait accompli son crime avec une audace infernale. Rappelez-vous le pauvre Président d'Arthun attiré en plein jour dans un affreux guet-apens. Et une fois le meurtre accompli, avec quel sang-froid diabolique ce Sorrigny ne s'est-il pas occupé du découpage du cadavre! Les détails de l'opération sont atroces et vraiment répugnants. Une partie de la chair et des os fut jetée dans les latrines, une autre fut enterrée dans le fumier; les viscères soigneusement lavés et conservés; toutes ces horreurs furent accomplies avec une délibération incroyable et une parfaite liberté et sécurité d'esprit, car Sorrigny, au-dessus de tout soupçon, se jugeait, du fait même de sa charge, assuré pleinement de la plus complète impunité. C'était un grand misérable ce Sorrigny, mon cher Monsieur, oui, un grand misérable, mais il avait une conscience, une religion, des principes, et ce fut tout cela qui l'amena à cette scène formidable de l'aveu que je raconte tout au long dans mon livre. Vous vous en souvenez. A ce sermon prêché à l'église par un moine cordelier, Sorrigny y étant présent, la parole de Dieu éveillant tout à coup dans cette âme ensanglantée la conscience de son crime, et, avec cette conscience, y faisant naître le remords et le repentir. Quel étrange spectacle que l'obscur travail de dégoût et de répugnance de soi-même opéré dans ce cœur! Puis la résolution farouchement et magnifiquement chrétienne de provoquer et d'accepter le châtiment du forfait avoué... N'y a-t-il point là tout un prodigieux mouvement d'âme et est-il rien de plus singulier que cette scène de l'aveu? Les magistrats assemblés, soudain, l'un d'eux quittant son siège et venant se prosterner, le front dans la poussière, s'accusant du monstrueux forfait, tendant ses mains aux chaînes, suppliant

qu'on ne lui épargnât rien de la rigueur du jugement et, quand il a été rendu, le subissant avec un courage et une joie admirables. Ah! quels hommes, cher Monsieur, que les hommes de ce temps!

M. de la Rivellerie lève les bras au ciel et reprend :

— Tandis que maintenant, où est-il le coupable qui faciliterait d'une façon aussi sublime et inattendue la tâche des magistrats? Jadis l'idée et la crainte de la Justice divine venaient en aide à la justice humaine, soit par quelque hasard merveilleux et providentiel, soit en faisant que le coupable en arrivât à se dénoncer lui-même. A présent, il n'en est plus guère ainsi. On a recours pour la recherche de la vérité à des méthodes dites scientifiques qui prétendent à tout résoudre par des procédés mécaniques. Jadis ces méthodes étaient remplacées par une seule : la torture. Ah! Monsieur, quelle belle institution! Que dis-je, la torture, c'est les « tortures » qu'il faut dire. N'y avait-il pas aussi une torture morale créée par le remords et qui donnait certains résultats? Mais les médecins sont intervenus et ils ont inventé l'irresponsabilité. Quoi de plus décourageant et à quoi bon vraiment mener une enquête difficile et répugnante pour trouver en fin de compte que l'assassin a obéi à une impulsion irrésistible, qu'il est un irresponsable, un inconscient, un dégénéré, un malade, ou un fou! Cela dégoûte, Monsieur, et ce n'est vraiment plus un métier que le nôtre qui consiste le plus souvent à condamner à tort et à travers et pour ainsi dire au petit bonheur, à moins que, faute d'indices et de preuves, nous nous réfugiions dans les sécurités négatives du non-lieu...

Si je note ce discours découragé du bon M. de la Rivellerie, c'est que j'en conclus que les investigations judiciaires auxquelles il a procédé sont plutôt infructueuses. Néanmoins, à le pousser sur le sujet, voici ce que j'ai appris. En étudiant les circonstances qui ont accompagné l'assassinat de M. de Bligneul, on se trouve en présence de certaines singularités assez déconcertantes. Tout d'abord, on ne constate aucune effraction, tant à la porte du jardin qu'à la porte de la maison, pas plus qu'à celle de la pièce où l'on a trouvé M. de Bligneul égorgé. Pour des raisons obscures, l'assassin semble donc avoir rencontré toutes les facilités. Il est entré à portes ou-

vertes et c'est ce qui a causé l'arrestation de Jules. Toutes ces portes ouvertes semblent bien être son fait, soit que dans sa hâte de partir pour la noce il ait oublié de les fermer, soit que cette négligence apparente cache une connivence secrète avec l'assassin de M. de Bligneul. Cette dernière hypothèse, étant donnés les antécédents de Jules, est la moins plausible. L'assassin a dû profiter simplement d'une circonstance exceptionnelle. Le hasard a pris soin d'aplanir devant lui tous les obstacles, à moins que ce manque d'obstacle même, cette facilité providentielle aient tenté le passant inconnu qui portait en lui les sanglantes possibilités qu'il a ainsi été mis à même de réaliser. Peut-être la vue de ces portes ouvertes a-t-elle été l'instigatrice naturelle du crime. L'assassin a peut-être été tenté par « l'occasion ». Peut-être n'est-il entré dans cette maison solitaire que par désœuvrement et curiosité. Une fois là, l'idée de voler lui sera venue à l'esprit et, dérangé par quelque bruit, il aura supprimé, en ce pauvre M. de Bligneul, un témoin gênant et inopportun de son intrusion, d'abord inoffensive quoique incorrecte. Le meurtre de M. de Bligneul peut fort bien avoir été non prémédité, mais improvisé. On ne tue pas, en effet, toujours dans un but précis, raisonnable et pratique... On tue parfois par occasion, par mégarde et quelquefois même par fantaisie. Il y a des crimes utiles, mais aussi de superflus; il y en a d'absurdes. A ces premières singularités que je viens de rapporter s'en ajoutent d'autres tout au moins aussi singulières. Les empreintes de pas, relevées dans les allées du jardin, sont de deux pesées différentes et indiquent la présence de deux visiteurs, ce qui permet d'intéressantes conjectures. Cet assassinat sans effraction, sans vol, « sans raison » serait-il le résultat tragique de quelque simple plaisanterie qui aurait mal tourné? Serait-on entré chez M. de Bligneul pour lui faire une farce, pour lui faire peur, par gageure, et quelque incident mystérieux aurait-il amené la catastrophe? L'attitude de M. de Bligneul en face de présences imprévues a-t-elle provoqué le crime? Ceux qui l'ont commis en sont-ils eux-mêmes responsables? Ont-ils agi en pleine conscience ou sous l'empire de quelque influence démentielle? Ces hypothèses quelque peu romanesques et même rocambolesques ne déplai-

sent pas à M. de la Rivellerie. Il avoue être en présence d'un crime qu'il est aussi incapable d'expliquer qu'il se croit peu certain d'en découvrir l'auteur ou les auteurs. En pareil cas, d'ordinaire, le vol est la circonstance la plus favorable et qui guide le mieux les recherches. Les objets volés dont le voleur cherche tôt ou tard à se défaire mettent tôt ou tard sur sa trace. Il se forme ainsi une piste assez aisée à suivre, mais, dans le cas présent, nul secours semblable : ni vol, ni effraction. Rien d'autre qu'un vieil imbécile, étendu sur le parquet, la gorge ouverte... Du drame, les voisins n'ont rien vu, rien entendu. On ne signale dans le pays aucune présence suspecte de rôdeurs ou d'anarchistes. Cependant une certaine émotion règne dans la région et particulièrement à P..., qu'il importe de calmer en affectant des certitudes judiciaires que l'on est loin d'avoir. Demain, pour le jour des obsèques de M. de Bligneul, il eût été bon de pouvoir annoncer que la justice suit une piste sérieuse et que l'arrestation du coupable « n'est plus qu'une question d'heures ». Or, l'on n'en est pas là, ce qui enrage le pauvre M. de la Rivellerie. Il est à la veille de prendre sa retraite, et la prendre avec, pour dernière affaire, une « affaire classée »...!

***

Les obsèques de M. de Bligneul ont été fort imposantes. Pour la première fois, une chose qui le concerne fut faite sans lésinerie ni petitesse. En l'absence du neveu, le jeune lieutenant de Gribonville, actuellement au Tchad, ma tante Chaltray a pris sur elle d'ordonner la pompe funèbre de M. de Bligneul. Elle n'a rien épargné pour la rendre plus que convenable. Chants, musique furent « prodigués ». Ma tante oublia ses maux réels et imaginaires pour s'y montrer au premier rang d'où elle semblait présider la cérémonie, qui fut parfaite. Tout P... y assista. J'y revis tous les visages, ces visages de province dont chacun ne pense qu'à soi. On défila devant ma tante. Je me tenais à l'écart, derrière un pilier, et je regardais le défilé. A mesure que l'un des assistants passait devant moi, je le dévisageais avec une extrême attention. Un moment,

il m'apparaissait en toute sa réalité, mais soudain il se dissolvait en une sorte de vapeur qui se mêlait à l'atmosphère ambiante. Elle était formée d'une brume étrange dans laquelle tout se fondait et à travers laquelle j'apercevais le lointain scintillement des cierges. Je me sentais dans un état singulier. Les odeurs comme les bruits me parvenaient déformés. Mon oreille était d'une sensibilité auditive insolite. Il me semblait, au milieu du piétinement de ce défilé d'hommes et de femmes, entendre le grincement de mon pas sur le gravier du jardin Bligneul; je l'écoutais dans la solitude sonore du vestibule, sur les marches de l'escalier. J'avais l'ouïe si fine et si vigilante que j'eusse entendu le frôlement de l'air contre la feuille d'or que je considère souvent, de la fenêtre de ma chambre, au bout de la branche où elle oscille. Je percevais des chuchotements, comme voilés, sans que je pusse reconnaître les bouches qui les produisaient. Tout à coup, les orgues se mirent à chanter. Leur rumeur puissante me remplissait tout entier, parcourait tout mon être, me pénétrait jusqu'aux moelles. D'abord, ample et grave, cette rumeur se nuança d'intentions subtiles; elle imitait la fuite et le clapotement de l'eau contre une berge, le murmure des feuilles. Je me croyais transporté sur le bord du Lac du Bois de Boulogne en ce soir brumeux... puis le son changea, devint aigu, lancinant, déchirant, devint un cri, un cri tranchant comme un coup de couteau, le cri de la sirène de l'auto rouge. Ah! ce cri, il m'assaillait, me transperçait de sa lame sonore, m'enveloppait d'un frisson incompréhensible! Brusquement, il se tut et tout sembla s'effondrer en moi et autour de moi. La vie finissait là. Quelque chose d'opaque, d'immense, d'irrésistible, de mort m'entourait. Ah! je le reconnaissais, c'était lui, lui, l'Ennui, lui que j'avais cru un instant avoir tué en moi et qui me ressaisissait de sa visqueuse étreinte! D'horreur, de dégoût, je me sentais défaillir. Mon cœur d'abord haletant, révolté, faiblissait, cessait de battre. De nouveau, la sirène hurla son cri... Les phares de l'auto rouge passaient, étincelants. Ils me dardaient leurs rayons aigus à travers les lunettes d'or de M. de Bligneul. Puis ce fut le silence, la nuit...

***

Je suis au lit. Mariette vient de placer à mes pieds une boule d'eau chaude. J'entends quelqu'un qui monte l'escalier. C'est le docteur à moins que ce ne soient les gendarmes. A cette pensée, j'éclate d'un rire muet. Non, c'est le docteur. Il s'approche et penche sur moi sa grosse joue; il m'écoute de sa large oreille, me palpe de ses fortes mains. Il me considère d'un air curieux et attentif. Il n'était pas à l'Église lorsque j'ai été pris de ce bizarre malaise. Appelé aux environs, il vient seulement d'être prévenu. Mon indisposition lui semble sans gravité. Un simple étourdissement. Quelques jours de repos, et il n'y paraîtra plus. Puis il entame des considérations générales sur la santé et la maladie. Il constate que l'état sanitaire de P... est presque toujours excellent. On y vit très vieux et le pauvre M. de Bligneul y aurait peut-être bien atteint ses cent ans s'il n'eût pas été méchamment égorgé... Un beau coup de couteau, d'ailleurs, et donné de main de maître! Pauvre Bligneul! Et le docteur se félicite que ma tante ait si bien supporté la perte de son vieil ami. Encore une qui vivra cent ans, madame de Chaltray, malgré ses maladies imaginaires! L'exercice de la médecine serait presque une sinécure à P..., ajoute le docteur, sans les indigestions et les toquades. On mange trop à P... C'est aussi pour un cas de gourmandise que le docteur a été appelé à Villoine, chez ces Argentins, auprès d'une jeune dame qui se trouvait indisposée.

Cette jeune dame, c'est Claire Derveneuse... Je la reconnais à la description que m'en fait le docteur, très excité. Quelle gorge, quel dos, et les jambes et la figure donc! De quoi faire l'amour, bigre! Il ne doit pas s'ennuyer, l'Argentin! Ces propos me choquent et me flattent à la fois, et voici que soudain je me sens pris d'une vanité inattendue. Je voudrais dire au docteur que, ce corps charmant, je l'ai tenu dans mes bras, que j'ai baisé cette bouche amoureuse; je voudrais lui dire que je n'ai pas toujours été ce que je suis aujourd'hui, lui dire, que, que... mais je me tais. Le docteur continue à parler... Le séjour de P... ne convient pas à tout le monde. Ainsi pour moi, il ne vaut rien. J'ai les nerfs trop tendus, je suis dans

un état de déséquilibre qui n'a rien, certes, d'inquiétant, mais qu'il ne faut pas négliger. L'oisiveté forcée dans laquelle je vis ne m'est pas bonne. J'aurais besoin de distraction, de divertissement. Ici je n'ai pour m'occuper, ni la chasse, ni le Cercle, ni la société, une vie vide et à vide. Ce vide est bien la caractéristique de la vie de province, mais ceux qui la savent vivre y remédient à leur façon : ils s'inventent des intérêts, des plaisirs. Un Bligneul trouve les siens dans le sentiment de la possession de l'argent. L'exercice de son automatisme n'exige rien de plus. Moi, je n'ai pas ces recours et ces ressources, tout au plus quelque petit voyage à Vallins (il cligne de l'œil d'un air égrillard). Cela n'est pas suffisant. Il faut que je trouve autre chose, mais quoi? A moi de chercher, que diable! Ce n'est pas au médecin à guérir ses malades, à eux de se débrouiller sur ses indications, mais pour que les indications soient fructueuses, il faut que le malade se confie, dise pleinement ce qu'il éprouve...

Je remarque l'invite, mais je fais semblant de ne pas comprendre. Je n'ai nulle envie de faire des confidences d'aucune sorte au docteur qui me semble soudain un peu trop désireux de les recevoir. Voyant que je n'entre pas dans ses vues et qu'il ne tirera rien de moi, il reprend le sujet Bligneul. Il a assisté à l'autopsie. Elle comporte certaines particularités, dont celle que M. de Bligneul est peut-être mort de mort naturelle. Il est bien possible qu'il fut déjà trépassé, lorsque le coup de couteau lui a tranché la gorge. Quant aux empreintes de pas relevées dans les allées du jardin, elles indiquent la présence, non pas simultanée, mais successive de deux invididus qui semblent n'avoir pas pénétré ensemble chez M. de Bligneul, mais s'y être introduits, l'un après l'autre, à plusieurs heures d'intervalle. Cela constaté, on en est aux suppositions. Or, chose singulière, M. de la Rivellerie ne semble pas être très intéressé par cette affaire Bligneul, ni extrêmement désireux de faire aboutir l'enquête qu'il mène avec une certaine mollesse. On l'y dirait gêné par on ne sait quoi. La découverte des coupables paraît le laisser plutôt indifférent. Il n'a qu'un désir, c'est de regagner Vallins et de reprendre ses travaux d'histoire. Le procès Sorrigny l'occupe beaucoup plus que l'affaire Bligneul. Ce Sorrigny est un criminel selon son cœur

qui ne lui cause nul ennui et ne lui procure que de l'agrément, un assassin de tout repos. Et puis, M. de la Rivellerie semble avoir décidé, dès l'abord, que cette affaire Bligneul demeurera une « mystérieuse affaire ». Le docteur n'est pas sans se demander la raison de cette attitude quelque peu étrange. Faut-il ne voir là que l'inertie d'un magistrat en fin de carrière et qui « s'en fiche »? Entend-il laisser aux habitants de P... un sujet de conversations infinies et le plaisir de s'accuser les uns les autres de ce crime vacant dont le mystérieux titulaire demeure introuvable? On ne se prive pas, d'ailleurs de lui en attribuer un. M. de la Rivellerie a déjà dû recevoir plus d'une lettre anonyme le lui dénonçant.

En disant cela, le docteur se met à ricaner d'un air fin et regarde autour de lui, comme s'il résistait à l'envie de me dévisager. Je le vois qui se lève et se dirige vers la table sur laquelle repose justement le couteau ramassé sur la route, le jour où j'ai failli être écrasé, auprès du canal, par la grosse auto rouge. La vue de ce couteau paraît intéresser vivement le docteur. Il le prend, l'ouvre avec précaution, en me considérant du coin de l'œil. Il tourne vers moi la longue lame aiguë et coupante qui luit. Il l'examine avec attention. « Vous avez là un fameux joujou, mon cher client... Ah! ah! je vois que vous faites comme chacun ici et que vous prenez vos précautions contre les visiteurs importuns et indésirables. Savez-vous qu'il ne ferait pas bon venir vous déranger dans votre retraite? Avec cette lame, on couperait une gorge, comme rien... Mais je ne croyais pas que Radot, le coutelier de la Grand'Rue vendît de pareils « eustaches! » Ce petit discours achevé, le bon docteur referme le coutelas et continue à m'épier d'un air interrogateur, comme s'il s'attendait à quelque réplique de ma part. Pour toute réponse, j'éclate de rire, d'un rire si singulier, si bruyant que je me rendais très bien compte de son étrangeté. Ce n'était pas mon rire ordinaire, c'était un rire long, gémissant, qui semblait remplir toute la chambre et que j'entendais résonner comme un écho humain de la sirène de l'auto rouge... Cela montait, descendait, m'entourait, me pénétrait. Je perdais conscience, je devenais cette clameur; j'étais ce cri...

Quand je revins à moi, le docteur se penchait sur mon lit

et, l'oreille posée sur ma poitrine, il écoutait ma respiration. Après un dernier regard à la table où reposait le couteau refermé et quelques recommandations banales, il s'en alla.

***

Je vais mieux; j'ai pu sortir... Dans la rue, il me semble qu'on me regarde et qu'on chuchote. Ma tante Chaltray, qui ne s'occupe jamais de la santé d'autrui, fait preuve à mon égard d'une touchante sollicitude. Elle ne cesse de me demander de mes nouvelles... Je me sens devenir quelqu'un d'intéressant.

***

C'est singulier, chaque fois que je sors, je rencontre les gendarmes... Auparavant, on ne les voyait jamais dans les rues de P... Maintenant, on tombe sur eux, à chaque tournant. Quand ils sont passés, j'écoute leur pas lourd et cadencé, qui s'éloigne...

***

Toujours rien... Cette attente, qui me divertissait, commence à m'agacer. Il y aurait bien un moyen de hâter les choses, mais...

***

J'ai relu, dans le volume de M. de la Rivellerie, l'étonnante scène du 24 novembre 1662 où le Parlement de Vallins, toutes chambres réunies, écouta la confession publique et criminelle de M. le Conseiller Sorrigny. Cette séance se tint dans la Grand'-Salle du Palais de Justice de Vallins, aujourd'hui détruite. Le reste du Palais, dont la construction date du règne de Henri IV, existe encore, tel à peu près qu'il était au temps du Président d'Arthun et du Conseiller Sorrigny. Ce fut donc dans la Grand'Salle aux tentures fleurdelysées que le Parlement convoqué s'assembla. Lorsque tous les magistrats, robe au dos et mortier en tête, eurent pris place à leur rang, on vit le Conseiller Sorrigny quitter son siège et s'avancer dans l'espace demeuré libre. Il se produisit alors un certain

mouvement de curiosité. Certes l'on s'attendait bien à ce que Sorrigny fît d'importantes révélations, mais, sans en ignorer le sujet, on n'en pouvait supposer la portée; aussi éprouva-t-on une soudaine surprise, quand on vit Sorrigny s'agenouiller sur la dalle et que, se frappant la poitrine à grands coups, il commença l'aveu de son crime. Aux premières paroles du misérable, un murmure d'horreur se produisit, mêlé de quelques exclamations, mais bientôt un affreux silence se rétablit où s'élevait seule la voix du coupable. En ce tragique soliloque que nul ne pensait à interrompre, Sorrigny expliqua comment lui était venue l'idée de son crime, comment cette idée s'était fortifiée en lui de tous les aliments de la haine et de l'envie, comment, de la pensée du crime, il avait passé à sa préparation avant d'en arriver à son accomplissement. Il semblait se complaire à bien établir ce sinistre enchaînement et à n'épargner à ses auditeurs aucun des plus sanglants et des plus répugnants détails de son atroce forfait : le guet-apens, soigneusement ourdi qui lui avait livré la victime, le meurtre férocement et brutalement perpétré, le corps dépecé avec une incroyable adresse, découpé en quartiers et en tranches enfouis au sol, les entrailles et viscères jetés dans les latrines, le cœur haché menu et brûlé. Une fois faite cette abominable besogne d'assassinat et de boucherie, Sorrigny convenait en avoir éprouvé, les premiers jours, une sorte de satisfaction et de repos. Il s'y mêlait également une espèce de vanité de l'impunité dont il se croyait assuré, et comme un orgueil démoniaque d'avoir, en tuant, devancé sur une créature humaine les desseins de Dieu! Il reconnaissait combien l'on prend vite l'habitude de vivre avec son crime et quel bizarre et monstrueux intérêt la situation où il met donne à soi-même. On en devient, pour ainsi dire, le centre du monde et l'on y goûte le plus singulier divertissement. Certes il avait connu cette jouissance et il eût été à même de la ressentir longuement et minutieusement, mais il avait compté sans la volonté de Dieu. Comment, un jour, s'était-il senti envahi de honte et saisi de remords? Comment soudain avait-il senti poindre en lui, au milieu de ses coupables ténèbres, une lointaine lumière d'âme peu à peu devenue une aveuglante clarté? Comment, insupportable à lui-même se trouve-t-il

dans la nécessité de chercher à se délivrer de la cruelle et dégoûtante morsure de son infâme secret? C'est alors qu'il avait pensé à faire de son crime un aveu public et solennel et à en solliciter l'expiation et le châtiment. Aussi réclamait-il des juges terrestres avant d'avoir à comparaître devant le Divin Juge. Il avait hâte de faire amende honorable à la justice hideusement bafouée en sa propre personne. A mesure que parlait Sorrigny un profond et morne silence s'appesantissait sur l'assemblée. Une sorte de compassion emplissait les cœurs les plus durs, à voir ce magistrat, hier encore un des plus considérés de sa compagnie, maintenant agenouillé dans la honte de sa pourpre sanglante et prosterné sur le carreau dans l'abaissement de son orgueil. A ce spectacle, quelques-uns versaient des larmes dérobées, mais tous étaient émus et le furent bien davantage encore, lorsque Sorrigny commença à se dépouiller des insignes de sa charge et quand, d'une voix forte, il eut sommé les exempts d'exercer leur ministère... Ce fut donc, les chaînes aux mains, entre quatre d'entre eux, que Sorrigny quitta la Grand'Salle, non sans recevoir des marques de la sorte de respect qu'il imposait, malgré l'horreur qu'inspirait son atroce forfait. Cette sortie, d'ailleurs, ne se fit pas sans encombre. Le bruit de ce qui se passait s'étant répandu hors du Palais, un certain concours de peuple s'était rassemblé aux portes. Sa conduite, en cette circonstance, fut odieuse. Sa haine de la justice et de ceux qui la représentaient se manifesta par des huées et des rires indécents. Ils ne surent dissimuler leur joie de voir un magistrat, réputé longtemps par sa science et sa sévérité, tombé au rang des criminels et subir à son tour le jugement de ses actions. La sentence qui condamna Sorrigny à avoir la tête tranchée fut accueillie à Vallins avec une bruyante satisfaction. Le jour du supplice, la foule qui entourait l'échafaud se livra à mille simagrées obscènes. Avant d'être décapité, Sorrigny avait subi la question de l'eau et du brodequin. Tout cela est le meilleur endroit du livre de M. de la Rivellerie. Pour raconter ces scènes étonnantes, il se montre presque écrivain. Ce Sorrigny est tout à fait, je le répète, le criminel cher à son cœur, celui qui vient de lui-même au-devant du châtiment et livre délibérément sa tête au bourreau, qui évite galamment au magistrat

les recherches difficiles et lui épargne ainsi le risque des erreurs judiciaires... Le coupable qui avoue son crime!

***

On a reçu des nouvelles du petit lieutenant de je ne sais plus quoi, du neveu de Bligneul, à qui l'on avait télégraphié au Tchad la mort de son oncle. Le jeune gaillard répond qu'il se met en route pour venir recueillir la succession. Elle sera belle. Heureux petit drôle! L'imprévu, cet imprévu à qui j'ai tant fait appel, de toutes les forces de mon désir, de toutes les aspirations de mon ennui, l'imprévu vient à lui d'une bien agréable façon. Voilà un garçon dont l'existence est soudain transformée. Plus de vie oisive dans quelque misérable petite ville de garnison; plus de mornes soirées au café ou au théâtre! Et la petite modiste, l'humble couturière que l'on a pour maîtresse! Plus de réveil matinal et d'exercice au champ de manœuvres, sous le soleil ou sous la pluie! Plus d'exil en la lointaine et barbare Afrique! Adieu les palmiers, la brousse, les grands fleuves, les rapides, les lacs, les forêts, les sables, les villages nègres, les moustiques, le casque colonial, les mirages, les crocodiles et les hippopotames! Finie la mélancolique et stoïque aventure de l'officier pauvre! Comme il va démissionner, le bon petit lieutenant de je ne sais plus quoi, et s'installer confortablement dans l'existence! Il est riche maintenant, très riche. Il a droit à tous les luxes et à tous les plaisirs. Tout est à lui : les chasses, les voyages, les chevaux, les chiens, les voitures, les autos, Paris, les femmes. Que choisira-t-il? Aura-t-il une meute ou une écurie? Il me semble le voir dans une grande auto rouge, gentil et content, un peu vaniteux, faisant s'écarter les gens, troublant le silence des petites villes et des campagnes du perforant appel de la sirène. S'il aime les femmes, toutes celles qu'il désirera seront à lui. Jeune et riche, tout cédera devant sa convoitise. Soyez ainsi et vous n'aurez qu'un mot à dire : les yeux souriront, les lèvres acquiesceront, les bras accueilleront, vous verrez s'offrir les seins, la robe se délacera comme d'elle-même. En leurs fines lingeries, les corps apparaîtront dans leur plus voluptueuse complaisance, en leurs lignes harmo-

nieuses, en leurs tentantes rondeurs, en leurs parties les plus ombreuses et les plus secrètes. Ces corps désirés, vous pourrez ployer leurs membres, caresser leur peau, vous pencher sur leur cœur, l'entendre battre et palpiter, respirer leur souffle, pénétrer jusqu'au fond de leur mystère sensuel, obtenir d'eux tout ce qu'ils peuvent donner au plaisir et à l'amour, leurs plus délicates générosités, leurs plus abaissantes servitudes. Oui, jeune lieutenant, les femmes n'auront pour vous ni résistances ni scrupules. Toutes obéiront à votre désir; elles seront à vous en leurs apparences ou en leurs réalités. Vous les aurez, parées ou nues, à votre guise. Votre caprice décidera de leurs rires ou de leurs larmes. Par vous elles connaîtront la jalousie, la colère, la haine. Peut-être armerez-vous leurs mains rivales... Les couteaux luiront, du sang coulera. Vous serez l'arbitre de leurs destinées, et tout cela parce que vous serez jeune et riche. Si vous voulez qu'une Claire Derveneuse soit à vous, vous n'aurez qu'un signe à faire. Elle vous donnera ses lèvres tendrement vénales, sa science obéissante et délicieuse. Tout cela parce que, dans une petite ville de France, un vieux monsieur a été trouvé assassiné, victime d'on ne sait quelles mystérieuses circonstances dont le mystère ne semble guère en train de s'éclairer, à moins qu'on y apporte un peu d'aide.

***

L'affaire Bligneul continue à passionner l'opinion. On n'a pas parlé d'autre chose, toute la journée, chez ma tante Chaltray dont le salon ne désemplit pas, comme si c'était de chez elle que dût venir « la lumière » qui dissipera cet étrange mystère. D'ailleurs, l'amitié qui existait entre M. de Bligneul et ma tante lui donne cette nouvelle importance. Ma tante s'en montre reconnaissante. D'ordinaire, comme je l'ai dit, la tante Chaltray est assez sévère aux « défunts » de son entourage et elle en fait volontiers des « oraisons funèbres » ressemblantes peut-être, mais peu favorables, en un mot, cruellement satiriques. Ma tante excelle à ces jugements posthumes et elle en a rendu qui mériteraient d'être célèbres. Or, avec le pauvre Bligneul, elle se comporte tout différemment. Elle

organise sa légende. Bligneul devient entre ses mains une sorte de « génie » et une manière de « saint ». A l'entendre, M. de Bligneul cachait sous des dehors effacés et modestes une merveilleuse intelligence, une miraculeuse bonté. Il n'en témoignait rien par vertu chrétienne. Il poussait si loin cette abnégation de toute vanité qu'il laissait croire, volontairement et par mortification, à son avarice et son égoïsme. Son humilité se réjouissait des faux jugements que l'on portait sur lui, s'y prêtait docilement et en savourait l'injustice. Il allait même jusqu'à se délecter aux petites calomnies dont il se savait l'objet et l'offrait à Dieu, comme un bien faible hommage de son indignité. Malgré les efforts qu'il faisait pour la dissimuler, la sainteté de M. de Bligneul éclatait aux yeux qui ne se refusaient pas à la voir. Pour ma tante Chaltray elle était si évidente qu'elle ne doute pas que M. de Bligneul n'ait obtenu de Dieu que la police ne découvre pas la trace du misérable à qui il doit le trépas. Grâce à lui, son assassin jouira d'une sublime impunité. C'est sûrement par l'intercession de M. de Bligneul que les magistrats demeurent impuissants à démêler l'énigme de sa mort. Ma tante Chaltray voit là une marque et un effet de l'humilité évangélique de son défunt ami. M. de Bligneul, du haut d'un monde meilleur, craint que le retentissement d'un procès en celui-ci donne à sa mort une célébrité dont il ne voulait point. Un bon non-lieu est tout ce qu'il souhaite. Il est vrai que tout y semble conduire à grands pas. L'enquête n'apporte aucun résultat. M. de la Rivellerie s'y montre au-dessous de tout. Il y a même dans cette impéritie quelque chose d'inexplicable, si l'on n'en admet pas l'origine quasi miraculeuse que ma tante y attribue. Il est donc bien probable que l'on ne saura jamais le dernier mot de cette affaire, à moins que de celles de la justice humaine, elle ne passe aux mains de la justice divine, lasse de laisser l'auteur d'un si sanglant forfait jouir d'une abusive impunité. En ce cas elle chargera sans doute du dénouement un de ces hasards que l'on qualifie de providentiels, qui, réunissant des indices longtemps épars et insignifiants, finissent par constituer une force qui oblige la vérité à sortir de l'ombre et à affirmer sa lumière.

Ces propos édifiants et saugrenus de ma tante Chaltray

sont écoutés avec respect et déférence, mais ne sont point acceptés entièrement et sans réserves. Quelques mauvaises têtes se piquent de penser à leur guise. Certains disent volontiers : « Cherchez la femme, » et se renferment dans un silence plein de sous-entendus. Or, on peut bien « chercher la femme » dans la vie de M. de Bligneul, il ne sera pas facile de la trouver. Sa présence échappe aux investigations provinciales les plus attentives et il est extrêmement probable que M. de Bligneul est mort vierge. Néanmoins la théorie de la virginité de M. de Bligneul rencontre des adversaires. D'autres laissent entendre que M. de Bligneul a poussé l'avarice sentimentale et l'égoïsme sensuel jusqu'à pratiquer des « habitudes solitaires». Ces propos ne se tiennent qu'à mots couverts. Ces divergences trouvent cependant un point d'accord dans l'attribution que l'on fait volontiers de la mort de M. de Bligneul aux Anarchistes et aux Francs-Maçons. M. de Bligneul n'était-il pas abonné au Journal des « Ventre Saint Gris »? Cela seul l'exposait aux vengeances des « ennemis de l'ordre ». Cette version est soutenue surtout par M. Jules Lanvoix qui est un des oracles politiques de la ville Ancien sous-préfet, M. Lanvoix a des vues profondes sur ce qu'il nomme les « machinations ». Il les flaire, il les devine, il les aperçoit partout même où elles ne sont pas. Pour lui la politique est un inextricable labyrinthe d'intrigues, de menées, de traquenards, même de crimes, où l'on marche, le masque au visage et le poignard à la main. M. Lanvoix a sur ces questions des idées fermement arrêtées. Cet ancien fonctionnaire de la République est devenu, depuis qu'il ne « fonctionne » plus, le plus intransigeant des réactionnaires. Il tient ses adversaires politiques comme capables de tous les forfaits et il n'hésite jamais à leur imputer les plus atroces. Il est doué d'une imagination merveilleuse. Chaque année, il fait le voyage de Paris, pour y consulter madame de Lemnos, la célèbre voyante, au sujet des problèmes politiques ou judiciaires qui le préoccupent. Mais pour ce qui est du cas de M. de Bligneul, il estime cette consultation superflue, tant il est évident que M. de Bligneul a été victime de menées anarchistes. C'est même à ce fait que M. Lanvoix attribue charitablement la mollesse de l'enquête. M. de la Rivellerie craint que son zèle

suscite des représailles. Sur ce point M. Lanvoix n'est pas unanimement suivi. Plusieurs attribuent l'insuccès des recherches de M. de la Rivellerie à une cause infiniment plus simple. La Justice en France ne sait plus son métier et un criminel un peu adroit ou un peu protégé n'a pas grand'chose à redouter d'elle. Elle ne prend guère dans ses filets que le menu fretin; les grosses pièces échappent aux mailles. Tout cela, chacun le reconnaît, c'est la faute du « Régime ». La France est un pays mal gouverné. Que de drames restent enfouis dans le silence! Que de morts suspectes demeurent inexpliquées! Comme on s'entend pour « passer au bleu » certaines affaires gênantes! Ainsi la disparition mystérieuse du fils du marquis de Boiclos, dont on n'a plus retrouvé de traces. Les faits remontent à une dizaine d'années.

Prosper de Boiclos était un garçon intelligent et taciturne. Dès l'enfance il eut le goût de la mécanique et, à douze ans, il avait fait déjà plusieurs petites inventions. A son goût pour la machinerie, Prosper de Boiclos joignait une piété ardente qui n'allait pas sans une certaine exaltation religieuse. Dès ce temps, Prosper avait des visions. Son père en avait parlé à l'abbé Arnal, alors curé de La Madeleine, qui avait eu avec le jeune Prosper plusieurs colloques. L'abbé Arnal était demeuré assez circonspect sur la nature de ces visions, laissant entendre qu'après tout rien n'est impossible à Dieu. Néanmoins Prosper de Boiclos devait être mis en garde contre les fausses apparences et il en est, même parmi les miraculeuses. Le bon curé avait recommandé à Prosper beaucoup de prudence, de ne point trop s'attarder à ces manifestations insolites et de les subir plutôt que de les provoquer. Elles n'en seraient ainsi que plus probantes. Il avait donc recommandé à Prosper de Boiclos de s'abstenir du régime de macérations et de pénitences où il se plaisait et où s'exaltait son agitation mystique. Au contraire, lui préconisa-t-il de s'astreindre le plus possible aux travaux de mécanique qui obligent l'esprit à ne pas s'égarer en rêveries en le forçant à des mouvements d'une régularité précise. Ces bons avis n'eurent pas grand effet et n'empêchèrent pas le mécanicien mystique de quitter, un beau matin, le domicile paternel et de n'y plus reparaître sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Les

bruits les plus divers coururent sur cette disparition. Pour les uns, Prosper de Boiclos s'était fait moine, conduit au cloître par son exaltation religieuse; d'autres prétendaient qu'il avait mis ses aptitudes mécaniques au service d'une bande de cambrioleurs. Quoi qu'il en fût, le silence avait fini par se faire sur l'étrange fugue de Prosper de Boiclos. Son père ne prononçait plus son nom, mais on remarquait aussi qu'il n'avait jamais porté le deuil du disparu, qu'il considérait donc comme encore vivant.

***

Je me revois assis à ma table, devant cette fenêtre par laquelle j'ai regardé, si souvent et si longtemps, la mobile feuille d'or, tremblante au bout de la branche flexible où elle oscillait. Sur la table, devant moi, brûle une bougie; dans le cendrier s'accumulent des bouts de cigarettes. A côté du cendrier, est posée ma montre. Ses aiguilles parcourent le cadran, de leur marche régulière. Le jeu des ressorts produit le tic tac qui donne au délicat organisme enfermé dans le boitier une apparence de vie. Ce serait drôle si l'une de ces aiguilles allait percer de sa pointe aiguë le cœur de métal qui palpite si minutieusement. Tout s'arrêterait, mais cela n'arrivera pas. Rien n'arrive en province, même pas ce qui devrait arriver, pas plus l'imprévu que le logique, rien, rien, rien... C'est en vain que vous croyez que quelque chose va enfin secouer la torpeur qui vous environne, dissiper l'ennui qui vous opprime, créer enfin du nouveau. Allons donc! Renoncez à cet espoir. La petite ville de P... sera toujours la petite ville de P... même si ses habitants ont à déplorer la disparition énigmatique de l'un de leurs concitoyens.

Il est tard. Pas un bruit. Toute la soirée, j'ai relu dans l'ouvrage de M. de la Rivellerie le récit de l'assassinat du Président d'Arthun par le Conseiller Sorrigny. Quelle belle histoire! Ah! cette scène de l'aveu! Pour tourner les pages je me suis servi de ce couteau trouvé sur la route du canal, le jour où j'ai failli être écrasé par l'auto rouge, de ce couteau qui attirait si singulièrement l'attention du docteur. Maintenant j'ai fini ma lecture et j'ai refermé le couteau. Sa longue

lame aiguë et coupante a repris sa place. L'objet a l'air tout à fait inoffensif. D'ailleurs, toute cette chambre n'est-elle pas pleine de bonhomie, avec son papier à fleurs, son alcôve à l'ancienne mode, ses bons vieux meubles, cette table où brûle une bougie, cette fenêtre qui ouvre sur le Mail désert d'une petite ville de province endormie que ne réveille même plus à présent le cri de sirène de l'auto rouge? Car vous dormez sur les deux oreilles, petite ville provinciale, vous dormez de tous vos bourgeois bien cadenassés et bien verrouillés en leurs maisons, et qui ont oublié que l'un d'eux a été prestement et discrètement expédié de vie à trépas par une main inconnue et qui pourrait bien recommencer son forfait.

J'ai rouvert le couteau et j'ai regardé sa lame à la lueur de la bougie. Soudain je l'ai senti peser d'un poids formidable sous lequel je fléchissais. Quelque chose d'invisible et de puissant m'opprime et je reconnais la présence mystérieuse que j'ai cru, un moment, avoir chassée, l'Ennui, le vigilant, l'inexorable Ennui! Le voilà, il emplit toute la chambre de son atmosphère engourdissante. Il suinte des joints du parquet, des fissures de la muraille, des lézardes du plafond, du trou des serrures; je sens autour de moi sa caresse visqueuse. Le voilà plus insinuant et plus perfide que jamais, plus hostile aussi. Il me semble qu'il vient me punir de ma tentative avortée, de lui avoir désobéi, d'avoir appelé à mon secours les incertitudes de l'attente, les frissons de l'angoisse, d'avoir frappé, avec la main du hasard, à la porte de l'Imprévu, d'avoir voulu me divertir de sa monstrueuse tyrannie. Mais c'est en vain que j'ai osé lutter contre lui; il est le plus fort; il est le maître. Ah! retomber à jamais sous sa molle griffe et sentir à jamais sur ma peau courir son souffle tiède et fétide... Cependant j'ai cru, un instant, lui échapper; mon cœur a battu plus vite; j'ai interrogé avec anxiété les yeux des passants; j'ai tressailli aux coups de la sonnette; j'ai écouté si un pas lourd ne montait pas l'escalier...

Personne n'est venu, sauf le docteur... Seule la vieille Mariette est entrée, chaque jour, auprès de moi. Chaque jour elle s'attardait en racontars. Une fois, le meurtrier de M. de Bligneul était sur le point d'être découvert. On tenait sa piste. Une autre fois Mariette m'annonçait que l'on ne trouvait rien...

Ah! ces pauvres messieurs les Juges! Pas bien malins! et Mariette haussait les épaules, laissait retomber le coin de son tablier et me regardait d'un air entendu... Que dira-t-elle demain, lorsque je ne rentrerai pas et qu'elle apprendra...

Ma bougie est à peu près consumée; je la remplace par une autre dont la flamme pâlira avec l'aube. Je l'éteindrai et une vague et fraîche blancheur envahira peu à peu la chambre. Peu à peu, au-dessus des arbres du Mail, le ciel se nuancera de rose et les premiers oiseaux chanteront dans les branches. Ce sera la fin du silence. J'entendrai un bruit de marteau, un essieu de charrette, un lointain et faible sifflet de locomotive. Le premier train pour Vallins part à sept heures, j'ai le temps... Ma toilette achevée, je m'assoirai de nouveau devant ma table; dans le jour grandissant je regarderai encore la petite feuille dorée, tout en suivant la spirale que fera la fumée de ma cigarette et en prêtant l'oreille au tic tac régulier de ma montre, puis, lorsque l'aiguille sera sur l'heure que je me serai fixée, je jetterai dans le cendrier ma cigarette brûlée, je mettrai dans ma poche le couteau. Une fois mon chapeau sur ma tête et ma canne sous le bras, j'ouvrirai doucement ma porte. Mon pied se posera doucement sur chaque marche de l'escalier. Arrivé au palier, je m'arrêterai un instant devant les gros verrous qui protègent le sommeil de ma tante Chaltray... Si son vieil ami Bligneul avait été aussi bien cadenassé, on ne l'aurait pas trouvé étendu sur le parquet, la gorge ouverte. Cette constatation faite, j'achèverai de descendre l'escalier. A ce moment, il s'agira d'ouvrir la porte de la rue, mais auparavant j'entrerai dans la salle à manger. Du buffet, je tirerai un quartier de pain dont je couperai un morceau. Une fois dans la rue et la porte refermée, j'aurai bien de la peine à ne pas regarder le pied de biche pelé qui pend au cordon de la sonnette. C'est vers lui que, le jour de mon arrivée chez ma tante Chaltray, se dirigea ma main. Oh! ce contact velu et pelé, comme il crispa mes doigts! Jamais plus ce pied de biche, je ne le verrai se balancer au bout de sa chaînette; pas plus que je ne reverrai jamais, au bout de la branche, palpiter en oscillant la petite feuille d'or.

On n'est pas matinal à P..., les gens y dorment tard et les boutiques n'y ouvrent pas de bonne heure. Aussi les rues seront

elles presque désertes. Je passerai devant la maison de M. de Gernage et devant celle de M. Requisada, un léger détour m'amènera devant la maison de M. de Bligneul. Par la grille « soigneusement fermée » j'apercevrai le jardin avec ses allées droites, ses arbres fruitiers en pyramides, son bassin. Au delà, je verrai la maison s'élever, silencieuse, portes et fenêtres closes. Mais je n'aurai pas le loisir de m'attarder, l'heure approchant du départ du train. Oh! ce n'est pas que l'on m'attende à Vallins! Au contraire j'y serai assez inattendu. Dans le train peut-être dormirai-je un peu. A Vallins je n'irai pas directement où je veux aller. Je flânerai un peu à travers la ville; j'aime son vieux quartier de jardins et d'hôtels, cette petite place encadrée de hautes façades et sur laquelle fut exécuté le Conseiller Sorrigny, l'assassin du Président d'Arthun. M. de la Rivellerie habite tout près de là...

Ce sera alors une heure convenable pour me présenter chez lui. Je ne pense pas que la vieille bonne fasse difficulté pour me recevoir. Elle me fera entrer dans le salon et ira prévenir Monsieur. Des portes s'ouvriront et se refermeront. Bientôt, j'entendrai ailleurs ce même bruit de portes refermées... Ah! un bruit de pas... Je serrerai dans ma poche le manche du couteau... Mes oreilles bourdonneront. Soudain le cri de la sirène de l'auto rouge me semblera déchirer cette rumeur. La vieille bonne reparaîtra. Elle me précédera dans le couloir. Une portière soulevée. M. de la Rivellerie sera assis à son bureau. Je vois la place où je poserai tout ouvert le couteau et j'entends la voix dont je lui dirai... ce que j'ai à lui dire.

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

RÉFLEXIONS ET ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ

Après un voyage en Allemagne, je me suis pris à examiner plusieurs idées auxquelles les Français ont l'habitude de faire allusion tous les jours. Faute de bien définir certains termes dont ils se servent, des peuples, quelquefois, s'exposent à n'obtenir, de leur situation dans le monde, qu'une représentation erronée. Or on ne se trompe jamais impunément; un désastre politique n'est que la conséquence logique d'une suite de méprises et, par exemple, le pire des dangers pour une nation serait de compter assurer sa sécurité par des moyens auxquels, si elle était mieux informée, elle ne se fierait pas.

***

Depuis cinq années nos journaux, nos hommes politiques ne cessent de répéter trois expressions sans que personne se soit demandé si elles avaient un sens. Non seulement nous voulons que les Allemands restent en état de *désarmement*, mais nous exigeons que leur désarmement soit un *désarmement moral* parce que nous pensons qu'une telle transformation de leur mentalité serait indispensable à notre *sécurité*. Nous ne perdrions pas notre temps si nous recherchions à quoi correspondent dans la réalité ces trois formules.

Du *désarmement* je dirai brièvement que, de la part d'une nation comme l'Allemagne, il ne peut jamais être, en mettant

les choses au mieux, qu'une attitude transitoire. En effet, ce qui constitue la force essentielle de l'Allemagne échappe presque entièrement aux influences extérieures. Sa natalité, son prodigieux développement industriel, ses réserves minéralogiques, la quantité et la valeur de ses techniciens, ses nombreux spécialistes de l'art militaire, sa mentalité héréditaire, l'esprit de discipline de ses habitants, voilà autant d'éléments que nous ne saurions détruire. Par conséquent tout ce que nous pouvons obtenir de l'Allemagne, en fait de désarmement, c'est que, à un moment donné, en vue de parvenir à un certain résultat, elle veuille bien adopter des apparences extérieures propres à confirmer en nous cette illusion qu'elle est désarmée. Les membres de la Commission de contrôle interalliée, qu'on le croie bien, ne se leurrent pas sur l'efficacité de leur surveillance : Si, à une époque hypothétique l'Allemagne se trouvait réellement démunie de tout appareil guerrier, ceux qui connaissent ses ressources latentes n'éprouveraient point de surprise en s'apercevant, un ou deux ans après, que l'outillage et les cadres dont elle dispose lui ont permis d'en reconstituer un. Ainsi le désarmement ne saurait être conçu que d'une manière précaire et toute relative et cette expression ne correspond à rien sur quoi on puisse jamais faire fond.

Encore est-il exact que le désarmement matériel pourrait être imposé aussi longtemps que les alliés voudraient occuper militairement l'ensemble du territoire du Reich et surveiller par leur présence constante chaque district industriel. Mais quand bien même nous soumettrions l'Allemagne à la rigoureuse contrainte exercée sur elle par plusieurs millions de soldats nous n'aurions aucun moyen de sonder les consciences de ses citoyens afin de vérifier s'il n'y subsiste aucune opinion hostile, aucun germe de ressentiment. Tout au contraire, plus énergique serait notre coercition et plus grandirait, dans le cœur des Allemands, le désir d'en tirer quelque jour une éclatante vengeance, ce qui aboutirait à rendre croissant, en eux, l'état d'armement moral.

Je prévois votre objection, votre indignation : une juste contrition s'impose à nos voisins et ils devraient, s'ils étaient honnêtes gens, passer leur temps à se frapper la poitrine et

à se repentir de leur agression de 1914. Peut-être se comporteraient-ils de cette manière si leur interprétation de l'histoire n'était pas en contradiction avec la nôtre. Aujourd'hui, vous ne rencontrez pas un seul Allemand disposé à reconnaître que la responsabilité du cataclysme de 1914 puisse être particulièrement imputée à son pays. On ne saurait dire combien de gros livres ont été publiés dans les principales villes allemandes pour établir que les conspirations ténébreuses de MM. Izvolsky et Poincaré avaient, en réalité, créé, avant 1914, la situation dont la guerre, par leur faute, allait résulter. Ce qui m'a le plus frappé, pendant mon récent voyage dans le Reich, c'est que même les hommes les plus connus pour leurs intentions pacifiques et les plus disposés à préconiser une entente franco-allemande oui, même ceux-là ne se font pas faute d'affirmer à un Français que, quant à eux, et grâce aux relations personnelles qu'ils entretenaient en 1914 avec certains membres du gouvernement allemand, ils possèdent la preuve que ce gouvernement non seulement ne désirait pas la guerre mais qu'il n'y croyait même pas et fut surpris par elle. En outre, ce que ces mêmes Allemands si modérés et si conciliants tiennent à bien vous signifier, c'est que le traité de Versailles a été « imposé » à l'Allemagne. Les quatorze points définis par le Président Wilson n'ont pas été respectés; on a, par conséquent, « abouti à une paix de force », à cause de laquelle l'Allemagne, avec ses soixante millions d'habitants, se trouve pour le moment « assujettie à un véritable esclavage ». En un mot, l'Allemagne, intervertissant les rôles, a fini par se faire croire qu'elle est odieusement persécutée.

Dès lors, comprenez-le une fois pour toutes, les Français et les Allemands, aujourd'hui, n'attribuent pas la même signification aux incidents de l'actualité et ce qui nous semble à nous juste précaution ou moyen de pression fort modéré est considéré, par eux, comme un attentat odieux.

Pour atteindre la réalité, pour comprendre les desseins de nos adversaires, sachons toujours nous mettre à leur place et demandons-nous comment, dans leur situation, nous réagirions, à supposer — n'oublions jamais cette condition capitale! — que nous fussions imbus de la fondamentale erreur qui est la leur, quant aux origines de la guerre. Consi-

dérons les Allemands, leurs grandes traditions militaires, leur orgueil, leurs puissantes qualités, leurs rudes défauts, voyons dans quelle situation le traité de Versailles les a mis, songeons à la Rhénanie occupée, aux troupes françaises installées à Essen; évoquons certains épisodes de la lutte séparatiste; regardons, sur la carte, le Reich coupé en deux par le corridor polonais et, dès lors, demandons-nous virilement si l'extinction de toute idée belliciste dans le cœur des Allemands ne serait pas contraire à ce que nous savons de la nature humaine. Nous estimons, nous, n'exiger que notre droit et nous essayons d'assurer notre sécurité mais les Allemands sont persuadés, eux, que le régime auquel ils sont soumis depuis 1919 est monstrueux.

A Berlin, il y a quelques semaines, je m'entretenais avec un Allemand de haute culture, l'un de ceux qui portent un grand nom dans la science historique. Soucieux de me démontrer que notre tactique actuelle, à nous Français, finirait à la longue par avoir, à notre dam, et par notre faute, des effets diamétralement opposés à cette sécurité que nous recherchons, mon interlocuteur, animé de bonnes intentions, me donna l'assurance formelle que son pays était, en 1925, absolument désarmé. Je lui affirmai le contraire; je le pressai, je lui communiquai des présomptions qui équivalaient à des preuves. Alors, perdant patience, il tira de sa poche une feuille où était inscrite l'énumération des forces militaires entretenues par les divers états limitrophes de l'Allemagne.

— Et vous voudriez, s'écria-t-il indigné, qu'au centre de cette Europe hérissée d'armes, l'Allemagne avec ses soixante millions d'habitants se condamnât à un état d'impuissance qui l'exposerait inévitablement aux pires insultes? L'Europe entière doit être désarmée, s'il faut que l'Allemagne le soit!

Si c'est ainsi que raisonnent les Allemands démocrates, ceux qui font profession de haïr la guerre et de ne pas juger inconcevable un rapprochement franco-allemand je vous laisse à penser de quelle manière s'expriment les chefs du nationalisme. Vous le voyez donc, la conception suivant laquelle l'âpre peuple allemand, tout imbu jusqu'alors de traditions guerrières, aurait pu être changé à partir de 1919 en une confrérie de doux disciples de Tolstoï, capable, non seulement

de ne plus s'armer mais même de ne plus vouloir s'armer, ce rêve-là n'est qu'aberration pure et l'on reste confondu quand on songe que la presse française, pendant des années, a paru croire qu'elle obtiendrait la réalisation d'une telle chimère rien qu'en la réclamant. N'a-t-on pas compris qu'un peuple parvenu à l'état de désarmement moral serait un peuple transformé au point de n'avoir plus aucune des caractéristiques qui sont jusqu'à présent l'héritage commun de notre espèce? Il faudrait que chacun de ses citoyens eût l'âme sublime de Jésus pour qu'un peuple pût se trouver moralement désarmé par l'amour qu'il porterait à tous les êtres. Je ne vois point qu'il y ait lieu de supposer aux ravageurs de la Belgique et de la France une aussi miraculeuse aptitude à vivre désormais sur le plan du divin.

***

J'arrive maintenant à mon troisième point dont l'examen, j'en exprime le vœu, ne nous laissera pas sans une notion exacte de ce que nous devons entendre par ce mot de *sécurité*.

Qu'est-ce donc que la sécurité?

J'observe premièrement qu'il nous est impossible de séparer dans notre esprit la notion de sécurité de celle d'insécurité. Quand je parle d'un certain état de sécurité, cette idée n'est que l'évocation des causes d'insécurité que des circonstances heureuses ont éliminées de mes prévisions. Pas plus que l'éternité notre esprit ne conçoit la sécurité absolue; la sécurité est une notion toute relative qui implique la possibilité latente de l'insécurité.

J'observe secondement que la sécurité n'existe pas dans la nature, puisque, en dépit des hygiènes les mieux réglées, toute existence humaine aboutit inévitablement à la mort. Quelque précaution que nous adoptions pour vivre longtemps, nous jouons une partie qui d'avance est perdue. Si je suis jeune et bien portant, loin de toute agitation, loin de tout foyer d'épidémie, dans une belle villa bien gardée que ne menacent ni l'eau, ni le feu, ni les horreurs des guerres, ni la fureur des hommes, il peut encore survenir un tremblement

de terre assez fort pour m'anéantir. Nous sommes peu renseignés sur la nature du globe qui nous emporte dans l'espace et sans doute vaut-il mieux, pour notre tranquillité, que nous ne le soyons pas.

La dyspepsie, la neurasthénie, la folie nous menaceraient si nous restions trop longtemps dans une chambre. Il faut donc nous distraire et presque toutes nos récréations comportent un risque. Une chère trop succulente, en me rendant intempérant abrégera mes jours. Si je veux voyager sur la mer arriverai-je au port? Comptez les accidents de salles d'armes, ceux de la chasse ou de la natation. On gravit les montagnes jusqu'à leur sommet, moins pour le plaisir qu'on y trouve que pour pouvoir ensuite éprouver l'orgueil d'avoir bravé un péril.

Peu de gens sont assez pusillanimes pour renoncer à monter en wagon ou en automobile, et cependant des dangers réels menacent ceux qui empruntent ces moyens de locomotion. Des femmes même, sans y être obligées, chevauchent des pur sang, conduisent des aéroplanes, ou vont, au cœur de l'Afrique, courir le rhinocéros.

Si les poursuites de l'ambition nous soustraient à l'ennui elles nous précipitent en de mauvaises passes qu'il nous faut affronter avec sérénité. Souvent notre honneur nous commande d'être braves, c'est-à-dire d'augmenter, de propos délibéré, les chances que nous avons de trépasser; alors les hommes nous font un mérite d'avoir compté pour peu notre sécurité.

Le fait est que rien n'est stable dans notre destinée : entrés dangereusement dans la vie, nous y continuons une aventure déterminée par le hasard. Nos affaires, nos entreprises, nos amours, tout a un caractère d'incertitude; tout est éphémère et tout est fragile; tout nous expose à des crises; tout nous impose la fatalité du mouvement, tout nous contraint à une lutte dont le dernier épisode est la vaine résistance que nous tentons d'opposer à la mort.

Or, cette sécurité que nous savons très bien ne pas pouvoir nous assurer à nous-mêmes, individuellement, cette sécurité dont nous nous faisons un jeu et que nous exposons à chaque instant par caprice, par bravade, par désœuvrement, d'où

vient donc que nous formions l'obstiné propos de l'organiser au bénéfice de la communauté à laquelle nous appartenons? N'est-ce point précisément parce que l'individu cherche à se consoler de se savoir éphémère en essayant de défendre la pérennité de sa race? Oui sans doute, mais qu'est-ce donc précisément pour un État que la sécurité?

***

Un peuple demande la sécurité, réclame la consolidation des droits acquis et semble avouer par là qu'il voudrait immobiliser le cours de l'histoire. Ce peuple, en dépit de ses intentions humanitaires, ne commet-il pas la plus grave des imprudences en inspirant à ses rivaux cette idée qu'il tend à se cramponner au passé parce qu'il doute de l'avenir? On n'a jamais vu, jusqu'à présent, les forts réclamer la sécurité et il pourrait advenir qu'à en parler trop souvent on contribuât à la détruire.

Envisageons un instant cette supposition : sur deux territoires européens d'égale étendue, deux peuples sont séparés par une commune frontière. Le premier, poussant le malthusianisme jusqu'à la destruction de soi, finit par n'avoir plus que dix millions d'habitants, vivant dans l'abrutissement et la décadence. Le second, animé par une vitalité croissante, arrive au chiffre de cent millions d'habitants; un gouvernement éclairé leur donne une instruction supérieure, leur inculque des idées d'énergie et d'entreprise, des vues audacieuses sur l'avenir du monde... Mais il parvient à peine à les nourrir, manquant des denrées nécessaires à une telle multitude. Croit-on que n'importe quel pacte de sécurité empêchera le second peuple de convoiter les terres du premier et de se les approprier? Ou bien il y pénétrera par la force, et ce sera la guerre, ou bien il y pénétrera pacifiquement, et ce sera l'absorption lente. Mais, dans un cas comme dans l'autre, et quoi qu'il advienne, celui des deux peuples qui aura compromis la réalité de ses droits en laissant déchoir sa propre masse, celui-là végétera dans la plus pénible insécurité. Il faut donc, pour assurer sa sécurité, qu'une nation ne cesse pas de corroborer ses droits politiques par des droits biologiques suffisants.

Le meilleur moyen pour elle de garantir durablement sa sécurité c'est donc de garder l'ardente volonté de persévérer dans l'être. Sa sécurité croit à mesure qu'elle forme un agrégat plus compact plus impénétrable et plus capable aussi de supporter et de réparer rapidement de grosses pertes.

Je relis le texte d'un discours prononcé le 24 novembre 1924 à Londres par le cardinal Bourne devant la Confédération Catholique d'Angleterre. Le cardinal se proposait de lutter contre une propagande néo-malthusienne organisée actuellement dans son pays par quelques intellectuels sous le nom de *birth control*. Le cardinal se fit un argument de la situation actuelle de la France pour affirmer que le malthusianisme mettait rapidement une nation en péril. Il ajouta :

« Si la France est hantée par la possibilité d'une attaque de ses ennemis, si elle cherche obstinément à obtenir la garantie de sa sécurité n'est-ce point uniquement parce qu'elle a abandonné les commandements de l'église qui ordonnent la multiplication de l'espèce? Un peuple dont la population diminue est *inévitablement* exposé à l'agression de ceux qui se sentent les plus forts. »

On pourrait sans doute, à plus d'un point de vue, discuter ce qu'il y a de trop rigoureux dans un tel verdict et nous nous demandons si l'illustre cardinal n'a pas montré un christianisme un peu trop darwinien en constatant, par ces mots implacables, l'inévitabilité du *struggle for life*. En outre la France n'est pas encore tombée aujourd'hui à un tel état de dépopulation qu'aucune nation, quelle qu'elle soit, doive inévitablement, pour le moment, lui inspirer un sentiment d'effroi. Il n'en est pas moins instructif d'apprendre comment les autres nous voient, nous jugent et s'expliquent notre désir, si légitime en soi, de sécurité.

C'est même la lecture du discours prononcé par le cardinal Bourne qui m'a inspiré l'intention de ne point me fier à mes insuffisantes lumières et de demander à un certain nombre de penseurs français quelle idée ils se forment de la notion de sécurité et de quelle manière nous pourrions, d'après eux, faire de cet idéal une réalité. Il est bien entendu que je n'écrirai point la biographie, même sommaire, des hommes éminents qui ont eu l'extrême bienveillance de m'accorder une réponse;

ils sont tous célèbres, tous parvenus au premier plan de la vie intellectuelle. Il me suffira de citer leur nom pour que nos lecteurs comprennent immédiatement quels appuis j'ai eu la bonne chance de rencontrer, dans mon investigation difficile.

Lettre de M. Georges Goyau,
de l'Académie française.

« Mon cher confrère,

» Vous sentez, comme moi, que ce qui la veille s'appelait sécurité sera l'insécurité du lendemain. Du jour où les Berthas bravèrent l'espace, du jour où les avions bravèrent le ciel, les exigences de l'idée de sécurité devinrent plus nombreuses, et plus précises, et plus inquiètes; elles se multiplieront encore, à mesure que s'accréditeront parmi nous les révélations des savants sur les gaz préparés en Allemagne. Les progrès des inventions destructives remettent sans cesse en question la sécurité; et pour écarter les dangers nouveaux, il peut paraître souhaitable, indispensable même, que de nouvelles clauses s'ajoutent aux traités mêmes qui paraissaient la garantir. Mais la suggestion ou la discussion de ces clauses recéleraient un autre genre de péril et pourraient provoquer une tension de rapports, nocive à son tour pour la sécurité. Nous voilà au rouet, comme dit Montaigne, et fort embarrassés pour faire prévaloir, d'une façon tout à la fois pacifique et décisive, les requêtes éventuelles que peut nous dicter au jour le jour notre besoin de sécurité, et dont aucun article des traités antérieurs n'impose à nos voisins l'acceptation.

» Faisons un pas de plus. La sécurité, c'est la prolongation tranquille et tacite d'une jouissance, c'est le maintien d'un *statu quo*. Or l'histoire, à certaines heures, est une grande révolutionnaire, qui crée des situations nouvelles. Il peut advenir que, sans aucune guerre, sans aucun coup de force, par le simple fait d'une découverte qui transfigure les conditions de la vie, ou par le simple jeu des vicissitudes économiques, l'histoire bouleverse la passivité du *statu quo*. Elle peut, sans aucune effusion de sang, par ces façons de coups d'État qui s'appellent les « faits acquis », périmer et annuler

les revendications conservatrices auxquelles s'attarderait, bien inutilement, certaine conception de la sécurité. Tout à l'heure notre besoin de sécurité était en conflit avec les progrès des moyens de destruction; voici qu'il peut entrer en conflit avec les vicissitudes mêmes de la vie universelle. Devrions-nous donc y renoncer, comme on renonce à une illusion? Ou bien devrons-nous, pour le satisfaire, ne compter absolument que sur nous-mêmes, que sur nos ressources de guerre? Et ne serait-il pas permis d'entrevoir, dans un lointain avenir, l'ébauche d'une troisième solution?

» On admet aujourd'hui, dans beaucoup de sphères, que la doctrine juridique qui garantit la sécurité du propriétaire en donnant à ses droits un fondement impose en même temps à la propriété certains devoirs, dont l'accomplissement serait ainsi comme la rançon de la sécurité promise. De très curieux documents d'une telle doctrine juridique se trouvent dans la série d'actes pontificaux par lesquels les papes, souverains des États Romains, prétendaient obliger les grands propriétaires à la culture effective de leurs terres. Faire bon usage du sol, il semblait que ce fût, tout à la fois, la raison d'être de leur sécurité, et la condition moyennant laquelle cette sécurité leur demeurait garantie.

» Lorsqu'il y a quarante ans Bismarck menaça, aux îles Carolines, la sécurité de cette puissance nominalement occupante qu'était l'Espagne, Léon XIII, devant qui fut porté le différend, conclut que l'Espagne, dont les droits historiques étaient patents, devait néanmoins, pour les légitimer au jour le jour, tirer parti de ce territoire dont elle s'était jusque-là désintéressée : y faire bon usage du sol, là encore, c'était la raison d'être de sa sécurité de puissance colonisatrice, et la condition moyennant laquelle cette sécurité lui demeurait garantie.

» De ces deux observations, que résulte-t-il? C'est que ce mot courant : « Je veux être tranquille chez moi et maître chez moi », n'était pas permis sans aucunes réserves, soit aux grands propriétaires des États Romains, soit au royaume d'Espagne souverain des Carolines : leur sécurité dépendait de la façon dont ils remplissaient leurs devoirs, elle était à la merci de la définition même qui leur était donnée de ces

devoirs, définition qui n'était pas leur œuvre et dont ils subissaient le verdict.

» A l'écart — trop à l'écart — de la Papauté, s'est constituée depuis quelques années la Société des Nations; et l'on peut, dès maintenant, se poser à son sujet deux questions.

» 1° Les évolutions de la morale internationale amèneront-elles, un jour, quelque autorité comme celle de la Société des Nations à assumer le soin de retoucher et de remanier, au gré des périls imminents, les traités qui garantissent la sécurité des peuples? C'est chose possible, encore que fort délicate, et déjà, dans l'acte constitutif de la Société des Nations, se laissent entrevoir certaines avenues qui l'achemineraient vers un pareil rôle.

» 2° Poussant plus loin ses ambitions, sera-t-elle amenée, un jour, à définir les obligations spéciales qui pourraient résulter, pour chaque peuple, de l'interdépendance économique qui le relie aux autres peuples? Dans une telle hypothèse, la Société des Nations, s'inspirant de son attachement à l'idée de paix, s'efforcerait de conjurer par de telles définitions, et par l'ascendant au moins moral qui s'y attacherait, les hostilités économiques auxquelles risquerait de succéder un autre genre d'hostilités; elle tenterait d'organiser entre tous les peuples, d'après les indications successives données par les faits, une sorte de coopération économique, sans cesse modifiable, où chaque peuple trouverait, pour lui-même, une garantie de sécurité.

» Je ne crois pas, mon cher confrère, que les questions que vous posez soient actuellement susceptibles de solutions bien nettes; mais votre enquête les attendait-elle? Je souhaite qu'en nous invitant à disséquer une notion que nous considérions probablement sous un aspect trop simpliste, et qu'en osant nous mettre en garde contre une conception trop *statique* de l'idée de sécurité, vous ayez ouvert un riche champ d'études aux spécialistes du droit des gens, beaucoup plus compétents, assurément, pour vous donner une réponse, que ne l'est

» votre dévoué confrère,

» GEORGES GOYAU »

Lettre du Dr Gustave Le Bon.

Mon cher Naudeau,

» Les discussions de Genève ont montré les difficultés d'établir la sécurité. Vous n'imaginez pas, je pense, que, suivant le plan Dawes les Allemands plus nombreux que leurs voisins vont leur apporter pendant quarante ans un tribut annuel énorme sans tenter de s'en délivrer par une guerre de revanche à moins que nous ne finissions par nous entendre avec eux.

» Actuellement la sécurité n'est possible que si nous sommes assez armés pour ôter à nos voisins l'idée de nous attaquer. Ils n'y songeront nullement d'ailleurs tant que nous serons dans la Ruhr, simplement parce qu'ils ne voudront à aucun prix qu'une guerre soit faite sur leur territoire, surtout dans le voisinage de leurs grands centres industriels. Je considère comme *absolument certain* que jamais le maréchal Foch n'a dit ce qu'on lui a fait dire à la Chambre des députés relativement à l'inutilité de l'occupation de la Ruhr : on a dû bien mal interpréter une de ses réflexions.

Lettre de M. A. Aulard.

Cher monsieur Naudeau,

» Vous me demandez d'élucider la notion de sécurité chez les nations, de préciser le mot et la chose.

» Le bon Littré dit que, pour les nations comme pour les individus, sécurité, c'est « tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourrait y avoir sujet de craindre ». *Sécurité* est un doublet de *sûreté*, mot plus vieux, et qui a même racine, et Littré définit sûreté : état de celui qui n'a rien à craindre pour sa personne ou pour sa fortune. Aujourd'hui, dans l'usage, les deux sens se sont rejoints, ou plutôt sécurité égale sûreté, dans l'esprit des peuples comme dans l'esprit des individus, qui demandent, non pas à se croire à l'abri du danger, mais à être réellement à l'abri du danger.

» Quel danger?

» Le danger de perdre la vie, ou de perdre l'indépendance.

» C'est cela qui préoccupe les nations.

» Certes, comme l'indique votre questionnaire, il n'y a pas de moyen absolument et éternellement sûr d'obvier à ce danger. Mais le meilleur moyen, c'est, pour les nations comme pour les individus, de se grouper, de se fédérer.

» La France ne peut avoir de sécurité que dans une fédération européenne, faisant partie de la Société des Nations. Cette fédération n'est ni plus facile ni plus difficile à faire que ne l'a été, au XVIIIe siècle, la fédération des treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

» Quant à votre dernière question, sur l'impuissance du christianisme à exercer une influence d'universalité, cela vient de ce que, depuis la Réforme, le christianisme, altérant son caractère international, s'est divisé en nations.

» Excusez cette vague et insuffisante réponse, et veuillez agréer, cher monsieur Naudeau, tous mes meilleurs sentiments.

Lettre de M. Charles Seignobos.

Monsieur

...La question que vous posez est fort délicate et il semble que vous en avez marqué exactement la difficulté — la contradiction entre la sécurité indispensable à toute entreprise humaine, et la transformation incessante et imprévisible des sociétés inhérente au progrès de l'humanité. Mais je crains que cette difficulté ne soit pas du domaine de l'histoire, dont le rôle se borne à constater ce qui a été, sans pouvoir prétendre à prévoir ce qui sera. Vos questions portent sur l'avenir, la prévision de l'avenir suppose des lois; il n'y a pas de loi de l'histoire puisque l'évolution humaine, objet de son étude, ne s'est produite qu'une seule fois. Au cours de cette évolution surgissent sans cesse des conceptions nouvelles et des procédés d'action nouveaux dont les générations antérieures ne pouvaient avoir même l'idée. L'histoire nous apprend seulement par quels procédés les peuples ont jusqu'ici cru assurer leur sécurité : ils faisaient des armements pour préparer la guerre; l'histoire ne nous autorise pas à affirmer que l'humanité n'adoptera pas d'autres procédés

qui feront disparaître la guerre, comme ont disparu l'esclavage, la torture, l'usage de battre les enfants, qui en leur temps semblaient destinés à durer aussi longtemps que l'espèce humaine. L'histoire ne nous dit pas davantage quels seront ces procédés, peut-être nous seraient-ils inintelligibles. Je ne vois donc pas en quoi je suis qualifié pour vous répondre.

» Il me déplairait cependant d'opposer un refus catégorique à la demande d'un homme dont j'ai apprécié la valeur comme observateur (spécialement en Russie et en Allemagne). Je vais donc vous faire part de quelques réflexions personnelles : il est entendu qu'elles ne se présentent pas comme la conclusion d'un travail historique; elles ne peuvent avoir d'autre utilité que d'attirer l'attention sur quelques difficultés de la vie des peuples.

» La sécurité dans la vie privée, c'est la certitude pratique que personne n'attentera à notre vie ou à nos biens; elle est assurée à la fois par la force armée qui décourage les entreprises des malfaiteurs professionnels et par la coutume et la morale des civilisés qui les rend incapables de violences et de vol. Ce n'est d'ailleurs qu'une quasi-sécurité, chacun de nous reste exposé aux impulsions d'un aliéné meurtrier ou incendiaire : la sécurité de nos vies et de nos biens n'est pas non plus à l'abri des grandes crises biologiques ou sociales, des épidémies, des révolutions, des invasions, des catastrophes monétaires.

» La sécurité des nations est la certitude de n'être pas attaquée par une autre nation; elle peut être assurée soit par une force armée suffisante pour arrêter tous les peuples capables d'entreprendre une guerre, soit par une morale internationale qui rende tous les peuples incapables de désirer la guerre.

» Il semble à première vue plus facile d'assurer la sécurité à un peuple contre la guerre qu'à un particulier contre les attentats; au point où est parvenue la civilisation, la technique militaire met les nations civilisées à l'abri de toute entreprise de pillage par des hordes barbares; dans le monde entier, les paysans et les ouvriers qui forment la masse de la population détestent la guerre parce qu'ils en supportent la charge, sans en espérer aucun bénéfice. Il n'y a plus de guerre aujour-

d'hui qu'entre les gouvernements; mais ils sont parfois excités ou soutenus par une minorité de privilégiés; ils sont entraînés par des sentiments qui, sous des noms divers (grandeur de l'État, prestige national, honneur du pays), se ramènent à l'orgueil des gouvernements. Le problème de la sécurité se ramène donc à empêcher les *gouvernements* de faire la guerre aux peuples; il ne s'agit même pas de tous les gouvernements, ceux des petits États se sentent trop faibles pour attaquer; il suffit d'arrêter les gouvernements des grands États — ceux qui se donnent le titre orgueilleux de « grandes puissances », — une dizaine sur la soixantaine d'États entre lesquels se partage aujourd'hui le monde.

» Il est facile d'imaginer des procédés qui rendraient toute guerre impossible; en voici deux exemples :

» 1° Désarmer tous les grands États, les seuls capables de vouloir la guerre et armer les petits États, trop faibles pour la faire.

» 2° Supprimer toute fabrication d'armes sauf dans des établissements en petits pays neutres surveillés par des agents internationaux.

» Il suffit d'énoncer ces solutions pour voir qu'aucun gouvernement ne les accepterait; mais peut-être est-il utile de les formuler pour apercevoir que la difficulté réside dans la volonté des gouvernements des grandes puissances.

» Tous les procédés proposés pour assurer la sécurité se ramènent à deux méthodes : empêcher les gouvernements de *pouvoir* faire la guerre en leur opposant un armement irrésistible, les empêcher de la *vouloir* en les soumettant à l'opinion des peuples.

» C'est la première méthode qui a prévalu jusqu'ici, elle comporte des armées de soldats prêts à faire la guerre et des états-majors d'officiers occupés à la préparer; elle paraît garantir la sécurité à l'État dont la puissance militaire est supérieure. Mais, depuis que les progrès de la technique de destruction sont devenus si rapides, comment un peuple pourrait-il être assuré de rester le plus fort? L'effort d'armement le plus coûteux peut-il le garantir contre les inventions qui lui seront inconnues? Si même il se croit en possession d'un armement supérieur, la crainte d'être distancé par

l'adversaire peut le pousser à prendre l'avance par une guerre préventive. Aucun État ne peut donc trouver une sécurité durable dans la voie de la force.

» Nous voici ramenés à l'autre méthode : empêcher les gouvernements de vouloir la guerre; c'est la tendance naturelle des gouvernements des grandes puissances de recourir en certains cas à la force soit pour accroître leur prestige soit pour étendre leur domination; il suffit qu'au moment critique leur volonté de guerre soit arrêtée par la volonté de paix de ceux qui *en aucun cas* ne veulent la guerre. Ces pacifiques sont de deux sortes : c'est la masse des gens du peuple dans tous les pays, ce sont les peuples et les gouvernements des petits États. La paix sera assurée quand ces deux forces auront mis sous leur dépendance les gouvernements des grandes puissances; et nous connaissons dès maintenant les deux procédés par lesquels s'établit cette dépendance.

» L'un est le régime démocratique qui remet le pouvoir d'entreprendre la guerre à des chefs de gouvernement électifs et civils sortis de la masse du peuple et habitués à obéir à sa volonté. La Grande Guerre a été décidée en 1914 par les gouvernements de trois empires militaires où les souverains héréditaires, vivant dans un entourage d'officiers, ont laissé prendre la décision par les états-majors naturellement désireux d'entrer en campagne, Les gouvernements démocratiques de France et d'Angleterre, dominés par l'opinion publique, étaient incapables de vouloir la guerre.

» L'autre procédé pour rendre pacifiques les grandes puissances est de les faire entrer dans un accord permanent avec tous les autres États et de tenir des assemblées où les délégués des petits États puissent prendre une influence proportionnée non à la force militaire de leur nation, mais à la force morale de leurs arguments parce que, dans une assemblée, des décisions seraient l'effet de discussions fondées sur des règles de droit international.

» Deux événements décisifs viennent de faire entrer l'humanité dans cette voie nouvelle où se prépare la plus grande révolution politique de tous les temps. L'un est la destruction des trois grands empires militaires, Allemagne, Russie, Autriche, des seuls États où la décision de la guerre appartînt

à des guerriers professionnels, en sorte qu'il ne reste dans le monde que des gouvernements civils décidés ou obligés à maintenir la paix. L'autre est la création de la Société des Nations, confédération permanente des nations où les gouvernements apprendront peu à peu à se soumettre à une opinion publique internationale qui les réduira à ne plus lutter que par des procédés pacifiques.

» Il me semble que, sur le terrain général où je viens de poser le problème, il n'est plus besoin de réponse aux questions particulières sur la politique de l'isolement, sur le danger de l'infériorité numérique, sur l'efficacité de la puissance militaire et de l'occupation de la rive gauche du Rhin.

» Je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à l'objection, très spécieuse au premier abord, que le respect du droit risque d'entraver le développement des forces vives de l'humanité. Il est vrai que le droit international règle la répartition des territoires et des richesses naturelles entre les peuples comme le droit national règle la répartition de la propriété entre les individus et que l'un et l'autre peuvent en s'immobilisant entrer en conflit avec la réalité vivante. Mais qui empêche de reviser le droit international par le procédé pacifique du compromis, comme on revise le droit national quand il a cessé de paraître conforme à la justice? Ni la natalité, ni la densité de la population n'obligent un peuple à la guerre et historiquement je ne vois pas de guerre qu'on puisse attribuer à cette cause. Un gouvernement ne se bat pas avec un État parce que cet État refuse de recevoir ses émigrants, ce serait le procédé le plus coûteux et le moins efficace de placer le surplus de sa population; l'équilibre se rétablit naturellement par l'émigration des travailleurs dans les pays qui ont besoin de main-d'œuvre. L'Allemagne n'avait pas d'émigrants à placer quand elle a fait la guerre et si le Japon a protesté contre les mesures des États-Unis en matière d'émigration, c'est qu'elles étaient contraires au principe de « l'égalité des races ».

» Je crains que le rapprochement entre la « concurrence vitale » et « l'idée de force » ne repose sur une confusion dont l'origine pourrait être l'expression « lutte pour l'existence » (*struggle for life*). M. Sageret dans *La guerre et le progrès* a démontré d'une façon décisive qu'il n'y a aucun rapport

entre la guerre et la concurrence vitale. L'évolution biologique ne montre pas du tout la destruction des faibles par les forts : à ce compte il ne resterait plus que des éléphants et des lions et il n'y aurait plus de mouches ni de fourmis. La concurrence vitale n'est pas la survie des plus forts, mais la survie des plus aptes à survivre, des plus résignés à s'adapter, les moins exigeants. Il en est de même pour l'humanité : les peuples guerriers se sont éteints, ce sont leurs sujets qui ont survécu.

» Quant à « l'impuissance des religions chrétiennes à exercer une influence d'universalité », comment s'en étonner? Aucune n'est universelle, et celle qui en porte le nom (catholique) ne réunit même qu'une minorité des chrétiens. Pourquoi les clergés travailleraient-ils contre la guerre? Ils sont avant tout des autorités et à ce titre alliés avec les autorités monarchiques et aristocratiques, dont ils partagent les passions belliqueuses. La « fraternité humaine » du christianisme primitif ne s'exerçait que dans une petite communauté de gens qui d'ailleurs attendaient la fin prochaine du monde; elle ne s'applique qu'à un royaume qui n'est pas de ce monde. »

Lettre de M. L. de Launay,

de l'Académie des Sciences.

« En ma qualité de naturaliste, n'ayant aucun rapport proche ou lointain avec la politique et ne craignant donc pas de penser tout haut, j'estime que la guerre est, malgré son horreur, l'état normal de tous les êtres vivants. L'homme pourrait faire exception s'il consentait universellement à se considérer comme autre chose qu'un animal et à accepter la notion religieuse du devoir. Tant qu'il ne le fera pas — c'est-à-dire jusqu'à la création d'une humanité supérieure, — nous devrons nous contenter de trêves et chercher par tous les moyens matériels et moraux à assurer une sécurité sans cesse menacée.

» L'illusion contraire me paraît la plus dangereuse des utopies. Comment espérer une paix durable entre les nations, comment compter même, ainsi qu'on a pu le faire presque

raisonnablement il y a trois quarts de siècle, sur des États-Unis d'Europe, quand nous assistons à la désagrégation de tous les vieux groupements européens en nationalités hostiles, ou tout au moins en provinces adverses; quand la plupart des nations sont aujourd'hui en état de guerre civile ouverte ou latente, ou, ce qui revient au même, sous l'oppression tyrannique et sans frein légal de la force brutale représentée par le nombre? Comment s'attendre aux progrès de la fraternité générale quand on assiste chaque jour dans son propre pays au développement rapide de la haine entre concitoyens?

» La nuit et le chaos des atomes tourbillonnants sont les conditions physiques habituelles de la nature. La lumière et l'ordre ne sauraient être envisagés que comme d'heureux et éphémères accidents.

» On a pu, dans certaines périodes très courtes, atteignant rarement un ou deux siècles, réaliser une paix approximative entre les appétits humains en organisant des sociétés régies par des lois stables, en traçant des frontières protégées par des traités. Mais lois et traités ne sont que des conventions reposant momentanément sur un consentement mutuel. Si l'on prétend scruter leurs fondements en raison ou en équité, on fait écrouler l'édifice. Or la folie moderne de la raison pure ne permet plus d'admettre une convention sans la discuter. Alors il reste quoi? La force, comme entre les carnassiers et les ruminants.

» En dépit de toutes les rêveries chimériques, l'état de paix, comme l'état de société, doit être assimilé à un équilibre instable, qu'il faut se garder d'ébranler, même dans l'intention généreuse de le rendre meilleur. Tout traité comme toute loi civile, si on laisse la discussion s'ouvrir, n'apparaissent plus respectables que dans la mesure où les intéressés y trouvent avantage, ou y sont contraints. L'erreur moderne est de prétendre, par un vieux préjugé théocratique survivant aux décrets par lesquels on a supprimé Dieu, attribuer une valeur absolue à ce qui est devenu relatif. La supériorité pratique se trouve ainsi attribuée à ceux qui savent se mettre au-dessus de ces préjugés désuets, aux Apaches et aux Boches. C'est précisément parce que tous les états de paix sont conventionnels et ont été difficilement obtenus que la revi-

sion des traités et des lois, fussent-ils les plus injustes — et surtout s'ils sont injustes — conduit fatalement à la guerre. Vouloir à toutes forces le triomphe d'une équité idéale, c'est provoquer le désordre, parce que chacun comprend cette équité différemment et, comme dans tous les procès, s'enflamme et s'arme pour défendre sa thèse.

» Mais les hommes sont-ils susceptibles de s'améliorer? Peut-être avec les siècles. Non en quelques jours. Compter que tous les hommes deviendront instantanément vertueux, désintéressés et pacifiques, parce qu'ils auront pris l'étiquette républicaine, est une idéologie que suffisent à démentir, sans remonter loin dans l'histoire, les événements les plus récents de Russie, de Turquie ou de Chine. S'imaginer que les guerres ont été jadis uniquement voulues par les souverains et que les peuples libérés ne sauraient être impérialistes, est une erreur de fait non moins patente. Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir le bolchevisme s'appuyer sur l'armée rouge et reprendre avec un esprit plus agressif la politique des tzars, ou encore de penser à ce que les États-Unis ont fait contre les États du Sud, contre le Mexique, contre Cuba, à ce qu'ils préparent contre le Japon. Les peuples, dont les souverains sont les simples représentants et gérants comme les présidents de république, ne respectent la paix que pendant le temps où ils ont trop présent à l'esprit le fléau de la guerre et où ils restent épuisés par les dernières hostilités. L'avènement général du socialisme, qui préconise volontiers la paix universelle, me paraît un ferment de guerre beaucoup plus actif que tous les intérêts dynastiques, parce qu'il détermine le renchérissement général de la vie, la concurrence internationale plus âpre, la misère et le mécontentement.

» Dans ces conditions, une société — fût-elle des Nations — ne saurait se passer d'une gendarmerie forte et sûre, puissamment armée pour des sanctions foudroyantes. L'état de désarmement est trop favorable aux brigands, puisqu'il leur suffit de se réunir à trois ou quatre pour surprendre un honnête homme dépourvu de browning. Ils ont, de toutes façons, sur les pacifiques épris de légalité théorique, la supériorité de l'agression et de l'absence de scrupule. C'est à eux

que profitent toutes les indulgences, toutes les faiblesses, toutes les amnisties. Une propriété non gardée, comme des bijoux étalés sur une table, sont des tentations de mal faire. Pour éviter les cambriolages trop faciles, le châtiment doit être immédiat, certain et impitoyable. Dans la guerre de 1914, la « Société des Nations » a fonctionné contre les Allemands, avant d'exister, avec une unanimité et une rapidité relatives qu'on ne rencontrera peut-être pas une autre fois. Cela n'a pas empêché la France, sur laquelle portait l'effort, d'être dévastée et ruinée, en perdant les meilleurs de ses enfants.

» Conclusion de ces réflexions préliminaires. La France a soif de sécurité. Cette sécurité, jusqu'à nouvel ordre — et j'entends par là un avenir indéterminé —, elle la trouvera, non dans des mots sonores, mais dans les vieux procédés : force personnelle et alliances. L'Angleterre s'intéresse beaucoup moins que nous à la sécurité — surtout à la sécurité de la France. Les Anglais, qui ignorent ce que c'est qu'une invasion, s'imaginent encore habiter une île, parce qu'il subsiste, entre eux et le continent, un petit fossé vaseux. Mais les Français sont mieux instruits par une expérience quatre fois renouvelée en un siècle. Ils sont aujourd'hui le peuple le moins agressif et le moins impérialiste du monde. Ils demandent seulement à être certains qu'on les laissera travailler en paix et guérir leurs plaies. Ils le réclament avec toute leur énergie (je ne parle pas, pour l'énergie, de leurs gouvernants).

» Quand on pose la question de sécurité sous cette dernière forme, la plupart des Français se croient d'accord entre eux. Mais ils se disputent dès qu'on envisage la réalisation.

» Nous avons — c'est un fait historique — deux ennemis héréditaires, par le fait seul qu'ils sont nos voisins et en conflit d'intérêt avec nous : les Anglais et les Allemands (dans l'ordre que l'on voudra). Nous nous sommes aussi battus jadis avec nos autres voisins, Espagnols et Italiens. Mais, aujourd'hui, il y a des Pyrénées et des Alpes et, ce qui ne gâte rien, nos voisins du Sud ne se sont pas encore assez industrialisés malgré leurs progrès récents pour que la querelle avec eux s'engage, comme elle le fait presque toujours,

sous la forme économique. Nous pouvons bien difficilement, quoiqu'on en dise, rester en bon accord simultané avec les Anglais et les Allemands, qui ont toutes les raisons possibles pour ne pas s'entendre, sauf quand ils le font contre nous. Nous ne pouvons, d'autre part, résister à tous les deux. Il faut donc choisir.

» Je ne crains pas de dire que, si l'Allemagne bismarckienne et militariste n'avait pas commis l'irréparable crime de nous prendre l'Alsace-Lorraine; si ensuite elle n'avait pas, avec le même cynisme maladroit, saisi toutes les occasions de nous insulter et de nous menacer en frappant du poing sur la table, j'aurais été tenté par l'alliance allemande. En conséquence, je reste partisan des ententes économiques et coloniales avec l'Allemagne, dans la mesure où la politique officielle de ces derniers mois nous le permet encore avec quelque avantage. Mais, depuis près de soixante-quinze ans, une alliance allemande est devenue totalement impossible et ma génération, ou celles qui lui ont succédé n'ont jamais eu réellement le choix. Reste donc l'Angleterre, avec laquelle notre intérêt est de rester en bon accord, mais à la condition toutefois que cette amitié ne nous fasse pas toujours céder. Une telle faiblesse, que, sauf pendant une courte période, nous avons trop pratiquée depuis 1918, est d'ailleurs le pire moyen de rester en bons termes avec des gens qui ont le culte de l'énergie pratique et de la force utilisée. L'alliance anglaise qui, étant donné le caractère insulaire, ne sera jamais conclue que de notre côté, peut être un adjuvant, non une sécurité. Il vaut mieux être avec nos « amis » que sans eux. Mais il vaut mieux nous savoir seuls que de compter sur eux et d'être dupes.

» Pourrions-nous cependant escompter une transformation de l'Allemagne sous l'influence magique de la démocratie? Cela aurait pu avoir lieu si notre victoire n'avait pas été annihilée par les idéologues; si les Allemands avaient, comme nous, souffert de l'invasion et avaient été ainsi pour quelque temps guéris des conquêtes. Mais ils ont gardé leur pays intact. Leurs usines se sont richement outillées. Leurs finances, grâce à une banqueroute savante, sont prospères ou vont l'être. Protégés et garantis par la naïve duplicité des Anglais

à notre égard, ils ont réalisé ce tour de force que la France, au lieu d'être indemnisée par eux, leur fournisse de l'argent pour se relever. Il faudrait que les Allemands ne fussent pas ce qu'ils sont depuis un siècle, et surtout qu'ils fussent des imbéciles, pour ne pas établir une comparaison trop claire entre leur situation de 1914 sous Guillaume II et leur situation de 1918 sous la République; entre celle-ci et celle que leurs supercheries leur ont permis de reconquérir en 1925. Comment ne continueraient-il pas dans la même voie : camouflage pacifiste et préparation de la revanche dès que nous leur en aurons suffisamment fourni les moyens?

» Nous devons donc, si nous avons la moindre prudence, nous tenir contre eux sur la défensive armée. Cette sécurité nécessite-t-elle l'occupation de la rive gauche du Rhin? C'est une question stratégique à laquelle je ne suis pas qualifié pour répondre. J'ajoute simplement à ce propos que la stratégie est aujourd'hui dominée, à un degré qu'on ne reconnaît pas encore assez dans le public, par les nécessités économiques. Quand on veut se battre, on a besoin de charbon et de fer. Si, en 1914, nous n'avions pas livré nos mines de fer lorraines pour satisfaire Jaurès; si nous avions su mieux défendre nos mines de houille sur la frontière belge, nous aurions moins souffert et nous ne serions pas tombés par la finance sous la dépendance américaine. Nous venons, à mon avis, de commettre une faute encore plus grave en abandonnant la Ruhr, dont l'occupation paisible forçait pour quelque temps nos agresseurs à lever les mains en l'air et à nous livrer leurs revolvers ou leurs couteaux à crans. Tant que nous faisions sentir notre pression sur la Ruhr, qui est le nœud vital de l'Allemagne industrielle; tant que, d'un autre côté, par la Pologne, nous tenions en respect le second nœud industriel allemand, la Silésie, nous pouvions respirer un peu et négocier avec des atouts en mains. Le premier point d'appui est perdu. Les manœuvres diplomatiques recommencent pour nous faire perdre le second. Qu'avons-nous obtenu en échange comme garantie de sécurité? A peine des paroles! »

Lettre de M. Maurice Bompard,

Ambassadeur de France.

« Monsieur,

» Que faut-il entendre par « sécurité »? dites-vous. On pourrait en effet disserter longuement sur ce point, mais le commun des Français l'envisage d'une façon fort simple : pour lui la sécurité serait la certitude que la France ne sera pas l'objet d'une nouvelle agression et qu'elle n'aura plus à sacrifier quinze cent mille de ses enfants et plusieurs centaines de milliards pour repousser une invasion. Rien de plus aisé à concevoir, mais, hélas! combien difficile à réaliser!

» Ce n'est pas d'hier que se pose le problème de la sécurité. Pour le résoudre autrefois, on ne savait que s'armer de son mieux et chercher en outre à se renforcer encore par des alliances. Chacun en faisant autant de son côté, cela s'appelait, dans l'ensemble, l'équilibre européen. Malheureusement cet équilibre était instable et se rompait fréquemment. En fin de compte ce système a conduit à la lutte indéfinie des armements dont le terme fatal était la guerre, et une guerre d'autant plus redoutable qu'elle avait été plus longtemps retardée. L'équilibre européen consistait donc en une succession de suspensions d'armes, interrompues de temps à autre par des guerres qui se faisaient d'autant plus violentes que la trêve précédente avait été plus prolongée et avait permis d'accumuler plus de moyens de combat.

» On comprend sans peine qu'on se soit mis à la recherche d'autres procédés de maintenir la paix à l'issue d'une guerre qui a dépassé en horreur ses devancières. Les systèmes préconisés au cours des derniers siècles ont alors pris corps en une « Société des Nations ». La Société des Nations n'est que l'extension aux rapports entre États des règles instituées pour les relations des citoyens de chacun d'eux, c'est-à-dire que les différends s'élevant entre les États seraient dorénavant, comme le sont ceux des particuliers, soumis à des tribunaux et non plus tranchés par la force. Ce régime appliqué aux particuliers a sans aucun doute, malgré les imperfections inhérentes aux institutions humaines, amélioré grandement

les conditions de l'existence des hommes; il n'a cependant pas supprimé tous les abus de la force, et, à côté des tribunaux civils qui disent le droit, il a fallu établir des gendarmes qui assurent l'exécution de leurs décisions et des juridictions pénales chargées de réprimer les violences qui se produisent, malgré toutes les interdictions.

» La Cour internationale de la Haye peut faire office de tribunal civil entre les États, mais où est la gendarmerie qui donnera suite à ses arrêts et l'institution capable de réprimer les recours criminels à la force? La Société des Nations a bien tenté d'y pourvoir, mais avec la timidité que lui imposait la répugnance des peuples à sacrifier leur indépendance, que ce sacrifice consistât, soit à se soumettre, contrairement à leur avis ou à leur intérêt, à des sentences de la Cour de La Haye, soit à assumer la tâche d'y contraindre des tiers, c'est-à-dire à faire la guerre sans motif personnel et au profit d'un État étranger.

» Le système de la Société des Nations n'assure donc pas encore la sécurité, pas plus que celui de l'équilibre européen ne l'a jamais fait. L'œuvre qu'elle a entreprise n'en est pas moins à encourager, puisqu'elle tend au maintien de la paix entre les peuples et qu'elle ne fait pas obstacle à l'emploi concomitant des autres moyens qui peuvent s'offrir de la conserver, au moins provisoirement. Le seul danger qu'elle présente (et malheureusement il est grave), est d'illusionner ceux auxquels il plairait de l'être, sur la valeur effective de l'arbitrage et de justifier, à leurs yeux, la cessation des efforts qui leur ont été demandés jusqu'à ce jour pour la défense de la patrie. Il en serait ainsi si la campagne pacifiste conduisait au désarmement. Malheur au peuple qui désarmerait en comptant uniquement sur un acte diplomatique pour sauvegarder son indépendance! L'armement nécessaire à cet effet ne consiste pas d'ailleurs exclusivement en fusils, canons, avions, chars d'assaut et gaz asphyxiants; il exige en outre une population vaillante, nombreuse et animée de sentiments patriotiques.

» Voilà, monsieur, des considérations bien peu ingénieuses et des aphorismes banaux, en réponse à une question que vous auriez aimé, je le crains, me voir traiter d'une manière

plus originale et dans des vues plus nuancées. Il est certain que je n'ai pas élevé le débat, mais, à mon sens, la sécurité est un problème des plus terre à terre qui ne relève pas de la métaphysique. Il n'a jamais pu jusqu'ici être résolu abstractivement et les peuples qui ne lui ont pas donné la solution simple et pratique qui s'impose encore aujourd'hui ont disparu de la surface du globe sous les coups de nations plus barbares peut-être, mais en tous cas plus énergiques. Je souhaite donc que la France jusqu'à nouvel ordre se tienne aux errements du passé, sans cependant, pour cela, désespérer de l'avenir.

Déclaration de M. Paul Painlevé,

Président de la Chambre des députés.

« La sécurité n'existe pas dans la nature, c'est vrai, mais je retiens cependant que l'évolution des sociétés humaines a créé un état de choses fort différent de l'insécurité fondamentale qui était celle des temps primitifs. Il fut des âges où le danger était perpétuel pour l'individu obligé de se défendre toujours contre les fauves ou contre ses semblables qui, parfois, s'entre-dévoraient. Il fut des époques où les diverses tribus humaines étaient toujours aux aguets, toujours prêtes à se ruer les unes contre les autres. Même au moyen âge et dans les temps modernes, des famines sévissaient, l'insécurité du paysan européen était perpétuelle; et, sans recours possible, il était constamment exposé dans sa personne et dans ses biens aux attentats des gens de guerre ou des bandits.

» Il faut reconnaître qu'à l'époque contemporaine les sociétés humaines traversent de longues périodes de paix et de prospérité durant lesquelles, dans un épanouissement de civilisation, l'individu le plus humble a le droit de compter sur la sécurité. A cet égard le progrès réalisé est indéniable. Mais ce progrès, j'ai le regret de le constater, est lourdement compensé par ce fait que, quand une guerre survient maintenant entre deux communautés humaines, cette guerre est d'une telle ampleur, d'une telle intensité qu'elle précipite sur un territoire envahi des ravages monstrueux allant jusqu'à menacer d'extermination l'espèce entière.

» Comprenant qu'avec l'application intensive à l'art de tuer de moyens scientifiques toujours plus redoutables une nouvelle guerre menacerait la civilisation elle-même, des hommes intelligents appartenant à toutes les nations essaient de rechercher si des pactes, des arbitrages, des liens de solidarité entre les divers États ne pourraient point empêcher les conflagrations futures. Leur tâche est extrêmement difficile. Il ne faut point s'étonner si des insuccès résultent de leurs premiers tâtonnements. Comment eût-on pu s'attendre à changer d'un seul coup la mentalité héréditaire des peuples?

» A mon sens, il serait souhaitable de commencer tout d'abord par éliminer des grandes compétitions internationales les excitations d'ordre intellectuel, tout ce qui dérive de l'orgueil, toutes ces aberrations qui poussent un peuple à se croire supérieur à ses voisins et à s'imaginer qu'il a été créé pour les dominer. Ce sont les mille travertissements de l'orgueil qui sont en réalité les pires ferments de la haine entre les nations. Si nous parvenions à nous débarrasser d'abord des empoisonnements de l'amour-propre, nous réduirions les causes de conflits aux concurrences économiques, c'est-à-dire à des problèmes d'ordre matériel. Alors une grande conquête aurait déjà été faite.

» Ces problèmes d'ordre matériel, ces difficultés de contrats, la réflexion et la discussion finiraient peut-être par les résoudre sans guerres, s'il était bien entendu, de part et d'autre, que l'honneur des nations et la prétention de chacune d'elles à prouver sa précellence ne sauraient être mis en cause par des débats industriels et commerciaux.

» Je me refuse à croire que les peuples ne s'aperçoivent pas que les guerres ne résolvent rien, n'arrangent rien et n'engendrent qu'un appauvrissement général de l'humanité. Les transformations de l'armement au XXe siècle ont fait disparaître le paladin; elle ont retiré à la guerre ce caractère chevaleresque qui pouvait séduire des imaginations ardentes. Demain la mort s'abattrait aveuglément, mécaniquement sur des zones entières, tuant très loin, derrière le combattant, le non-combattant, l'innocent, l'impotent. Où serait la place pour l'héroïsme et pour la poésie, dans ces scènes de dévas-

tation? Faut-il dire que la guerre serve à la sélection des sujets les plus braves et les plus énergiques? Elle les sélectionne, c'est vrai, mais pour les anéantir les premiers. Sa sélection est une sélection à rebours. Verrai-je, moi qui vous parle, commencer l'ère où le bellicisme sera exclu des raisonnements humains? Très probablement, et même certainement, je ne la verrai pas. Mais cependant je ne crois pas que cette idée soit irréalisable pour cette bonne raison qu'elle devra être réalisée si la civilisation doit continuer à exister.

» En attendant, la France doit rester sur le qui-vive, relever ses forces et se tenir prête à résister à toute agression. La sécurité des États pourra résulter, je l'espère, un jour de la réciprocité de leurs bonnes volontés; elle pourra être affirmée par le règne de la raison, mais, en attendant, il faut que la France vive, et pour qu'elle vive, il faut qu'elle commence par développer en elle-même toutes les causes de vitalité, il faut qu'elle se reconstitue, trouve des moyens de diminuer chez elle la mortalité infantile et de protéger les familles nombreuses; il faut qu'elle se maintienne à l'avant-garde de la science, qu'elle connaisse tout, qu'elle expérimente tout, de sorte qu'il n'y ait aucun engin dont ceux qui rêveraient de l'attaquer puissent espérer la trouver démunie. Tout en nourrissant l'ardente espérance de n'avoir jamais à s'en servir, la France, dans l'intérêt même de la paix, est obligée de maintenir sur ses flancs une cuirasse chaque jour retrempée. »

Lettre de M. Jules Payot,

Recteur de l'Université d'Aix-Marseille.

« La sécurité? Elle n'est nulle part. Je ne suis pas sûr, quand je sors de chez moi, de ne pas être écrasé dans la rue. Nul n'est à l'abri d'un accident. Les microbes pullulent et je ne suis jamais sûr qu'ils ne trouveront pas quelque voie d'accès pour me détruire. Je porte partout avec moi mes cent mille kilomètres de vaisseaux capillaires et il est inconcevable qu'une machine si compliquée que l'est mon corps puisse marcher durant des années...

» Donc, sécurité très relative pour les individus. Serait-elle plus solide pour les nations? Nul n'oserait le prétendre. En

très grande majorité les Français sont arrivés à cette vérité que la guerre s'apparente à l'assassinat et au vol et que si l'on tient compte de tous les éléments du problème, jamais la guerre ne « rend » ce qu'elle coûte.

» Nous avons mis du temps à faire cette découverte. Les guerres absurdes des deux Napoléon qui ont laissé la France affaiblie, ruinée, et plus petite qu'à leur avènement, ont été, pour ceux qui réfléchissent, de dures leçons de choses.

» Mais pensez-vous que l'affreuse tuerie de quatre ans, qui a saccagé l'Europe, ait ouvert tous les cerveaux à la clarté définitive? Qui oserait le prétendre?

» Depuis 1859, date de la publication de l'*Origine des espèces* de *Darwin*, la mentalité européenne a été empoisonnée par certains disciples du maître, enfants terribles qui n'ont pas compris la doctrine et qui n'en ont retenu que la formule du « Struggle for life ». Pendant un demi-siècle personne n'a opposé à cette formule, généralisée sans mesure, la grande vérité qui domine aussi bien la zoologie que la sociologie, à savoir que *nul progrès n'a été possible sinon par l'entr'aide.* L'éducation, au lieu de mettre en évidence cette vérité essentielle, n'a trop souvent été qu'une éducation de « coqs de combat ». Jamais nos livres d'histoire n'ont mis en relief les misères sans nom produites par les guerres innombrables; jamais ils n'ont insisté sur l'obstacle que constitue pour les progrès des sciences, des arts, de l'hygiène, l'insécurité, conséquence inséparable des guerres.

» En Allemagne, sous l'influence d'un orgueil qui touche à l'aliénation, il y a eu une véritable conjuration des philosophes, des écrivains, des professeurs, des pasteurs, pour déformer l'histoire et pour interpréter les faits conformément à des théories préconçues.

» Depuis Fichte les philosophes allemands ont démontré lourdement que le peuple allemand est le peuple élu de Dieu et qu'il est providentiellement destiné à dominer le monde et à le régénérer.

» Les Allemands sont des émotifs chez qui le sens critique est faible. Or notre sécurité et celle de l'Europe dépendent d'une clarification des cerveaux germains. L'expérience cruelle de la guerre récente a-t-elle ébranlé, dans les cerveaux alle-

mands, les deux croyances qui soutiennent l'édifice militariste? Croyance orgueilleuse et fanatique au rôle messianique de la race allemande, race pure, race supérieure, destinée à rénover le monde? Croyance que la guerre est belle et noble et qu'elle est, par surcroît, l'industrie par excellence, celle qui rapporte le plus?

» Ces deux croyances pénètrent la philosophie, la littérature, l'enseignement de l'Allemagne. Madox Hueffer [1], l'historien anglais qui a écrit des pages émouvantes sur la France, n'a pas eu de peine à relever cent citations scandaleuses tirées d'auteurs, de professeurs, de chefs allemands, et qui glorifient la guerre. Leur propagande militariste n'a aucun similaire dans les autres nations.

» Ces croyances fanatiques ne pourront être détruites que par le développement de l'esprit critique objectif. A l'heure actuelle nul n'oserait affirmer que la mentalité allemande s'est améliorée.

» En laissant subsister la classe des junkers féodaux prussiens, nous avons laissé subsister les promoteurs conscients des erreurs allemandes, donc les fauteurs des guerres futures. J'aurais donné la Ruhr, et le plan Dawes pour une loi imposant le partage des grandes propriétés dans la Prusse orientale, consommant ainsi la ruine des Junkers. Il fallait frapper l'ennemi au cœur, détruire cette classe féodale, folle d'orgueil et de haine. Actuellement la paix du monde ne peut être garantie, une sécurité relative ne peut être rendue possible que si les socialistes allemands ont le courage et le pouvoir de faire ce que nous n'avons pas su faire : le partage des grands domaines et aussi la destruction des féodaux financiers à la Hugo Stinnes, d'où viennent les attaques contre le franc.

» En attendant, la Société des Nations a une œuvre éducative de premier ordre à remplir. C'est elle qui, dans la confusion des esprits en Europe, maintient devant les yeux un idéal supérieur au grossier « Struggle for life ». Elle affirme la vérité méconnue, mais essentielle, que *nulle civilisation n'est possible que dans et par l'entr'aide*, que le recours à la force est un signe de grossièreté, d'une laideur ignoble, et qu'il est d'ailleurs inintelligent quand l'arbitrage est possible.

1. *Entre Saint Denis et Saint Georges*, Paris, 1916.

» Malheureusement l'arbitrage ne dépend pas de nous : aussi notre situation est nette et j'ajoute qu'elle est glorieuse. Aucun Français sensé ne pense à annexer des territoires, aucun n'accepte l'idée d'une guerre d'agression. Cela, nous devons le dire et le redire, le crier à la face du monde.

» Mais aussi, nous devons nous organiser *défensivement* de façon à ôter d'avance aux chercheurs de querelles, aux orgueilleux, aux fous, l'idée que la guerre sera « fraîche et joyeuse ». Les hobereaux de la Sprée nous ont montré quelle guerre de sauvages est la leur. Nous connaissons le terrible enjeu d'une lutte avec eux. Il faut qu'ils ne retrouvent plus devant eux une Assemblée nationale de 1871, qui chercha le salut dans la lâcheté, mais une nation décidée, s'il le faut, à s'ensevelir sous les ruines et à résister au delà des forces humaines.

» Nous n'avons d'autre sécurité que celle que nous donnera notre courage, notre force, notre organisation défensive. En dehors de l'héroïque Belgique, dont le sort est lié au nôtre, ne comptons sur aucun allié. Ils se sont refusés à comprendre notre situation. Ils nous ont, disons le mot, tel que je le pense, trahis, dirigés qu'ils sont par la banque germano-américaine.

» Livrer à leur arbitre le sort de la France, serait criminel de notre part. Notre sécurité ne peut reposer que sur notre intelligence et sur notre courage. Intelligence organisatrice, constructive s'entend, non vaine intelligence oratoire. »

***

Nous possédons, désormais, une riche moisson d'idées; elles ouvrent à nos recherches un champ où nous aurons à méditer. D'ailleurs l'instant n'est pas prochain où nous oserons tenter de comparer entre elles ces idées, de les classer et peut-être d'en entreprendre la synthèse. En effet, d'autres concours illustres nous sont dès maintenant assurés; nous attendons d'eux des aperçus nouveaux, des vues profondes, des leçons de sagesse. Nous comptons les communiquer aux lecteurs de la *Revue de Paris* dans une seconde série qui ne saurait manquer d'être bientôt réunie.

LUDOVIC NAUDEAU

IL AVAIT DU « CRAN »

*Cette histoire-ci, à peu près de la même famille qu'*Un Pilote Non Qualifié, *montre que, si ardent soit-on à son affaire, souvent arrivera-t-il qu'on trouve un aîné plus encore ardent que soi, capable d'apporter une aide et des conseils qu'on chercherait vainement dans toute une bibliothèque de livres. Le livre d'Olaf Swanson sur l'*Entretien des Locomotives-Routières ou le Vade-Mecum du Jeune Mécanicien, *était célèbre dans les Ateliers de Chemins de fer en son temps, et était écrit dans le plus étrange anglais qui se fût onc imprimé. Mais il parlait de choses utiles, et, comme vous le verrez, sauva un train en détresse. Peut-être est-il bon de remarquer que la mésaventure du jeune Ottley ne lui arriva qu'après cinq ou six années de travail à et parmi des réparations de machines, alors qu'il était en possession de connaissances bien assises sur ses matières.*

Le père du jeune Ottley arriva à Calcutta en 1857 en qualité de chauffeur sur la première locomotive qu'ait jamais fait rouler le D. I. R., qui était alors la plus importante voie ferrée de l'Inde. Toute sa vie il parla le Yorkshire bien accentué, mais le jeune Ottley, né dans l'Inde, parla naturellement le chantonnement entrecoupé qu'emploient les demi-castes et les indigènes parlant anglais. Lorsqu'il eut quinze ans, le D. I. R. le prit dans son service comme apprenti dans le Département de l'Entretien des Locomotives des Ateliers d'Ajaibpore, et il devint unité d'une escouade de trois ou quatre blancs et neuf ou dix indigènes.

Il y avait des douzaines de ces escouades, chacune avec ses grues élévatrices, ses ponts roulants, ses vérins, ses étaux et ses tours, aussi distincts que les distincts ateliers, et leur

ouvrage était de raccommoder les locomotives comme de faire que les apprentis prissent de bonnes manières. Mais les apprentis se jetaient des noix à la tête les uns des autres, dessinaient à la craie des caricatures de contremaîtres impopulaires sur les traverses de têtes et les chaudières au rancart, et faisaient aussi peu de travail que cela leur était humainement possible.

C'étaient presque tous des fils de vieux employés, habitant avec leurs parents les bungalows blancs de Steam Road ou de Church Road ou d'Albert Road — sur les larges avenues de brique pilée bordées de palmiers et de crotons et de bougainvilléas et de bambous qui composaient la ville de chemin de fer d'Ajaibpore. Ils n'avaient jamais vu la mer ni un navire à vapeur; l'argot indigène entrait pour moitié dans leur langue maternelle; ils étaient tous volontaires dans le Corps des Chemins de fer du D. I. R. — gris à parements rouges — et leur conversation roulait exclusivement sur la Compagnie et ses affaires.

Ils espéraient tous devenir conducteurs de machines à six ou huit cents livres de salaire annuel, et en conséquence méprisaient tous les simples ronds-de-cuir des départements du Matériel, de la Comptabilité et de l'Exploitation, et leur mettaient la tête sous l'eau lorsqu'ils les rencontraient à la piscine de la Compagnie.

Il n'était de grèves ni d'embouteillages sur le D. I. R. en ce temps-là, pour la raison que les dix ou douze mille indigènes et deux ou trois mille blancs faisaient de leur mieux pour convertir les emplois de la Compagnie en une caste dans laquelle leurs fils et parents seraient assurés de situations et de pensions. Tout dans l'Inde se cristallise en caste plus tôt ou plus tard — les grandes filatures de jute ou de coton, les manufactures de cuir, de harnais et d'opium, les mines de charbon, les arsenaux et le reste.

C'était le temps où le D. I. R. décidait qu'il serait économique d'employer autant que possible des mécaniciens indigènes, et les « Ateliers », comme on appelait le Département de l'Entretien, sentaient de dure façon le changement; car un mécanicien indigène pouvait faire de sa machine, disaient-ils, un plus curieux emploi que six singes quelconques. La

Compagnie n'avait pas encore unifié son matériel roulant, et c'était fort bon pour les apprentis curieux de s'instruire sur les machines, attendu qu'il y avait, peut-être, vingt types de locomotives en usage sur le rail. C'étaient les Hawthornes; les types E; les types O; les cylindres extérieurs; les double-fin Spaulding et Cushman et les machines-tenders de construction Continentale, et maintes autres. Mais les conducteurs indigènes les brûlaient toutes impartialement, et les apprentis se livraient à des remarques écrites en bengali sur les abris des réparées où le prochain mécanicien pouvait être sûr de les voir.

Le jeune Ottley travailla d'abord aussi peu que les autres apprentis, mais son père, qui était alors un mécanicien retraité, lui en apprit pas mal sur les intérieurs de locomotives, et Olaf Swanson, le Suédois à tête rouge, qui conduisait la Malle du Gouvernement, le grand express du jeudi, de Serail Rajgara à Guldee Haut, était un grand ami de la famille Ottley, avec laquelle il dînait tous les vendredis soir.

Olaf était un personnage important, car, outre qu'il passait pour le meilleur des conducteurs-de-malle, il était Ex-Maître de la Loge Maçonnique du grand chemin de fer, celle de « Saint-Duncan en Orient », secrétaire de l'Association de Prévoyance des Mécaniciens, Capitaine dans le Corps des Volontaires du D. I. R., et, ce qu'il mettait au-dessus de tout, Auteur; car il avait écrit un livre en une langue qu'il insistait pour appeler de l'anglais, et l'avait fait imprimer à ses frais à l'imprimerie de tickets.

Il y avait des exemplaires chamois et vert, d'autres rosâtre et bleu, d'autres jaune et brun; car Olaf ne croyait pas au gaspillage d'argent en papier blanc de luxe. Du papier d'emballage était assez bon pour lui, et, en outre, il prétendait que les couleurs reposaient les yeux du lecteur. Cela s'appelait « *L'Art d'Entretenir les Locomotives-Routières ou le Vade-Mecum du Jeune Mécanicien* », et était dédié en vers à un nommé Swedenborg.

Cela englobait tous les accidents imaginables pouvant arriver à une machine en route; et donnait un prompt-et-provisoire remède pour chacun d'eux; mais il s'agissait de comprendre l'anglais écrit d'Olaf tout comme le langage

technique sur les machines, pour en tirer quelque chose, et il s'agissait aussi de connaître personnellement chacune des machines du D. I. R., car le *Vade-Mecum* était plein de ce qu'on pourrait appeler « allusions locomotives », qui ne concernaient que le D. I. R. Autrement, c'eût été, comme une fois le déclara certain grand inventeur de locomotives, un classique et un livre de classe.

Olaf en était immensément fier, et il lui arrivait d'acculer le jeune Ottley dans un coin pour lui en apprendre des pages entières — c'était écrit tout en demandes et réponses — par cœur.

— Ne t'occupe pas de sa « signifiance », — criait Olaf. — Tu vas l'apprendre mot à mot, et il t'aidera dans les Ateliers. Je conduis la Malle, — *la* Malle de toute l'Inde, — et ce que j'écris et dis est vrai.

— Mais je ne désire nullement apprendre le livre, — dit le jeune Ottley, qui, à son avis, voyait bien assez de locomotives comme cela pendant les heures de travail.

— Tu apprend*ras*! Ch'ai une grande amitié pour ton père, aussi che t'apprendrai, que tu le veuilles ou non.

Le jeune Ottley se soumit, attendu qu'il professait pour le vieil Olaf une véritable amitié, et, au bout d'un enseignement de six mois selon l'étrange méthode d'Olaf, commença à s'apercevoir que le *Vade-Mecum* était d'un secours fort appréciable dans les ateliers de réparations, quand s'en venaient les machines brisées d'un type nouveau. Olaf lui en donna un exemplaire relié en papier à cartouche et bordé tout autour des marges de notes manuscrites en lettres carrées, chaque ligne le résultat d'années d'expériences et d'accidents.

— Il n'y a rien dans ce livre, — dit Olaf, — dont je n'aie fait l'épreuve en mon temps, et je dis que la machine ressemble au corps de l'homme. Tant qu'il y a de la vapeur — la vie, tu entends — on peut, si l'on sait s'y prendre, la faire marcher un peu, — comme cela! (Il fit aller sa main lentement.) Tant qu'un homme n'est pas mort ou que la machine n'est pas au fond d'une rivière, on peut en faire quelque chose. Souviens-t'en! Je le dis, moi, et je le sais.

Il dédommagea le jeune Ottley de son temps et de son attention en usant de son influence pour le faire nommer

Sergent dans sa Compagnie, et le jeune Ottley, en sa qualité de Volontaire ardent et de fin tireur, se trouva en bonne position auprès de la D. I. R. en ce qui concerne les permissions de faveur. Les réparations étaient-elles légères dans les Ateliers et l'honneur de la D. I. R. demandait-il à être soutenu dans quelque station lointaine contre les gens d'Agra ou de Bandikui, les villes de chemin de fer à voie étroite de l'ouest, que le jeune Ottley s'arrangeait pour filer, et aider à le soutenir sur les poudreux et aveuglants champs de tir à la carabine de ces parages-là.

Jamais apprenti ne songea à payer son billet sur n'importe quelle ligne de l'Inde, encore moins s'il est en uniforme, et le jeune Ottley fut en pratique aussi libre d'user du réseau de chemin de fer indien que n'importe quel membre du Conseil Législatif Suprême, porteur d'une Passe Générale dorée à sa chaîne de montre, et qui pouvait se faire promener où il voulait.

Vers la fin de septembre de sa dix-neuvième année il alla au nord, en l'un de ses déplacements de chasse à la coupe, élégamment et correctement vêtu, avec un huitième de pouce de linge blanc passant le poignet de son uniforme gris et sa carabine Martini-Henry polie pour aller avec son épée de sergent dans le filet au-dessus de lui.

Les pluies étaient venues, et au Bengale cela signifie beaucoup pour les chemins de fer, car la pluie tombe trois mois durant avec prodigalité, au point que le pays entier finit par ne former qu'une mer, et que les serpents prennent refuge sur le remblai, et que les torrents en leur course chassent le ballast de brique de dessous les traverses de fer pour laisser les rails pendre en gracieux festons. Alors les trains roulent comme ils peuvent, et les inspecteurs de la voie permanente passent leurs nuits en ébats de côté et d'autre dans des charrettes à bras poussées par des coolies sur le ballast disloqué, et tout le monde, couvert de l'éruption rouge feu des boutons de chaleur, s'emporte.

Le jeune Ottley était habitué à ces choses depuis sa naissance. Tout ce qu'il regrettait, c'était que ses amis le long de la ligne fussent crottés et mouillés et maussades au point de ne pouvoir apprécier sa magnificence; car il se tenait pour fort consolant à regarder lorsqu'il mettait son casque de côté sur

un œil et soufflait par les narines la rauque fumée des cigares de fabrication indigène. Jusqu'à la tombée de la nuit il resta étendu sur sa couchette, en manches de chemise, à lire les œuvres de G. W. R. Reynolds, qui se vendaient à tous les étalages des bibliothèques de gare, et de temps à autre à sommeiller.

Puis il s'aperçut qu'on changeait de machine à Guldee Haut, et que le vieux Rustomjee, un Parsi, était le nouveau mécanicien, avec Numéro Quarante en main. Le jeune Ottley prit cette occasion d'aller à l'avant dire à Rustomjee en termes précis ce qu'ils pensaient de lui dans les Ateliers, où les apprentis avaient réparé les effets de sa négligence sous la forme d'un ciel de foyer tombé, résultat de l'inattention et d'un mauvais tisonnement.

Rustomjee déclara qu'il n'avait pas de chance avec les machines, et le jeune Ottley revint à sa voiture et s'endormit. Il fut réveillé par un bang, un bump, et un cri discordant, et vit sur la couchette opposée un « subaltern » qui faisait route vers le nord avec un détachement d'une vingtaine de soldats anglais.

— Qu'est-ce qu'il y a ? — dit le « subaltern ».

— Rustomjee l'a fait sauter, peut-être, — dit le jeune Ottley.

Et il descendit dans l'eau, le « subaltern » sur les talons. Ils trouvèrent Rustomjee assis sur le côté de la voie, en train de panser un pied échaudé et de crier à tue-tête qu'il était un homme mort, tandis que le garde-convoi, — qui est une sorte de main d'extra, — regardait respectueusement la rugissante, sifflante machine.

— Qu'est-ce qui est arrivé? — dit le jeune Ottley, à la lumière de la lanterne du garde-convoi.

— *Phut gya* (Elle est en mille miettes), — dit Rustomjee encore clochant.

— Sans doute; mais où?

— *Khuda jhanta!* (Dieu sait). Je suis un pauvre homme. Numéro Quarante est brisée.

Le jeune Ottley sauta dans l'abri et conserva tout ce qu'il put trouver de vapeur, car il y en avait beaucoup en train de s'échapper. Puis il prit la lanterne et plongea sous les roues

motrices, où il s'étendit face en l'air, tâtonnant parmi les crachotements d'eau chaude.

— Diantrement d'attaque, — dit le « subaltern ». — Je ne me soucierais guère de le faire. Qu'est-ce qui ne va pas?

— Le fond de cylindre sauté, la bielle d'accouplement tordue, et diverses autres choses. Elle est salement amochée. Oah, oui, ce n'est plus qu'un débris, — dit le jeune Ottley entre les rayons de la roue motrice de droite.

— De la déveine, — dit le « subaltern », en remontant le col de son vêtement dans l'humidité. — Qu'est-ce qu'on va faire, alors?

Le jeune Ottley se dégagea, son uniforme gris à parements rouges tout couvert d'un beau noir, et de ses ongles joua du tambour sur ses dents, pendant que la pluie tombait et que les voyageurs indigènes questionnaient à grands cris et que le vieux Rustomjee disait au garde-convoi de s'en aller à pied à six ou sept milles en arrière télégraphier à quelqu'un de venir à leur secours.

— Je ne sais pas nager, — dit le garde-convoi. — Va-t-en te coucher.

Et voilà, pourrait-on dire, qui régla la question. En outre, aussi loin que s'étendait la vue à la lueur de la lanterne du garde-convoi, tout le Bengale était inondé.

— Olaf Swanson sera à Serail Rajgara avec la Malle. Il sera quelque peu furieux! — dit le jeune Ottley.

Puis il plongea derechef sous la machine avec une lampe à incandescence et s'assit les jambes croisées, réfléchissant et souhaitant d'avoir apporté son *Vade-Mecum* dans sa valise.

Numéro Quarante était une vieille machine de l'Insurrection, reconstruite, à cylindres inclinés à la française et avec un contingent déréglé de sous-œuvre. Elle avait passé plusieurs fois par les Ateliers, et le jeune Ottley, sans avoir jamais travaillé dessus, avait beaucoup entendu parler d'elle, quoique jamais à son avantage.

— Vous pouvez me prêter quelques hommes? — finit-il par dire au « subaltern ». — Alors je crois que nous la paralyserons de ce côté, et peut-être, malgré tout, qu'elle bougera. Nous allons essayer, — hein?

— Naturellement oui. Hi! Sergent! — dit le « subaltern ».

Amenez les hommes ici et faites ce que cet... cet officier vous dira.

— Officier! — dit à voix basse l'un des simples soldats. — Je ne croyais pas m'être enrôlé pour servir sous les ordres d'un Sergent de Volontaires. Mince d'accident! Ça m'a tout l'air que la marmite à la mère est cassée. Qu'est-ce que vous demandez qu'on fasse, Mister le Sergent Civil?

Le jeune Ottley expliqua son plan de campagne tout en ravageant le coffre à outils de Rustomjee, puis les hommes rampèrent et s'agenouillèrent et firent le levier et poussèrent et halèrent et tournèrent des clefs de soupape au gré des indications du jeune Ottley. Ce qu'il voulait, c'était paralyser le cylindre droit entièrement, et enlever une bielle d'accouplement des mieux tordues. En fait le côté droit de Numéro Quarante ne fonctionnait plus, et ils en arrachèrent assez de quincaillerie pour en bâtir tout un ponceau.

Le jeune Ottley se rappela que les instructions concernant un cas comme celui-ci étaient toutes dans le *Vade-Mecum*, mais tout de même il ne fut pas sans se sentir un tant soit peu alarmé en voyant ce qu'on avait sorti de la machine et empilé sur le côté de la voie. Après quarante minutes d'un travail des plus durs, il lui sembla que tout ce qui était enlevable était enlevé, et qu'il pouvait s'aventurer à lui donner de la vapeur. Elle coula, transpira, trembla, mais elle démarra, — de façon quelque peu grinçante — et les soldats applaudirent.

Restomjee refusa catégoriquement d'aider en quoi que ce soit d'aussi révolutionnaire que de conduire une machine sur un seul cylindre, « parce que, dit-il, le Ciel avait décrété qu'il serait toujours malchanceux, même avec de bonnes machines ». En outre, comme il le montra du doigt, le manomètre sautait de haut en bas tel un diable dans une bouteille. Le chauffeur s'était depuis longtemps éclipsé dans la nuit, en sa qualité d'homme prudent.

— Une chose diantrement étrange, malgré tout, — dit le « subaltern », — mais écoutez, si vous voulez, je lancerai le charbon et vous pouvez conduire la vieille bringue, si elle veut bien marcher.

— Peut-être qu'elle va sauter, — dit le garde-convoi.

— N'en serais pas surpris plus que ça, d'après son bruit. Où est la pelle? — dit le « subaltern ».

— Oah non. Elle va très bien comme ça, si j'en crois mon bouquin, j'imagine; — dit le jeune Ottley. — Maintenant nous irons à Serail Rajgara — si elle démarre.

Elle démarra avec un long *ssghee! ssghee!* d'épuisement et de lamentation. Elle démarra à sept milles au moins à l'heure, et — car les flots couvraient partout la ligne — le chancelant voyage commença.

Le « subaltern » enfourna quatre pelletées à la minute, en les étendant minces; Numéro Quarante émit des bruits de vache mourante, et le jeune Ottley s'aperçut que si faire courir une locomotive de manœuvre bien portante d'un bout à l'autre des chantiers pour s'amuser quand le chef de chantier ne regardait pas était une chose, c'en était une tout autre de conduire une locomotive fort malade sur une route inconnue dans d'absolues ténèbres et la pluie des tropiques. Mais ils sentirent leur chemin, le cœur entre les dents, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à un signal éloigné, où, là, ils sifflèrent avec parcimonie, n'ayant pas de vapeur à prodiguer.

— Cela pourrait bien être Serail Rajgara, — dit le jeune Ottley, sur un ton d'espoir.

— Cela ressemble plutôt au Canal de Suez, — dit le « subaltern ». — Dites, quand une machine fait ce boucan-là, c'est qu'elle est un peu impatiente, n'est-ce pas?

« Ce boucan-là » était un sifflement hurlant à pleine vapeur et furieux, à un demi-mille en haut de la ligne.

— C'est la Malle Descendante, — dit le jeune Ottley. — Nous avons retardé Olaf de deux heures quarante-cinq minutes. Elle doit sûrement être à Serail Rajgara.

— Pas étonnant si elle demande à en sortir, — dit le « subaltern ». — Dieu de Dieu, quel pays! »

La ligne ici plongeait carrément sous l'eau, et le jeune Ottley envoya le garde-convoi en avant découvrir l'aiguille destinée à diriger Numéro Quarante sur la voie de garage. Puis il suivit et se rangea avec un plaintif *wôp! wop! wop*! à côté du grand Numéro Vingt-cinq de quarante-cinq tonnes, à six roues, couplées, à cylindre intérieur de dix-huit pouces, rien que peinture et laque, qui se tenait grondant en tête de

la Malle Descendante. Le reste était tout eau — morne, unie, solide, d'un point de l'horizon à l'autre.

La barbe rouge d'Olaf flamboya comme un signal d'alarme, et dès qu'ils furent à portée quelques morceaux bossués de charbon de Giridih sifflèrent à deux doigts de la tête du jeune Ottley.

— Votre ami est-il fou? — dit le « subaltern » en faisant le plongeon.

— Aah! — rugit Olaf. — C'est la cinquième fois que vous causez du retard. Trois heures de retard que vous me causez, à *moi* — Swanson — la Malle. Maintenant je vais perdre encore du temps à vous casser la gueule.

Il s'élança sur le marchepied de Numéro Quarante, une pelle à la main.

— Olaf! — s'écria le jeune Ottley. (Et Olaf faillit en tomber à la renverse.) — Rustomjee est derrière.

— Naturellement. Il l'est toujours. Mais toi? Comment es-tu venu ici?

— Oah, nous nous sommes mis en miettes. J'ai paralysé un cylindre et suis parvenu ici avec un seul grâce à votre bouquin. Nous ne sommes qu'un — un diagramme de machine, je pense.

— Mon livre! Mon excellent livre! Mon *Vade-Mecum!* Ottley, tu es un fin mécanicien. Je pardonne mes retards. Cela le méritait. Oh, mon livre, mon livre!

Et Olaf ressauta sur Numéro Vingt-cinq, en criant des choses à propos de Swedenborg et la vapeur.

— C'est très bien, — dit le jeune Ottley, — mais où est Serail Rajgara? Il nous faut du secours.

— Il n'y a pas de Serail Rajgara. L'eau est à deux pieds sur le remblai, et le bureau du télégraphe s'est écroulé. Je le dirai à Purnool Road. Bonsoir, mon gosse!

La Malle s'éloigna en pataugeant dans le noir, et Ottley s'empressa de lâcher sa vapeur et d'éteindre ses feux. Numéro Quarante avait assez fait pour ce soir-là.

— Curieux type, votre ami, — dit le « subaltern », lorsque Numéro Quarante se tint vide et désarmé dans les eaux grossissantes. — Qu'est-ce qu'on fait maintenant? On nage?

— Oah, non! A dix-quarante-cinq du matin qui vient, peut-être qu'il arrivera une machine de Purnool Road qui nous

emmènera nord. Maintenant on va se coucher et dormir. Vous voyez qu'il n'y a pas de Serail Rajgara? On pouvait prendre un tasse de thé ici au temps jadis.

— Oh, ma Mère, quel pays! — dit le « subaltern » tout en suivant Ottley dans la voiture pour s'étendre sur la couchette de cuir.

Pendant les trois semaines qui suivirent, Olaf Swanson ne parla d'autre chose à tout le monde que de son *Vade-Mecum* et du jeune Ottley. Ce qu'il dit de son bouquin, peu importe, mais les compliments d'un conducteur de malle sont choses à répéter, comme elles le furent, à gens de haute autorité, les maîtres de maintes machines. Aussi envoya-t-on chercher le jeune Ottley, lequel arriva des Ateliers en se demandant ce qu'on avait bien pu découvrir sur son compte, cette fois-ci.

Il s'agissait d'une ligne annexe près d'Ajaibpore, où il ne pouvait en aucune façon venir à mal. Le trafic était faible, mais continu, et un chef de gare de première classe était à sa tête; or, il s'agissait d'un poste de mécanicien, et permanent au bout de six mois. Comme on avait commandé une nouvelle machine pour l'annexe, le contremaître des Ateliers dit au jeune Ottley qu'il n'avait qu'à aller voir dans les dépôts et prendre à sa convenance.

Il attendit, bouillant d'impatience, qu'Olaf rentrât, et tous deux s'en allèrent ensemble, le vieil Olaf caquetant comme une poule, « Regarde! Regarde! » du haut en bas des Ateliers, et ils choisirent une Hawthorne presque neuve, Numéro Deux cent trente-neuf, qu'Olaf recommanda hautement. Puis Olaf s'en alla, pour donner au jeune Ottley l'occasion de la diriger sur la fosse à piquer, claquer du pouce au nettoyeur, et dire, en tournant superbement sur le talon : « Jeudi, huit heures. Compris? »

Ce fut presque le plus orgueilleux moment de sa vie. Le vraiment plus orgueilleux fut lorsqu'il roula hors de l'Embranchement d'Atami, à travers la briqueterie, en route vers son annexe, et croisa la Malle Descendante, avec Olaf dans l'abri.

On raconte dans les Ateliers qu'on aurait pu entendre le sifflet de Numéro Deux cent trente-neuf de Raneegunge clairement jusqu'à Calcutta.

RUDYARD KIPLING

(Traduit par LOUIS FABULET.)

PROSES FANTASQUES

PIVOINE

Chez nous, dans le clair-obscur d'un bel après-midi qui va s'éteindre...

Cette pivoine aux somptueuses bigarrures entraînera bientôt le vase de Venise où, ce matin, vous l'aviez mise pour en compléter la parure.

Sa corolle est trop lourde, trop fournie; sa tige plie sous le poids de la pourpre sombre qui retombe contre le flanc d'une fragile verrerie, au risque de tout renverser...

Déjà vous y pensez.

J'admire le geste prévenant, le geste affectueux et tendre que vous faites si prestement pour prendre et soutenir une fleur excédée par le fardeau de sa beauté.

LA CHAUVE-SOURIS

Fermons ce livre; il n'est plus temps de lire : le jour baisse, les gazons tout à l'heure verdoyants se couvrent d'ombre épaisse. Le crépuscule est donc fini? Serait-ce déjà la nuit, la nuit sans teintes et sans bruit, la nuit sourde?...

Tout à la fois légère et lourde, une chauve-souris survenue se livre à de bizarres fantaisies, esquisse des culbutes et des arabesques sans but, en couronnant de grands paraphes fous les silhouettes de mes houx.

Est-elle maladroite ou simplement folâtre? Ses repentirs et ses retours sont-ils voulus? Je n'en sais rien, mais il me

plaît de suivre ses calembredaines ivres et ses absurdes quiproquos devant la lune qui se lève, couleur de rêve et d'abricot.

LE CONSOLATEUR

Perdu dans son chant, l'oiseau chante... Musique plaisante : il chante pour chanter. Seul sur sa branche, il lui suffit bien de chanter.

Durant ce temps, mon cœur se désole et s'expose. Je pleure doucement, comme l'oiseau chantait, simplement et sans pose, ni plus de bruit que l'averse dans l'air : je pleure sans en avoir l'air.

Mais voici que l'oiseau s'est enfui... Qui viendra m'enchanter quand je pleure? Qui me consolera pendant l'heure mauvaise et l'heure lourde et l'heure où l'on se perd? Qui donc allégera mon tourment?

Vous?... Pourquoi me le dire aujourd'hui seulement?

PLAISIRS DE LA MONTAGNE

Il pleut depuis trois semaines pour le moins. Des pelotes d'ouate blanche font la chaîne sur les prairies. Une vieille dame romanesqne s'extasie devant de très nobles sapins coiffés de brume. Moi, je les vois d'un œil plus réservé, car je m'enrhume à cet humide et cotonneux spectacle.

Les tables du salon servent de réceptacles aux patiences dont on se passe la recette... et de quel air mystérieux! Quelques jeunes filles s'embêtent : elles voudraient se livrer à la danse qu'un oppressif règlement interdit expressément, sauf pourtant le samedi, jusqu'à minuit.

Allons dîner... délices sans pareilles : nouilles, veau filandreux et riz à la groseille.

NUIT BLANCHE

Brusque stupeur!...

Quel est ce souvenir qui m'inquiète et me fait peur, surgis-

sant ou lointain passé? un souvenir que je croyais soufflé de ma mémoire ou depuis longtemps effacé.

Il prend forme de chien méchant : il grogne, il me harcèle, il aboie, il tourne autour de moi, tâche de mordre mes talons, puis me considère en louchant d'un regard lourd et long...

Je n'aurai, cette nuit que des heures sans joie, sans relâche ni somme...

Et c'est, en somme, un banal souvenir comme il s'en trouve tant au grenier de mes jours.

Donnez-moi vite un moyen de le fuir!

VOTRE RIRE

Je l'entendis au loin et, tout de suite, l'image que je me faisais du monde en fut changée.

D'où vient cette musique libre?

C'est votre rire, nuancé de lumières diffuses, qui s'élève, qui fuse, qui vibre.

Ah! que j'aime ce rire élancé!

Il jaillit vers le ciel comme un jet d'eau spirituel; il s'éparpille en trilles étincelants, et s'il retombe, il rebondit encore, mué en bulle ronde, toute pleine d'une gaîté musicienne, mais qui soudain se brise contre l'éperon de la brise...

Et bientôt votre rire n'est plus qu'un chant de gloire disparu dont je garde une longue mémoire.

A L'HEURE DU SOMMEIL

Teinté d'ambre, de-ci de-là parsemé d'or, lentement le jardin de mes songes s'endort.

Dans les sentiers, il erre quelques parfums encore et des murmures que l'on dirait en poussière, mais le dessin des fleurs écarlates se perd qui blasonnaient si plaisamment les gazons verts. Cette vague de brume pose sur la prairie un délicat nuage, des courants d'air muets dispersent l'amertume de mes buis découpés en ombres plus denses contre la molle, inquiétante, un peu trop douce nuit de l'odorant jardin baigné dans le silence.

Combien de temps resterons-nous ici, rêvant sans dire mot, ravis par le charme de l'heure?

L'OMBRE INSAISISSABLE

En souvenir de Peter Schlemihl, pendant que vous dansez au soleil, je tente de cueillir par surprise le gracieux profil de votre ombre dansant à plat une danse pareille, mais c'est, je le crains bien un fol espoir car la découpure bleu sombre ne veut exactement rien savoir.

Elle danse toujours avec malice; comme un rêve, entre mes doigts elle glisse, puis se répand et se dérobe, au sein de l'onde brève de votre robe; elle use de mille ruses évasives, tantôt très lente, tantôt vive et soudain disparue; fantôme qui m'égare ou qui me désespère quand j'y découvre, en ma poursuite à petits pas, une image de vous que je ne retiens guère...

Hélas! que je ne retiens pas.

LES MAINS DE MA SŒUR

Connaissant bien leur influence souveraine, ma sœur mire ses mains, ses belles mains longues et nues, dans le puits. L'eau froide qui dormait se réveille, émue.

Bien que Berthe, ma sœur, ne s'inquiète guère de ce morceau de nuit où ses mains versent la lumière, ni de l'obscur liquide que le double reflet dégourdit d'une ride et qui s'en trouve rajeuni, courtoise néanmoins, pour remercier l'eau, elle en puise un grand seau et goûte la fraîcheur entre ses mains unies. Berthe s'y prend de façon très charmante.

Je retiens en passant l'élégance du geste dont pas même une ombre ne reste, puis je vais boire à mon tour de cette onde d'où le reflet a disparu.

FLEUR NOCTURNE

Tu m'as embaumé durant tout ce long soir enfumé où j'écrivais de vagues histoires et jusque dans la nuit la plus noire. Quand je levais les yeux vers toi, je pouvais admirer

ta corolle de soie, ton cœur ouvert aux fines étamines et tes séduisantes couleurs étreintes par un corset vert.

Maintenant que le jour s'avance, un jour de lumière incertaine, triste, me semble-t-il, assez blême, j'éteins ma lampe et range mes papiers noircis, enfin je te remercie de ton affectueux accueil et de ta bonne compagnie...

Alors, subitement, tu t'effeuilles, me laissant seul devant des coquilles sans vie : ces pétales épars que j'ai vus composant une fleur émouvante.

JOUR DE PLUIE

Il pleut et je m'ennuie... Oh! le bruit insistant et mou de cette pluie qui jamais ne s'arrêtera plus! Depuis quinze jours, il a plu sans trêve; il pleut encore.

Voyez ce funèbre décor : montant de l'horizon gris sombre, une nuée en forme de chameau nous apporte un chargement d'eau qu'elle déversera là-haut.

Au fond de ma prison, les couleurs prennent l'air déteint, les sons semblent lointains, les parfums perdent leur pouvoir, tandis que j'écoute pleuvoir.

Que faire pour alléger ma peine, sinon me réciter à mi-voix du Verlaine, du beau Verlaine intime, et me laisser bercer doucement par ses rimes?

SOUVENIR DE L'INTERMEZZO

Le vent d'hiver fait rage dans ma rue...

Là-bas, au pays où je fus, une fleur pourpre resplendit sous le ciel brûlant de midi; au bord de la mer violette, elle entr'ouvre ses cassolettes, mais cette senteur inconnue qui s'exhale en exil reste pour moi perdue, m'est inutile, car je ne puis la respirer encore...

Jusques à quand faut-il attendre?... Bientôt la fleur ne sera plus que cendres, et pourtant je veux voir cette corolle insigne, je veux m'enivrer de son baume!...

Dans l'Intermezzo, Henri Heine parle d'une palme lointaine à laquelle songeait un sapin du nord.

Je suis le sapin noir d'une fleur d'orient.

GILBERT DE VOISINS

DYRENDAL[1]

Un dimanche, au milieu de juin, il y eut une grande fête de la société d'abstinence dans la ferme du sacristain, vers l'extrémité nord du lac. Les drapeaux flottaient sur les toits, la cour était pleine, le missionnaire en tournée, avec sa pèlerine et ses lunettes bleues, se tenait sur une chaire ornée de feuillage et fulminait. Sur de longues tables étaient servis le café et l'eau gazeuse, les enfants faisaient grand bruit autour des bâtiments et les jeunes gens et jeunes filles allaient par groupes et se lançaient des brocards, pour rire.

Une voix s'éleva dans la foule :

— Hé! mais... voilà une voiture qui vient de Dyrendal.

Tout le monde se retourna, les yeux écarquillés. Une voiture du grand domaine, c'était encore comme si le colonel lui-même y avait trôné.

C'était Martha et Hans. Le gros cheval brun menait l'équipage tranquillement, et le couple assis dans le cabriolet faisait semblant de ne rien voir, mais deux hommes arrivèrent pour les aider à descendre.

Martha serra son châle sombre et s'avança lentement parmi la foule, elle laissait venir à elle qui voulait la saluer. Et lorsque Hans eut attaché son cheval et arriva dans ses vêtements de bure pressée au foulon, avec son chapeau de feutre brun et ses souliers à élastiques, la foule s'amassa derrière lui, et quelques gamins se découvrirent. Car il venait de

[1] Voir la *Revue de Paris* des 1er et 15 mars.

Dyrendal, il était comme le colonel, ou presque. Pourtant il rencontra aussi des sourires ambigus et des regards renfrognés. Que venait faire cet ivrogne, ce gredin, dans une fête de tempérance?

La femme du sacristain n'en vint pas moins les inviter, lui et Martha, à entrer dans la grand'salle avec le missionnaire et le pasteur.

— Ah, c'est vous le nouveau chef de la corporation? — lui dit le pasteur d'un ton aimable.

— Oui, — dit Hans en riant, — vous pouvez m'appeler comme ça.

Tard, le soir, cabriolets et carrioles s'éloignèrent dans toutes les directions. Martha et Hans allèrent au petit pas le long du lac par la nuit chaude.

Ainsi, ce pas était franchi. Hans Dyrendal s'était inscrit parmi les tempérants. Tous deux se taisaient. Ils sentaient qu'ils avaient passé une borne. Ils entraient dans un pays nouveau.

Martha respira. Jamais, depuis son mariage, elle n'avait connu pareille sérénité. Et cependant, cela ne suffisait pas. Il lui manquait encore quelque chose.

Lorsque Hans, chez lui, à la ferme, eut dételé son cheval, il ne rentra pas dans la maison, bien qu'il fût près de minuit. Il faisait clair comme en plein jour, le soleil disparu embrasait les nuages à l'ouest, et Hans eut envie de se promener au hasard. Il s'arrêtait par moments et regardait la commune. Comme tout était changé! Le livre ouvert ne portait plus les mêmes caractères. Les rencontres à prévoir sur les chemins n'étaient plus les mêmes qu'autrefois. Il fallait que Hans Lia changeât de peau et devînt Hans J. Dyrendal.

Adieu, jeunesse. Adieu, les folles équipées au marché de la ville. Adieu, vous tous, marchands de chevaux du Jemteland tant de fois bernés. Adieu, joyeux petits verres. Ils t'ont causé bien des ennuis à la salle de police, et t'ont raidi les jambes dans la rue. Ils étaient tout de même de bons camarades; combien de marchands entêtés n'ont-ils pas rendus plus accommodants! Et quand tu étais d'humeur chagrine, les petits verres venaient au secours, et c'était la joie, la noce, la danse. Adieu, commerce des chevaux,

adieu, écus si facilement gagnés. Il s'agit maintenant d'économiser des sous. C'est fini de s'amuser. Adieu.

Lorsque l'aube rosit le ciel à l'orient, elle le trouva encore là. L'esprit de bravade le hantait de nouveau, il avait envie de s'enivrer pour laisser tout se perdre à la dérive dans la mer, ohé, ohé! Mais c'était une envie qu'il fallait étouffer. Finalement il se trouva sur le cap de la pêche au saumon. Il n'y avait personne en vue, les deux *husmænd* restaient chez eux pendant les trois ou quatre heures de la nuit, et dormaient.

Alors Hans se permit une fantaisie en guise d'adieu. Il prit les rames, ouvrit le filet, attacha la barque à l'échelle, grimpa, et se mit à regarder le fond blanc du lac. Que pensait-il faire? Quand le saumon serait venu, personne n'était là pour tirer la corde et amener le filet à terre. Il était là et regardait pourtant, comme si c'était sérieux. Et il attendit pendant des heures. Les eaux prirent une lueur dorée. Le soleil se leva, et il était toujours là, les yeux fixes. Une crainte lui vint de voir paraître ceux qui avaient la garde du filet, qui croiraient qu'il était devenu fou. Mais il était là, et il y resta.

Hé, qu'est cela? Des ombres... et il y en a d'autres. Les éclairs gris qui passent dans l'eau ne peuvent pas tromper. Des monceaux d'argent dansent devant ses yeux.

Et il ouvre la bouche pour crier de toutes ses forces : Tire!

L'écho répondit dans l'air doré du matin. Mais la corde ne bougea pas, et il savait bien qu'elle ne bougerait pas. Les ombres firent volte-face et se dispersèrent. Les monceaux d'argent furent emportés par la mer, hourra!

Il descendit dans la barque et revint à terre. Oh, cette perte, après tous les succès obtenus ces dernières années, cette folie en guise d'adieu! Cela le réchauffait, c'était bon comme un verre de forte eau-de-vie.

— Bon Dieu, qu'est-ce que tu deviens? — lui demanda Martha, qui ne dormait pas, mais qui était couchée, bien qu'il fût trois heures et que le soleil illuminât le parquet.

— Oh, j'ai été me promener dans les champs, — dit-il, en se déshabillant.

— Il me semble avoir entendu crier : « Tire, » — dit-elle à voix basse.

— Pas possible? Comme ça, pendant la nuit? Et puis, je l'aurais entendu.

Et ils demeurèrent étendus près l'un de l'autre, mais la pendule marchait, et aucun d'eux ne pouvait dormir.

— Ce doit être le café trop fort qui nous tient éveillés, — dit-elle.

— Oh, c'est plutôt que tu penses à quelque chose, — et il se retourna contre le mur.

Un moment après, elle répondit :

— Oui... As-tu pensé à ce que nous deviendrons, quand nous serons vieux, et que nous ne pourrons plus travailler et faire nos affaires nous-mêmes?

— Baste... est-ce que ce sera plus difficile pour nous que pour d'autres? — murmura-t-il.

— D'autres ont des enfants. Ils peuvent recourir à leur famille. Nous... il faudra nous en remettre à des étrangers. Il n'y a pas d'économies qui puissent remédier à cela.

Elle soupira et ferma les yeux, comme pour mieux voir cette situation.

— Oui, mais il n'y a rien à y faire, — dit-il en tournant la tête vers elle.

Il y eut un silence. Enfin, elle hasarda :

— Si nous prenions chez nous un petit enfant.

Il s'agitait. Puis, tous deux demeurèrent étendus, sans parler davantage. Elle avait laissé s'échapper de ses lèvres une pensée qu'ils avaient tous deux depuis longtemps dans l'esprit, mais qu'ils hésitaient à formuler.

L'été s'avançait. La Saint-Jean s'approchait, mais, cette année, Hans devait rester chez lui. Cela l'ennuyait fort de voir les autres partir, et il comptait prendre un livre de psaumes ce jour-là, ou peut-être s'en aller dans la forêt et emmener Knut, afin de faire passer le temps.

Knut,... le gamin lui rappelait chaque jour les quelques mots prononcés par Martha. Lorsqu'il bavardait dans la salle, lorsqu'il était à table et mangeait, lorsque Martha lui raccommodait sa petite culotte, ou lorsque Hans l'emme-

nait, toujours il leur rappelait ce qu'ils n'avaient pas, et dont ils sentaient le manque, tous deux, de plus en plus.

Hans, un jour, en rentrant, pria Martha de venir dans la salle. Il tira un carnet jaune de la caisse d'épargne, et dit :

— Voilà, le plus dur est fait maintenant, ma femme.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Dyrendal est complètement payé. Knut Langveien a acheté son lopin, la dernière dette qui grevait la ferme est payée, et nous avons encore ceci en surplus.

Il lui montra cinq cents écus inscrits sur le livret.

— Bien, bien, — dit-elle, les yeux vers la fenêtre.

— Bien, bien? — répéta-t-il, un peu interloqué. — Tu trouves que ça ne vaut pas la peine d'en parler?

— Oh si, bien sûr, — et elle sortit.

Et il la comprenait. Elle pensait ainsi : « Nous épargnons et nous amassons, et bientôt nous serons des gens riches, mais pour qui est-ce que nous épargnons et amassons, nous deux? »

Un dimanche soir, ils se promenèrent ensemble sur leurs terres, et constatèrent que champs et prés étaient en bon état cette année-là. Hans parlait de défricher un ou deux hectares de plus sur une colline, mais soudain, il fourragea dans son épaisse barbe, et ajouta, d'un ton presque timide :

— Après tout, nous en avons peut-être assez comme ça... nous deux.

Ils avaient enfin le temps de voir quel beau domaine était Dyrendal, et leurs moyens leur permettaient de s'en rendre compte. Et Dyrendal était, en vérité, plus que cela. Il ne leur avait pas procuré seulement le bien-être et un rang social, il possédait une autorité qui obligeait Hans à devenir un homme convenable. Depuis quelque temps, lorsque Hans montait l'allée, ou lorsqu'il se promenait dans le jardin, il lui semblait être porté par un sentiment de fête qui le faisait penser à l'orgue de l'église. Si, par quelque soir sombre, il rentrait en voiture, et voyait toutes les fenêtres illuminées, il avait envie de remercier la ferme splendide qui lui souhaitait la bienvenue. Mais il ne vivrait pas toujours... qui donc aurait Dyrendal après lui?

Lorsqu'ils étaient couchés, le soir, tous les deux, et sur le

point de fermer les yeux, leur travail de la journée suscitait devant eux des images : ce qu'il faudrait faire le lendemain, la vie à la ferme, tout ce qui avait une valeur, tout ce dont ils avaient la responsabilité. Tout cela était leur vie, c'était la plus grande partie d'eux-mêmes. Les chevaux étaient à la corde, sur les coteaux, une nouvelle sorte d'orge poussait dans un champ de la ferme : c'était une partie de Dyrendal, donc une partie du propriétaire lui-même. Les vaches broutaient toute la journée dans le pâtis, il y en avait une dans l'étable, prête à donner un veau, le meilleur beurre du canton provenait de la laiterie de la ferme : c'était une partie de Dyrendal, une partie de Martha elle-même. Et lorsqu'ils passaient en voiture et que l'on se découvrait devant eux, c'était encore Dyrendal qui avait fait de ses possesseurs des gens d'une telle importance.

Mais qui aurait Dyrendal après eux?

Et tels qu'ils étaient couchés là, encore dans leurs belles années, il semblait que déjà par la fenêtre se projetait l'ombre de la vieillesse et de la mort. Ils étaient entraînés dans le courant des jours qui venaient et s'écoulaient, et cela finirait dans un précipice, et ils auraient beau ne pas vouloir et se cramponner, il faudrait bien y tomber.

Et ils ne pourraient pas emporte Dyrendal avec eux. Tout payé qu'il fût, et malgré tout l'argent qu'ils auraient en banque, Dyrendal changerait de mains. Des étrangers envahiraient la salle, et l'on se découvrirait devant eux lorsqu'ils iraient en voiture; parce que ce serait l'équipage du grand domaine, l'équipage de Dyrendal.

Et personne ne pleurerait Hans et Martha, lorsqu'ils seraient partis. Le nouveau maître ne dirait pas : Cette maison était celle de mon père. Il ne montrerait pa fièrement de grands espaces de terre en disant : C'est mon père qui a défriché tout cela.

Un froid singulier les enveloppait dans leur couche. Ils appréhendaient le lendemain.

— Tu ne dors pas, toi non plus, Martha?

— Oh, je ne suis pas mieux lotie que toi.

Un soir d'automne, ils étaient seuls, assis dans la salle sans lumière, et regardaient le poêle. Les domestiques avaient

congé. Knut était chez sa grand'mère. Quand les gens de la ferme pensaient à leur foyer, ils quittaient Dyrendal.

Hans fumait sa pipe, le corps penché en avant et les poings sur les genoux. La lumière du poêle se reflétait sur son front chauve et sa grande barbe brune. Martha, les mains jointes sur son giron, avait les yeux vagues.

Depuis quelque temps, ils avaient agité de plus en plus souvent la question de prendre un enfant. Une sœur de Martha était mariée dans leur canton d'origine, loin dans les terres, une sœur beaucoup plus âgée, qu'elle n'avait pas vue depuis bien des années. Elle ne haïssait pas cette sœur, comme elle haïssait ses frères. Et elle s'était mise à songer que sa sœur était veuve, et avait des fils et des filles.

Quelques-uns de ces enfants devaient être encore tout petits.

— Si nous allions faire un tour par là? — avait proposé Hans dans l'après-midi.

Elle le comprenait bien. Mais elle n'avait pas osé lui répondre encore.

Car elle s'était bien vengée de ses frères en prenant son essor, malgré eux. Mais allait-elle donc montrer combien elle était, malgré tout, désespérément pauvre? Irait-elle vraiment trouver sa sœur pour la supplier de lui prêter un héritier?

Mais s'adresser à une personne tout à fait étrangère serait plus pénible encore.

C'est à cela qu'ils songeaient, tous deux, près du poêle, tandis que s'épaississait le crépuscule d'automne.

Ils voyaient l'enfant, né dans une autre maison. Ils devraient le prendre chez eux, et essayer d'oublier qu'il n'était pas le leur. Il grandirait dans la ferme et les appellerait père et mère. Tout ce qu'ils auraient amassé lui reviendrait un jour. Lorsqu'ils seraient vieux, ils s'en remettraient à cet enfant emprunté, et lui feraient confiance comme s'il était à eux. Et, le moment venu, où ils fermeraient les yeux, ils auraient quelqu'un près d'eux pour leur serrer la main. Ensuite, il continuerait leur vie à Dyrendal. Et il continuerait à les appeler père et mère.

Hans ne cessait de fumer. C'était la première fois qu'il hésitait à placer une forte somme sur une seule carte.

Mais s'il fallait le faire, il était absurde de l'ajourner indéfiniment.

Martha finit par toussoter dans son coin sombre, et dit :

— Eh bien... si tu veux, nous irons voir par là demain.

Hans, saisi, regarda du côté d'où venait la voix. Il entendit la respiration rapide de Martha... ces quelques mots prononcés par elle avaient jeté le sort pour tous les deux.

Lorsqu'ils furent couchés l'un près de l'autre, ce soir-là, ils sentirent qu'ils étaient parvenus à un nouveau carrefour. Jusqu'alors ils n'avaient été que deux. Que l'un fît à l'autre du bien ou du mal, c'était une affaire entre eux deux seulement. Un troisième survenait, qui allait être comme une partie d'eux-mêmes et prendre part à tout.

De leur lit, ils le voyaient. Ils ne savaient pas comment il s'appelait. Ils savaient seulement que c'était un garçon. Était-il blond ou foncé, ils n'en avaient pas la moindre idée. Mais il fallait qu'il eût bon caractère. Et ils se voyaient eux-mêmes dans leur vieillesse, anxieux d'avoir leurs proches autour d'eux : il ne faudrait pas, alors, avoir là un étranger qui les considérerait comme une charge dont il souhaiterait être débarrassé. Pourraient-ils compter là-dessus? Se montrerait-il vraiment gentil envers eux, le moment venu?

Le lendemain, en toilette du dimanche, ils descendirent l'allée. Ils avaient un air mystérieux. Lorsqu'ils rencontraient des gens qui leur demandaient où ils allaient, ils répondaient qu'ils voulaient faire un tour. Mais ils ne pressaient pas leur cheval. Ils pensaient sans doute qu'ils arriveraient bien assez tôt.

X

Martha revit donc son village natal. Elle dut passer devant Ersland, dont elle aperçut la maison jaune lézardée et vermoulue. Les deux frères étaient là sans doute, et ne trouvaient pas le moyen d'affecter un peu d'argent aux murs de leur salle. Le chemin longeait Myr également. Là, elle vit dans le jardin un petit garçon aux boucles blondes, et tourna aussitôt la tête d'un autre côté. Mais plus on approchait

de la ferme de sa sœur, plus elle avait envie de revenir. C'était une étrange affaire qui les avait mis en route.

Le cheval, cependant, avançait de son petit trot. On approchait peu à peu. On arriva au crépuscule. La sœur, une femme sèche dans les cinquante ans, se tenait sur l'escalier d'entrée, la main au-dessus des yeux pour mieux les voir. Ne se trompait-elle pas? Les fenêtres étaient pleines de visages. Qui étaient ces étrangers qui venaient à la ferme?

Les deux sœurs se donnèrent la main, et leurs bouches dessinèrent un vague sourire. Chacune se disait, en pensant à l'autre : Quel changement depuis la dernière fois! Hans et Martha furent bientôt assis, en leur qualité d'étrangers, près de la porte de la salle, et les plus petits des enfants, un doigt dans la bouche, les regardaient. Ces gosses ne semblaient pas précisément avoir été lavés et peignés ce jour-là. Et l'on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'une maison fût très soignée quand il y a tant de pieds qui circulent, dehors et dedans, mais tout de même Martha songeait : si j'avais eu à rendre une salle agréable pour tant de mioches, elle aurait eu meilleur air que ça.

C'était les petits, surtout, qu'elle observait. Et elle avait presque envie de rire. Car Hans semblait fort occupé avec sa pipe, tandis que l'on causait du temps et de la récolte, et que la sœur de Martha mettait le couvert, mais c'était sur les enfants qu'il fixait son attention, lui aussi. Il y avait là un garçon déjà grand : à lui, sans doute, devait revenir la ferme de sa mère. Deux filles rousses étaient en âge d'être confirmées, donc, trop grandes, et d'ailleurs c'était un garçon qu'il fallait. Il y avait encore un gamin de dix ans — Nils était son nom — et une petite de six ans. Puis venait un garçon de quatre ans, et enfin le dernier de deux ans. Mais la mère ne voudrait jamais, sans doute, se séparer de son Benjamin. Le petit de quatre ans était donc indiqué, et déjà Hans essayait de l'attirer à lui et de le prendre sur ses genoux. Hans et Martha échangèrent un coup d'œil, ils étaient bien d'accord, et tous deux avaient envie de rire.

Mais ils ne dirent pas un mot de leur projet ce soir-là. Le lendemain seulement, comme les deux sœurs étaient seules dans la cuisine, Martha suggéra l'idée que, peut-être,

cela ferait plaisir à l'un des petits de venir à Dyrendal passer quelque temps. Elle trouvait que ce serait amusant d'avoir un pareil diablotin à la maison pendant quelques jours.

Sa sœur lui jeta un regard de côté. Oh non, voilà qui ne va pas, se disait-elle. Il est vrai que ce serait bien agréable pour un enfant de faire ainsi un petit voyage. Mais on a tant de tracas avec les gosses que Martha, faute d'habitude, en serait bientôt lasse et dégoûtée.

— Oh, — répondit Martha qui se sentait devenir rouge, — si tu as pu te tirer d'affaire, toi qui en as tant, je pourrai bien m'arranger avec un.

— Bon, mais auquel as-tu pensé?

— Celui de quatre ans, de préférence. C'est Paul qu'il s'appelle?

— Paul... il est si petit, le pauvre.

Martha dut avouer qu'il était bien petit. A ce moment, elle se faisait l'effet d'une vraie mendiante.

Le petit Paul se crut un homme lorsqu'il apprit qu'il allait mettre son costume neuf et aller chez sa tante. Lorsque Hans et Martha furent en voiture, il était assis entre eux. Les rubans rouges de son bonnet écossais flottaient au vent. Les autres enfants écarquillaient les yeux, sa mère lui criait qu'il fallait être gentil, et en même temps s'essuyait les yeux. Il fut d'abord enchanté, assez longtemps. Puis, il voulut que l'on retournât pour emmener sa mère aussi. Comme ce n'était pas possible, paraît-il, il devint très sérieux. Il regarda en arrière, et ne voyant plus les bâtiments de chez lui, voulut descendre de la voiture pour courir à la maison. Martha lui parla doucement, disant qu'il viendrait d'abord avec eux à Dyrendal, et qu'il verrait sa mère un autre jour. Alors l'enfant s'aperçut qu'il se trouvait avec des étrangers qui voulaient l'emmener de force. Il se mit à crier. Il faisait des efforts pour leur échapper et sauter de la voiture. Martha le tenait et tâchait de le calmer. Hans lui promit un petit poulain, quand ils seraient arrivés. Le mioche n'entendait rien, et se disait seulement qu'on l'avait attiré si loin qu'il ne verrait plus jamais sa mère. Il braillait et se débattait comme si sa vie eût été en jeu. Les gens, sur le seuil des fermes, s'ébahissaient. Hans fouetta son cheval.

Martha était obligée de tenir le môme à deux mains, mais soudain il la frappa en plein visage de son petit poing. Alors Hans marmotta un juron et fit brusquement volte-face. Il était furieux.

— Il faut que cela finisse, — dit-il.

Ils revinrent donc à la ferme de la sœur. Martha ne pouvait s'empêcher de rire. Elle avait été, pendant une demi-heure, la mère de cet enragé, et déjà elle devait le rendre. La vraie mère était sur les marches, souriante, et tendant les bras au gamin qui se précipita vers elle. Martha se mit à rire de nouveau.

— Tu me l'avais prêté. Je te remercie.

La sœur déclara qu'ils devraient passer la nuit, et ils s'y décidèrent. Pour rentrer chez eux les mains vides, le lendemain serait bien assez tôt. Mais le lendemain, la sœur dit :

— Il y en a un qui meurt d'envie de vous accompagner. Mais c'est presque une honte de parler de ça maintenant.

— Lequel est-ce? demanda Hans.

— C'est Nils.

Le gamin était tout près, rouge de confusion. Il avait dix ans. Martha et Hans le regardèrent. Il n'était pas trop âgé, et pouvait bien être leur fils.

— Eh bien, qu'il vienne avec nous, — dit Martha.

Cette méfiance du petit Paul l'avait blessée. D'autant plus heureuse fut-elle de voir l'autre se présenter de lui-même et se montrer confiant. Elle lui passa la main dans sa tignasse.

— Alors, tu ne nous trouves pas trop mauvaise mine, et tu veux te risquer avec nous. Eh bien... nous deviendrons peut-être bons amis avec le temps, nous deux.

Et ils partirent avec Nils installé sur la banquette, derrière la voiture.

C'était un garçon potelé, aux cheveux cendrés, le visage plein et rouge, qui souriait d'un côté de la bouche. Ses yeux se voilaient quand on le regardait. Il était debout dans son costume de bure neuf et son bonnet, et se cramponnait aux poignées de cuivre de la voiture, qui grondait en montant et descendant les côtes à travers les bois.

Lorsque Hans tournait la tête pour lui dire quelque chose

d'amusant, Nils souriait du coin de sa bouche, à droite, et son regard devenait vague. Mais il ne disait pas un mot. Le mieux est d'être prudent. Et il songeait et se demandait combien de temps durerait cette visite. D'après ce que disaient les grandes personnes, il avait au moins compris qu'il y avait quelque mystère. Aussi, pour toute sûreté, notait-il des points de repère le long de la route, afin de pouvoir retrouver tout seul, quand il le voudrait, le chemin de la maison.

Cette journée d'automne était froide. Un vent âpre soufflait de la mer, la commune gisait sous une sombre clarté annonciatrice d'orage, et tous trois grelottaient de froid lorsqu'ils tournèrent dans la cour de Dyrendal.

Martha prit Nils par la main et l'introduisit.

— Je pense que nous allons prendre quelque chose de chaud, maintenant, nous deux.

Le gamin garda son bonnet qui lui couvrait le front et s'assit près de la porte. Il faisait si clair dans la salle, tout y était si beau, et tous ceux qui entraient étaient des grandes personnes qui ne prononçaient que de froides paroles raisonnables. Personne ne faisait de bruit, personne ne gambadait, pas le moindre éclat de rire. On avait peine à respirer. Il entendit qu'on l'appelait à table, mais il fallait franchir ce grand plancher peint en jaune. Il resta donc assis. Il aurait voulu être chez lui.

— Tu ne veux donc pas manger? — demanda Martha, qui vint le prendre.

— Il faut enlever ton bonnet, — dit Hans lorsque enfin l'enfant fut assis sur le banc, et eut reçu une cuillère.

Nils sourit à droite, inclina la tête et parut tout confus, mais il garda son bonnet.

On se mit à manger. Hans lui lançait des coups d'œil, de côté. Jonetta, la fille de ferme, ricanait. Mais Kristian Haug lança brutalement :

— Nom de nom, il faut que tu ôtes ton bonnet, gamin.

Nils jeta enfin son bonnet sur le parquet, et comme les grands riaient encore, des larmes lui vinrent, qu'il avala. Puis il regarda par la fenêtre, comme s'il se demandait quelle distance le séparait de chez lui.

Il s'éveilla seulement lorsque Knut entra, une ardoise et des livres d'école sous le bras. Knut s'arrêta court, en apercevant ce garçon étranger. Et Nils ouvrit de grands yeux.

— Tu vois celui-là? Il est si fort dans les livres qu'il pense à se faire roi, — dit Hans qui se leva de table.

Les deux enfants se retrouvèrent dehors plus tard dans la journée; Knut regarda l'autre et se sentit l'aîné.

— As-tu beaucoup de livres, toi?

— Oui, ceux dont on se sert à l'école.

— Peuh! Sais-tu seulement tes empereurs romains?

— Non, — dit Nils.

Il ne devait pas coucher avec les domestiques dans la soupente, mais il eut son lit dans la chambre, comme une personne de qualité. Et quand tout fut tranquille dans la maison, Martha et Hans, étendus dans leur lit, demeurèrent éveillés, avec le sentiment singulier d'avoir enfin quelqu'un chez eux qui leur tenait de près. Ce n'était pas le fils, non, pas encore, mais il pouvait le devenir, et ils feraient de leur mieux pour qu'il se plût avec eux. Mais Martha éprouvait une étrange déception. Qu'y avait-il donc? Hé oui, il y avait ceci que Nils était trop grand. C'était le petit bébé que l'on porte dans les bras qui lui avait tant manqué, — les premiers mots bredouillés, tandis qu'un clair regard se pose sur celui de la mère, et que la petite main vous serre le doigt. Ou bien le marmot qui trottine en se tenant aux jupes de sa maman et qui balbutie ses menues questions stupides : Mère, Notre-Seigneur, est-ce qu'il aura aussi de la viande à midi? Non, de tout cela elle était frustrée. Nils entrait dans sa vie comme un grand garçon avisé qui se gardait bien de dire une bêtise. Son besoin d'être mère, si longtemps retenu, avait à faire comme un grand saut pour l'atteindre.

— Je me demande si nous ne devrions pas lui commander chez le cordonnier une paire de bottes, — dit Hans, qui fumait. — Ces gamins-là, ça aime pouvoir barbotter dans l'eau.

— Je suis justement en train de calculer si la pièce de bure est assez grande pour lui faire un costume, — dit Martha.

— Eh bien,... si c'est trop juste, je pourrai bien attendre une autre fois, moi.

Ils avaient quelqu'un à qui penser, et qui devait passer avant eux. C'était nouveau. Ils se sentaient presque devenir meilleurs.

— Je voudrais bien savoir s'il dort, — dit Martha.

— Je ne pense pas, tout de même, qu'il soit déjà tourmenté du regret de sa maison, — chuchota Hans.

Et finalement il dut se lever pour aller à la porte de la chambre. Il ne voyait pas clair, mais il perçut la respiration régulière d'un dormeur. Ce souffle paisible était comme une bénédiction dans la ferme. Hans resta là un moment à écouter.

XI

Nils ouvrit les yeux, et vit qu'il était dans un lieu étranger, mais près de son lit se tenait sa tante, qui souriait, et avait du lait caillé et un bon gâteau sur une planche. C'était bien bon, mais sa tante lui caressa les cheveux et lui tapota la joue, et cela ne lui disait rien, car cette main n'était pas comme celle de sa mère.

Le soleil donnait dans la salle, et un homme à barbe grise y était assis près de la porte, et prenait une chique au moment où Nils entra.

— Tiens, nous avons un gamin de plus dans la maison.

— Oui, c'est mon agronome, — dit Hans d'un ton sérieux.

Martha rit. Le vieux aussi. Elle expliqua :

— Celui-là est de ma famille. Nous l'avons amené hier de chez ma sœur.

— Ah! bien, — dit l'homme à barbe grise. — Alors, on peut dire l'héritier, quoi.

« Oh ce n'est pas encore dit », pensait Martha.

— Qu'est-ce que tu dis de ça, Nils? — demanda Hans.

Nils n'était pas habitué à être ainsi le personnage principal, et aurait voulu être bien loin. Aussitôt qu'il eut mangé, il quitta la salle.

Héritier? C'était la première fois qu'il se trouvait seul au milieu d'étrangers, et ne pouvait interroger sa mère, il

voulut aller à la recherche de Knut et jouer avec lui, mais ce mot d' « héritier » lui bourdonnait dans la tête, et ce n'était pas au berger qu'il convenait d'en parler. Il y avait un mystère. Qu'était-ce qu'un héritier? Il réfléchit là-dessus presque comme une grande personne, parce qu'il était confiné, sur ce point, à la solitude. Le petit gars allait, son bonnet tiré sur le front, dans ses larges culottes de bure et ses manches de chemise rouges, et circulait dans la ferme, sur le pont de grange, près de la forge, et de temps en temps s'arrêtait et prenait des poses de grande personne, parce qu'il était obligé de penser comme un homme.

Héritier? Cela voulait-il dire qu'il aurait tout ce qu'il y avait là, — maisons, terre, bétail, chevaux, bois, tout? Mais alors il faudrait sans doute s'y fixer pour toujours. Il ne reviendrait jamais chez sa mère et ses frères et ses sœurs. Si c'était sérieux? Ça lui devenait de plus en plus pénible de ne pouvoir en parler à personne.

Au cours de la journée, il l'entendit répéter, naturellement. Jonetta, étant seule avec lui dans le bûcher, dit :

— Alors, c'est toi qui seras le prince royal, ici.

Et une vieille femme de *husmand*, qui traversait la cour, s'arrêta et le regarda :

— Aha, voilà le fils de Dyrendal. Eh bien, ce ne sera pas peu, ce que tu auras, si tu te conduis bien.

Il semblait que toute la lumière du soleil se concentrât sur Nils, et il avait envie de se réfugier dans l'ombre. Il finit par se cacher derrière la batteuse, près de la grange. Mais il n'avait pas l'habitude de réfléchir. Ça le travaillait dans la tête. C'était très joli d'être héritier, prince royal, fils de Dyrendal. Mais il regrettait déjà sa maison. Il lui semblait qu'on lui avait conté des histoires pour l'attirer ici, et que l'on voulait lui refuser de rentrer chez lui. Tout cela lui faisait mal, et il en vint à pleurer et crier. Mais il ne fallait pas se présenter dans la salle avec un visage en larmes, ce qui ferait encore ricaner les grands, et il se faufila dans l'étable pour se laver la figure à grande eau.

Quand parut Knut le berger, les deux gamins se mesurèrent. Ils s'approchèrent prudemment et s'adressèrent la parole à une certaine distance :

— Iras-tu pêcher aux Lofoten, toi, quand tu seras grand?

— Non, moi, je serai ministre.

Nils fut bouche bée.

— Idiot, — dit-il, et il partit.

Knut connut alors de mauvais jours. Il fut complètement mis de côté. Il ne servait à rien de dire quelque plaisanterie devant les grands, il n'y en avait que pour Nils, toujours Nils du matin au soir. Nils pouvait dormir le matin aussi longtemps qu'il le voulait. Il mettait son costume neuf tous les jours. Lorsque la patronne était dans la laiterie, elle l'appelait, et en sortant il avait la bouche toute grasse de crème. Le patron ne demandait plus : « Qu'est-ce que tu en penses, Knut? » Non, c'était Nils et toujours Nils. Cela faisait de la peine à Knut, mais qui s'en souciait à Dyrendal? Knut était descendu au simple rang de berger, et le gamin qui garde les vaches n'est guère plus qu'un chien dans la ferme.

Un jour qu'il coupait du bois, l'autre arrive et s'avance lentement.

— Est-ce... est-ce amusant de garder les vaches?

Knut continua de couper son bois, et attendit un bon moment avant de s'amadouer et de répondre :

— Oh, dans cette ferme-ci, les vaches sont si intelligentes qu'elles se gardent elles-mêmes.

— Intelligentes, les vaches?

— Oui, nous avons un taureau qui sait lire.

— Tu peux bien être un taureau, toi aussi.

— Et tu es un veau.

— Prends garde que j'aille raconter ça.

— Tu es un veau. Un veau à la crème.

Touché! Nils dut avaler cela, et se dirigea vers la maison à grands pas menaçants. Mais il n'entra pas pour se plaindre. Quelque peine qu'on pût lui faire, il n'y avait pas là de femme à qui, la tête posée sur ses genoux, il voulût raconter ses malheurs. Quelques heures plus tard, les deux garçons furent amis, un moment, et Knut apprit à l'autre à se faire une pipe avec une bobine. Ils se promenèrent aussi dans les bois, s'y couchèrent sur le ventre, et fumèrent du lichen ensemble.

Un jour, Martha était dans le *stabbur* [1], et coupait un morceau de viande, lorsqu'elle vit entrer Nils, qui reniflait, et demanda s'il ne pouvait pas aller voir sa mère.

Martha sursauta, mais répondit d'un ton enjoué :

— Mon petit, il faut d'abord que tu aies ton nouveau costume. Car nous aurons le tailleur à la maison après les fêtes, et il faut que tu sois là pour qu'il prenne tes mesures.

Un nouveau costume? Le visage du gamin s'éclaira. Certes, il voulait bien. Et un jour il marcha de long en large dans la salle pour l'essayage. Les poches de la culotte étaient à la dernière mode, tout à fait pareilles à celles des grands. Le dimanche suivant, il mettait son vêtement neuf pour accompagner sa tante à l'église. Sa mère? On verrait plus tard.

Tout en vaquant à ses affaires, Martha songeait : Alors, tu ne parviens pas à faire qu'il se plaise ici. Tu as beau y mettre toute la bonne volonté possible, tu n'as pas l'humeur qu'il faudrait pour cela. Et dire que tu t'imaginais l'entendre bientôt t'appeler mère.

Non vraiment, bien traiter un enfant étranger de façon à le contenter lui-même, ce n'est pas facile. Le caractère d'un enfant n'est pas un violon dont on joue facilement, et Martha en jouait tout de travers. Si elle lui tapotait la joue, quand il y avait des témoins, il était tout honteux, et aurait bien voulu être plus grand. Si elle lui parlait d'un ton caressant, il était furieux et regardait les autres, comme pour protester, et montrer qu'il n'était plus un bébé.

Une fois, elle voulut essayer en jouant de le prendre sur ses genoux, mais alors il la frappa, et se sauva dehors.

C'était sa vraie mère qui lui manquait. Elle avait beaucoup d'enfants, la sœur de Martha, et elle était loin, et malgré cela c'est vers elle que Nils était attiré, et la nouvelle mère de Dyrendal, à tout instant, sentait que le gamin ne serait jamais à elle.

Chaque soir elle avait peur du lendemain. S'il venait encore la trouver et dire qu'il voulait rentrer chez lui? S'il les quittait, ce serait un grand malheur, se disait-elle, pour elle et pour Hans.

1. Maison de bois montée sur courts piliers de pierre, et qui sert de grenier.

Et voilà qu'il vient la trouver de nouveau, et l'on voyait qu'il avait pleuré, bien qu'il eût fait évidemment son possible pour en effacer la trace en se lavant. Il voulait tout de suite rentrer chez sa mère, dit-il en sanglotant. Et il se mit à hurler.

Elle lui parla doucement. Cette fois, c'était le cordonnier qui devait venir, et lui faire des bottes hautes. Et le visage rond s'éclaira encore, et le sourire parut au coin droit de la bouche de Nils. Il attendrait l'arrivée du cordonnier. Il voulait bien avoir des bottes hautes.

Mais Martha soupirait, quand elle était seule. C'était humiliant d'acheter ainsi le consentement provisoire de l'enfant, qui ne voulait pas rester pour elle-même. En serait-il jamais autrement?

Par un jour d'hiver gris, avec des tourbillons de neige, le cordonnier eut terminé son travail, et le gamin arpenta la salle avec ses bottes et s'imagina être un homme. Il dut sortir aussi, et trouver une flaque où patauger, — on va voir si elles laissent passer l'eau.

Martha et Hans, assis dans la salle, pensaient : « J'espère qu'il va nous remercier, au moins ». Mais lorsqu'il rentra, ses premiers mots furent :

— Je me demande ce que dira mère, quand elle me verra si beau?

Et, le jour même, il supplia pour qu'on le laissât rentrer chez lui. Cette fois, Hans lui promit une montre,... il fallait attendre le prochain voyage en ville.

Le soir, sous sa couverture, Nils pleurait. Car un sentiment singulier le tourmentait de plus en plus : il lui semblait qu'il vendait sa mère morceau par morceau, en échange d'un costume neuf, de hautes bottes, d'une montre, et pour devenir l'héritier. Les maîtres de Dyrendal l'avaient enjôlé, et il leur revaudrait cela quand il serait grand.

Le pis était que les patrons ne le perdaient plus de vue de toute la journée. Ils estimaient sans doute qu'il était trop petit pour que l'on pût le laisser aller seul un instant. Il devait donc accompagner Hans, accompagner la maîtresse,... ceci était le plus ennuyeux, car elle trouvait tout le temps prétexte à le caresser et le tapoter, fi! Mais Hans

rentra de la ville, un jour, avec une montre d'argent, qui était merveilleuse. Elle faisait tic-tac dans la poche du matin au soir. Nils pouvait prendre sa montre comme une grande personne et regarder l'heure. Il y avait aussi une grosse chaîne d'argent qui se balançait sur son gilet. Il se demandait s'il serait obligé de la rendre s'il retournait chez lui, un jour? Il mettait sa montre à son oreille, et quand il pensait à sa mère, il lui semblait qu'un sanglot lui montait à la gorge, et il l'avalait.

Et Knut, prenait-il son parti de voir ce petit boulot faire l'important, lui qui n'avait rien lu? Les grands n'avaient pas de peine à comprendre que les deux gamins étaient toujours en querelle. Nils n'avait-il pas une tache bleue au-dessus de l'œil?

Un jour qu'il était avec le patron dans l'écurie, Hans le prit gentiment par le cou, et, se baissant, lui dit :

— Si vous ne pouvez pas vous accorder ensemble, toi et Knut, je pourrai bien le faire partir.

Hans restait penché. Il attendait une réponse. Nils avait ses hautes bottes, il était là, debout, et avait le pouvoir de renvoyer Knut Hamren de la ferme, s'il le voulait. Mais, après un instant de réflexion, il ne le voulut tout de même pas.

— Non, — dit-il. — Knut... il peut rester tant qu'il voudra, ça m'est égal.

Mais, depuis lors, il se sentit puissant, et vit tout d'un autre œil. Il se disait que Knut n'avait qu'à se bien tenir.

Hans l'emmena un jour dans le traîneau chez le boutiquier du village, vieil homme aux paroles trop aimables et aux yeux bons. Nils, inquiet, se demandait ce qui allait arriver. Avait-il bien entendu? Hans lui promettait un couteau avec une gaine de cuivre, s'il voulait appeler désormais Martha et lui-même mère et père.

L'enfant rougit et tourna le dos. Il fut impossible de tirer de lui un mot de plus pendant cette promenade.

S'il se laissait enjôler par eux encore cette fois, s'il se laissait aller à dire père et mère à ces étrangers, il perdrait sans doute sa vraie mère à tout jamais. Le voulait-il?

Ce fut ce soir-là qu'il ne rentra pas quand la nuit vint.

Les filles de ferme sortirent et crièrent après lui. Toute la ferme est sens dessus dessous. On se précipite dehors, on rentre en hâte. Un vent du nord glacial soufflait, et il tombait de la neige fondante. Martha et Hans circulent, chacun avec sa lanterne, et crient : Nils! Nils! Les garçons de ferme sont envoyés chez les voisins, Knut reçoit un rude coup de poing dans la poitrine, et son patron le secoue et veut savoir ce qu'il a fait de Nils. On va dans l'écurie et dans l'étable, dans la grange, aux greniers, on éclaire avec les lanternes, on crie et on appelle, et, plus haut que les autres, on entend l'appel lamentable de Martha : Nils! Nils! Les lanternes se promènent partout dans les communs, à la forge, au bûcher, au *stabbur*, et chacun raconte où il l'a vu pour la dernière fois. Puis on parcourt les terres dans l'obscurité, les lanternes se dispersent, et l'on aperçoit des lueurs qui se déplacent sur la neige à mesure qu'on les transporte çà et là. Enfin Martha veut que l'on cherche dans le puits, et Hans lui-même se décide à prendre une perche et fouille l'eau glacée. Mais Nils était parti.

Kristian Haug arriva de chez le voisin et raconta qu'on y avait vu le gamin passer pendant le crépuscule et prendre le chemin de l'ouest, vers le canton de la côte. Tout le monde entourait Kristian Haug dans la cour, et Martha lui tourna sa lanterne en pleine figure pour voir s'il disait vrai.

— Bon. Alors il a pris le chemin pour rentrer chez lui, — dit Hans.

Tout le monde était d'accord. Il n'avait pu aller bien loin, évidemment, il était sur la route, ou peut-être avait-il eu la chance d'être pris dans une voiture.

— Tu vas atteler un cheval, Kristian, — dit Hans, et il se dirigea vers la maison pour se préparer.

— Tu vas sortir maintenant, dans la nuit? — dit Martha, qui le suivit et rentra toute transie.

— Oui, cela ne servirait à rien d'envoyer quelqu'un d'autre.

Les clochettes du cheval tintèrent dans la cour et leur bruit s'éloigna. Hans J. Dyrendal, le puissant propriétaire, allait essayer de ramener un garçon qui ne voulait pas être son héritier, et s'enfuyait en abandonnant tout.

Il conduisait au trot, tandis que l'orage lui fouettait la

figure, et tout le temps il observait les amas de neige sur les deux côtés de la route. Il pouvait se trouver là un petit gars, harassé de fatigue, qui se serait endormi et se laisserait recouvrir d'une poussière de neige.

Et en même temps l'idée le harcelait de la partie perdue. Oui, tu peux prendre ton essor, Hans Lia... tu peux devenir Hans J. Dyrendal, avec ta ferme payée, de l'argent en banque, la considération des gens, l'abstinence et la religion, mais amener un petit garçon à t'aimer, à rester chez toi, à t'appeler père, cela, tu ne le peux pas, et c'est le mioche qui a les atouts en main. Tu peux jouer avec lui tout ce que tu voudras,... il n'y a rien à faire, tout rate. Et puisque tu n'as pas appris ce jeu-là plus tôt, il est sans doute trop tard.

Et il comprenait quel changement s'était produit en lui pendant les quelques semaines où il avait cru avoir un fils dans sa ferme. Il s'était résolu à labourer une grande étendue de terre en friche au printemps. Dyrendal était assez grand pour Martha et pour lui, mais non pour Nils. Il avait décidé de peindre la maison en blanc. Lorsqu'il allait à l'écurie, ce n'était plus avec les mêmes yeux qu'autrefois qu'il regardait les chevaux, ils n'étaient plus une simple marchandise, il ne les évaluait pas en argent, ils étaient devenus des animaux familiers, qui devaient rester à la ferme. Il voulait se mettre à élever de belles bêtes, et les conserver le plus possible à Dyrendal. Cette stabilité, son esprit même l'acceptait désormais, parce que sa vie, grâce à Nils, s'orientait vers un long avenir.

Mais Nils poursuivait son chemin, et Hans sentait qu'il ne pourrait pas rentrer près de Martha sans avoir le garçon avec lui.

Martha resta longtemps assise ce soir-là, mais dut finir par se coucher, et ce fut une nuit blanche pour la maîtresse de Dyrendal. Elle écoutait dans l'espoir d'entendre les clochettes, bien qu'il fût naturel de penser que le gamin, qui avait une si grande avance, était parvenu chez lui avant que la voiture pût le reprendre.

Le vent soufflait et sifflait dehors, et Martha voyait sa sœur assise, avec son mince sourire, ses nombreux enfants

autour d'elle : « Il faut bien que je te reprenne Nils. Il ne se trouve pas bien chez toi. Il y a une manière de s'y prendre, vois-tu, et tu ne l'as pas. C'est pour cela que tu n'as pas d'enfants. Tu n'as pas la manière. Ils sont gelés, avec toi. Si ta main les caresse, ils sont furieux. Tu peux leur faire des cadeaux, pour qu'ils te supportent un moment, mais tu n'obtiendras jamais qu'ils t'ouvrent leur cœur et qu'ils recourent à toi quand ils ont du chagrin. Tu ferais mieux d'y renoncer tout de suite. Tu peux offrir à Nils autant de biens et d'or que tu voudras, il est plus heureux chez moi. »

Le vent soufflait toujours. La nuit était longue. Il ne venait aucun bruit de clochettes. Si Hans arrivait avec le garçon, elle ne pourrait se maîtriser, elle se jetterait sur lui et le serrerait à l'étouffer. Et l'enfant la repousserait, la frapperait peut-être en pleine figure.

Elle s'agitait dans son lit, fermait les poings, et sentait des frissons lui courir dans le dos. Et ce n'était pas seulement au corps qu'elle avait froid. « Tu auras beau faire, Martha... tu deviendras dure comme glace. Celui qui est là-haut en a décidé ainsi. Il t'a condamnée à vivre ta vie dans le froid. »

Nils était parvenu si loin dans sa commune qu'il put s'y reconnaître avant qu'il fît nuit. Il avait peur d'être poursuivi, et il courait, haletait et se dépêchait. Plus il approchait de la ferme familiale, plus il craignait d'avoir commis une faute. Enfin il aperçut la lumière de la salle, et il se hâta, respirant avec peine. Tout le monde fut debout lorsqu'il se précipita dans la salle. Et sa mère lui prit la main, et lui parla, et lui dit une foule de choses, mais, sitôt qu'elle se fut assise, il se jeta dans ses bras et éclata en sanglots.

On finit par lui faire dire qu'il s'était sauvé.

Mais déjà la mère et les aînés de ses frères et sœurs s'étaient habitués à l'idée qu'il serait le riche héritier de Dyrendal. Et voici qu'il avait peut-être anéanti ces espérances. Lorsque Nils s'assit et regarda les autres, il comprit qu'ils n'étaient pas contents, lui qui s'était attendu à les voir tous si joyeux à son arrivée.

Il était à peine à table pour manger un peu, quand des

clochettes tintèrent dans la cour, et tout le monde fut debout de nouveau. On comprenait qui c'était. Nils n'eut pas le temps de sortir de la salle et de se cacher avant que Hans Dyrendal entrât, la barbe et la veste couvertes de neige.

— Avez-vous vu mon agronome par hasard? — demanda-t-il d'un ton enjoué, voyant que le garçon était sain et sauf, à table. Mais Hans était tout pâle.

Le lendemain, Hans resta là. Il voulait laisser le garçon tranquille, un moment. Nils s'étonnait de le trouver aussi doux que d'habitude envers lui. Sa mère et les aînés lui firent entendre qu'il faudrait retourner là-bas et demander pardon à la tante d'avoir causé une pareille frayeur dans toute la ferme.

Mais la maîtresse de Dyrendal dut coucher seule pendant toute une seconde nuit d'orage.

Et lorsque, le troisième jour, elle vit Hans monter la côte avec le garçon dans sa voiture, elle comprit que désormais ce ne serait plus comme auparavant. Elle ne voulait pas qu'une pareille aventure pût recommencer. Si Nils voulait se fixer chez eux, c'était bien. S'il voulait s'en aller — à la grâce de Dieu! — il le pourrait.

Cela ne lui tenait plus tant à cœur. On peut supplier et s'humilier en ce monde, mais il y a des limites à tout. Lorsque l'enfant entra, elle essaya de sourire, et dit :

— Eh bien, tu as été faire un tour chez ta mère, Nils.

XII

En ce temps-là de grands orages politiques s'amoncelaient dans le pays, et des orateurs venaient de la ville jusque dans les cantons reculés, tonnaient et menaçaient des plus grands malheurs, si les paysans, aux élections prochaines, votaient pour la partie adverse.

Et les paysans, dans leurs vêtements de bure, écoutaient les discours, et le dimanche suivant, lorsqu'ils savaient qu'il n'y avait pas de gros bonnet parmi eux, ils se réunissaient par groupes derrière l'église et se mettaient à palabrer et à faire de la politique, eux aussi. Ils s'abonnaient à des

journaux et avaient entendu tant d'orateurs qu'ils connaissaient les mots d'ordre, se montraient les poings, et juraient que leur adversaire était un imbécile, et voix grêles et grosses voix essayaient mutuellement de se couvrir.

Quand le maître de Dyrendal arrivait, il se plaçait à l'extrémité du groupe et écoutait avec un visage grave. Mais il finissait par glisser à l'oreille d'un vieux quelques mots qui excitaient un rire général. On savait qu'il était de la droite, mais personne ne prenait cela très au sérieux, car un instant après il haussait les épaules et allait rejoindre un groupe de gars de la gauche, où un instituteur prêchait sur la liberté du peuple et la patrie. Et de nouveau, Hans parlait à l'oreille de son voisin, de façon à être entendu par tout le monde :

— Demande donc à ce gars-là si sa mère est toujours aussi pouilleuse que du temps où nous passions chez elle la nuit du samedi.

Et tout le monde de rire. Hans va plus loin, et tous le suivent des yeux. Mais l'instituteur note l'incident pour son prochain article sur la tactique de la droite dans ce canton.

Si quelque liste de candidats de la partie adverse s'évaporait soudain au moment où elle allait être publiée, ou si un gamin, dans quelque parage éloigné, répandait des bulletins dont on n'entendait plus parler ensuite, les gens branlaient la tête et disaient : « Il n'y a qu'un homme dans le canton qui a pu faire ça ».

C'était le plaisir de berner son prochain qui tenait Hans encore. Et lorsque la date des élections approcha tout de bon, il sembla qu'il était fait pour circuler partout et persuader les électeurs de voter du bon côté. Car ce travail est à peu près le même que celui qui consiste à faire accroire à un homme raisonnable qu'une haridelle est en réalité un prince d'Angleterre.

Il arrivait aussi que l'on eût des séances d'édification à Dyrendal. La salle se remplissait de paysannes en grandes écharpes de laine et de paysans en bure moite. Sur le banc, auprès de l'orateur, s'asseyaient les meilleurs hommes de la commune et, au premier rang parmi eux, le maître de l'endroit, barbu, chauve, et la mine recueillie. Mais quand

résonnaient les psaumes, ou quand l'orateur déclamait sur la grâce et le péché, Hans ne pouvait s'empêcher de se livrer à ses réflexions particulières. Il se rappelait le temps où il parcourait le pays et la côte, commerçait, trompait un peu son monde, buvait la goutte, et tombait à bras raccourcis sur les gars qui ne lui plaisaient pas. C'était dommage que Notre Seigneur fût tellement opposé à tout cela. Car c'était au moins plus amusant que la séance dans la salle.

Ici même, au temps du colonel, de jeunes hommes avaient joyeusement pris par la taille des jeunes filles habillées de blanc pour les faire danser, ils avaient porté des toasts, chanté de gaies chansons, et il n'y avait aucune honte à se montrer folâtre et à faire les fous. Quelle étrange chose que l'éducation! Lui-même, s'il avait appris davantage, n'aurait pas eu besoin d'être là, surveillant son maintien, les gens n'auraient eu rien à dire s'il s'était assis par terre ou s'il avait sauté au plafond de temps en temps, et même ils l'auraient mis sur la liste des électeurs.

Tandis que les femmes, dans toute la salle, reniflaient et pleuraient sur leurs péchés, il y en avait une qui restait droite, la poitrine haute, et qui regardait. C'était la maîtresse du lieu, Martha. Car elle ne se repentait de rien. Elle observait ces jeunes filles, qui auraient peut-être celui qu'elles désiraient, et ces femmes, entourées de nombreux enfants, et elle pensait que ce pouvait être bon pour elles de s'entendre dire qu'elles étaient de grandes pécheresses, et qu'il viendra un jour du jugement. Oui, cela pouvait leur faire du bien.

Les gens, de leur côté, avaient de quoi causer au sujet des maîtres de Dyrendal. Un jour, il pouvait arriver qu'une pauvre femme se présentât pour avoir un peu de lait dans son seau, et Martha l'invitait à se restaurer, et ne voulait rien recevoir pour quelques gouttes de lait. Mais la fois suivante, la femme trouvait la patronne pâle et glaciale, et la pauvre était mise à la porte, si bien qu'elle n'osait plus se montrer de longtemps.

Un fils de *husmand* s'était construit une cabane et avait défriché un lambeau de terre sur un coteau. Le jour de ses noces, arriva une vache qui venait de vêler : c'était un cadeau de Dyrendal. On n'avait pas vu cela du temps du colonel.

Et lorsque Martha fut marraine d'un enfant de la ferme voisine, elle donna cinquante écus pour le baptême.

On comprend que chacun avait de quoi dire. On pouvait parler mal des maîtres de Dyrendal, et il ne manquait pas d'histoires à raconter sur l'un et sur l'autre, mais lorsque leur voiture s'arrêtait près de la porte de l'église, et qu'ils descendaient, elle, dans sa robe de soie noire, et lui, large et imposant, les gens se rangeaient respectueusement, et plusieurs se découvraient.

Il fut bientôt de mode, lorsqu'il y avait de grands mariages, de charger Martha de la direction générale, afin que tout se passât selon les usages. Et d'ailleurs les paniers de victuailles qu'elle apportait de chez elle étaient si pleins de bonnes choses que cela seul était déjà une fête.

Mais — cela devait venir de méchantes gens, ou d'adversaires politiques — des bruits commençaient à courir auxquels il était impossible de croire. Elle, qui était si riche et si puissante,... elle... mais non, jamais de la vie. Les bruits, pourtant, couraient toujours. Lorsqu'elle quittait une maison, quelque objet en avait disparu. Cuillère d'argent, fourchette, ou bien, tout simplement de l'argent. D'autres avaient été soupçonnés d'abord, mais les fils conduisaient chez la directrice des mariages, chez Martha. C'était impossible. Les méchantes gens ne savent qu'inventer.

Le temps passait. Nils s'était calmé. Tout le monde, pourtant, comprenait qu'il était triste et aspirait à rentrer chez lui. Seulement, il n'en parlait plus. Et il ne tarda pas à voir qu'il avait cessé d'être le personnage principal, au moins pour le patron. La grande affaire était alors la politique, les réunions électorales, les journaux. Nils, la plupart du temps était en bisbille avec Knut, et chacun allait de son côté. Nils comprenait qu'il valait mieux garder ses réflexions sérieuses au sujet de l'héritage. Tout ce qu'il voyait autour de lui à Dyrendal lui appartenait, en définitive. Il n'avait qu'à rester là, et veiller à tout, en attendant qu'il grandît. Mais en même temps il n'oubliait pas que c'étaient les patrons de Dyrendal qui l'avaient attiré loin de sa mère, et s'il appelait l'un ou l'autre, il disait : « Martha », ou : « Hans », et jamais on ne l'induirait à les appeler d'un autre nom.

La patronne avait d'ailleurs à son égard, depuis quelque

temps, une attitude singulière. Elle pouvait ne pas regarder seulement de son côté pendant des semaines. Puis, un beau matin, en ouvrant les yeux, Nils la voyait debout près de son lit, les yeux ardents et doux, mais alors elle se hâtait de sortir et faisait claquer la porte.

Il y avait plus d'un an qu'il était là, on approchait de Noël, et la glace était belle et polie sur le lac. Au crépuscule tout s'y animait : enfants et jeunes gens y tournoyaient sur leurs patins, enfonçaient leurs bonnets par-dessus les oreilles à cause du froid, et criaient à s'égosiller. En ces temps de l'avant-Noël, le vent du nord-ouest mugissait jour et nuit, au ciel roulaient de grands nuages que reflétait la surface unie de la glace, et les patineurs semblaient courir sur des masses nuageuses, sombres ou enflammées. Quand on avait avancé avec peine contre le vent, on pouvait tourner, tendre la veste ouverte et aller à la voile, la foule des filles et des garçons, qui se croisaient et se dépassaient, était comme une troupe d'oiseaux volant. Un jour, les gens de Rabben arrivèrent avec un grand traîneau, et ils y mirent une voile. Ce bateau se remplit de corps agités, de jambes frétillantes, et l'on navigua sur la glace unie à reflets de tempête, parmi un essaim de patineurs qui pirouettaient, le corps en arrière et inscrivaient des noms en se tenant sur une jambe. Et au milieu de cette confusion, un homme grand, posé, faisait des signes avec le bras, mais estimait qu'il serait au-dessous de lui de prendre part au jeu.

Knut avait déjà une petite amie dans l'une des fermes situées de l'autre côté du lac; Pauline Lund était son nom, ils se rencontraient là, et il la poussait devant lui sur la glace. Et le dimanche elle était en robe bleue dans le chœur de l'église, et elle avait une voix merveilleuse.

Un soir, une bande de grands gamins s'était réunie derrière une pointe de terre, et ce fut Andréas, le fils du sacristain, qui prit la parole.

— Qu'est-ce que nous allons inventer pour la Noël, bonnes gens?

Plusieurs étaient pleins de zèle.

— Oui, il faut trouver quelque chose de tout à fait bien cette année.

Les filles, excitées, avançaient leurs visages rougis par le vent, et les patineurs arrivaient, de plus en plus nombreux.

Le fils du sacristain vit qu'il y avait là seulement des camarades d'école, plus des jeunes gens des meilleures familles de la commune. Il les invita donc à venir chez lui le troisième jour de Noël.

— Bon, mais alors vous viendrez chez nous le quatrième, — dit Per Sund.

— Et le cinquième chez nous, — dit Gabriel Flyta.

Plus loin, un peu à l'écart, deux garçons se gardaient bien d'inviter personne chez eux : c'étaient Knut et Nils de Dyrendal. Et tout en patinant le long de la berge pour rentrer, ils se disaient qu'ils n'étaient pas bien sûrs d'avoir été invités à la fête chez les autres.

— Tu n'es qu'un berger, — dit Nils, — ça n'est pas pour toi.

— Et tu n'es qu'un sale gosse, personne n'a certainement pensé à toi.

Ils eurent du mal à grimper le coteau givré, d'où le vent avait complètement chassé la neige, et là-haut la longue rangée de fenêtres de la grande maison flamboyait, face au ciel jaune orageux, à l'ouest.

Kunt s'arrêta, et dit :

— Si nous pouvions faire des invitations, nous aussi.

— Oui, si nous pouvions.

Nils souriait d'un côté de la bouche, et la lueur d'orage, vers laquelle il se tourna, colorait sa figure rouge et ronde.

— Mais il faudrait demander d'abord la permission aux patrons.

— Eh bien, demande-leur.

— Non, c'est à toi de le faire. Tu es le fils de la maison.

— Non, pour ce qui est de parler, tu t'y entends mieux.

Ils continuèrent leur chemin, et tous deux sentaient que la maîtresse de Dyrendal n'était pas une femme à qui ils voudraient s'adresser pour cela. Si elle se trouvait de bonne humeur, elle consentirait peut-être. Mais cela les ennuyait tout de même. Elle n'était pas telle qu'ils auraient voulu être son enfant. Ils regardaient la grande maison, et tous deux songeaient que tout était bien différent pour d'autres garçons. Dyrendal n'était pas un foyer pour eux, les patrons n'étaient

pas leurs parents, et c'est pourquoi Noël ne devait pas être pour eux deux ce qu'il était pour les autres gosses de la commune.

Nils se consolait avec l'idée que, du moins, il serait l'héritier. Mais il faudrait attendre longtemps avant d'être grand.

— Voyons, est-ce que tu vas retourner à l'étable ce soir? — demanda Hans à Martha. — Il paraît qu'elle ne sert pas à grand'chose, la vachère que nous avons embauchée.

— Oh, la vachère est occupée en ce moment, — répondit Martha.

Elle s'affubla des plus mauvais habits qu'elle put trouver, alluma sa lanterne à la cuisine, releva un coin de sa jupe sur la lumière pour la protéger contre le vent, et sortit dans la tempête et l'obscurité. Une lueur la suivait à travers la cour, où l'orage avait amoncelé la neige par tas, et Knut marchait derrière la patronne, portant des seaux. La porte de l'étable est dure à ouvrir, mais une agréable chaleur vous pénètre quand on entre. Les moutons bêlent, les vaches geignent, les cochons montent sur la huche : c'est leur manière de dire bonsoir.

C'est vrai, la maîtresse de Dyrendal n'est pas obligée d'aller à l'étable, mais si elle se plaît mieux au milieu de ses bêtes? Là, on est tranquille. Les deux longues rangées de vaches placées face à face sont séparées par une allée. Martha dispose le foin devant les mulets qui reniflent, Knut enlève le fumier pour qu'elle puisse traire. Il faut préparer la buvée des veaux et des porcs et donner leur pitance aux moutons. Et lorsque chacun a reçu sa part, on entend un bruit paisible de bêtes qui lapent et mastiquent dans toute la grande étable. Martha se retrousse et se met à traire. Elle penche le front contre le flanc chaud de la vache, et, tip, tap, dit le jet du lait dans le seau de zinc, maintenant comme autrefois.

La porte s'ouvre, voilà l'orage entré, mais ce n'est que la vachère, qui vient traire de l'autre côté, la bourrasque est vite renvoyée dehors.

Et voilà le calme revenu, tandis que le vent du nord-ouest mugit tout près par ce soir d'hiver. Martha éprouve un bien-être qui la fait fredonner et fermer les yeux. Toutes ces créatures nourries de sa main sont devenues comme une partie d'elle-même. Leur placidité la gagne. Peut-être tous ces ani-

maux attachés rêvent-ils de la libre vie qu'ils mènent dans les pâtis au cours du long été clair. Ou ont-ils l'idée confuse des temps très anciens où leurs ancêtres s'ébattaient dans des plaines sans limites, en des pays lointains et merveilleux.

Knut ne tarda pas à venir près de sa maîtresse et à bavarder. Il avait beaucoup lu sur la politique depuis quelque temps, et il s'était rendu compte qu'un simple fils de *husmand* peut prendre son essor, et devenir un homme important, même sans faire la guerre. Il avait l'idée d'étudier pour être orateur populaire. Car ça pouvait encore aller de faire perdre contenance à un adversaire : si on ne l'abattait pas mort, c'était tout de même une manière de victoire et de conquête.

Il en avait fini avec le fumier, et marchait avec précaution sur le plancher brimbalant. Il levait sa lanterne sur des stalles où des veaux roux étaient couchés sur une litière de paille, il leur donnait sa main à lécher et leur parlait comme à de bons amis.

Et de sa place où elle trayait une vache dans l'ombre, la patronne lui dit :

— Eh bien... si vraiment tu parviens à ça, et si tu fais un jour une conférence en ville, je m'y rendrai, et je me mettrai au premier rang. On verra si tu es devenu assez bête pour ne pas me reconnaître.

La Noël était passée, et lorsque le Storting se fut réuni quelque part, bien loin, en un endroit appelé Kristiania, les journaux s'animèrent, et Knut dut chaque soir prendre ses skis, et traverser le lac pour rapporter son courrier au patron.

Et, la lampe allumée, les journaux déployés sur la grande table brune de la salle, tout le personnel de la ferme semblait se transformer en Storting.

Oh, ces journaux qui parviennent dans une commune écartée, au fond d'un fjord obscur, où toutes les pensées ne s'élèvent qu'au manger, au mariage et au gain de quatre sous, plus l'édification et la crainte de l'enfer — ces journaux font pénétrer un air plus vif, et la vue s'étend sur des spectacles nouveaux. Des événements qui se produisent en des pays divers déroulent des tableaux du monde, voici le por-

trait d'un homme qui a fait beaucoup de bien, quoiqu'il n'ait pas prêché la parole de Dieu, — et voici des articles sur ce qu'on appelle la douane, — et les finances, — et la science, — et l'art, — et puis, une histoire amusante qui fait la joie de tous. Il est question de la Norvège, de la façon dont elle est gouvernée et dont la vie s'y organise, et tout cela comporte bien des mots nouveaux, que l'on n'a jamais prononcés, et il s'agit de se faire une opinion sur une foule de sujets dont on ignorait jusqu'alors même l'existence.

Le patron est assis à la place d'honneur, il a mis ses lunettes et lit les débats du Storting. Bon Dieu, quelle têtes doivent avoir ces orateurs pour s'y connaître ainsi à tout! Ils parlent de choses si difficiles que leur nom seul pourrait assommer un taureau. Le « Comité constitutionnel » est déjà difficile pour une bouche qui mâche une bonne chique. Mais que dire de la « procédure d'inhabilité »? Il faut donc connaître tout cela quand on veut être du Storting, et l'on ne peut pas se contenter, à la longue, de ce que tout le monde comprend, savoir : l'épargne et la parole de Dieu.

Martha aussi est assise, — devant le journal de la Société d'abstinence, — et les deux filles de ferme filent, et le rouet bourdonne près du poêle. Nils essaye de lire les annonces du journal local, et Knut dévore un feuilleton qui parle d'amour. Lars Hafella est à moitié endormi avec sa pipe, et Kristian Haug, loin des autres, assis contre le mur du nord, rapièce des souliers.

— A-t-on jamais vu..., — s'exclame le patron, et tous de lever la tête. — Voilà que le Storting donne une pension à un capitaine qui est riche à ne savoir que faire de sa fortune.

— Ils comptent sans doute que les gens comme toi paieront les impôts à n'en plus finir, jusqu'à n'avoir plus une chemise à se mettre, — dit Martha, laissant son journal de tempérance.

— Monsieur le président, — dit Knut, debout.

Chacun sursauta sur son siège, puis ce fut un éclat de rire général. Martha elle-même rit, et son journal tomba par terre.

Mais Knut prononça un discours pour justifier la pension, et dit exactement ce que disaient les membres du Storting, lorsqu'ils défendaient les pensions de l'État.

— Monsieur le président, — dit le patron lui-même.

Il jeta un regard circulaire par-dessus ses lunettes, et, continuant la plaisanterie, se mit à déclamer sur la restriction des dépenses, sans quoi l'on serait littéralement submergé sous les impôts. Ce fut presque un discours. Il s'exerçait à formuler son opinion sur les sujets nouveaux et difficiles.

— Monsieur le président, — dit soudain Martha.

Grande animation dans la salle, car ce n'était pas souvent que l'on voyait la patronne prendre part à un jeu pareil. Les sourcils dressés, le visage moqueur, elle dit :

— Je me demande s'il y en a beaucoup, de ces messieurs du Storting, qui sauraient me nettoyer l'étable?

Elle s'esclaffa et regarda autour d'elle, en quête d'approbation.

— Le représentant de la province du Sud ne doit pas s'écarter de la question, — fit observer Knut.

Comme c'était la formule même du Storting, les rires fusèrent de nouveau.

On n'avait pas eu le temps de souffler que la fille de ferme, Jonetta, avait arrêté son rouet et dit :

— Monsieur le président.

Kristian Haug tourna son visage borgne vers la lampe.

— Parbleu, les femmes s'en mêlent.

Tous les yeux se dirigèrent vers la blonde jeune fille à la figure pleine et rose.

— Je propose une pension pour celui qui n'a qu'un œil.

Et Jonetta se remit à filer.

Nils fut, cette fois, le seul à rire. Kristian Haug s'absorba dans son travail, et Hans observa :

— Voilà ce que c'est, Kristian, d'avoir jeté son fiancé en bas de la soupente, dans la nuit de dimanche.

La porte d'entrée s'ouvre avec bruit, quelqu'un tape du pied pour se débarrasser de la neige du chemin, et l'instituteur à la barbe blanche se présente. Il a déjà lu les journaux, et il est venu parce qu'il éprouvait le besoin de bavarder. Est-ce que la gauche pense vraiment à déposer le roi?

Mais pendant les nuits de tempête au cours de l'hiver, il arrivait que Martha ne pût dormir. Elle pensait à Nils.

Il grandissait, toujours rose et potelé, mais c'était d'une autre femme qu'il avait l'esprit occupé : elle-même ne serait jamais rien de plus qu'une personne dont il s'accommodait, si bonne qu'elle se montrât envers lui.

Souvent, lorsqu'elle envisageait l'avenir, elle se sentait saisie par le froid. Qui sait si elle n'est pas condamnée à élever ce garçon pour qu'un beau jour il fasse son malheur et celui de Hans? Parfois, à le regarder, elle avait peur. Peur... du fils, de l'héritier, du soutien de la vieillesse? Hé oui, si grande est la différence entre un pupille et un fils à qui l'on a soi-même donné la vie.

Un jour, peut-être, commencerait pour lui l'attente, l'attente impatiente du moment où Hans et Martha céderaient la place. Ainsi l'oiseau de proie plane, immobile, jusqu'à ce que l'animal soit fasciné. Serait-elle condamnée à élever un tel oiseau de proie? Et à se montrer tout de même, envers lui, telle qu'une mère? S'il en était ainsi, Celui qui règne là-haut ne pouvait infliger pire malédiction à une femme.

Mais, en ce cas, c'était un compte à régler entre lui, là-haut, et elle-même. Et c'était cette pensée qui, depuis quelque temps, la rendait si sombre et si dure que souvent elle avait envie de menacer du poing le ciel même.

Et par les nuits de tempête il lui arrivait de se glisser hors du lit, de bien se couvrir et de sortir. Cela soulage d'être dehors, dans la tempête. C'est sa propre humeur que l'on retrouve sous un ciel furieux où tourbillonnent les masses jaunes, noires, et sanglantes des nuages fouettés en tous sens.

On se sent plus léger dehors, par un temps pareil. Martha s'arrête et contemple ce spectacle... et elle repart. Tandis que la commune dort, elle seule erre à l'aventure par les chemins, et une lueur d'orage parfois la frappe en pleine figure lorsqu'elle lève la tête pour regarder le ciel.

C'est un livre d'images qui est ouvert là-haut, et il exprime des forces qui sont en toi, forces inexprimées, à peine conscientes, forces dont tu as l'esprit bouleversé, et que tu retrouves là-haut, dans le furieux ciel sanglant de cette nuit.

Son châle claque au vent, qui gonfle sa robe, elle s'arrête et repart — s'arrête et repart. Tout devient autre quand on est seule par une telle nuit. Si tu avais eu l'enfant que tu

voulais, tu n'en serais pas moins une vieille femme aujourd'hui. Si tu avais des filles et des garçons, il te faudrait mourir quand même un jour. Tu auras beau pousser ton mari jusqu'au Storting, il sera au même rang que l'ingénieur des forêts de Myr, mais il est malgré tout, et restera un imbécile.

Le compte à régler avec Celui de là-haut, par delà l'orage, est lourd. Et nous ne sommes pas disposés à supporter tout et à demeurer toujours humbles. On a déjà vu des gens de qualité. L'envie peut vous venir, et grandir, de pécher, de voler, mentir, sacrer, tromper, à faire hurler tous les cieux.

Mais lorsque le personnel de Dyrendal se lève, la patronne est dans son lit comme d'habitude, et personne ne se doute qu'elle est allée, la nuit, causer avec la tempête. Seulement, si une pauvre femme se présente ce jour-là, il n'est pas facile d'obtenir du lait de la maîtresse de Dyrendal.

JOHAN BOJER

(Traduction P.-G. LA CHESNAIS.)

(A suivre.)

DUCLOS

— Je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres.

DUCLOS

— Comment faites-vous pour penser, être honnête homme et ne pas vous faire pendre?

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

L'honnête homme ne se pique de rien, dit La Rochefoucauld. Duclos ne s'est piqué que de cela, il est l'honnête homme de lettres de son siècle. On le nomme, après La Bruyère et l'auteur des *Maximes*, entre Chamfort et Rivarol. On fait observer qu'il a droit à la première place vacante après eux. C'est vrai : il n'est pas sur le même rang, et n'y saurait prétendre. Avec un vif amour des lettres, et les plus signalés services qu'il a pu rendre à la littérature, dans tous les genres, il ne lui a manqué que de vivre un peu plus retiré du monde et d'être un peu plus exclusivement un écrivain. Lui-même ne disconvenait pas qu'il était supérieur à ses ouvrages : c'est l'opinion de beaucoup de personnes qui l'ont connu et estimé. Homme de lettres avec passion, et persuadé de la dignité de cet état; homme du monde par plaisir et par goût; bien vu du roi; libertin, sensé, spirituel; droit et adroit, comme l'a, d'un mot, peint Jean-Jacques; l'esprit vigoureux et meublé, la vue juste, la conversation choisie; historien, grammairien, romancier, moraliste et causeur; traité avec intelligence par les grands, aimé de ses confrères, et recherché des femmes; philosophe, reçu partout, soupant ici et dînant là, toujours à sa place en tous lieux, à l'Opéra, à la Comédie, chez Procope, dans un salon ou aux États de Bretagne, —

Duclos est Duclos, et l'on ne trouve dans toute sa carrière, qui fut diverse, heureuse et longue, pas la moindre erreur de mesure, ni le plus léger manquement aux lois de la politesse, de l'honneur et de la vérité. Un homme vrai, et un honnête homme, avec le plus joli talent. Telle est sa réussite universelle.

Il est né bourgeois, en Bretagne, à Dinan, d'une famille aisée et ancienne dans le commerce. Son père avait la vente exclusive du fer des forges de Paimpont. Celui-ci mourut de bonne heure, et ce fut à madame Duclos mère qu'incomba le soin de veiller sur l'éducation de ce fils, qui avait plusieurs frères et sœurs de beaucoup plus âgés que lui. Madame Duclos assuma cette charge avec fermeté. C'était une de ces maîtresses femmes de l'ancien régime, ayant la pratique de la vie, le sens juste et l'esprit ouvert. Duclos, malgré un vif tempérament et du goût pour l'indépendance, a jusqu'à la fin de sa vie marqué une grande déférence à cette mère autoritaire, intelligente, et qui n'avait pas contrecarré ses premiers instincts. Comme elle avait de la fortune, elle n'hésita point à laisser ce fils aller terminer à Paris ses humanités. Il partit un jour, par le coche, « à la garde du cocher, comme un paquet à remettre à son adresse ». En cours de route, l'enfant babilla et divertit beaucoup les dames qui s'étaient chargées de le surveiller jusqu'à Paris. Mis à la pension de la rue de Charonne, établissement fondé par Dangeau pour l'éducation de jeunes gentilshommes aux frais du roi, et qui prenait aussi de petits bourgeois fortunés, dont la pension était payée, Duclos, qui devait rester là cinq ans, apprit tout seul que l'unique recours qu'avait un garçon sans naissance pour se distinguer des comtes et marquis, ses condisciples, était la supériorité de l'esprit. Plus tard, il passa au collège d'Harcourt; et la liberté qu'il y trouva fut pour lui l'occasion de commettre quelques désordres : jusqu'à rosser le guet sur le Pont-Neuf. Survint la faillite de Law, qui ébranla un peu la fortune maternelle : Duclos dut revenir en Bretagne, pour décider du choix de sa vocation. N'en ayant point d'autre alors que son plaisir, il prit le parti d'étudier le droit. Une première inscription fut prise : le prix de la seconde servit à payer le maître d'armes de qui Duclos apprenait à

ferrailler. Des amis riches, libertins, point de règle, aucun souci du lendemain, et le seul goût de l'amusement, tout ce qui suffirait en somme à perdre le meilleur apprenti du monde ne perdit pourtant pas Duclos. Il avait rencontré dans ses folies un aventurier curieux, mauvais sujet peu recommandable, mais drôle, un certain sieur de Saint-Maurice, en commerce avec les esprits, et qui vivait par ce moyen capable d'en imposer à quelques fous. Il se disait ministre d'Alael, agent de plusieurs génies élémentaires. Il aurait bien voulu associer Duclos à ses affaires; à la proposition qu'il en reçut, Duclos lui éclata de rire au nez, et le planta là. Il fit bien : Saint-Maurice fut peu après mis à Bicêtre, pour extorsion de fonds à un homme crédule. Mais auparavant il avait présenté son jeune ami à Piron et à Crébillon : c'étaient les premiers hommes de lettres qu'il connût. Il s'en vit accueilli favorablement. En 1726, Duclos était installé à Paris chez un avocat au Conseil. Il plaidait peu; la comédie accaparait toutes ses soirées. Un jour qu'il en sortait, il pénétra, ne sachant que faire, au café Procope, et y tomba sur une haute discussion métaphysique, menée par deux habitués du lieu, Boindin et Fréret. Duclos s'assied, écoute, et dit son mot. On le regarde; l'on s'étonne. Les arguments du nouveau venu donnent matière à réfléchir : déjà Duclos possédait l'art délicat de la conversation, et celui de la controverse. Quand il se leva, on le pria de revenir. Il revint. Le café Procope, en ces années de la Régence, était un cercle fréquenté. Le Journal de Paris s'y débite sous forme de chansons, de bons mots, d'épigrammes. C'est là que se monte la plus récente cabale pour ou contre telle pièce; tout nouveau livre y est lestement dépecé, analysé, jugé, la nouvelle philosophie y développe à n'en plus finir ses postulats, et les éléments de l'Encyclopédie s'y élaborent lentement. La liberté d'esprit, qui suit la liberté des mœurs, trouve là une occasion exceptionnelle de s'affirmer. Au rigorisme étroit des dernières années de Louis XIV, la Régence a fait succéder un relâchement des mœurs, un goût de la discussion et de la débauche élégante qui développe l'individualisme et conduit même à une certaine anarchie. Si l'ordre y perd, l'esprit y gagne, et jamais il ne fut plus vif qu'en cette époque déliée, plus apte

à s'assimiler toutes les nouveautés, à saisir toutes les faces les plus diverses de la mobile vérité. De là ce perpétuel feu d'artifice de paradoxes, de sophismes, d'impertinences, d'irrévérences, d'irrespect. L'athéisme est la forme extrême de cette liberté d'esprit. Et tous sont athées, par conviction, par élégance ou par commodité. Une anecdote, trouvée au *Dictionnaire historique*, fait bien apercevoir le ton de ces discussions philosophiques, habituelles au Procope. Marmontel et Boindin avaient convenu d'une langue particulière qui leur permît de discourir librement sur les sujets les plus relevés, sans être gênés par les écouteurs indiscrets. L'âme s'appelait Margot, la religion Javotte, la liberté Jeanneton, et Dieu, M. de l'Être. Les deux amis disputaient avec feu et paraissaient s'entendre bien, quand un individu mal mis, qui les écoutait avec attention depuis un instant, s'approchant, dit à Boindin : « Oserais-je, Monsieur, vous demander ce que c'était que ce M. de l'Être qui s'est si souvent mal conduit et dont vous êtes si mécontent? » — « Monsieur, repartit Boindin, c'était un espion de la police. » On peut juger de l'éclat de rire : cet homme était lui-même du métier. Au Gradot, sur le quai de l'École, mêmes discussions, même feu. Le personnel n'était cependant pas le même qu'au Procope. On y trouvait La Motte-Houdard, poète tragique, homme poli, aveugle et perclus, ennemi personnel d'Homère; Sauvée, mathématicien; le géomètre Maupertuis qui avait révélé Newton à Voltaire. Au Procope, Boindin, qui voyait des raisons contre tout, à quoi, plus sage, Fontenelle répondait : « Et moi, j'en vois pour tout, et j'aurais la main pleine de vérités que je ne l'ouvrirais pas pour le peuple »; l'abbé Terrasson, Dumarsais, Mairan, l'abbé Morellet (l'abbé Mords-les, disait Voltaire), l'abbé Desfontaines, jadis condamné aux galères, et qui s'attira cette réponse, un jour qu'il expliquait à d'Argenson pourquoi il faisait payer ses éloges : « Monseigneur, il faut bien que je vive. — Je n'en vois pas la nécessité », riposta l'autre; Piron, Diderot enfin, qui prenait là des notes pour son *Neveu de Rameau*; Jean-Jacques enfin, silencieux et triste dans son coin, regardant les joueurs d'échecs pousser le bois...

On juge si un débutant de vingt ans devait se plaire en une telle compagnie. Duclos en détaille le souvenir avec com-

plaisance, dans le fragment de ses *Mémoires*, malheureusement inachevés, où, pour amuser sa vieillesse, il avait entrepris le récit divers de sa vie. Le fait est qu'au Procope, il avait vite cessé d'être un spectateur, pour se mêler à ces disputes, et avec assez de verve, de chaleur, de savoir, pour y gagner, avant même d'avoir écrit une seule ligne, une réputation capable de lui faire ouvrir, à trente-cinq ans, l'accès flatteur de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il l'avait dû sans doute aussi à quelques relations utiles qu'il s'était faites dans le monde, chez les Guise, les La Faye et les Forcalquier. Piron l'avait également introduit chez mademoiselle Quinault, et il passe pour avoir collaboré, avec Caylus, Voisenon, Pont de Veyle, aux amusants petits écrits de la Société du Bout du Banc. Sa causerie pourtant était encore son seul titre. Il y excellait et ne l'ignorait point. « Mon talent à moi, c'est l'esprit » disait-il. Et Sénac a spirituellement observé qu'il le dépensait tout en argent comptant. Fontenelle le pressait d'écrire un livre. « Sur quoi? » demandait Duclos. « Mais sur ce que vous venez de nous dire » répondit l'aimable vieillard, un soir où chez madame de Tencin, Duclos avait brillé davantage. Il voulut enfin justifier la faveur de l'Académie des Inscriptions, et commença de composer pour les mémoires de cette docte compagnie divers essais qui nécessitaient un savoir érudit. Il y traita successivement des Druides, de l'origine des langues celtique et française, des épreuves par le duel et les éléments, des jeux scéniques des Romains... De même, plus tard, il s'occupa de la grammaire, de la corvée, de la voirie, rédigea, sur les papiers de Saint-Simon, ses *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, et une *Histoire de Louis XI*. Ces travaux sérieux, qui lui valurent en partie son fauteuil à l'Académie et son titre d'Historiographe de France, disent assez l'application de ce chercheur, en même temps que ses ouvrages d'imagination révèlent de sa part une extrême curiosité de la vie. Avec un esprit aussi clair, et moins de goût pour la supercherie, ce double aspect de l'œuvre et de l'activité de Duclos nous a fait penser plus d'une fois à la carrière double de Mérimée, curieux comme lui de savoir exactement approfondi et perspicace observateur de la réalité humaine.

***

On a fait à Duclos ce juste reproche d'avoir peint la société contemporaine, plutôt que l'homme en général, et restreint son observation à l'étude des principes de son entourage immédiat, au lieu d'avoir cherché la vérité universelle, qui dépasse la mode et le temps. C'est possible. Il y a moins de perspective dans ses *Considérations sur les mœurs* que dans les *Caractères* ou les *Maximes*; et il faut dire aussi qu'il y a moins de vigueur et de talent. Et la réssuite de l'homme dans le monde, parmi les femmes, à la Cour, chez les écrivains [1] atteste qu'il devait y avoir en lui quelque chose de supérieur qu'il n'a pas eu le loisir peut-être d'imprimer à ses écrits. Il avait excessivement aimé les femmes, en sa jeunesse, avec une fougue robuste. Il a parlé de son ardeur immodérée pour elles. « Je les aimais toutes, et je n'en méprisais aucune... » Plus tard, madame de Rochefort l'a bien peint, avec ce mot plus à l'éloge du tempérament que du choix : « Pour vous, Duclos, du pain, du fromage et la première venue, voilà votre paradis... » Sans chercher à faire un mérite à notre Duclos du fait qu'il eut une nature heureuse, il y a lieu de souligner ce trait curieux pour l'histoire des mœurs du milieu du XVIIIe siècle, que dans une société si raffinée, dans la compagnie des femmes les plus délicates et des hommes du monde du meilleur ton, il y avait tout de même place pour ce vigoureux bourgeois cultivé, si exact représentant du tiers. Et c'est alors

1. Duclos savait très bien prendre le ton qui convenait aux divers milieux où il se trouvait. « Quoique j'eusse la tête assez gâtée, j'avais les mœurs souples, et sans fausseté ni contrainte; je n'étais déplacé ni dans la bonne ni dans la mauvaise compagnie. » D'où sa réussite en tous lieux. « Le caractère doux et simple, dit de lui le comte de Forcalquier-Brancas, les mœurs d'un philosophe, les manières d'un étourdi... ses principes, ses idées, ses mouvements, ses expressions sont brusques et fermes... il n'a que de l'amour-propre et point d'orgueil. Il cherche l'estime et non les récompenses... » La sœur du comte écrivait aussi : « Duclos est un homme impayable; on dit qu'il n'y a rien de nouveau sous le ciel, Duclos fait bien mentir le proverbe, car il est bien sûr qu'il n'a eu ni n'aura jamais son pareil. » C'est cette même dame qui interrompait un jour ainsi le philosophe, se plaignant que les filles se montrassent plus pudibondes que les honnêtes femmes, et contant une histoire risquée : « Eh! là, Duclos, vous nous croyez aussi trop honnêtes femmes! » — Quand il voulut être de l'Académie, tous ses amis donnèrent en même temps. Il eut aussi pour lui madame de Pompadour : elle s'intéresse à ce qui le regarde.

l'honneur de Duclos de ne s'être jamais laissé griser par la fortune favorable, d'avoir toujours su se maintenir avec fierté et fermeté dans cette place que ses talents lui avaient conquise. Droit et adroit, disait Jean-Jacques. Déjà, tout jeune, dans un souper de jeunes fols, il avait su sortir au bon moment, pour éviter en cas d'éclat que son nom plébéien fût mêlé à un scandale sans gravité pour des fils de ducs et de princes, mais qui aurait lourdement pesé sur le sien. Plus tard, assis dans la notoriété, ayant toujours gardé son franc-parler, habile à défendre avec courtoisie les droits du talent contre les prérogatives de la naissance, sans poser au réformateur pour cela, Duclos sut se faire un mérite public de son courage. On le dit brusque, rude, dur; un comparse, qui ne l'aime pas, a parlé de sa voix de gourdin, capable de choquer les raffinés dans un salon, où elle fait retentir le cristal des lustres : quelques-uns de ses mots sont beaux, par leur saine franchise [1]. Il méprisait l'abbé d'Olivet : « C'est un si grand coquin, disait-il, que malgré les duretés dont je l'accable, il ne me hait pas plus qu'un autre. » Et encore : « On lui crache au visage, on le lui essuie avec le pied, et il remercie. » Et d'un fat : « Un tel est un sot, c'est moi qui le dis, et lui qui le prouve. » Et sur le lieutenant de police : « Je tirerai ce drôle de la fange pour le pendre dans l'Histoire. » A l'Académie, Duclos, qui tenait à honneur de n'être uniquement qu'un homme de lettres, le premier osa défendre le droit des lettres dans la compagnie, et s'opposer aux intrigues capables de lui faire tort. « L'Académie n'a pas été établie pour les incurables » disait-il quand l'abbé Trublet sollicitait un fauteuil en alléguant qu'il était malade du chagrin de n'y point parvenir. Et à Bougainville, qui promettait de mourir bientôt si on le nommait : « Ce n'est pas à l'Académie à donner l'extrême-onction. » Il tenait qu'il n'y a aucun avantage à faiblir devant la violence et la ruse, et que « les tyrans ne faisaient pas les esclaves, mais que les esclaves faisaient les tyrans ». Quand il lui avait fallu, en qualité d'historiographe, expliquer, arranger ou tronquer certains faits qui appar-

1. « On a reproché à Duclos de la vivacité dans le ton, peut-être quelque chose de plus dans la dispute. Si l'on cherchait à obscurcir la vérité, il ne tirait pas le voile, il le déchirait. S'il rencontrait des obstacles au bien, il ne les détournait pas, il les renversait » (MARMONTEL).

tiennent à l'histoire, il préféra les passer sous silence, plutôt que d'altérer sciemment la vérité. « Je n'ai jamais pensé qu'en me chargeant d'écrire l'histoire, on m'ait pris pour l'organe du mensonge. En tous cas on se serait trompé fort. » On le sait, et on s'en méfie : à sa mort, les scellés seront mis chez lui, et un commissaire recevra la mission d'aller retirer de ses cartons les papiers relatifs à ses travaux d'historiographe. Mais il est permis de tout dire, et il n'y faut que la manière. Duclos en avait la licence; et pour avoir eu le courage, en un temps où la flatterie risque de suborner le pouvoir et de tenir souvent le mérite en disgrâce, de publier calmement que l'homme de lettres n'est pas l'instrument de la cour, même s'il en reçoit les faveurs, et d'affirmer l'indépendance de l'esprit, il a obtenu l'estime de ceux-là même auxquels il eût été vraiment naturel qu'il déplût. Tout à l'honneur de celui qui l'a prononcé, et de celui qui en fournit l'occasion, nous ne savons rien de plus élogieux pour Duclos que ce mot de Louis XV : « Oh! pour celui-là, il a son franc-parler [1]. » On n'osa même point l'inquiéter

1. « Ma tête de fer, » disait de lui madame Geoffrin. — Il est à noter qu'avec plus ou moins d'admiration pour ses talents presque tous ses confrères tenaient en grand honneur le caractère de Duclos, en qui l'on ne vit jamais rien paraître qui fût bas. Ils lui savaient gré d'avoir toujours conservé un si haut souci de cette dignité des lettres, qu'il leur arrivait parfois d'oublier. « Je laisserai une mémoire chère aux gens de lettres » put-il dire à son lit de mort, et il savait qu'il ne se rendait point là une justice trop favorable. Il aimait profondément son état : il plaçait très haut la noblesse de l'esprit, lui qui avait si peu d'admiration pour celle du nom. Il n'aimait pas les grands, dont il a pu dire : « Ils nous craignent, comme les voleurs craignent les réverbères », ce qui était faire du même coup beaucoup confiance aux gens de plume. Au reste, il avait appris à connaître les gens de la cour. « Quand je dîne à Versailles, il me semble que je mange à l'office, on croit voir des valets qui ne s'entretiennent que de ce que font leurs maîtres. » — Rousseau, qui s'est brouillé successivement avec tout le monde, conserva toujours intacte et vive son amitié pour Duclos : il le savait *vrai*. C'est à lui qu'il a offert une des deux seules dédicaces qu'il ait faites de ses ouvrages; il lui dut aussi l'idée d'écrire ses *Confessions*. Voltaire appelait l'auteur des *Considérations* : « Mon cher Salluste » et lui marqua toujours beaucoup de politesse, encore qu'il ne l'aimât pas. — On ne lui voit pour ennemis que Fréron, sans qu'on s'en étonne, madame d'Épinay, à laquelle il avait jadis fait la cour, et Grimm, qui épousa plus tard aveuglément les petites querelles de cette dame vindicative. — On ferait un charmant *ana* de tous les mots de ce bouteur spirituel. Il se baigna un jour en Sei e, une voiture verse sur la rive, il accourt, aperçoit une jeune élégante renversée dans l'herbe, la relève, et s'apercevant qu'il était nu et ruisselant : « Madame, excusez-moi, je n'ai pas de gants. » — A quelqu'un qui se plaignait d'un prédicateur ennuyeux : « Plutôt que d'entendre un mauvais sermon, je me serais converti au premier point. » Il n'admettait

quand il eut pris si vigoureusement parti pour La Chalotais, magistrat breton de ses amis, persécuté pour avoir médit des Jésuites. C'est tout au plus s'il décida alors de lui-même d'aller calmer son indignation en Italie. Il y trouva la récompense de son honnêteté dans l'occasion qu'il eut d'écrire la relation de ce voyage, dont Stendhal faisait si grand cas. « Aucun voyageur que je sache, à l'exception de Duclos, n'a essayé de nous faire connaître la manière habituelle d'aller à la chasse du plaisir au delà des Alpes. » Le même Stendhal ajoutait : « Je ne trouve point d'esprit plus analogue au mien [1]. » Ce voyage d'Italie devait être d'ailleurs la dernière équipée de notre Duclos. Il y apprit la mort de sa mère, âgée de cent deux ans, et ce deuil fut pour lui un coup dont il ne sut pas se remettre. On le soupçonne un peu aigri, dans ses derniers temps, par l'injustice des hommes, la mauvaise foi dont son ami La Chalotais avait été victime, la tyrannie grandissante et maladroite du pouvoir. Il était devenu prudent : c'est la rançon de cette indulgence, où mène un peu de misanthropie. Un éléphant blanc venu du Siam amusait Paris par ses tours. « Parlons de l'éléphant, dit Duclos à l'Académie, c'est la seule bête un peu considérable dont on puisse parler en ce temps-ci sans danger... » Il voulut passer la fin de ses jours où il était né, et,

point que l'on exagérât, même si l'on avait raison, et les excès des Encyclopédistes ses amis, dont il ne pouvait supporter le parti de tout nier et de tout détruire, lui firent avouer un jour : « Ils font si bien qu'ils finiront par m'envoyer à confesse. » Un ami de la véritable liberté doit savoir grand gré à Duclos d'avoir toujours mis tant de courage à rechercher le juste point. Un grief pourtant contre lui. Il n'aimait pas beaucoup la poésie. Il disait habituellement : « C'est beau comme de la prose », et ne croyait pas au génie. Lebrun fit sur lui cette épigramme :

Bel esprit fin, mais non sans tyrannie,
Pour se venger de n'être que cela
Duclos disait : *Bête comme un génie.*
Duclos n'eut point cette bêtise-là.

1. Stendhal et Duclos se sont rencontrés plus d'une fois, sur maint sujet dont ils avaient la curiosité commune, l'Italie, les femmes, l'amour et le plaisir d'écrire. Ne dirait-on pas qu'on entend Stendhal, à travers ces notations de Duclos? « Je n'écris que pour amuser ma vieillesse... En jouissant d'un bonheur, c'est le doubler que de le reconnaître... L'amour, qui fait l'amusement des Françaises, est la plus importante occupation d'une Italienne... » Et cette définition de l'amour goût : « Le hasard forme ces sortes de liaisons; les amants se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire et qu'il faut que tout finisse. »

revenu à Dinan, il s'y occupa de questions administratives qui intéressaient sa ville natale; entre temps il commença d'écrire ses *Mémoires*. Au début du mois de mars 1772, il tomba malade et fit venir un médecin, qui s'en étonna : « Je croyais que je ne vous étais pas agréable? » — « C'est vrai, dit Duclos, mais par Dieu! je ne veux point mourir. » Il mourut pourtant. « A la faveur de sa maladie, qui a été courte, il paraît qu'il s'est échappé de ce monde sans bruit et sans scandale » écrivit un contemporain. Ainsi vécut cet honnête homme.

***

Il est permis de négliger, en Duclos, l'historien, et Sainte-Beuve excellement a dit pourquoi. Dans son *Histoire de Louis XI*, Duclos usa des documents réunis avec soin par l'abbé Le Grand, et il ne le fit qu'avec élégance. Pour ce qui concerne les *Mémoires secrets*, ils ont pu, ils pourraient être encore un monument très important pour l'histoire de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV : Duclos a fréquenté et vu de près beaucoup d'illustres personnages, dont quelques-uns avaient survécu au grand siècle. Il en tenait des récits directs; il avait eu en mains bien des Mémoires, alors inédits, publiés depuis comme ceux de Saint-Simon, et les Archives lui étaient ouvertes. Mais la méthode de Duclos a nui à sa conception de l'histoire. Voulant raccourcir et concentrer Saint-Simon, il l'a démarqué et délayé. On trouvera dans les *Causeries du lundi* quelques juxtapositions de passages de Saint-Simon et de Duclos qui ne sont pas en faveur de notre moraliste. Au reste, c'est bien plutôt comme moraliste que Duclos est digne de survivre, puisqu'il est indispensable de le consulter si l'on veut se renseigner exactement sur ce que Sainte-Beuve appelait les modes de sensibilité de nos pères. « Bonsoir, Salluste » lui disait Voltaire. C'est Théophraste qu'il eût mieux valu dire : mais c'eût été faire encore penser à La Bruyère, et Duclos ne vient qu'après lui. Ses *Considérations sur les mœurs* sont un ouvrage plein de finesse et d'intelligence, auquel il ne manque que quelques portraits, des exemples et des anecdotes. Elles eussent rompu heureusement

çà et là la monotonie de ces observations un peu abstraites, vraies d'ailleurs, et finement déduites, mais qui, plus que l'établissement des faits minutieusement colligés, tendent surtout à la codification des principes [1]. Et c'est pourquoi nous préférons à ses *Considérations* les autres écrits de Duclos, ses *Confessions du Comte de **** et ses *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs*, qui leur font suite. Là du moins, Duclos est conteur, et dans la meilleure tradition du roman dit psychologique, inaugurée par madame de La Fayette, continuée après lui par Laclos, Constant et Stendhal. Ce ne sont pas les événements qui l'intéressent en eux-mêmes, mais, dans telles situations données, les réactions et les caractères de ses personnages. Dans ces petits romans sans romanesque [2],

1. Sénac de Meilhan me paraît avoir bien exactement jugé Duclos et défini la portée de ses observations. « Sa vue est juste, nette, mais ne s'étend pas loin. Il connaît l'homme, mais celui de Paris, d'un certain monde, du moment où il écrit. Il n'a peint souvent qu'un être fugitif. L'horizon de ses idées est borné. Dans un autre pays, dans un autre siècle, l'homme de Duclos sera presque inconnu. Cet auteur-là sera comme les peintres dont on ne recherche les tableaux que parce qu'ils font connaître les habillements et les mœurs de leur temps... Duclos saisissait avec promptitude les objets qui étaient le plus à portée de la société de son temps et qui l'intéressaient... Il traçait les mœurs, les ridicules, les vices, les fausses vertus des gens avec qui il soupait, et il n'avait pas soupé avec Louis XI. » Plusieurs remarques des *Considérations sur les mœurs* justifient la critique de Sénac. « C'est de Paris qu'il faut considérer le Français, parce qu'il y est plus Français qu'ailleurs, » dit Duclos, qui par là montre la limite de son champ visuel. Mais par contre, à l'égard du siècle, il a bien senti que le terrain commençait déjà à mouvoir sous le pied, environ 1740. Une de ses idées les plus chères, et qui est aussi la plus juste, est qu'il arrive des révolutions dans les mœurs, et que sa génération a assisté à l'une d'elles, produite entre la mort de Louis XIV et le milieu du siècle. C'est pourquoi il observe aussi que les opinions du moraliste sont sujettes à revisions perpétuelles. « Les observations faites dans un temps ne sont pas exactement applicables à un autre. » Son erreur est d'avoir trop cru aux principes. Il tenait les observations des hommes qui avaient vécu pour aussi utiles à la science des mœurs que les journaux des navigateurs à celle de la navigation. Et sans doute aussi croyait-il aux bienfaits de la raison. « Je ne sais si j'ai trop bonne opinion de mon siècle : mais il me semble qu'il y a une certaine fermentation de raison universelle qui tend à se développer. » Ce qui ne l'empêchait pas non plus d'avoir le courage de se demander si l'on n'avait pas détruit trop de préjugés.

2. Il n'y en a que dans son premier écrit, l'*Histoire de madame de Luz*; un romannesque un peu noir, il est vrai, mais la situation est dramatique : une femme sacrifie sa vertu pour sauver la tête d'un époux, et ce n'est point l'amour qui la dirige; elle n'obéit là qu'à son seul devoir, et contre l'amour même, puisqu'en se donnant à l'infâme M. de Thurin, madame de Luz sauve son époux et s'interdit par là tout espoir de bonheur qu'aurait pu lui offrir son cousin M. de Saint-

Duclos n'invente pas des types inédits. Il les prend dans la société qui l'entoure, tels qu'il en a pu voir les modèles les plus communs, mais il faut lui rendre cette justice qu'il aura été probablement le premier à s'aviser qu'il y avait là matière à étude, au point de vue des mœurs, et que, des *Confessions* de Jean-Jacques aux *Mémoires* de Lauzun et de Tilly, toute cette littérature de souvenirs, c'est lui qui en aura donné l'idée, avec ses *Confessions du comte de* ***. Ce sont les souvenirs amoureux d'un homme de quarante ans, un de ces hommes à la mode dont le duc de Lauzun, avec un plus grand nom, est le plus accompli modèle. Beau, riche, spirituel, facile, n'ayant d'autre but que la recherche du plaisir, il n'est pas de femme dont il ne tente la conquête ou qui résiste à sa naturelle séduction. Aussi bien cette confession d'un roué n'est-elle pour Duclos que l'occasion de saisir et de peindre sur le vif, en même temps que de noter des souvenirs très vraisemblablement personnels, une douzaine de types de femmes du monde où il fréquentait, et l'on a vu qu'il en a fréquenté plusieurs. Après plusieurs passades avec des étrangères, qui lui permettent d'apprécier le charme de la constance espagnole, de la passion vénitienne, et de l'hypocrisie anglaise, le comte de *** parcourt, à l'aide de quelques Françaises, toutes les variétés de l'amour que peuvent inspirer une dévote, une vaniteuse, une femme de condition, une bourgeoise, une financière, un bas bleu, une marchande même, une follette, une capricieuse, une hurluberlue. L'expérience qu'en retire ce Don Juan à préoccupations de moraliste est, après avoir fait son amusement d'une marchande, en comparant sa compagnie avec celles où il avait vécu précédemment, que le monde ne diffère que par l'extérieur, et que toutes les femmes, au fond, se ressemblent. Aussi ne s'attache-t-il à aucune : il passe de l'une à l'autre avec facilité, sans se fâcher jamais avec la dernière. « C'est l'usage parmi les amants d'éviter de rompre totalement avec celles qu'on cesse d'aimer. On en prend de nouvelles, et on tâche de conserver les anciennes, mais on doit surtout songer à augmenter la liste. » — « Le

Géran, qui l'épouserait certainement, au cas qu'elle deviendrait veuve. Des caractères, un style net et sans apprêt, nulle emphase, le récit est attachant et d'un intérêt soutenu.

hasard forme ces sortes de liaisons; les amants se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire et qu'il faut que tout finisse. » Si l'on demande ce que ces amoureux faciles entendent exactement par le mot *plaire*, qui de nos jours n'exclurait pas le sentiment, Duclos vous délimitera formellement la signification de ce joli verbe : « J'avais envie de lui plaire, ou plutôt de l'avoir » note avec netteté le comte de *** en quelque endroit. Il avait dit aussi ailleurs : « J'étais résolu à chercher le plaisir en conservant la liberté de mon cœur. » On observera d'ailleurs que ce roué est de bonne foi, et ne manque pas toujours de délicatesse; la vanité ne compte pas pour lui : « J'ai toujours été plus sensible au plaisir qu'à la vanité de la bonne fortune. » Il est également capable d'émettre cette idée : « C'est en vain qu'on veut s'aveugler pour sépare lar probité du commerce des femmes... » Il ne s'aveugle pas non plus sur ce qu'il en coûte de sacrifier toujours les aspirations profondes du cœur aux satisfactions immédiates du plaisir. A la longue, il en fait l'aveu, « J'ai usé le monde, j'ai usé l'amour même ». — « Cette espèce d'insensibilité est un dédommagement bien avantageux, et peut être l'unique bonheur qui soit à la portée de l'homme. » On voit déjà par ces quelques traits que le débauché de Duclos n'est pas un sacripant vulgaire, et qu'il se pourrait très bien faire qu'il fût un jour touché par la grâce [1]. C'est ce qui arrive tardivement au comte de *** quand il rencontre, hors du monde, l'émouvante et pure héroïne de ses *Confessions*, la charmante madame de Selve : et alors il connaît l'amour. « Tout le sexe n'était plus pour moi qu'une seule femme pour qui mon goût était usé. » Madame de Selve remplace toutes les autres dans son cœur. Elle est honnête, elle ne croit qu'au sentiment durable, et ne cédera à nul autre. Le comte de *** finira par gagner son cœur, ce qui ne l'empêchera d'ailleurs point de trahir cette incomparable créature. Il croit alors l'avoir à jamais perdue par sa faute, mais quand il sera assez dégoûté du monde pour ne plus risquer de n'être pas un mari fidèle,

1. Voir dans les *Confessions du comte de* *** le curieux épisode où le héros de Duclos marie honnêtement une pauvre fille trop jolie, que sa mère lui voulait vendre, avec des larmes. Ce roué n'est pas inhumain.

madame de Selve consentira finalement à l'épouser. Ils se retireront à la campagne. Désormais « nous vivons, nous sentons, nous pensons ensemble ». — Cette dernière partie du livre est ce que Duclos a écrit de plus pénétrant, de plus humain et de plus fort. Il ne manque même pas à la détermination finale de madame de Selve cette nuance de tristesse que la vie ne laisse jamais de mêler à tous les bonheurs qu'elle nous donne, et qui fait aux cœurs délicats ce fond de sagesse déçue que l'on voit à cette héroïne. On pense qu'en acceptant la main de son amant repenti, la raisonnable madame de Selve ne pourra jamais oublier qu'il a été bien légèrement coupable envers elle. Mais Duclos avait un sentiment trop sûr de la réalité pour finir d'une manière plus souriante : il savait bien que l'on n'est jamais gaiement raisonnable. Nous lui devons ainsi, dans le portrait de madame de Selve, une des plus belles figures de femme dont puisse s'honorer notre littérature romanesque, la digne sœur des princesses de Clèves, des présidentes de Tourvel, des Éllénore et des Madeleine d'Orsel, et l'on en pourra dire autant de la madame de Canaples, dont il a tracé une si généreuse image dans ses *Mémoires sur les mœurs*, où le débauché finit aussi très proprement. Avec un grand amour pour le plaisir, Duclos portait en lui un goût certain pour la pureté. Ce moraliste croyait sincèrement à la morale, et, bien qu'il eût beaucoup d'esprit, il ne considéra jamais qu'un écrivain pût se ravaler au simple rang d'un amuseur. C'est ce qui donne à ses écrits ce ton sérieux et relevé que les précédentes citations auront permis d'apercevoir. La vérité est sérieuse. « L'homme le plus dangereux dans nos mœurs est celui qui est vicieux avec de la gaîté et des grâces, il n'y a rien que cela ne fasse passer et n'empêche d'être odieux. » « Les qualités aimables étant pour la plupart fondées sur des choses frivoles, l'estime que nous en faisons nous accoutume insensiblement à l'indifférence pour celles qui devraient nous intéresser le plus. » Voilà cet honnête Duclos, ce qui le distingue et l'ennoblit.

ÉMILE HENRIOT

HJALMAR BRANTING

La Suède vient de faire à Hjalmar Branting des funérailles grandioses et presque sans précédent dans les annales du pays.

Cependant le nom de Hjalmar Branting ne se trouve directement attaché à aucun de ces drames politiques qui, au moment même où ils se produisent, forcent l'attention du monde entier. De son vivant la Suède n'a pas eu à lutter, les armes à la main, pour sa liberté; elle n'a pas agrandi son territoire; elle n'a été agitée par aucun drame révolutionnaire.

A l'une des époques les plus troublées que l'Europe ait jamais connues, l'évolution de la Suède fut paisible — et par conséquent assez pauvre en événements sensationnels.

Mais il apparaîtra à l'historien futur, avec le recul du temps, que Hjalmar Branting a pesé d'un poids décisif sur les destins du peuple suédois.

En 1905, quand la Norvège rompit l'Union scandinave, Branting fut en Suède, avec Karl Staaff, au premier rang de ceux qui voulurent le maintien de la paix. A ses yeux il importait d'abord d'éviter à la péninsule scandinave le sort sanglant de la péninsule balkanique. La sécession norvégienne ouvrait une vive blessure. Branting, escomptant l'avenir, entrevit aussitôt, pour les deux nations brusquement séparées, la possibilité d'un nouvel équilibre et d'une collaboration sans contrainte.

En quoi il fut bon prophète : la réconciliation fut rapide. C'est pour la mieux souligner que le Parlement norvégien

décerna il y a trois ans à Hjalmar Branting, chef de la démocratie suédoise, le prix Nobel de la Paix.

1914. — Le mouvement de patriotisme fiévreux qui à la veille de la guerre commençait à agiter tous les peuples d'Europe avait également gagné la Suède. Dès le mois de février, des dizaines de milliers de paysans, revêtus des costumes traditionnels de leurs provinces, défilaient à Stockholm devant le Château Royal, demandant que la Suède accrût ses moyens de défense. Le spectre de Pierre le Grand hantait alors l'âme suédoise. Le colosse russe, après avoir jadis anéanti la puissance suédoise sur la rive orientale de la Baltique, n'allait-il pas reprendre sa marche vers la mer libre, face à l'Occident? Depuis quelques années on le voyait fouler aux pieds la civilisation suédoise en Finlande. Ne fallait-il pas s'attendre à le voir apparaître sur le sol scandinave lui-même,avide de humer les brises salines de la mer du Nord, avide aussi du riche minerai de fer qui émerge à la surface de la Suède septentrionale? Des légendes couraient. Jusqu'au fond des campagnes beaucoup croyaient apercevoir les signes avant-coureurs de l'agression russe.

A ce mouvement d'opinion Hjalmar Branting opposa son grand sang-froid. Certes, pas plus qu'aucun de ses compatriotes, il n'a jamais considéré la Russie comme un voisin de tout repos. Et à l'heure même où la guerre européenne éclatait, songeant avant tout à la sécurité de son pays, ses premières paroles publiques furent un appel à l'union sacrée. Mais, dès que l'indépendance suédoise parut hors de cause, c'est-à-dire dès les premiers jours de la guerre, Hjalmar Branting dressa l'opinion démocratique de son pays comme une digue contre les puissantes influences de Berlin.

« A la puissante Russie la puissante Allemagne formait, en 1914, un contrepoids », déclarait tout récemment le chef d'État-Major de l'armée suédoise dans son rapport contre le Protocole de Genève. A Stockholm, depuis une vingtaine d'années, l'idée centrale des milieux militaires et conservateurs a été qu'une Allemagne forte, capable de refouler la Russie vers l'Est, est la meilleure garantie de la sécurité suédoise. Selon cette conception un patriote suédois ne pouvait, en 1914, souhaiter la défaite de l'Empire allemand.

Or tout le temps de la guerre, et même aux heures où les Alliés recevaient les coups les plus rudes, Branting, faisant face à d'incroyables tempêtes ne cessa de déclarer bien haut qu'il fallait que l'Allemagne fût vaincue. Il dénonçait le militarisme prussien comme l'ennemi de toutes les nations libres, et montrait que le kaiserisme, s'il sortait victorieux de la lutte, réduirait l'Europe du Nord à l'état de vassalité. En outre, élargissant son regard au delà de la zone baltique, il refusait de voir la guerre comme un simple duel entre l'ours moscovite et l'aigle prussien. Le front principal, à ses yeux, n'était pas sur la Vistule, mais entre la Marne et le Rhin. C'est là — Hjalmar Branting l'avait proclamé dès le premier jour — que se jouait essentiellement le drame des nations. Et de toute son âme il avait opté pour les démocraties occidentales, pour la France de 1789 en lutte contre les Habsbourg et les Hohenzollern. Le jour où je lui annonçai la décision du Président Wilson, de jeter dans la balance tout le poids de l'Amérique, je vis dans ses yeux une joie que l'émotion ne lui permettait pas d'exprimer : « Bien, dit-il enfin. La guerre est gagnée. »

Le drame ne s'arrêtait pas, comme l'on sait, aux frontières des pays neutres. D'un bout à l'autre du monde, à l'occasion de la guerre, deux idéaux s'affrontaient. En Suède la droite et surtout l'extrême-droite, héritières d'une grande tradition aristocratique et militaire, cherchaient instinctivement du côté de Berlin un point d'appui contre le flot montant de la démocratie. Au contraire Branting, groupant autour de lui toute la masse populaire ainsi que la bourgeoisie libérale, montrait la victoire des Alliés comme humainement nécessaire. Bien que, dans les familles de modeste condition, l'Allemagne, plus proche, fût mieux connue; bien que les syndicats ouvriers, organisés à l'image des syndicats allemands, eussent dans des occasions difficiles (notamment pendant la grève générale de 1909) reçu l'aide directe et puissante de la classe ouvrière allemande, Hjalmar Branting sut insuffler à la multitude des humbles la passion de la justice internationale. Il me souvient qu'un jour, pendant la guerre, me rendant de Paris à Stockholm par Christiania, je descendis du wagon à la station de Charlottenberg, la pre-

mière que l'on rencontre sur le territoire suédois. J'achetai un journal et regardai les nouvelles du front : elles étaient bonnes. Un employé de la gare, pour lequel j'étais un inconnu et qui ignorait naturellement ma nationalité, m'aborda en se frottant les mains. « Eh bien, me dit-il, cela va bien aujourd'hui! — Bien pour qui? demandai-je. — Mais pour les Alliés. — Vous êtes pour les Alliés? — Naturellement, comme Branting : je suis social-démocrate. »

Or la social-démocratie était devenue, entre les mains de Branting, la plus forte puissance politique du royaume. Intimement alliée pendant toute la guerre au parti libéral, elle formait avec lui, au Parlement, le bloc de la majorité.

C'est ce même bloc, dont Branting était l'animateur, qui, au lendemain de la paix se prononça en faveur de la Société des Nations. La droite faisait campagne contre l'entrée de la Suède dans la Société, parce que, disait-elle, l'institution de Genève, née à Versailles, était un simple consortium des États victorieux : un état neutre pouvait-il adhérer à une organisation internationale d'où l'Allemagne se trouvait exclue? Hjalmar Branting, suivi par la grande majorité de l'opinion suédoise, réfuta cette thèse. Sans doute, dès le début, affirma-t-il l'espérance de voir peu à peu la Société des Nations élargir ses cadres, et recevoir progressivement en son sein tous les États vaincus : une Allemagne non signataire du Pacte constituerait toujours pour celui-ci une cause de faiblesse. Mais aux yeux de Branting la Société devait croître organiquement, avec l'aide du temps qui renouvelle l'équilibre intérieur de toute chose vivante. En 1920, il importait surtout de semer un germe. La force de la vie, la volonté des hommes d'État pacifiques l'amèneraient plus tard à son plein épanouissement. Et c'est ainsi qu'aux idées du Président Wilson et de Léon Bourgeois, Hjalmar Branting apporta l'adhésion de son pays. L'Assemblée de Genève devait, trois ans plus tard, lui marquer sa reconnaissance en élisant la Suède membre du Conseil de la Société.

Son action méthodique pour l'organisation de la Paix l'amenait nécessairement vers la conception d'un pacte international de garantie mutuelle. En Suède, aux dernières élections générales (septembre 1924) c'est autour du Protocole

de Genève que se concentra la lutte des partis. Les adversaires de Branting lui reprochaient de pratiquer une politique qui tendait à entraîner la Suède hors de sa traditionnelle neutralité. A quoi Branting répondait que la Suède n'entendait certes pas, rompant sa paix séculaire, s'exposer à de sanglantes aventures. Elle devait même mettre à profit sa situation géographique privilégiée pour réduire ses charges militaires. Mais toutes les nations, ajoutait-il, ont des devoirs. Devant un acte d'agression, elles n'ont pas le droit de renouveler le geste de Ponce-Pilate. La neutralité absolue, inconditionnée, n'est pas un idéal; et dans l'Europe d'aujourd'hui, qui veut s'organiser pour une paix durable, elle serait moralement impossible. Ce n'est pas seulement avec des soldats que l'Europe viendrait à bout d'un état agresseur. La guerre est une lutte complexe. De 1914 à 1918 on a vu notamment l'importance extrême des forces économiques. Pour un pays comme la Suède, attaché avant tout à sa propre paix et à sa propre sécurité, il existerait plus d'un moyen de manifester efficacement, en faveur d'un peuple attaqué, son esprit de solidarité internationale.

Hjalmar Branting est mort avant que ne fût clos ce débat. L'issue en dépendra en grande partie d'événements extérieurs à la politique suédoise. En particulier les fluctuations de la politique britannique touchant l'équilibre de la paix continentale ont eu déjà et continueront sans doute à avoir à Stockholm leurs répercussions. — Mais ce qu'il y a de certain, ce qui désormais appartient à l'histoire, c'est que Branting, en 1914, dans les circonstances les plus complexes et les plus difficiles, a vu clairement le péril qui menaçait la liberté de l'Europe. Il a estimé — et les événements ont ratifié son jugement — que la Suède pouvait maintenir sa pleine sécurité, sa pleine indépendance, en face du puissant voisin moscovite, même sans le contrepoids d'un Mittel-Europa Il n'a envié ni à l'Autriche, ni à la Bavière le rôle de « brillant second ».

Il a compris que le drame contemporain n'était pas simple, et ne consistait pas à opter entre le panslavisme et le pangermanisme. Il a pensé que, pour conserver à son vieux pays son véritable visage, il importait avant toute chose de le vivifier, aujourd'hui comme autrefois, par le contact des civilisations

occidentales. Et il est devenu l'ami, le guide, le porte-parole de tous ceux qui, en Suède, pensaient ainsi.

C'est dans le même esprit qu'à partir d'octobre 1917 il rassembla tout ce que la masse populaire suédoise comprenait de forces vives pour organiser une digue compacte contre les troubles courants venus de Moscou. — Dans les deux pays limitrophes de la Suède, le Bolchévisme atteignit assez profondément la classe ouvrière. — La Finlande, en 1918, à peine détachée de l'État russe, fut déchirée par la guerre civile. Et de l'autre côté, la Norvège, pays cependant purement scandinave, ethnographiquement et géographiquement fort éloigné de Moscou, n'a pas pu se préserver tout à fait des influences russes. La social-démocratie norvégienne s'est laissée disloquer en plusieurs tronçons, dont les plus importants allèrent vers le communisme.

En Suède il en fut tout autrement. — Les tentatives de la Troisième Internationale se brisèrent aussitôt contre l'autorité de Hjalmar Branting.

Branting, démocrate et Suédois, avait accueilli, en mars 1917, l'apparition de la République russe comme l'aurore d'une ère nouvelle. L'énorme et inquiétante Russie, terre d'Orient, terre de despotisme, adhérait soudain à l'idéal de l'Occident. Désormais il n'y avait plus dans la guerre autre chose que la bataille de la démocratie universelle contre les Empires militaires, dernière citadelle du passé. Branting voulut voir de ses yeux, et il partit aussitôt pour Pétrograd, l'âme emplie d'une grande espérance humaine. Je fis avec lui le voyage, qui dura trois jours. Tout le long du territoire suédois, jusqu'à la frontière du Nord, de station en station Branting était salué par des groupes d'hommes, ouvriers pour la plupart, qui vibraient du même enthousiasme. Chez beaucoup de ces hommes, chose curieuse, la nouvelle de la Révolution russe avait brusquement réveillé le vieil instinct migrateur qui dort au fond de toute âme sacndinave. Ce même besoin de conquérir l'espace, au début du moyen âge, poussa les barques des Vikings jusqu'en notre Normandie, jusqu'aux rives de la Sicile, de l'Islande et de l'Amérique du Nord, en même temps que des bandes de Suédois, passant la Baltique, allaient colo-

niser la plaine russe ou même prendre du service dans la garde des empereurs byzantins. Quelque chose de cet esprit d'aventure reparaît sans doute dans les épopées de Gustave-Adolphe et de Charles XII. Et de nos jours, selon des méthodes plus pacifiques, plus de trois millions de Scandinaves, en grande majorité Suédois, ont été chercher dans l'Amérique lointaine l'épanouissement de leur destin.

En nos longues causeries du wagon, Branting évoquait pour moi tout ce passé de sa race. Et je le vois encore, dès que le train faisait halte, aussitôt entouré de quelques hommes en bonnets de fourrure — comme lui-même — qui se détachaient, sur le paysage de neige, et l'interrogeaient avec avidité sur la Russie. Beaucoup de ces ouvriers, de ces paysans, lui demandaient s'il n'y aurait pas dans la nouvelle République des industries à rénover, des domaines fertiles à cultiver et peut-être à acquérir. — Puis nous arrivâmes aux marécages neigeux et glacés de la rivière Torne, qui forme la frontière. Un traîneau nous emporta de l'autre côté. D'un trait nous traversâmes la Finlande, sans y trouver un morceau de pain. Enfin au milieu de la nuit le train parvint à Pétrograd, où l'on venait juste d'enterrer les victimes de la Révolution.

Branting ne pouvait passer là que trois ou quatre jours; je le quittai d'ailleurs pour vaquer à mes propres affaires. Toutefois, un matin avant son départ je le rencontrai chez Maxime Gorki. Gorki croyait alors, comme des millions d'autres Russes, que l'Allemagne allait d'un moment à l'autre imiter l'exemple de la Russie. A l'appui de sa conviction il nous citait certaines anecdotes venues des tranchées et qui couraient alors Pétrograd : l'armée allemande s'apprêtait à son tour à proclamer la République et à déposer les armes dans un élan d'enthousiasme démocratique. Branting répondit à Gorki qu'une telle espérance était malheureusement encore bien lointaine, et que jusqu'à nouvel ordre l'esprit impérial continuait à dominer l'armée et le peuple allemands.

Lorsque, quelques semaines plus tard, je retrouvai Branting à Stockholm, il était encore sous l'émotion du grand spectacle de la Révolution russe. Mais déjà son espérance se ternissait de quelque inquiétude. La Russie était-elle

mûre pour la liberté? Parviendrait-elle, du trouble révolutionnaire, à dégager un ordre démocratique stable?

Lénine, en instaurant la « dictature du prolétariat », devait bientôt fournir la réponse.

***

Hjalmar Branting professait à son égard la plus profonde horreur intellectuelle. En face de Lénine, Hjalmar Branting apparaît en effet dans le mouvement ouvrier contemporain, comme une vivante antithèse. Le premier fut avant tout un Asiatique, mû par la haine et le mépris de l'Europe, et qui toujours rêva de trouver dans l'Inde et chez les Mongols le point d'appui nécessaire pour ébranler l'Occident; asiatique aussi par son goût de la dictature, par son dédain total de la démocratie. Branting fut au contraire, dans toute la force du terme, un Européen : sa foi, c'était la vieille civilisation occidentale, dont il portait en lui, harmonieusement équilibrées, les qualités essentielles.

Par sa mère, Branting se rattachait à une famille patricienne de Venise : de là peut-être lui vint cette élégance morale qui, d'un bout à l'autre de sa longue carrière, a maintenu le leader socialiste suédois au-dessus de toute bassesse démagogique. Démocrate par le cœur, il est toujours demeuré aristocrate par l'esprit.

Son père, de race purement suédoise, était à Stockholm un médecin de haute renommée. Lui-même fut d'abord homme de science. Il ne fit d'ailleurs à l'Observatoire de Stockholm qu'un court séjour, trop humain pour consacrer l'effort de sa vie à la seule contemplation des étoiles. Mais de sa culture première son esprit avait gardé un extraordinaire besoin d'exactitude. Je n'ai connu, en aucun pays, un orateur ou un homme politique plus scrupuleux dans le choix de ses mots. Il me demanda quelquefois de l'aider à traduire en français un texte qu'il avait rédigé d'abord lui-même en suédois. Mais ensuite c'était entre nous de terribles débats. Car j'avais beau chercher la traduction la plus fidèle, presque toujours, à l'analyse, il y découvrait quelque nuance qui ne correspondait pas rigoureusement à sa propre pensée. Et il

fallait rectifier, amender. Dans une phrase il mettait autant de termes et de propositions qu'il était nécessaire pour exprimer avec précision tous les aspects de sa pensée. Son style me rappelait celui de Descartes. Mais quand Branting était à la tribune, soit au Parlement suédois, soit dans quelque assemblée populaire, comme son auditoire se laissait entraîner par cette éloquence abstraite et déductive, qu'il sentait pleinement sincère et sous laquelle il devinait le frémissement d'une âme passionnée!

Quand, vers 1880, Branting, quittant l'Observatoire, s'était présenté dans les meetings populaires, il arriva que quelques démagogues, précurseurs du bolchévisme, soulevèrent la salle contre lui. « A la porte les intellectuels, criait-on, ils embourgeoisent notre mouvement. » Mais Branting répondit : « Là où je suis, je reste. » Et en quarante ans d'efforts, il organisa la classe ouvrière en un grand parti démocratique, capable d'assumer à lui seul la responsabilité du pouvoir.

C'est à lui qu'il appartenait de former et de diriger le premier cabinet socialiste en Europe. L'expérience était difficile : il avait à gouverner la Suède pendant la rude crise d'après guerre, alors que la paralysie gagnait toute la vie économique. Il s'agissait d'abord de restaurer, dans l'intérêt de tous, les finances de l'État. A tous, Branting et son ministre des Finances, M. Thorsson, demandèrent des sacrifices : pour permettre de secourir les chômeurs, mais surtout pour abaisser le prix de la vie et remettre l'industrie en marche, ils expliquèrent aux fonctionnaires et ouvriers d'État qu'une réduction des traitements était indispensable. — Et en effet bientôt le coût de la vie baissa, la vie économique se réveilla, la chomâge fut vaincu. Au cours de ces dernières années, à trois reprises Branting a détenu le pouvoir : la Suède se trouve aujourd'hui en plein essor.

Or, sur la rive opposée de la Baltique, Léninegrad n'est plus qu'une ville morte.

***

Au contraire de Lénine, Hjalmar Branting n'a pas cherché à opposer la classe ouvrière au reste de la nation; il aima

au contraire à souligner les points où le socialisme se confond avec l'intérêt général. Par-dessus les partis ses appels s'adressaient au peuple suédois tout entier, et c'est le peuple suédois tout entier qui l'accompagna de ses regrets le jour de ses funérailles.

Sa vocation fut celle d'un rassembleur d'hommes, son tempérament celui d'un arbitre. Aisément il trouvait le mot qui apaise, qui unit en vue d'une action commune. Dans ses efforts de conciliation entre des points de vue opposés il apportait autant d'habileté que d'entêtement. Ses calculs politiques étaient à longue échéance. Avec la précision d'un esprit formé aux disciplines scientifiques, il cherchait à déterminer exactement le point où la route de l'idéal commence à s'écarter du réel et du possible. Et à ce point il faisait halte. Si en Europe — dans cette Europe qu'il aimait et à laquelle il croyait — sa disparition est sensible, c'est qu'il créait autour de lui une atmosphère de sagesse. Il la créait sans éclat, par sa présence même. Aux étrangers il apparaissait souvent comme enveloppé de silence. Bien rares sont ceux qui purent pénétrer le secret de cette nature si complexe et si nuancée, depuis quelques années voilée parfois de lassitude, mais où alternaient surtout la méditation et l'humour, nature à la fois très mâle et très souple, une hérédité latine s'y mêlant subtilement à l'hérédité scandinave.

***

S'il fut avant tout Suédois et Européen, d'un bout à l'autre de sa vie il aima la France d'une véritable tendresse. Il l'aimait, lui qui était né en un pays de neige et de granit, pour le sourire de sa terre. L'invasion de notre pays, en 1914, lui avait été une souffrance.

Certes, depuis 1919 (et surtout pendant l'occupation de la Ruhr) sa politique ne coïncida pas toujours avec celle du gouvernement français. Mais même alors sa critique restait sobre et mesurée. Il cherchait à comprendre ce qu'il n'approuvait pas.

La France, il l'aimait surtout pour ce qu'il y a d'humain

dans son génie, pour ce qu'il y a d'universel dans son histoire. Le 2 avril 1919 il écrivit à Clemenceau, président de la Conférence de la Paix, pour lui demander que le Pacte de la Société des Nations fût rédigé en français. Après avoir signalé les inconvénients pratiques d'un texte bilingue, dont les deux versions ne sauraient jamais être exactement équivalentes, Hjalmar Branting ajoutait : « Depuis plusieurs siècles que le latin a cessé d'être la langue diplomatique, le français a toujours été employé à sa place. C'est en français qu'ont été jusqu'à ce jour rédigés les textes authentiques de tout traité, de toute convention internationale... Il n'y a aucun intérêt à modifier une coutume qui a fait ses preuves... »

N'ayant obtenu aucune réponse et constatant que la langue anglaise continuait à dominer dans les conversations diplomatiques en cours, Branting revint à la charge le 19 avril. Dans une interview au *Temps*, après avoir exposé le point de vue suédois sur diverses questions à l'ordre du jour, il reprenait et élargissait son argumentation en faveur du français, « héritier de la clarté latine ». Et il concluait : « L'universalité de la langue française au XVIIIe siècle a été très précieuse pour créer une civilisation européenne. Notre époque, où les éléments nationaux — qui facilement deviennent nationalistes — sont fortement développés, ne doit pas laisser se relâcher les liens internationaux qui donnent son unité à l'humanité tout entière.

» Un de ces liens les plus solides a été la langue française. »

Et depuis, c'est toujours en français que s'exprimait Hjalmar Branting à la tribune de la Société des Nations.

ANDRÉ WALTZ

MADAME DE SÉVIGNÉ[1]

SA FAMILLE ET SES AMIS

Philippe de Coulanges avait d'abord habité à Paris, rue de Bracque, puis rue Saint-Antoine[2]; on le trouve vers le même temps possesseur d'une maison sise rue des Batoirs, paroisse Saint-Côme[3]. Des lettres patentes du mois de juillet 1605 ayant ordonné la création de la Place Royale, aujourd'hui Place des Vosges, il acquérait dès l'année suivante des premiers adjudicataires plusieurs terrains correspondant assez exactement au n° 11 *bis* actuel de la rue de Birague et aux n°s 8, 10, et 12 de la place des Vosges, et sur les premiers de ces emplacements il faisait construire peu après l'hôtel dans lequel devait naître vingt ans plus tard mademoiselle de Chantal[4]. Lorsqu'en 1637, presque au lendemain de la mort de Philippe de Coulanges, ses enfants décidèrent la vente de cet hôtel et de ses dépendances, le tout fut d'abord adjugé par licitation à Philippe de Coulanges, son fils aîné, pour la somme de 90 000 livres[5].

C'est peu de temps après la construction de cet hôtel qu'il s'était fait, à la campagne, à quelques lieues de Paris, une

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mars.
2. Actes passés devant Me Herbin, notaire à Paris, années 1601-1606.
3. *Ibid.*
4. F. de Mallevoue. *Les Actes de Sully passés au nom du Roi*, pp. 28-33, et *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, mars-avril 1882; L. Lambeau, *La Place Royale*.
5. Acte reçu par Me Bruneau, notaire à Paris.

habitation non moins confortable. M. Marcel Poëte a rappelé ici même comment, à cette époque, les étrangers qui venaient à Paris étaient émerveillés de la quantité de maisons de plaisance qu'ils rencontraient sur leur chemin plusieurs lieues avant d'arriver, et l'aspect riche et plaisant que présentait le paysage, « bourgs imposants, villages coquets, nombreux châteaux dans un décor de jardins, de vergers et d'étangs[1] ». Le rêve de tout Parisien devenu riche était d'avoir dans la campagne voisine une de ces maisons. Vers la même époque, Savinien de Cyrano, le grand-père de Cyrano de Bergerac, avait acquis Mauvières et Bergerac dans la vallée de Chevreuse. C'est sur le joli village de Sucy-en-Brie, au revers d'une colline gracieusement étagée dominant la vallée de la Marne, que M. de Coulanges fixa son choix. Depuis longtemps déjà, conjointement avec son beau-père, Jacques de Bèze, il y avait acheté de nombreux terrains, et y avait construit une maison avec de vastes dépendances. Mais ce domaine, si agréable fût-il, n'était encore que roturier. En 1621, M. de Coulanges s'adressait au principal seigneur du pays, Charles Payot, seigneur de La Tour, conseiller et trésorier général de la Maison du Roi, qui, moyennant une redevance annuelle, réunissait en un fief ces biens épars sous le nom de fief de Montaleau. L'investiture se fit, suivant l'usage, par acte notarié.

Par-devant Guillaume Duchesne et Pierre Viard, notaires garde-notes du Roi, notre sire, en son Châtelet de Paris soussignés, fut présent en sa personne noble homme messire Charles Payot, seigneur du fief, terre et seigneurie de La Tour, sis au bourg de Sucy-en-Brie, conseiller et trésorier général de la Maison du Roi, demeurant à Paris, rue de la Cerisaie, paroisse Saint-Paul, lequel, à la requête et prière de noble homme messire Philippe de Coulanges, conseiller et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et de damoiselle Marie de Bèze, sa femme... pour lui faire plaisir, a, de son bon gré, pure, franche et libre volonté, fieffé et érigé en fief, c'est assavoir une grande maison bâtie de neuf, de treize toises de face et couverte d'ardoise, jardin sur le derrière... laquelle grande maison, bâtiment, cour, jardin, grand enclos en bas d'icelui et leurs appartenances sont en la censive dudit sieur Payot à cause du susdit fief, terre et seigneurie de La Tour, dans laquelle maison, bâtiments,

1. *Le Paris de Henri IV et de Louis XIII* (*Revue de Paris*, n° du 1er mai 1912).

clôtures et appartenances susdites ledit sieur de Coulanges pourra faire construire colombier à pied, si bon lui semble, et avoir droit de justice moyenne et basse jusqu'à huit sols parisis... lequel fief sera dorénavant appelé le fief de Montaleau, tenu et mouvant en plein fief à une seule foi et hommage dudit sieur Payot, ses hoirs et ayant cause à l'avenir à cause de ladite terre et seigneurie de La Tour, à charge de payer les droits et devoirs seigneuriaux et féodaux quand le cas y écherra, et a ledit Payot, suivant ladite coutume, reçu et reçoit par ces présentes ledit sieur de Coulanges en foi et hommage audit fief de Montaleau présentement érigé en fief après qu'il lui a fait le serment en tel cas requis et accoutumé[1].

Deux ans plus tard, une nouvelle consécration allait être donnée à la personne de Philippe de Coulanges et à sa famille par le mariage qui, le 14 mai 1623, unit sa fille aînée au représentant d'une des plus vieilles familles du royaume.

Que la grosse fortune amassée par Philippe de Coulanges ait eu une part notable d'influence dans le mariage de sa fille avec le baron de Chantal, c'est ce que la grande distance qui, dans l'échelle sociale, séparait les deux maisons, ne permet guère de mettre en doute. Plusieurs circonstances expliquent d'ailleurs les rapports qui, depuis longtemps déjà, avaient pu s'établir entre les deux familles. Dès l'année 1619, quelques mois à peine après l'établissement du premier monastère de la Visitation à Paris, une cousine germaine de la future baronne de Chantal, Jacqueline Petit, fille de feu Guillaume Petit, écuyer, sieur de Levilliers, et d'Antoinette de Coulanges, avait sollicité la faveur d'être admise dans le nouveau monastère[2]. Deux ans plus tard, en 1621, celui-ci se transportait au coin de la rue Saint-Antoine et de la rue du Petit-Musc, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat de l'hôtel de Coulanges sis place Royale. Enfin, en cette même année 1621, c'est dans un hôtel de cette même place Royale que venait résider l'oncle du jeune baron de Chantal, André Frémyot, archevêque de

1. Acte reçu par Me Viard, notaire à Paris; Arch. nat. Y 15, fol. 36.

2. Le contrat de profession passé entre les religieuses de la Visitation et Antoinette de Coulanges, agissant au nom de sa fille, est du 19 août 1619. Il y est stipulé entre autres choses : « Pour que ladite damoiselle Petit ne soit à l'avenir à charge et oppression audit couvent, a ladite damoiselle de Coulanges promis et promet de fournir à ses dépens ses meubles, habits, linges et autres commodités qui seront nécessaires à ladite damoiselle Petit pour sa vêture et profession et outre bailler et donner audit couvent la somme de 1912 livres 17 sols » (Acte reçu par Me Thibert, notaire à Paris).

Bourges, lequel, en l'absence de la mère de Chantal, rentrée au monastère d'Annecy, paraît avoir joué le principal rôle dans les négociations du mariage.

A plusieurs reprises déjà, nous avons eu l'occasion de mentionner ce personnage. Docile comme un enfant aux inspirations et aux conseils de saint François de Sales, plein de vénération pour sa sœur dont il ne cessait de proclamer la sainteté en des termes qui blessaient la modestie de la mère de Chantal, André Frémyot mérite d'avoir sa place à côté des deux fondateurs de la Visitation. Il avait donné son consentement au départ de sa sœur pour Annecy, il était intervenu à la Cour en faveur de l'ordre naissant et il avait aidé de toutes ses forces à l'établissement à Bourges d'un monastère de la Visitation. Il avait aussi dès la première heure témoigné le plus vif intérêt aux enfants de madame de Chantal, se chargeant du soin de l'éducation de Celse-Bénigne à la mort du président Frémyot et intervenant dans les négociations du mariage de Françoise. Les sentiments de loyalisme qu'il avait hérités de son père l'avaient fait, dans son diocèse, prendre parti contre le prince de Condé, lorsqu'en 1616 celui-ci s'était révolté contre l'autorité royale. Aussi, lorsque le prince de Condé rentra en faveur quelques années plus tard, mit-il pour condition à sa paix la disgrâce de son ancien ennemi. Contraint de résigner son archevêché, Mgr Frémyot accepta le coup sans protestation. La mère de Chantal écrivait à ce sujet à saint François de Sales au mois d'août 1621 : « Priez bien Dieu pour Mgr de Bourges... Je crois que cet orage se convertira à la gloire de Dieu... Il ne se peut dire l'affection que tous ceux de Bourges portent à notre bon archevêque qui a ressenti ce coup, mais dans sa bonté ordinaire. Vous le connaissez. Croyez que cela fera bien du tort aux pauvres et à beaucoup de maisons religieuses où il faisait de grandes charités. » Cette disgrâce ne fut pas d'ailleurs sans compensations. Déjà abbé de Saint-Étienne de Dijon et prieur de Nantua, Mgr Frémyot recevait bientôt les abbayes de Breteuil en Picardie, de Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières en Gâtinais, de Saint-Jean de Falaise et le prieuré de Saint-Denis, à Nogent-le-Rotrou. Des gros revenus qu'il tirait de ces importants bénéfices, il continua sans doute de faire bénéficier des

œuvres pies, mais une part notable fut aussi consacrée à satisfaire aux besoins d'argent du baron de Chantal. Non content de lui continuer la pension qu'il lui faisait déjà depuis de nombreuses années, il s'engageait, en faveur de son mariage, à payer pour lui et en son nom, toutes les anciennes dettes de la famille, condition essentielle au yeux de M. de Coulanges, puisque, sans elle, nous apprend le contrat, ledit mariage n'aurait pas eu lieu.

C'est, d'après les anciens registres de l'église Saint-Paul, le 14 mai 1623 que fut célébré le mariage.

« Ledit jour (7 mai 1623) fut publié le premier ban d'entre messire Celse-Bénigne de Rabutin, seigneur et baron de Chantal, Bourbilly, Montelon, etc., et de damoiselle Marie de Coullanges ; le second, le 14e ; fiancés ledit jour et mariés à Sousy (Sucy) par M. l'archevêque de Bourges. »

Le même jour, 14 mai 1623, le contrat de mariage était signé à Paris en l'hôtel de Coulanges en présence des parents et amis de la famille. Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de reproduire ici les principales dispositions de ce document :

CONTRAT ET TRAITÉ DE MARIAGE D'ENTRE MONSIEUR LE BARON DE CHANTAL ET DEMOISELLE MARIE DE COULANGES [1]

Par-devant les notaires garde-notes du Roi notre sire en son Châtelet de Paris soussignés furent présents en leurs personnes Mre Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, Bourbilly et Sauvigny, seigneur de Montelon, étant d'ordinaire près Sa Majesté, pour lui et en son nom d'une part, et Mre Philippe de Coulanges, conseiller du Roi en son Conseil d'État, et dame Marie de Bèze, son épouse, de lui autorisée pour l'effet des présentes, domiciliés en cette ville de Paris, place Royale, paroisse Saint-Paul, tant en leurs noms que comme stipulant en cette partie pour demoiselle Marie de Coulanges, leur fille, à ce présente et de son consentement d'autre part, lesquels pour raison du futur mariage d'entre ledit sieur baron de Chantal et ladite demoiselle Marie de Coulanges, volontairement en la présence et par l'avis, savoir, de la part dudit sieur baron de Chantal de Illustrissime et Révérendissime père en Dieu Mre André Frémyot, archevêque de Bourges, conseiller du Roi en son Conseil d'État et privé, son oncle, de Mre Antoine de Tou-

1. Acte reçu par Me Herbin, notaire à Paris.

longeon, chevalier, seigneur d'Allonnes, Bordeaux et la Gorge, premier capitaine d'un des vieux régiments de France entretenus, son beau-frère, et de Mre François Blondeau, conseiller et garde des sceaux au Parlement de Bourgogne, seigneur de Thuisse, La Chassaigne, son cousin germain à cause de sa femme, de Mre Bénigne de Neufchèze, chevalier, seigneur et baron des Francs, et de révérend père en Dieu Mre Jacques de Neufchèze, abbé, aussi ses cousins. Et de la part desdits sieur et dame de Coulanges, de noble homme Marc de Lanchise, conseiller et secrétaire du Roi, frère utérin dudit sieur de Coulanges; demoiselle Antoinette de Coulanges, veuve de feu Guillaume Petit, vivant écuyer, sœur; demoiselle Marie de Lanchise, femme du sieur de Pelveret, aussi sœur utérine dudit sieur de Coulanges, de noble Toussaint de Coulanges, aussi conseiller et secrétaire du Roi, cousin; de messire Antoine Aguesseau, conseiller du Roi en son Conseil d'État et son lieutenant criminel en la ville de Paris, et du sieur de Malenfant, sieur de Pressac, ami,

Ont reconnu et confessé avoir fait les traités, promesses, accords et conventions qui suivent, c'est à savoir que lesdits sieur et dame de Coulanges ont promis et promettent bailler et donner ladite demoiselle Marie de Coulanges, leur fille, par nom et loi de mariage audit sieur baron de Chantal, lui aussi a promis et promet la prendre à sa femme et épouse et ledit mariage faire et solenniser en face de notre mère la Sainte Église le plus tôt que bonnement et commodément faire se pourra et qu'il sera avisé et délibéré entre eux si Dieu et notre dite mère Sainte Église s'y conjointent et accordent.

Seront les futurs conjoints uns et communs en tous biens meubles, acquêts et conquêts immeubles qu'ils feront durant ledit mariage selon la coutume de la prévôté et vicomté de Paris, suivant laquelle ladite communauté sera réglée, nonobstant que les acquêts fussent faits en coutume où la communauté n'eût point de lieu, à laquelle lesdites parties ont renoncé et à toutes autres à ce contraires.

Lesdits sieur et dame de Coulanges, père et mère de ladite demoiselle future épouse, ont donné et donnent en faveur dudit mariage d'icelle demoiselle leur fille, en avancement d'hoirie et de droit successif, par moitié également sur chacune de leurs successions à échoir, la somme de quatre-vingt-dix mille livres tournois pour le paiement de laquelle ils lui ont par ces présentes délaissé et transporté les droits de six deniers d'une part, et deux deniers d'autre part attribués aux greffiers et maîtres clercs de l'élection de Falaise, qu'ils ont acquis de Mrs les commissaires à ce députés par le Roi le 19e jour de mai 1621, savoir, lesdits six deniers pour la somme de 37 200 livres, et les deux deniers pour la somme de 12 400 livres; plus le petit scel du grenier à sel de Rouen aussi par eux acquis le

19e jour d'avril 1622 moyennant la somme de 23 632 livres 10 sols.

Et outre lesdits sieur et dame de Coulanges ont présentement fourni et délivré auxdits futurs époux qui ont confessé avoir reçu en deniers comptants la somme de six mille cinq cent soixante-douze livres dix sols, revenant toutes lesdites sommes à la somme de quatre-vingt mille livres. Outre laquelle somme lesdits sieur et dame de Coulanges ont encore promis et seront tenus de vêtir et habiller ladite demoiselle leur fille bien et honorablement selon sa qualité et lui fournir de linge nécessaire, ensemble lui laisser ses bagues de fillage que lesdites parties ont amiablement estimées entre eux à la somme de dix mille livres tournois, faisant toutes lesdites sommes ensemble ladite somme de quatre-vingt-dix mille livres tournois, et de plus se sont obligés lesdits père et mère de ladite demoiselle future épouse de loger et nourrir lesdits futurs époux durant deux années entières avec le nombre de personnes dont ils sont convenus entre eux, à laquelle somme ainsi donnée, advenant le décès desdits père et mère, il sera au choix de ladite demoiselle future épouse de se tenir ou venir à partager en rapportant ladite somme de quatre-vingt-dix mille livres au moins prenant en leurs successions, et, moyennant laquelle somme, advenant le décès desdits père ou mère, ne pourra ladite demoiselle future épouse et les siens demander compte ou partage au survivant de la succession du prédécédé, mais laissera jouir ledit survivant pour le tout sinon qu'elle voulut rapporter à la succession du prédécédé ladite somme de quatre-vingt-dix mille livres.

Et aussi en faveur dudit mariage ledit sieur archevêque de Bourges, oncle dudit sieur futur époux et lesdits sieurs de Toulongeon et Blondeau, ses beau-frère et cousin, ont déclaré et déclarent les terres et seigneuries de Bourbilly et Montelon appartenir audit sieur futur époux par le décès de ses père et mère, et outre, pour la bonne amitié qu'ils lui portent et en faveur dudit mariage, comme dit est, lequel autrement n'eût été fait, ont promis et promettent d'acquitter icelui sieur futur époux de toutes dettes qu'il doit et pourra devoir, à cause des successions de sesdits père et mère, auxquelles lesdites terres pourraient rester tenues et obligées et les en faire décharger pour toujours, et outre ledit sieur archevêque a promis et promet donner et payer audit sieur futur époux son neveu, pour le temps que le dit sieur archevêque vivra, mille livres de rente et pension par chacun an et même promet icelle continuer à ladite demoiselle future épouse et à ses enfants au cas que le dit sieur futur époux prédécède ledit sieur son oncle, ou à ladite demoiselle au cas dudit mariage n'y eut aucuns enfants ou qu'ils vinssent à décéder avant ledit seigneur leur oncle et icelle rente continuer par ledit sieur oncle sa vie durant seulement...

Advenant la dissolution dudit mariage, sera au choix de ladite future épouse survivante, de ses enfants ou autres héritiers, d'accepter la communauté ou y renoncer et, en cas de renonciation, reprendre tout ce qu'elle aura apporté, meubles et immeubles, même ladite somme de quatre-vingt-dix mille livres, ensemble ce qui lui sera advenu et échu par succession, donation ou autrement avec son douaire et préciput tel que dessus, le tout franc et quitte de toutes dettes, nonobstant qu'elle y eût parlé et s'y fût obligée, dont ledit sieur futur époux et ses héritiers seront tenus l'acquitter.

Car ainsi le tout a été dit convenu et accordé entre les parties...

Fait et passé en la maison dudit sieur de Coulanges le quatorzième jour de mai mil six cent vingt-trois, après-midi, et ont signé :

CELSE-BÉNIGNE DE RABUTIN-CHANTAL.
MARIE DE COLANGES.
DE COLANGES. ANDRÉ FRÉMIOT, arch. de Bourges.
MARIE DE BÈZE. BLONDEAU.
THOLONJON. AGUESSEAU.
DE LANCHIZE.
BÉNIGNE DE NEUFCHÈZES.
J. DE NEUFCHÈZES. DEMALENFANT-PRESSAC.
ANTHOINETTE DE COLANGES.
MARIE DE LANCHIZE.
CHARLET. HERBIN.

On remarque dans l'énumération des personnes qui ont signé à ce contrat l'absence totale des Rabutin. Alors que les parents du baron de Chantal du côté maternel sont représentés à la fois par ses oncles messire François Blondeau et l'archevêque de Bourges et par ses cousins Bénigne et Jacques de Neuchèze, on n'y trouve aucun de ces Rabutin qui avaient été ses compagnons de jeunesse et de plaisir, ni son cousin Léonor de Rabutin, qui, à la mort de Celse-Bénigne, sera nommé subrogé-tuteur de la jeune mineure, ni son autre cousin, Hugues de Rabutin, le futur grand prieur de France. Et on n'y trouve point non plus, ce qui est de tradition constante à l'époque, trace de procurations données par eux à des amis de la famille chargés de les représenter. Dans cette abstention volontaire il serait donc difficile de ne pas voir une preuve de l'hostilité non dissimulée avec laquelle les Rabutin accueillirent cette mésalliance, et cette attitude explique aussi les phrases de Bussy dénuées de bienveillance à l'égard des Coulanges.

Dans ce contrat rédigé avec tout le formalisme juridique du temps, un autre trait mérite aussi d'être retenu. Sur le chiffre total de la dot de la future épouse montant à 90 000 livres, 6 500 livres seulement devaient être fournies en deniers comptants, le reste se composait, pour la plus grande partie, du produit d'offices de judicature et de gabelles. Cette disposition, qui était une précaution judicieuse contre les dépenses excessives du baron de Chantal, attesterait aussi, s'il en était nécessaire, la véritable origine de la fortune des Coulanges. Quant à cette dot, pour en apprécier l'importance, il ne suffit pas de tenir compte de sa valeur propre, valeur considérable pour l'époque et correspondant à une somme de 400 000 francs environ de nos jours, on doit encore se rappeler que, quelques années auparavant, saint François de Sales, négociant pour le baron de Chantal un projet de mariage avec mademoiselle Liotard, considérait une dot de 24 000 livres comme une dot très honorable.

La mère de Chantal, absente, avait tenu à s'associer à cet important événement. Dès le 13 mai, elle écrivait à madame de Coulanges pour lui exprimer son contentement de voir son fils entrer dans une si honorable famille :

Madame, je ne saurais vous témoigner le ressentiment que j'ai de l'honneur que vous faites à mon fils de le recevoir pour vôtre, par l'entremise d'un si digne et vertueux sujet comme est mademoiselle votre fille. Je sais, Madame, l'affection que vous avez contribuée en particulier pour ce mariage, ce qui m'oblige à l'égal de l'estime que j'en fais pour le bonheur de mon fils, et ne souhaite meshui autre chose, sinon qu'il plaise à la divine bonté d'en donner à M. de Coulanges et à vous un parfait contentement. Oh Dieu! avec quel soin veux-je continuellement répandre mon cœur et mes petites prières devant la douce miséricorde de Notre Seigneur, afin qu'il lui plaise de bénir ces chers mariés de ses plus saintes grâces et faveurs, en sorte qu'ils n'aient qu'un cœur et qu'une seule âme, et qu'ils vivent longuement et heureusement en la sainte crainte de Notre Seigneur! voilà mon désir, madame, et de vous honorer, chérir et respecter à jamais de toute l'affection de mon cœur, Dieu bénissant derechef de votre honorable alliance, de laquelle, avec tant de raison, j'ai un parfait contentement.

En même temps, elle remerciait son frère, Mgr de Bourges, de la part qu'il avait prise à la conclusion du mariage :

C'est la vérité que je ressens une extrême consolation et soulagement du bonheur de notre fils. La gloire en soit à Dieu et à vous la récompense, mon très cher Seigneur, qui lui êtes vrai père; j'espère que plus que jamais vous aurez tout pouvoir sur lui, et que M. son beau-père pourra grandement le retenir et sa chère petite femme[1].

Conformément aux stipulations du contrat, c'est dans l'hôtel même des Coulanges, place Royale, que les nouveaux mariés fixèrent leur résidence. La chambre qu'ils y occupaient et dans laquelle devait naître la future marquise de Sévigné, était située au-dessus de la salle haute, ainsi que nous l'apprend l'inventaire dressé quelques années plus tard, à la mort du baron de Chantal. Cette cohabitation, limitée d'après les termes du contrat aux deux premières années qui suivirent le mariage et qui se prolongea en réalité jusqu'à la mort de Celse-Bénigne[2], suffirait à prouver, s'il en était besoin, la bonne harmonie qui ne cessa d'exister entre le baron de Chantal et ses beaux-parents. Sur ce point, d'ailleurs, nous avons son propre témoignage lorsqu'il écrit à sa mère :

J'admire la conduite de Dieu sur nous. Quand vous seriez demeurée au monde selon nos souhaits et que vous auriez pris les soins de nous avancer que votre amour maternel et votre non pareille prudence auraient su vous faire inventer, vous n'auriez pas pensé à me loger mieux que je ne suis, Dieu m'ayant donné en mon mariage tous les avantages souhaitables à ceux de ma condition, de mon âge et de mon humeur[3].

C'est aussi la même impression qui résulte des nombreuses lettres de la mère de Chantal :

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 269.

2. En outre, lorsque le baron de Chantal suivait la Cour à Saint-Germain pour les devoirs de sa charge, il était logé dans la maison occupée dans cette ville par l'archevêque de Bourges, son oncle. Celui-ci, en effet, avait loué le 13 novembre 1623, pour trois cents livres par an, de Adrien Gachet, menuisier des œuvres de menuiserie du Roi, à Saint-Germain-en-Laye, « une maison sise audit Saint-Germain, rue du Pont-aux-Jurés, proche le château, consistant en deux corps de logis, l'un sur le devant de la rue, l'autre sur le derrière ». Le bail était fait, en outre, « à la condition de faire élever dans le jardin une écurie pour huit chevaux, tant pour le service dudit seigneur preneur que de ses neveux et domestiques » (Acte reçu par Me Vigeon, notaire à Paris).

3. *La Vie et les vertus de Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la mère de Chaugy, p. 241.

Je bénis Dieu, lui répond-elle, et supplie sa douce bonté d'affermir vos pas en telle sorte que vous puissiez, en paix et en sa crainte, jouir à longues années du bonheur de votre saint mariage et de la douce société et cordiale bienveillance de toute cette chère et très honorable famille en laquelle Dieu vous a mis. Vous me consolez grandement, mon très cher fils, quand vous me témoignez l'amour que vous leur portez, car je ne désire rien tant sinon que vous leur donniez un réciproque contentement. Pour moi, je les honore et chéris tous en degré que je ne puis exprimer[1].

Rien n'égale aussi la tendresse avec laquelle elle s'adresse à sa belle-fille, à sa « très chère aimée et très chère fille », comme elle l'appelle :

Ne me faites jamais aucune excuse de votre tardiveté à m'écrire. Oh ! non, ma fille, car je ne saurais rien prendre de travers de tout ce que vous ferez avec moi qui vous aime et vous chéris parfaitement. Ce m'est toutefois un grand contentement d'entendre celui que Dieu répand en votre mariage, ma très chère fille ; cette union de cœur que vous avez votre cher mari est la bénédiction des bénédictions pour votre condition et je prie Dieu qu'il vous la continue avec l'accroissement de toutes ses saintes grâces, ma très chère fille[2].

Ces sentiments trouvaient un écho facile dans la famille de Coulanges qui, tout entière, professait pour la sainte fondatrice de la Visitation une vénération non pareille. Lorsque Mgr de Bourges veut décider sa sœur à revenir à Paris, il ne manque pas d'invoquer, à côté des intérêts spirituels du monastère de la Visitation de cette ville, « la consolation particulière que vous donneriez à votre belle-fille et à toute la maison de M. de Coulanges, qui croient que toute bénédiction se répandra sur leur famille s'ils ont le bien de vous voir[3] ». Et c'est ainsi que, dans cette atmosphère de sympathie et de tendresse qui entourait le jeune baron de Chantal, un partage d'attributions en vint à s'établir entre sa mère et ses beaux-parents, ceux-ci s'occupant de ses intérêts matériels, alors que la mère de Chantal s'engageait à prier pour toute la famille.

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 327.
2. *Ibid.*, V, 188.
3. André Frémyot à sainte Chantal (*Œuvres de saint François de Sales et de sainte Chantal*, édit. Migne, IX, 810).

« J'accepte de tout mon cœur le parti que vous m'offrez, ma très chère sœur, écrit la mère de Chantal à madame de Coulanges; oui, je vous supplie, ayez soin de tout ce qui regarde le temporel de ce cher fils et je me charge de prier continuellement pour le bonheur de votre très honorable famille, afin qu'il plaise à Dieu de la faire prospérer en toutes sortes de vrais biens[1]. » De part et d'autre d'ailleurs, la tâche était des plus ardues, car, malgré ses bonnes résolutions, malgré les conseils de sagesse qui lui étaient prodigués, Celse-Bénigne continuait à se risquer en des aventures qui mettaient en perpétuel danger son corps, son âme et ses biens.

III. — LE BARON DE CHANTAL APRÈS SON MARIAGE. — NAISSANCE DE MADEMOISELLE DE CHANTAL. — MORT DU BARON DE CHANTAL (1623-1627).

C'est en 1621, nous l'avons dit, que le baron de Chantal avait vu sa situation confirmée à la Cour par une charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre. Dans cet emploi, s'il faut en croire Bussy-Rabutin, il avait su de bonne heure se concilier les sympathies de Louis XIII. Bien qu'en général Bussy soit un peu suspect quand il s'agit d'apprécier à leur valeur les titres de gloire des Rabutin, sur ce point tout au moins son témoignage trouve d'autre part une éclatante confirmation. Le 11 avril 1623, c'est-à-dire un mois avant son mariage, le baron de Chantal avait reçu du roi à titre de « gratification et remunération » des services qu'il avait rendus, une somme de 36 000 livres, soit environ 150 000 francs de nos jours[2]. Si nous ignorons la nature exacte de ces services, l'importance de ce don, à une époque où le trésor

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 419.

2. Ce don nous est connu par l'analyse qui en est faite dans l'inventaire dressé en 1628, à la mort du baron de Chantal, par Me Vigeon, notaire à Paris, et dont nous parlerons plus loin. Voici le texte de cette mention : « Un brevet en parchemin signé en fin Louis et plus bas Philyppeaux, daté au commencement d'icelui du XIe jour d'avril 1623, par lequel appert le Roi, pour gratification et rémunération des services à lui rendus par ledit sieur baron de Chantal, lui avoir fait don de XXXVI mille livres à prendre sur les deniers extraordinaires de l'épargne de Sa Majesté, selon et aux conditions portées par le brevet dudit don. »

royal était particulièrement obéré, témoigne en tous les cas hautement de l'estime en laquelle Celse-Bénigne était tenu. Ce n'est aussi que par une faveur particulière que l'on peut expliquer l'impunité accordée au baron de Chantal dans les nouvelles affaires auxquelles il se trouva mêlé. En 1624, raconte Bussy-Rabutin, « Chantal ayant fait ses dévotions à sa paroisse le jour de Pâques avec toute la famille de sa femme, un laquais de Bouteville lui vint dire dans l'église où il était encore, que son maître l'attendait à la porte Saint-Antoine. Il y alla en petits souliers à mules de velours noir, comme on en portait alors, et servit de second à Bouteville contre Pontgibaud. Ce duel fit un fort grand bruit et les prédicateurs déclamèrent contre un si grand scandale[1]. »

L'affaire était, en effet, des plus graves. Les combattants, dès la fin de la rencontre, avaient pris la fuite, protégés par leurs partisans au nombre de plus de deux cents, mais le Parlement avait dès le lendemain commencé les poursuites et, le 14 avril, rendait un arrêt qui les condamnait par contumace à la peine capitale :

La Cour a déclaré et déclare lesdits de Bouteville, le comte de Pontgibault, le baron de Chantal et des Salles vrais contumax, atteints et convaincus de crime de lèse-majesté divine et humaine pour la contravention aux édits des duels faite ledit jour de Pâques, et pour réparation déchus des privilèges de noblesse, déclarés ignobles, roturiers et infâmes, condamnés à être pendus et étranglés à une potence croisée qui, pour cet effet, sera dressée en la place de Grève de cette ville de Paris, leurs corps morts portés à Montfaucon, si appréhendés peuvent être, sinon par effigie, en un tableau qui sera attaché à une potence érigée en ladite place. Ordonne que toutes leurs maisons en quelques provinces, villes et lieux qu'elles soient, seront démolies, rasées et abattues et les fossés comblés. Fait défense à toutes les personnes, de quelque qualité qu'elles soient, d'y rebâtir ni édifier et que les arbres qui sont plantés ès environs seront coupés par le milieu, les troncs demeurant pour mémoire de leur crime à perpétuité et sera esdits lieux dressé et érigé un pilier de pierre de taille et en icelui apposé une lame de cuivre en laquelle seront gravées et transcrites les causes de ladite démolition, le surplus des biens desdits Bouteville, Pontgi-

1. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 54.

bault, Chantal et des Salles acquis et confisqués au Roi pour être réunis à toujours au domaine de la Couronne, l'autre moitié à l'Hôtel-Dieu, hôpital de Saint-Germain-des-Prés et Pauvres Enfermés [1].

Cet arrêt à peine prononcé, un nouveau défi était porté à l'autorité royale. « Le tableau de l'effigie des condamnés étant attaché à une potence en la place de Grève, dès la nuit même, nombre de laquais, escortés de quelques gens à cheval, furent couper la potence et emporter ledit tableau. » D'où le jour même, plainte à ce sujet au Parlement par le Procureur général et nouvel arrêt portant que des poursuites seraient intentées contre les gentilshommes et leurs laquais qui avaient enlevé ledit tableau, que celui-ci serait remis en place et que des archers seraient postés en place de Grève, tant de jour que de nuit, « pour tirer sur ceux qui viendraient faire telle entreprise ».

On conçoit l'émotion que dut éprouver la famille de Coulanges. Quant à la mère de Chantal, si elle s'afflige, elle ne peut s'empêcher de plaider cette fois encore les circonstances atténuantes, s'en prenant aux mœurs du temps plus encore qu'au caractère de son fils :

Je suis certes en compassion, écrit-elle à une supérieure de la Visitation, quand je pense à l'affliction de mon fils, mais j'espère que Dieu lui rendra cette tribulation profitable, au moins pour l'éternité. Oh! combien l'amitié du monde est ennemie de Dieu! N'est-ce pas une déplorable chose de voir l'ami engager son ami dans ses misérables duels? Il faut bien prier Dieu qu'il donne sa sainte lumière à toute cette jeune noblesse qui, à la pointe de l'épée, va si imprudemment chercher l'enfer [2].

Mais tandis que ses complices continuaient d'être contraints de se soustraire par l'exil aux mesures portées contre eux, Celse-Bénigne, fort du crédit dont il jouissait à la Cour, bénéficiant peut-être aussi de la sainte réputation de sa mère, fut à peine inquiété : « Je pense que ses affaires traîneront à la longue [3] », écrivait la mère de Chantal, quelques semaines plus tard. « Chantal, écrit Bussy-Rabutin, se retira en Bour-

1. *Mercure français*, X, 386-390.
2. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 311.
3. *Ibid.*, V, 329.

gogne, où il fut caché à Alonne, chez Toulougeon, son beau-frère, pendant quelque temps, après lequel il revint à Paris et puis insensiblement à la Cour où le roi, peu jaloux de son autorité, ne lui fit pas plus mauvais visage. » Cette marque de faveur ne devait pas le rendre plus sage.

Six mois après, Bouteville l'ayant prié d'appeler de sa part le duc d'Elbeuf et cela étant très difficile à faire sans être découvert à cause que cette querelle avait fort éclaté, Chantal prit son temps pour faire la commission que le duc d'Elbeuf était au bal, et lui ayant parlé tout haut d'une galanterie qu'il avait, ce prince, à qui cela donnait de l'inquiétude, le pressa si fort de lui dire tout bas ce qu'il en savait, qu'il lui fit son appel et puis il reprit tout haut : « Eh bien, monsieur, suis-je bien averti? — On ne peut pas mieux, » lui répondit le prince. Cependant les démarches qu'il fallait que le duc d'Elbeuf fît dans sa maison firent soupçonner ses domestiques qui en ayant donné avis à la duchesse sa femme et celle-ci au roi, l'affaire fut accommodée[1].

Cependant le baron de Chantal commençait à ressentir ces épreuves dont sa mère lui avait prédit la salutaire influence. Dans cette même année 1624, après une longue maladie, il perdait, quelques mois à peine après sa naissance, le premier fils qui lui était né : « Véritablement, mon très cher fils, lui écrivait la mère de Chantal, le 25 juillet, ce fut une très douce consolation à nos âmes de se communiquer un peu leur douleur, car je confesse que mon amour plus que maternel ne permet pas à mon cœur d'être insensible aux accidents qui vous touchent... Soumettez-vous amoureusement à la disposition qu'il a faite de votre pauvre petit fils : c'est une bénédiction que les prémices de votre mariage soient au ciel; il vous impétrera des bénédictions et Dieu vous en donnera bien d'autres[2]. » Au commencement de l'année suivante, la jeune baronne de Chantal accouchait d'une fille, morte en naissant, et la même lettre de la mère de Chantal à madame de Coulanges, qui exprimait pour la jeune femme les vœux d'un heureux accouchement, transmettait dans un post-scriptum, les doléances provoquées par cette perte douloureuse :

1. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 55.
2. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 327.

Il me tarde infiniment de savoir des nouvelles de notre tout aimée et tout aimable fille; croyez que mon esprit est attentif sur elle et que je la porte toujours au milieu de mon cœur. Dieu lui donne un heureux accouchement... P. S. Or sus, ma très chère sœur, il faut bénir Notre Seigneur de ce qu'il lui a plu mettre cette chère petite en Paradis où éternellement elle louera sa bonté et priera pour ses chers père et mère. Il en donnera d'autres, s'il lui plaît, mais ne pensez que ma fille m'en soit un brin moins chère, ni tout ce qui vous appartient. Et pourquoi cela? la pauvre petite n'en a-t-elle pas le plus grand déplaisir? C'est assez de la savoir en santé et d'en espérer bientôt une autre, Dieu aidant[1].

Cet autre vint au commencement de l'année suivante, en la personne de Marie de Rabutin-Chantal, la future marquise de Sévigné. C'est le 6 février 1626 que fut baptisée ce troisième enfant de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges; elle eut pour parrain messire Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, gouverneur de La Fère et premier maître d'hôtel du roi, pour marraine, Marie de Bèze, femme de Philippe de Coulanges, grand'mère de l'enfant[2].

« Marie de Rabutin, écrit Bussy, naquit toute pleine de grâces[3]. » A peine née, mademoiselle de Chantal fit un premier miracle, la conversion de son père ou tout au moins la ferme résolution chez celui-ci de mener une conduite désormais plus sage. L'archevêque de Bourges écrivait à sa sœur, le 16 avril 1626 : « Le baron de Chantal est à Fontainebleau qui rend de l'assiduité auprès du roi. Je ne sais si cela lui vaudra quelque chose, sa femme se porte bien et sa fille aussi. Le voici maintenant père de famille et par conséquent qui doit songer à la conduite[4]. » Et quelques semaines plus tard, la mère de Chantal, répondant à son frère, faisait allusion à ce changement de vie de Celse-Bénigne : « Dieu veuille affermir mon fils en la nécessaire résolution qu'il a prise pour son salut et repos[5]. » Ces résolutions ne purent que se confirmer dans

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 419.
2. *Lettres de Madame de Sévigné*, éd. des Grands Écrivains, I, 317.
3. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 58.
4. Archives de la Visitation d'Annecy. Publiée en partie dans Migne (*Œuvres de saint François de Sales et de sainte Chantal*, IX, 806).
5. Sainte Chantal à l'archevêque de Bourges, 1er juin 1626 (*Œuvres de sainte Chantal*, V, 614).

l'entrevue que le baron de Chantal eut avec sa mère au château d'Alonne chez sa sœur, madame de Toulongeon, au mois de septembre suivant et à laquelle fut aussi présente la jeune baronne de Chantal. C'était la première entrevue entre celle-ci et la sainte fondatrice de la Visitation, entrevue ardemment désirée par la mère de Chantal, qui écrivait dès le 20 janvier précédent à madame de Coulanges : « Mon Dieu, madame, que cette petite femme-là m'est chère ! Certes, encore que je ne l'aie point vue, je l'aime toutefois et la chéris insignement[1]. » Si, dans les conversations entre ces deux femmes, Celse-Bénigne occupa, comme il est naturel, la première place, il est permis de penser que mademoiselle de Chantal ne fut pas non plus oubliée. Mademoiselle de Chantal a aussi sa large part dans la lettre que la mère de Chantal adressait à son fils et à sa belle-fille au commencement de l'année 1627 :

Que toutes sortes de saintes bénédictions soient données à mon très cher fils et à ma bien-aimée fille, à ce commencement d'année et par tous les siècles, afin qu'après avoir vécu longuement et heureusement ensemble en cette vie, ils jouissent et continuent leur sainte et agréable société dans l'éternité de la gloire. Voilà mon grand et infini souhait sur vous, mon cher fils, et sur cette petite, mais tant aimable créature que Dieu vous a donnée, et laquelle j'aime parfaitement et tendrement avec vous et en vous; mais il me tarde de savoir des nouvelles de votre santé et de la sienne et de votre chère petite fille que Dieu rende aussi toute sienne, s'il lui plaît.

Si le baron de Chantal paraissait dès lors disposé à suivre les sages inspirations de sa mère, il est un point pourtant sur lequel il ne pouvait d'un seul coup renoncer à ses anciennes habitudes, ou tout au moins se soustraire à leurs conséquences. En dépit de la grosse fortune que lui avait valu son mariage, les dépenses excessives auxquelles il n'avait cessé de se livrer l'avaient plus d'une fois réduit à de fâcheuses extrémités. Poursuivi devant le Châtelet de Paris par des créanciers impayés, condamné à voir opérer la saisie de ses meubles, il avait dû faire appel, à maintes reprises, à l'intervention de M. de Coulanges. De là une certaine âpreté dans sa manière de comprendre la gestion de ses biens, de là aussi dans

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 553.

ses relations d'intérêt avec sa sœur et son beau-frère des discussions et des différends auxquels la mère de Chantal et l'archevêque de Bourges ne purent toujours rester étrangers. Dans la charmante étude qu'elle a consacrée à madame de Toulongeon [1], madame la comtesse de Menthon n'a pas toujours su se garder du reproche d'idéaliser son personnage. A la coquetterie qui avait marqué sa première jeunesse et dont saint François de Sales a si joliment retracé les manifestations, avait de bonne heure succédé chez Françoise de Rabutin, devenue comtesse de Toulongeon, une âpreté dans la défense de ses droits d'autant moins excusable que son mariage l'avait mise dans une situation plus enviable. Sans aller jusqu'au reproche d'avarice que son futur gendre, Bussy-Rabutin, ne manquera pas de porter contre elle, il est permis d'affirmer que, dans ses contestations avec son frère, les torts furent au moins partagés. Le 4 avril 1626, l'archevêque de Bourges écrivait de Paris à la mère de Chantal : « Monsieur de Toulongeon est ici depuis peu, lequel vous écrit. Je ne lui ai encore parlé du différend qu'il pourra avoir avec son beau-frère touchant Savigny. C'est un sage gentilhomme et qui ne donnera point d'occasion à votre fils de vivre mal avec lui. » Le comte de Toulongeon était, en effet, un homme fort raisonnable, mais Mgr de Bourges avait compté sans madame de Toulongeon qui porta son mari aux démarches les plus osées, n'allant à rien moins qu'à accuser sa mère d'injustice. La mère de Chantal, mise en cause, se vit obligée d'écrire à son gendre pour le dissuader de penser qu'elle avait partagé ses biens inégalement entre ses enfants : « Mon très cher fils, je vous conjure de n'écouter jamais tels amis, car assurez-vous qu'ils n'aiment ni vous, ni votre frère, ni votre femme... Je ne puis en façon quelconque douter que vous, mon très cher fils et ma fille, ne me croyiez en ceci [2]. » L'émotion de madame de Toulongeon ne fut pas moins grande le jour où son oncle, l'archevêque de Bourges, ayant, au cours d'une grave maladie, fait un testament, elle s'imagina qu'elle avait été dépouillée au profit de son frère. « J'ai reçu des lettres de Françoise, écrit la mère de Chantal à la mère Favre, elle est dans de fâcheux sentiments

1. *Les deux filles de sainte Chantal*, 2e édition.
2. Catalogue de la collection d'autographes du baron Pichon, n° 18.

sur ce que son bon oncle l'oublia dans son testament; je pense qu'elle vous le témoignera prou [1]. » Et la mère de Chantal doit de nouveau faire entendre raison à sa fille : « Il (l'archevêque de Bourges) ne m'a rien écrit de ce que vous me mandez qu'il a fait pour mon fils et cependant je reçois fort souvent de ses lettres. Quand j'aurai l'honneur de le voir, je lui en parlerai et je verrai si je pourrai être si heureuse que de faire quelque chose pour vous... Je lui ai toujours vu beaucoup d'affection pour vous, ma très chère fille; je crois qu'il n'a pas grand temporel, outre ses meubles; toutefois, je n'en sais rien [2]. »

A l'occasion aussi, Celse-Bénigne, non content de la pension que son oncle lui continuait et de la promesse qu'il lui avait faite de payer pour lui les anciennes dettes de la famille [3], témoignait de son impatience d'avoir une plus large part de ces gros revenus que Mgr de Bourges tirait de ses riches abbayes. Et Celse-Bénigne le manifestait parfois en des termes qui faisaient l'effroi de la mère de Chantal et l'obligeaient d'écrire :

Mon très cher fils, j'ai été si fort occupée dès l'arrivée de Mgr de Bourges, que je n'ai su prendre le loisir de vous écrire, j'ai considéré votre lettre et ai vu que vous preniez à cœur des choses que je ne trouve point considérables. Mon très cher fils, il faut que nous adoucissions les passions et ardeurs de notre esprit et que dorénavant nous regardions plus à nous contenter du bien reçu de notre bon Dieu et de Monseigneur votre oncle, que d'en souhaiter trop ardemment de nouveau, puisque, en vérité, il est plein d'une très bonne affection pour vous; mais vous savez qu'il craint seulement l'ombre d'être pressé et importuné et que rien ne le rebute tant que cela. Soyez seulement attentif à lui rendre l'honneur et l'amour que vous lui devez et vous verrez qu'avec l'aide de Dieu, vous obtiendrez ce que vous me témoignez d'en désirer; mais je trouve à propos d'attendre que nous soyons cet hiver à Paris pour traiter de cette affaire. Il m'a dit, ce bon seigneur, qu'il gardait des

1. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 416.
2. *Œuvres de sainte Chantal*, V, 413.
3. Cette promesse d'acquitter les anciennes dettes de la famille avait été faite par l'archevêque de Bourges lors du mariage de Celse-Bénigne; toutefois ces paiements ne furent effectués que plusieurs années après la mort de celui-ci. La mère de Chantal écrivait à ce sujet à son frère, le 8 mai 1625 : « Ne voulez-vous pas que je prenne la confiance de vous demander si votre cher cœur s'est trouvé libre des affaires et dettes de feu notre cher père. » (*Œuvres de sainte Chantal*, V, 433.)

bénéfices pour six mille livres de rente, pour un fils, si Dieu vous e donnait[1].

Ce rendez-vous que la mère de Chantal fixait à son fils, à Paris, à la fin de l'année 1627, pour régler avec Mgr de Bourges les intérêts de la famille, Celse-Bénigne ne devait pas en voir le jour. Après un hiver passé partie en Bourgogne, partie à Paris où il avait été malade à diverses reprises[2], il venait de partir pour prendre part, en qualité de volontaire, à cette expédition dirigée par son ami Toiras contre les Anglais récemment débarqués dans l'île de Ré. Sur les causes qui le décidèrent à prendre part à cette expédition, il est assez difficile d'être fixé exactement. D'après Bussy, le baron de Chantal y aurait été poussé par un véritable acte de désespoir, en présence de l'hostilité qu'il rencontrait à la Cour et de l'inimitié avérée du tout-puissant cardinal de Richelieu. Son ami, le comte de Bouteville, à qui il avait servi de second lors de son fameux duel de 1624, venait d'avoir à nouveau une affaire retentissante le 22 mai 1627; assisté du comte des Chapelles, il s'était rencontré en plein midi sur la place Royale, avec le comte de Beuvron, assisté lui-même de Bussy d'Amboise. Jamais la nécessité d'un exemple en matière de duels n'avait paru plus impérieuse. Bouteville et des Chapelles, condamnés et cette fois arrêtés, avaient eu la tête tranchée en place de Grève au mois de juin 1627. Bien que le baron de Chantal n'eût pas pris part à cette affaire, c'était dans l'hôtel de Coulanges, où il habitait, que Bouteville s'était réfugié après le combat pour de là monter à cheval et prendre la fuite. Fut-il aussi, comme Bussy le prétend, tenu grief au baron de Chantal de son esprit satirique et mordant? On connaît de cet esprit le joli trait que nous en a rapporté madame de Sévigné : « Quand

1. *Œuvres de Sainte Chantal*, VI, 66. Ces démarches n'altéraient point, d'ailleurs, l'affection de Mgr de Bourges pour Celse-Bénigne et les siens : « Il vous chérit plus qu'il ne se peut dire et votre mari et toute votre chère maison, » écrivait le même jour la mère de Chantal à sa belle-fille (*Ibid.*, VI, 69).

2. Le 12 janvier 1627, la mère de Chantal écrivait à Philippe de Coulanges, beau-père de Celse Bénigne : « Je bénis Dieu de tout mon cœur des bonnes nouvelles que vous me donnez de votre heureuse alliance et de l'entière guérison de mon fils. » L'archevêque de Bourges écrivait à sa sœur le 7 février 1627 : « Votre fils est tout languissant depuis quatre ou cinq jours et il a grande peine de se revoir » (Archives du 1er monastère de la Visitation d'Annecy).

on fit maréchal de France Schomberg, celui qui fut surintendant des finances, il lui écrivit : « Monseigneur, qualité, barbe noire, familiarité. Chantal. » Vous entendez bien qu'il voulait lui dire qu'il avait été fait maréchal de France parce qu'il avait de la qualité, de la barbe noire comme Louis XIII et qu'il avait de la familiarité avec lui[1]. » Schomberg, tout au moins, ne tint point rancune au baron de Chantal de ses réparties, car il ne cessa de porter intérêt à sa fille et nous le retrouverons plus tard, jouant son rôle lors du mariage de madame de Sévigné.

Plus grave, si elle était exacte, serait l'intimité que le baron de Chantal aurait eue avec Chalais, exécuté l'année précédente pour complot contre le cardinal de Richelieu. « Les ennemis de Chantal, écrit Bussy, s'étaient voulu servir du prétexte de cette amitié pour lui rendre de mauvais offices auprès du roi. Le cardinal de Richelieu, qui venait de faire couper la tête à Chalais et qui haïssait Chantal à cause qu'il était son ami, celui de Bouteville et celui de Toiras, avait fait entendre à Sa Majesté que Chantal avait de grandes liaisons avec Chalais et, comme cela ne détournait pas assez l'inclination naturelle que ce prince avait pour Chantal, le ministre, qui connaissait le roi extrêmement défiant, lui dit que Chantal se moquait de tout le monde. Ce fut assez pour le faire haïr que de le faire craindre. Voyant donc le mauvais visage que Sa Majesté lui faisait depuis quelque temps et son bon ami Bouteville venant d'avoir la tête coupée, il s'alla jeter quasi désespéré dans l'île de Ré, en 1627, auprès de Toiras, son bon ami[2]. »

La mère de Chaugy, la confidente d'ordinaire si bien informée de la mère de Chantal, insiste aussi sur l'intimité des relations du baron de Chantal avec Chalais et sur l'influence que l'exécution de ce dernier eut sur les pensées et les projets de Celse-Bénigne :

Un grand du royaume de France, son intime ami, ayant eu la tête tranchée pour certaines raisons d'État, cet accident retira un peu M. de Chantal des affections terrestres; il ne pouvait ôter de devant ses yeux le désastre de son ami et la fin des folles

1. Madame de Sévigné à Bussy-Rabutin, 6 août 1625. (*Lettres de madame de Sévigné*, IV, 12.)

2. *Histoire généalogique de la maison de Rabutin*, par le comte de Bussy, p. 56.

occupations des hommes mondains qui acquièrent quelquefois, après mille soins et travaux, un supplice temporel et un châtiment éternel.

Quelques mois après la mort de ce malheureux seigneur, le baron de Chantal sentit une nuit qu'on le soulevait par les épaules, jusqu'à deux ou trois reprises, comme le voulant mettre à bas du lit; il entendit et connut distinctement la voix de son ami mort qui lui dit par deux fois ces paroles : « Prépare-toi, Chantal, il faut venir. » Il est vrai qu'il aimait assez cet ami pour le faire vivre en sa mémoire, mais non pas pour le suivre au tombeau; il répartit donc : « Non, non, je n'irai pas encore. » Alors l'esprit frappa un grand coup proche du lit, dont le valet de chambre qui était couché hors de là fut éveillé, et ayant apporté de la chandelle, son maître passa le reste de la nuit à lire un bon livre pour se divertir et calmer l'émotion de son esprit. Notre-Seigneur, qui voulait disposer le baron de Chantal à une heureuse mort, permit que la visite de son ami décédé laissât en lui de fréquentes pensées de la mort; la Cour ne lui plaisait plus autant qu'auparavant, et trouvant une occasion d'aller servir l'Église et le Roi dans l'île de Ré contre les Anglais, il laissa les plaisirs du Louvre aux autres courtisans et alla conquérir le ciel[1].

Quoi qu'il en soit de ces bruits, on ne doit pas oublier qu'il n'était pas besoin à un Chantal d'un acte de désespoir pour courir là où il y avait des dangers à affronter et de la gloire à acquérir[2]. L'opération était d'ailleurs des plus importantes, puisque la possession de l'île de Ré pouvait seule permettre aux Anglais de secourir efficacement La Rochelle.

A peine arrivé, Celse-Bénigne se conduisit avec sa valeur accoutumée et montra une intrépidité qui inspira les plus grandes craintes à sa mère : « Mon fils, vous voilà parmi les hasards de la guerre... cela me rendra plus attentive devant Dieu pour vous. Et en tout lieu et en tout temps, un moment de vie ne nous est point assuré; mais où sont les périls éminents, il y a encore moins d'assurance[3]. » Il convient de

1. *La Vie et les œuvres de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, par la mère de Chaugy, p. 241.

2. La mère de Chantal considérait si peu cette campagne de son fils comme une disgrâce, qu'elle écrivait à sa belle-fille, dans les premiers jours du mois de juillet 1627, en parlant de Celse-Bénigne et de l'archevêque de Bourges : « Je voudrais que mon fils fût un peu plus soigneux de lui écrire; il fut en peine sur ces bruits de guerre de ce qu'il deviendrait et consolé quand il sut où il était. » (*Œuvres de sainte Chantal*, VI, 69.)

3. *Œuvres de sainte Chantal*, VI, 67.

reproduire ici, d'après Bussy-Rabutin, les mentions que le *Mercure français* consacre à Celse-Bénigne :

« Pendant que les ennemis faisaient mine de s'attacher à Samblance, Toiras avait dès le matin fait marcher le reste de son régiment et de sa compagnie avec celle du sieur Des Roches Baritane, avec les sieurs de Montandre, de la Rabetelière, Cusac et Chantal et le reste des volontaires, ses amis, qui y étaient en bon nombre. » Et plus loin : « Les principaux des volontaires, comme les sieurs de Chantal, de Noailles, de Sombron, etc., et quantité d'autres gentilshommes de qualité avec le sieur de Rabetelière et ce qu'il y avait de ses amis et les chevau-légers du sieur de Toiras faisaient quatre escadrons qui voulurent être commandés, l'un par le baron de Chantal, l'autre par La Rabetelière, l'autre par Maulevrier, frère dudit Toiras, l'autre par Sainte Anne, son neveu[1]. »

Et l'auteur contemporain de la *Vie de sainte Chantal* dit d'autre part :

Le baron de Chantal, son fils unique, plein du désir d'une véritable gloire, étant allé volontaire au siège de La Rochelle, dans l'armée du maréchal de Toiras, son intime ami, il fut choisi pour être mis à la tête du premier escadron des volontaires qui, dans ce temps-là, était composé de toute la fleur de la Cour (choix qui à son âge lui faisait bien de l'honneur) et, se trouvant commandé pour être de ceux qui devaient s'opposer à la descente des Anglais dans l'île de Ré, il s'y signala avec tant de courage que pendant six heures de combat il fut blessé de vingt-sept coups de pique, dont il mourut deux heures après, à trente et un ans. La nouvelle de sa mort fait l'éloge de sa valeur, et les regrets de tout le monde, celui de son mérite. La fin du vaillant gentilhomme fut aussi chrétienne que généreuse; dès le matin, il s'était préparé au combat par la réception des sacrements et il exhala son dernier soupir dans les sentiments de la piété la plus sincère... Le lendemain, Toiras réclama son corps que lui rendit le général anglais. Il le fit embaumer et enterrer dans l'île de Ré, réservant le cœur pour l'envoyer à Paris, à la veuve éplorée du défunt qui fit déposer avec honneur ces tristes restes dans l'église des Minimes.

Bussy-Rabutin écrit de son côté :

Chantal mourut qu'il n'avait guère plus de trente ans; s'il eût vécu davantage et qu'il eût servi, comme il aurait fait assurément

1. *Mercure français*, XIII, 836, 838.

dans les guerres qui durèrent pendant le règne de Louis treizième, avec la naissance, l'esprit et le courage qu'il avait, vraisemblablement il serait allé aux grands honneurs de sa profession. Je dis vraisemblablement, car de certitude, il n'y en a point. La fortune empêche bien des gens sages de s'assurer de rien[1].

Le combat dans lequel le baron de Chantal trouva la mort avait été livré le 22 juillet 1627. C'est le 15 août que la nouvelle en parvint à la mère de Chantal, auprès de laquelle se trouvait alors son frère, l'archevêque de Bourges, venu à Annecy pour procéder aux informations relatives à la canonisation de saint François de Sales. L'archevêque de Bourges, n'osant annoncer à sa sœur cette triste nouvelle, pria l'évêque de Genève d'en prendre le soin.

Mgr de Genève dit : « Ma mère, nous avons des nouvelles de la guerre, il s'est donné un rude choc en l'île de Ré; le baron de Chantal, avant d'y aller, a entendu la sainte messe, s'est confessé et a communié. — Et enfin, monseigneur, reprit cette digne mère, il est mort. » Le bon prélat se mit à pleurer sans pouvoir répondre une seule parole, et ce fut un gémissement universel dans ce parloir. Cette vraie femme forte, connaissant par là la vérité de sa perte, demeura seule tranquille parmi tant de sanglots, et, s'étant mise à genoux les mains jointes, les yeux élevés au ciel et le cœur percé d'une véritable douleur, elle laissa le passage libre à ses larmes et aux actes de son amoureuse soumission aux volontés divines. Voici ses propres paroles que nous avons ici tracées de la main de notre mère de Châtel, laquelle était à son côté et qui les a soudain écrites : « Mon Seigneur et mon Dieu, dit-elle, souffrez que je parle pour donner un peu d'essor à ma douleur; et que dirai-je, mon Dieu, sinon de vous rendre grâces de l'honneur que vous avez fait à cet unique fils de le prendre lorsqu'il combattait pour l'Église romaine? » Puis, elle prit un crucifix, duquel elle baisa les deux mains : « Mon Rédempteur, dit-elle, je reçois vos coups avec toute la soumission de mon âme et vous prie de recevoir cet enfant entre les bras de votre infinie miséricorde. » Après cela, elle adressa la parole à son cher défunt et dit : « O mon cher fils! que vous êtes heureux d'avoir scellé par votre sang la fidélité que vos aïeux ont toujours eue pour l'Église romaine; en cela je m'estime bienheureuse, et rends grâces à Dieu d'avoir été votre mère. » Sur cela, elle se tourna vers notre chère mère de Châtel, et toutes deux dirent un *De Profundis*[2].

1. *Abrégé de la Vie de sainte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal*, p. 55.
2. *Histoire de la vie et des vertus de sainte Jeanne-Françoise de Frémyot de Chantal*, pour la mère de Chaugy, p. 242.

Si, après avoir dominé les premiers mouvements de la nature, elle se souvint qu'elle devait à tous l'exemple d'une entière résignation à la volonté de Dieu, ses nombreuses lettres témoignent de l'intensité de son affection maternelle. Elle écrit à Sébastien Zamet, évêque de Langres :

Vous savez l'amour, peut-être trop grand, que j'avais pour ce très cher fils qui m'était doublement unique; je pense vous l'avoir dit autrefois. Eh bien, voilà la bonne main de Dieu qui l'a attiré à soi, bénie soit-elle éternellement. Je vous confesse simplement comme à mon très cher père, que ma douleur est grande, mais sans aucune secousse ni violence, grâce à Dieu.

A sa belle-fille, elle ne recommande pas seulement la résignation, elle manifeste la plus tendre sollicitude pour l'unique enfant qui lui reste de son mariage :

Votre bon mari était mortel comme sont tous les hommes. Oh Dieu! ma fille, repensez aux hasards qu'il a tant de fois courus de perdre la vraie vie de l'éternité. Et voilà que la douceur de notre bon Dieu lui a donné un trépas si chrétien, si glorieux, que nous avons tout sujet de nous confier qu'il a commencé une vie de gloire et de félicité interminable... Conservez-vous, ma très chère fille, pour conserver, en la crainte du Seigneur, le cher gage qu'il vous a donné de ce saint mariage et le tenez seulement comme un dépôt, sans y attacher par trop votre affection afin que la divine bonté en prenne un plus grand soin et soit elle-même toute chose à cette chère petite enfant.

A M. de Coulanges, elle témoigne des liens indissolubles qui continuent de l'attacher à toute sa famille :

L'espérance de vous voir tous et ma pauvre très chère fille avec notre petite, me fait espérer une commune consolation; car je vous proteste, mon très cher frère, que le trépas de mon bon fils ne dissout nullement notre alliance; car outre le petit et très aimable lien qu'il nous en a laissé, je suis plus que jamais étroitement conjointe et unie avec votre fille et avec vous et toute votre honorable famille que je prie Dieu remplir de toutes bénédictions[1].

JEAN LEMOINE

(A suivre.)

1. *Œuvres de sainte Chantal*, VI, 86.

PAUL-LOUIS COURIER

A LA VÉRONIQUE

Au moment où l'on commémore P.-L. Courier, on aime à le revoir par la pensée dans cette propriété de La Véronique, où il passa son enfance. Pour qui veut connaître Paul-Louis, ce n'est pas à la Chavonnière qu'il faut aller d'abord, c'est à la Véronique. Ces deux noms sont associés à deux époques bien différentes de sa vie. La Chavonnière, sur les « hauts de Véretz », c'est, après un mariage mal assorti, la retraite misanthropique dans une ferme écartée, la tristesse d'une fin de vie tourmentée, l'horreur de l'assassinat dans la forêt de Larçai. La Véronique, sur la rive droite de la Loire, entre Luynes et Cinq-Mars, près de Langeais, c'est l'enfance heureuse qui, de la cinquième à la treizième ou quatorzième année, s'écoule auprès des vieux parents : grand-père maternel, père, mère; ce sont les premières impressions reçues de la nature à la vue d'un site gracieux, la Loire tourangelle et ses coteaux modérés, les premières leçons, l'éveil du goût pour l'étude, la première formation du caractère sans contrainte scolaire qui gêne le libre essor de la personnalité de l'enfant. Et lorsque l'adolescent campagnard sera devenu écolier parisien, puis, après sa sortie de l'école de Châlons, officier d'artillerie, ce seront les retours, avec les vacances et les congés, le repos ou les promenades, la gaieté des vendanges, les premiers essais du traducteur, les premières esquisses de l'écrivain; enfin, après la mort de sa mère (1801), (son père est mort en 1796 et son grand-père en 1782), c'est,

en 1803, la vente par Paul-Louis de la maison et de l'enclos où, malgré tant et de si chers souvenirs, il ne devait plus revenir.

La Véronique existe encore. En 1905, dans une étude sur *la Jeunesse de Paul-Louis Courier*, nous en avons donné une description prise sur les lieux mêmes, et en même temps nous tentions de reconstituer, dans ce décor rustique, la vie de Paul-Louis et des siens. L'entreprise était alors bien difficile : en dehors des quelques détails empruntés aux premières lettres de la *Correspondance*, nous ne disposions que de documents impersonnels tirés des archives locales (registres municipaux, greffes de justice, études de notaires, etc.), documents précieux sans doute par les précisions de faits et de dates qu'ils fournissent, mais insuffisants à évoquer la physionomie vivante des personnages, leur caractère, leurs mœurs, l'intimité du milieu.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Nous avons eu la bonne fortune, récemment, de découvrir un document dont l'auteur, né près de la Véronique, a personnellement connu Paul-Louis et sa mère, vécu près d'eux, et avec eux, dans un commerce familier et prolongé, bénéficié de leur amitié et gardé de leurs bontés un souvenir ému et reconnaissant. Quel témoin plus qualifié pour nous entretenir des hôtes de la Véronique! Il se nommait Choisnard. Ses « *Quelques mots sur Paul-Louis Courier* » ne sont pas inédits; mais quoique imprimés en 1842 ils ont échappé aux recherches de tous les « couriéristes ». Le fait paraîtra moins surprenant quand nous aurons dit dans quelles conditions a été publié le document. Choisnard, en 1842, était principal du collège de Valence et membre de la Société de statistique des arts utiles et des sciences naturelles du département de la Drôme. A la première séance de l'année, il lut devant ses collègues ces *Quelques mots sur Paul-Louis Courier* qui furent ensuite insérés dans le *Bulletin* de ladite société. Et, après qu'ils eurent reçu les « honneurs obscurs » de cette publicité restreinte, ils sont restés ensevelis dans un tome de cette collection ignorée. Nous avons cru qu'ils méritaient mieux que cela. Leur valeur documentaire unique, sans parler d'un certain agrément de style, les recommande à l'attention de tous les lecteurs de

Paul-Louis qui aiment à connaître l'homme dans l'écrivain. On en jugera par les extraits que nous allons citer et qui nous ont paru les plus caractéristiques.

C'est dans le canton de Langeais, dit l'auteur, au pied de la curieuse Pile de Cinq-Mars, que j'ai connu Courier. J'étais bien jeune quand mourut son père, que je ne me rappelle pas; mais il eut deux instituteurs auxquels mon enfance a elle-même de grandes obligations, sa mère, femme remarquable par son savoir et ses précieuses qualités, et ensuite un M. Lejeune, de Tours, homme de mérite, qui resta dans cette maison jusqu'à la mort de madame Courier arrivée vers 1800[1]. Le fils, plus âgé que moi de quatorze ans, avait été envoyé à Châlons, puis à la frontière; mais il venait de temps en temps à Cinq-Mars, où il restait un ou deux mois. Déjà voûté par l'étude ou par la nature, maigre, grand de taille, et d'un extérieur réfléchi et même un peu sombre, il m'effrayait, moi, enfant de six à sept ans; et bien que ma famille me le vantât beaucoup et me le proposât comme exemple, je n'osais l'approcher. Il fit les premiers pas. Il m'adopta. Je ne le trouvai plus laid ni effrayant. Je m'attachai à lui, comme je m'étais attaché à sa mère et sa conversation sut si bien descendre jusqu'à moi que je lui dois le développement de ma jeune intelligence et le goût de l'étude. Il faisait tout cela, moitié causant, moitié jouant; il était avec *son petit ami* toujours gai et jamais sévère. Nous demeurions à plus d'un quart de lieue de cette famille, mais je demandais souvent à ma bonne mère de m'y conduire.

Voilà un Paul-Louis que nous ne connaissions pas, et combien charmant et sympathique! Ce n'est pas le jeune officier de Toulouse, tel que nous l'a dépeint avec tant de verve son ami Dalayrac : ravi de sa disgrâce qui l'éloigne des camps et des bivouacs, se jetant avec frénésie dans tous les plaisirs, dans toutes les « folies », grand amateur de bals, de spectacles, de mystifications, d'aventures galantes, joyeux commensal vantant ses bonnes fortunes de laid qui pose au Don Juan, séducteur sans vergogne, contraint de quitter Toulouse précipitamment à la suite d'une frasque au dénouement piteux. C'est, dans un cadre familial, un fils en vacances auprès de sa mère, un Paul-Louis plus intime, plus sincère, plus sensible, « d'un extérieur réfléchi et même un peu sombre », mais sachant s'égayer, sourire, jouer. Tous ceux qui ont approché Paul-Louis ont attesté le charme de sa conversation. A Toulouse, avec des jeunes gens de son âge, elle est caustique,

1. Exactement en septembre 1801.

grivoise, bouffonne; à la Véronique, avec « son petit ami », son élève, elle est sérieuse, enjouée, familière. Et tandis qu'ailleurs se manifeste, même chez Paul-Louis jeune, une tendance à la misanthropie qui, par moment, le rend insociable — il l'avoue à plusieurs reprises dans ses lettres — ici, il se montre non seulement affectueux, mais affable. C'est lui qui fait les premiers pas.

Toutefois deux traits se retrouvent dans le Paul-Louis de Toulouse et celui de la Véronique, comme ils se retrouveront partout et toujours chez Courier : l'amour de l'étude et l'amour de la nature. A Toulouse, l'helléniste se plaît aux doctes entretiens avec le Polonais érudit Chlewaski; à la Véronique, il se fait une joie d'initier un enfant aux beautés des lettres anciennes. A Toulouse, sous les peupliers au bord du canal, en juin, le soir, il aime à « prendre l'air », à se promener, à disserter quand son ami est avec lui, à rêver quand il est seul. A la Véronique, il passe d'agréables vacances près du fleuve familier, dans un décor agreste que Choisnard tout à l'heure va nous décrire et dont maître et élève goûtaient avec délices le charme pittoresque.

Achevons ce portrait par une anecdote qui nous révèle un Paul-Louis à la fois très attentif à ses intérêts et bourru bienfaisant :

Ayant fait faire un acte important par un pauvre notaire de campagne, auquel il croyait du talent, son attente ne fut pas trompée; mais ayant découvert, après quelque temps que l'acte n'avait pas été enregistré, quoiqu'il eût laissé au notaire 500 francs à cet effet, et l'époque de rigueur approchant, il se rend chez le garde-notes. Celui-ci, honteux, désespéré, se voit obligé d'avouer que, père d'une nombreuse famille et dans un état voisin de la misère, il a employé presque toute la somme à payer son boulanger et divers créanciers criards, et à mille besoins pressants de son malheureux entourage, espérant toujours pouvoir refaire la somme avant le délai fatal. « Eh! Monsieur », lui cria brusquement Courier (car il était fort brusque), « que ne m'avez-vous dit cela tout de suite! Je vous aurais dès le jour même complété le sac, et ce qui aurait accommodé vos intérêts n'aurait pas exposé les miens. » Le lendemain, le notaire reçut les cinq cents francs, qu'il se hâta, comme on pense bien, de porter à l'enregistrement, et jamais la première somme ne lui a été réclamée.

Cette anecdote rappelle la scène entre Paul-Louis et son tailleur toulousain si joliment contée par Dalayrac. Maître

Manceau, en prélevant sur le drap fourni par le jeune officier de quoi faire à son fils une carmagnole, avait compté sans son hôte. Car Paul-Louis, économe et méfiant, avait pesé au préalable le coupon. Pris en flagrant délit, l'indélicat tailleur se garde de contester l'évidence. Il improvise une plaidoierie que l'enfant répète docilement et où il fait avec esprit appel à la générosité de « M. le Capitaine ». Courier, conclut Dalayrac, « désarmé par cette espèce de parade, se mit à rire et pardonna ». Évidemment, dans les deux cas, la générosité n'est pas spontanée. C'est un peu la carte forcée. Mais il faut reconnaître que Paul-Louis se résigne d'assez bonne grâce.

Le lecteur a remarqué dans le récit de Choisnard la parenthèse qui accuse, avec insistance, un des traits les plus marqués du caractère de Paul-Louis : « il était fort brusque ». Cette brusquerie tient à son tempérament extrêmement impressionnable. Et même, s'il faut en croire M. le docteur Goulard, auteur d'un *Essai médical sur Paul-Louis Courier*, cette disposition aurait eu quelque chose de morbide. Paul-Louis, lit-on dans cet intéressant opuscule, a été un « tuberculeux pulmonaire éréthique ». Le portrait physique que trace Choisnard semble bien confirmer ce diagnostic : « Déjà voûté par l'étude ou *par la nature* » (c'est nous qui soulignons) « maigre, grand de taille ». A cet égard, les séjours reposants à la Véronique, après la fatigue des camps ou la vie enfiévrée de Toulouse, ont dû produire les effets les plus salutaires sur la santé délicate du jeune officier. Les deux portraits, celui de Choisnard et celui de Dalayrac, se complètent très heureusement; ils sont expressifs et vivants à souhait. Nous pouvons dire maintenant que, grâce à ces deux documents d'une authenticité certaine et d'une véracité évidente, nous connaissons bien Paul-Louis vers sa vingt-cinquième année.

M. Lejeune nous est connu par Courier lui-même. Les lecteurs des *Lettres de France et d'Italie* se rappellent la lettre à lui adressée par Paul-Louis, de Barletta, le 24 mai 1805. Le début et la fin témoignent d'une affection dont l'expression n'a pas l'air d'une banale formule de style épistolaire. D'autre part, l'ampleur même de la lettre, une des plus longues de la *Correspondance*, l'importance de son contenu, indiquent assez l'estime en laquelle Paul-Louis tient son correspondant. Son

rôle d'ami de la famille est attesté par plusieurs actes qu'on peut lire aux archives municipales de Cinq-Mars, notamment dans un acte de comparution du 22 prairial an II de la République, où « le citoyen français Lejeune, homme de lois, » requiert l'enregistrement de « son arrivée de Paris chez le citoyen Jean-Paul Courier domicilié dans cette commune où il entend faire résidence »; et dans l'acte de décès de la veuve Jean-Paul Courier, qui porte la mention suivante : « Sur la déclaration à moi faite par le citoyen François Lejeune, qui se dit être ami de la défunte. » Où et à quel moment M. Lejeune a-t-il collaboré à l'instruction de Paul-Louis? A coup sûr, ce n'est pas à la Véronique, au temps où Choisnard l'a connu, car Paul-Louis alors âgé de vingt-trois ans n'avait plus besoin d'instituteurs. Rien n'autorise à croire que l'hôte de la Véronique sous la Révolution y ait résidé précédemment. Dès lors la seule hypothèse plausible, c'est que ce soit à Paris qu'ait eu lieu cette collaboration, de 1784 à 1787, alors que Jean-Paul a quitté la Véronique avec les siens pour assurer à son fils, qu'il destine au génie, des études régulières et avant qu'il l'ait confié à des maîtres réputés comme le mathématicien Callet ou l'helléniste Vauviliers.

On verra peut-être avec intérêt, ajoute Choisnard, la description de la demeure de madame Courier et de son fils. Sur la rive droite de la Loire, à deux myriamètres plus bas que Tours, au bord d'une des plus magnifiques vallées que l'on connaisse; vis-à-vis du lieu où le Cher, après avoir suivi parallèlement le cours de la Loire, vient, comme à regret, lui apporter le tribut de ses eaux; vis-à-vis du vaste et beau château de Villandry que l'on voit resplendir de loin; vis-à-vis enfin de cette fertile côte du Cher que l'excellence de ses vins a rendue célèbre, est un autre coteau non moins renommé, non moins fertile, parsemé de délicieuses habitations de campagne; c'est là, près du village du Ponceau, entre Luynes et Langeais qu'était *la Véronique*, la demeure d'enfance de Paul-Louis Courier.

Outre leurs blanches et gracieuses maisons couvertes d'ardoises, nos concitoyens de cette partie de la France ont des habitations d'une bien autre sorte. Taillées dans le roc vif, ce sont des grottes à compartiments réguliers avec des fenêtres élégantes sur le devant, et, dans l'intérieur, un choix d'ameublement et de décors moitié champêtre, moitié recherché; enfin toutes les commodités de l'existence sont réunies dans ces asiles dont on pourrait dire à première vue :

Aspice ut antrum
Silvestris raris sparsit labrusca racemis,

car non seulement la treille, placée près du seuil, tapisse la façade et pousse jusqu'à l'intérieur ses rejetons verts et dorés, mais encore, au-dessus de ces rustiques demeures, la vigne est symétriquement plantée et ses rameaux pendants, dissimulant la nudité du roc, viennent caresser les croisées du paisible habitant, et s'entrelacent avec les autres rameaux du sol inférieur. Ces grottes sont échelonnées, les unes sont presque de plain-pied avec la vallée au terrain gras et fertile; les autres, à mi-côte, ne sont abordables que par l'escalier sinueux taillé dans le roc vif et d'autres encore forment un étage plus élevé auquel on arrive de la même manière, seulement avec plus de fatigue. Mais songe-t-on à la fatigue quand se déroule aux yeux le splendide horizon que présente le bassin du Cher et de la Loire!

Or, dans une de ces grottes, à mi-côte, demeuraient nos trois amis. Celle-ci servait de salon; une seconde, à gauche, était la cuisine; trois autres des chambres à coucher. L'étage supérieur recevait les provisions, et le vin spiritueux du coteau était conservé dans l'étage inférieur. Devant l'habitation s'étendait une terrasse d'où la vue embrasse la magnifique vallée et, au plus bas gradin, un jardin où les légumes, les fleurs et les fruits abondaient de sève et de vitalité. A quelques pas, sur la gauche, on voyait un bâtiment carré, en tuiles rouges, dont madame Courier faisait sa magnanerie [1]. Un peu plus loin s'élève à mi-côte la pile de Cinq-Mars...

Voici donc quel fut non pas le berceau, mais le séjour de l'enfance et de la jeunesse de Paul-Louis Courier. C'est là que le traducteur de Longus sentit naître en lui l'amour de la campagne et s'initia aux secrets de la littérature grecque; c'est sous l'empire de ces influences, faites de souvenirs historiques, que le célèbre pamphlétaire grandit dans des pensées où son cœur ne se sépare jamais de son esprit. C'est là qu'il s'attira l'amour et la vénération des habitants par plusieurs traits dans le goût de celui-ci qui ne doit pas rester inconnu [2]...

Cette description ne vaut pas seulement par la grâce des détails, mais par l'exactitude de la « chose vue », à son époque. Aujourd'hui encore le touriste peut contempler, en passant sur la route qui mène à Langeais, au village du Ponceau, avant Cinq-Mars-la-Pile, « la blanche et gracieuse maison couverte d'ardoises » et les « grottes taillées dans le roc vif ». Mais les lieux et les mœurs n'ont plus leur caractère de jadis. Dans notre description nous avions mis au premier plan la maison, et, au second plan, à titre d'accessoires, les grottes

1. Nous avions signalé, pour le pittoresque du paysage, les mûriers de la Véronique. Choisnard nous apprend que l'élevage du ver à soie à la Véronique était une affaire sérieuse.

2. C'est celui qui a été cité plus haut. On regrette que Choisnard n'ait rapporté qu'un seul de ces traits à l'honneur de Paul-Louis.

où nous n'avions vu que des caves, des hangars et le logis du closier. Ce tableau de Choisnard, composé selon une autre perspective, est plus original et plus rustique que le nôtre. Toutefois nous croyons que la Véronique, telle qu'elle nous est dépeinte ici, c'est la Véronique des vacances. La fraîcheur des chambres dans le roc ne pouvait être délicieuse que pendant la canicule, et, vraisemblablement, la maison exposée en plein midi, trop chaude en été, devait retrouver son charme — surtout pour des vieillards — dès les premiers froids de l'automne.

De la Véronique, Choisnard, en terminant sa causerie, transporte son auditoire dans la forêt de Larçay, au tombeau de Paul-Louis Courier : « J'y ai fait, dit-il, un pèlerinage en septembre 1837. Borné au rôle de narrateur, et de narrateur discret, je tairai mes impressions autant que possible ». Ces impressions « pénibles », en dépit de la discrétion du narrateur, sont assez clairement exprimées. Elles sont intéressantes comme témoignage de l'état des esprits en 1837, c'est-à-dire douze ans après l'assassinat, sept ans après le second procès où fut jugé le crime. Mais il n'entre pas dans notre sujet de suivre l'ami de Paul-Louis Courier. Le lecteur nous en voudrait d'assombrir, avec des évocations tragiques ou funèbres, la riante vision que, grâce à lui, il gardera de la Véronique, cette demeure qui fut, pour les parents de Paul-Louis, la maison de la vieillesse, pour lui, la maison de l'enfance, et pour tous — autant qu'il est permis d'en juger par le document que nous venons d'analyser — la maison du bonheur.

L. DESTERNES

L'ESSOR DE LA TÉLÉGRAPHIE

ET DE

LA TÉLÉPHONIE SANS FIL

Comme un film au ralenti, la Science déroule ses progrès, dont les plus étonnants paraissent naturels par accoutumance. Pourtant, l'épanouissement de la télégraphie et de la téléphonie sans fil a été tellement rapide et merveilleux, que les plus blasés s'en extasient; nous redevenons des enfants en contemplant ce jouet mystérieux qui nous apporte, en quelques minutes, le chant d'une romance anglaise, le prix du poisson aux Halles centrales de Paris ou une réclame de « Chewing gum » américaine. En dehors des journaux techniques, les grands quotidiens réservent une place, dans leurs colonnes, au Bulletin des émissions ou au « coin des amateurs », et on est étonné de constater combien vite s'est répandue dans la masse, ignorante des lois fondamentales de l'électricité, une éducation technique spéciale, une sorte de « flair sans-filiste », qui la rend apte à réaliser les plus compliqués montages. Il serait vain, dans une revue comme celle-ci, de prétendre exposer méthodiquement les problèmes de la T. S. F. : autant vaudrait essayer de copier la Bible sur le revers d'un timbre-poste. En revanche, il est possible, et il n'est pas inutile de suivre d'un peu haut la grande évolution dont nous sommes les témoins, pour essayer d'en dégager les causes et d'en prévoir l'avenir; c'est le but de cette causerie.

***

Un premier problème se pose, en apparence le plus simple de tous : c'est celui de la propagation des ondes. Une antenne lâche un signal électromagnétique; où va-t-il, et comment? Maxwell avait, dès 1865, donné une première réponse à cette question en établissant, dans sa *Théorie électromagnétique de la lumière*, que l'onde électrique se propage à la manière de l'onde lumineuse, par vibrations transversales et avec une vitesse, dans le vide ou dans l'air, voisine de 299 000 kilomètres par seconde. Hertz, en 1885, avait vérifié par l'expérience l'exactitude de ces conceptions mathématiques. Depuis lors, des mesures extrêmement précises effectuées, d'abord entre Paris et Bizerte, puis de Paris à Washington, par MM. Claude, Driencourt, Ferrié et Beauvais, ont permis de mesurer, à un cent millième de seconde près, le temps mis par l'onde pour se propager d'une station à l'autre; ce temps est égal à $0^{sec},02122$ entre Paris et Washington, dont la distance, mesurée à la surface de la Terre, est égale à 6 281 kilomètres. Or, si on multiplie le temps mesuré, $0^{sec},02122$, par la vitesse de propagation, 299 000 kilomètres, on trouve que le chemin réellement parcouru est 6 344 kilomètres, et ce chemin ne surpasse que de 63 kilomètres le plus court trajet, mesuré sur la surface du globe; c'est là un résultat important, car il nous apprend que l'onde électromagnétique se propage, à peu de chose près, en rasant cette surface.

Ce résultat trouverait, si besoin était, une confirmation dans le curieux « écho des Antipodes » dont la mission française de l'*Aldébaran*, commandé par le lieutenant de vaisseau Guierre, nous a apporté, en 1920, la constatation; parcourant l'Océan Indien et le Pacifique, cette mission a constaté que les signaux émis par les postes de Nantes et de Lyon, qui cessaient d'être perçus à partir des îles de la Sonde, redevenaient sensibles lorsqu'on s'approchait des Antipodes de ces stations, situés non loin des îles Chatam, au sud-est de la Nouvelle-Zélande; ce phénomène nous apprend que les ondes, après avoir glissé autour de la Terre en l'enrobant de leurs nappes, viennent se concentrer et se superposer au point diamétralement opposé, qu'elles atteignent en même

temps puisqu'elles ont toutes parcouru des chemins égaux; au contraire, lorsqu'on s'éloigne de ce point de convergence, les ondes se détruisent par *interférence*, c'est-à-dire par superposition de vibrations égales et contraires.

En dépit de ces résultats, nous sommes, aujourd'hui encore, assez incertains du chemin suivi par les ondes. L'analogie entre vibrations électriques et lumineuses, qui parfois nous guide et parfois nous égare, avait fait croire aux premiers physiciens que la propagation se faisait en tous sens autour de l'antenne d'émission et que l'intensité reçue variait, comme celle de la lumière, en raison inverse du carré des distances parcourues; le contact avec la réalité les a promptement ramenés à une conception moins rudimentaire. Dès les premières expériences de Marconi, qui portaient cependant sur de faibles distances, on n'a pas tardé à constater que la portée des communications était très supérieure à celle qu'on pouvait escompter d'après les analogies optiques; l'accroissement progressif des portées et des longueurs d'onde manifesta, en outre, que la transmission nocturne était notablement plus puissante, plus étendue et plus régulière que celle du jour; les observations d'éclipses solaires, corroborant ces résultats, ont établi que le grand Luminaire intervenait, suivant un mode qui reste à découvrir, pour étouffer les radiations.

En cherchant à interpréter ces résultats, dont la complexité est extrême, on est amené à bâtir des hypothèses, dont la plus appréciée des spécialistes est celle de Heaviside. Elle admet l'existence, à deux ou trois cents kilomètres d'altitude, d'une couche atmosphérique relativement conductrice, de telle sorte que l'onde électromagnétique serait emprisonnée, comme un rayon lumineux entre deux miroirs qui le renvoient de l'un à l'autre, entre cette couche supérieure et la Terre, elle-même conductrice dans son ensemble; la propagation se ferait ainsi, non pas en ondes sphériques dont la majeure partie irait se perdre dans l'espace, mais suivant une nappe peu épaisse, parallèle au sol, où son énergie se conserverait en se propageant.

Cette conception, il faut bien l'avouer, est purement hypothétique, car aucun argument de fait ne nous démontre l'existence de la couche conductrice d'Heaviside; mais il n'est pas

déraisonnable d'admettre que les couches élevées de l'atmosphère soient *ionisées*, c'est-à-dire rendues conductrices, soit par l'ultra-violet solaire, soit par le choc d'*électrons*, atomes d'électricité négative projetés par l'Astre central; certaines observations curieuses faites en Suède et en Italie semblent prouver que les électrons solaires sont eux-mêmes à l'origine des aurores boréales et des « orages magnétiques » qui viennent soudainement affoler l'aiguille aimantée. Toutefois, il resterait à expliquer comment la couche de Heaviside, qui s'opposerait à la fuite des ondes hertziennes d'origine terrestre, serait plus efficace de nuit que de jour; on peut alléguer que le rayonnement solaire provoque, aux heures d'illumination, des courants aériens qui dissocient cette couche, tandis que le calme de la nuit en favorise la formation; le plus prudent est de confesser que nous ne savons pas tout et que, comme dit Hamlet, il se passe, sur la Terre et vers le Ciel, bien des choses qu'ignore notre science; je n'en veux pour preuve que l'existence, établie en 1919 par Cornelis de Groot, d'une série d'ondes parasites, venues du ciel en droiture, et propagées à travers notre atmosphère, plus abondamment la nuit que le jour. D'où proviennent ces parasites? D'étoiles filantes et de particules cosmiques, de rayons cathodiques ou de frissons électromagnétiques se croisant en tous sens sur les larges chemins du Ciel? Nul ne le sait.

A cette conception assez compliquée et hypothétique, on en peut opposer une autre qui, à plus de simplicité, joint une égale vraisemblance. Reprenant une ancienne explication de Fleming, M. Guinchant suppose que la lointaine propagation des ondes tient à un effet de *mirage*, analogue à celui qu'on observe en optique lorsque les couches d'air, étagées dans l'ordre des densités décroissantes avec la hauteur, infléchissent vers le bas les rayons qui les traversent obliquement; comme exemple de ce mirage, on peut citer l'observation, souvent faite en mer, qu'un vaisseau éloigné paraît, en réalité, suspendu en l'air, au-dessus de la ligne d'horizon. De même, alors que le rayon électromagnétique émis horizontalement se propage parallèlement à la surface de la Terre, les rayons émis vers le haut s'infléchissent en traversant des couches atmosphériques de plus en plus légères, puis, après avoir subi

une *réflexion totale* comme sur un miroir, reviennent vers le sol où leur action se superpose à celle du rayon horizontal. En soumettant le problème au calcul, on trouve que ce retour vers le bas s'effectue pour tous les rayons dont l'inclinaison est inférieure à 84 minutes; le plus incurvé de ces rayons, après s'être élevé à 17 kilomètres au-dessus du sol, rejoint le rayon horizontal à 5 300 kilomètres de la station de départ; un rayon moins incurvé viendrait rejoindre l'horizontale en un point moins éloigné, de telle sorte que tous les points situés à moins de 5 300 kilomètres de l'origine reçoivent, en sus de l'émission directe, un rayon supplémentaire qui en accroîtrait l'intensité; et il est tout naturel, que la nuit soit plus favorable que le jour à l'apparition de cet effet, puisqu'elle favorise une superposition régulière, et dans l'ordre voulu, des couches atmosphériques.

***

En dépit de ces difficultés et de ces incertitudes, la technique, tâtonnant méthodiquement, a pris rapidement son essor; la T. S. F. s'est efforcée à étendre son rayon d'action, et elle y a réussi en accroissant progressivement la puissance des postes d'émission et la sensibilité des appareils récepteurs; la bobine de Ruhmkorff des premiers essais est devenue un transformateur industriel, et le modeste fil de l'antenne initiale s'est mué en un vaste réseau de conducteurs, soutenu par des pylones élancés vers le Ciel; mais en accroissant ainsi la puissance d'émission, on se trouvait amené naturellement à accroître la longueur d'onde des oscillations, car cette longueur d'onde grandit avec les dimensions de l'antenne d'émission; et la recherche d'une plus grande sensibilité conduit aussi à faire l'antenne réceptrice largement déployée, afin de capter dans son filet une plus grande part des ondes.

Il se trouvait, d'ailleurs, que cette évolution vers les grandes longueurs d'onde s'accordait avec les vues théoriques, un peu sommaires, qu'on se formait à cette époque : on considérait que les courtes ondulations, qui sont les plus rapides et les plus voisines des ondes lumineuses, devaient posséder des propriétés voisines de celles de la lumière, c'est-à-dire

se propager en ligne droite, et former des ombres derrière les obstacles; on jugeait donc avantageux d'utiliser des oscillations plus lentes, qui, exagérant le phénomène optique de la diffraction, donnent des rayons largement épanouis, ce qui leur permet de contourner plus aisément les obstacles et de se modeler sur la convexité de la Terre. Toutes ces raisons convergeaient pour conduire les techniciens vers l'emploi simultané des grandes puissances et des grandes longueurs d'onde, et c'est ainsi qu'on vit les premières s'élever progressivement à plusieurs centaines de kilowatts, les secondes progressant, suivant le même rythme, de quelques hectomètres à dix, vingt kilomètres et même davantage. Cette évolution, prolongée par la vitesse acquise, se continue encore de nos jours, comme on voit continuer la construction des grands navires cuirassés, malgré les leçons de la dernière guerre; elle a conduit a des installations aussi onéreuses que gigantesques, dont la puissance est achetée à un tel prix, qu'elle permet encore aux câbles sous-marins de soutenir la concurrence avec la télégraphie sans fil.

Cependant, en 1910, une invention était née, qui allait modifier complètement les données du problème; en créant la lampe-valve à trois électrodes, l'Américain Lee de Forest appelait à la vie un merveilleux outil de progrès scientifique et technique. Je ne reviendrai pas sur son fonctionnement, qui est familier à beaucoup, et que j'ai jadis expliqué de mon mieux dans cette Revue; j'en rappellerai seulement les principales caractéristiques, pour éclairer ce qui va suivre.

Comme appareil d'émission, la lampe-valve a ceci de particulier, qu'elle émet, en place des ondes plus ou moins amorties qu'on savait seules produire auparavant, des vibrations *entretenues*, se continuant indéfiniment par ondes régulières et toujours pareilles à elles-mêmes, ces vibrations ayant une longueur d'onde rigoureusement définie; s'il m'est permis d'user ici d'une comparaison acoustique, je dirai que ces ondulations sont aux ondes amorties ce que le son continu de la flûte est aux vibrations intermittentes du tambour. Comme appareil récepteur, la lampe-valve possède d'aussi éminentes qualités, car elle permet d'accroître presque indéfiniment la sensibilité, chaque lampe ajoutée au circuit récepteur

décuplant le courant reçu, si bien qu'avec un poste à trois ou quatre lampes, on arrive à rendre perceptibles les plus légers frémissements de l'éther; en même temps, la réception *en hétérodyne* permet de transformer les vibrations trop rapides en ondulations aussi lentes qu'on peut le souhaiter, capables par conséquent d'être recueillies par un téléphone et transformées en son. A ces propriétés spéciales s'ajoutent celles qui sont propres aux ondes entretenues : toutes ces vibrations identiques, émises en grand nombre dans un temps très court, ajoutent leurs effets lorsqu'elles agissent sur un système récepteur exactement synchronisé, c'est-à-dire possédant la même période vibratoire, si bien qu'il se produit un double effet de *renforcement* et de *sélection* : le poste récepteur est très sensible aux ondes avec lesquelles il est accordé, et n'est sensible qu'à celles-là; précieux avantage qui, en permettant à toutes les émissions de se croiser sans se nuire, pourvu qu'elles aient des longueurs d'ondes différentes, va déterminer le prodigieux épanouissement de la radiotechnique.

***

De ces propriétés éminentes résultent des conséquences qui se déroulent sous nos yeux. La première est la diminution de la puissance nécessaire pour atteindre une distance donnée; mais ce que je disais tout à l'heure montre que la technique ne s'engage dans cette voie qu'avec une prudente hésitation; tandis que la lampe à trois électrodes, profitant des circonstances nées de la guerre, s'installait rapidement aux armées, à bord des avions, des dirigeables et des navires, dans les postes émetteurs de faible portée, les grands postes d'émission continuaient à chercher dans le développement des anciennes méthodes l'extension de leur puissance. C'est surtout depuis le retour de la paix que des expériences systématiques ont recherché les conditions qui permettent l'emploi des ondes entretenues, et des faibles puissances, pour les communications lointaines; comme exemple des résultats obtenus, je puis citer le petit poste d'essai, établi à Issy par le général Ferrié; il utilise une puissance réduite à 5 kilowatts, distribuée par deux antennes, dont l'une a 9 mètres

de hauteur et l'autre 15 mètres; les signaux de cette dernière ont pu être recueillis à Djibouti, à 5 500 kilomètres du point d'émission.

En même temps, et comme corollaire naturel de cette diminution des antennes, on expérimentait avec de plus faibles longueurs d'onde; or le résultat fut loin de nuire à la portée des communications, ce qui prouve que les idées reçues sur la diffraction des ondes hertziennes sont sujettes à revision : les ondes courtes émises par l'antenne d'Issy passeraient à 2 900 kilomètres au-dessus du sol de Djibouti si elles se propageaient en ligne droite; ceci nous montre que leur cheminement se fait suivant un mode bien différent de celui qu'utilise la lumière, et dépendant de circonstances qu'on ne peut dégager que par l'expérience : c'est ainsi qu'avec les ondes de 200 à 300 mètres, on obtient, pendant la nuit, des portées extraordinaires, tandis que la transmission de jour reste capricieuse. Mais lorsqu'on aborde les longueurs d'ondes inférieures à 100 mètres, les communications deviennent régulières et on peut, avec une puissance très minime, moins d'un demi-kilowatt, desservir des portées de 2 000 kilomètres; c'est dans ces conditions qu'un amateur niçois bien connu des savants et des professionnels, M. Deloy, a pu correspondre avec l'Amérique en utilisant une petite antenne formée de quatre fils parallèles et longs de 10 mètres; dans certaines circonstances favorables, il a même reçu, de l'autre bout du Monde, l'appel de la Nouvelle-Zélande.

Ces résultats, auxquels la France a largement collaboré, ont déterminé un retour de faveur vers les petites longueurs d'onde; mais l'expérience seule peut nous apprendre jusqu'où on peut aller dans cette voie, et c'est pour l'interroger à loisir que le commandant Mesny, collaborateur du général Ferrié, a installé au Grand Palais un poste d'études dont la longueur d'onde peut s'abaisser jusqu'à 2 mètres.

L'intérêt que présente cette évolution est, d'abord, économique; en diminuant la puissance consommée, en même temps que les dimensions des antennes, on réduit largement les frais de premier établissement et ceux d'exploitation; on estime, en effet, que l'établissement d'un poste de 1 kilowatt, à ondes courtes, revient à 20000 francs; pour 10 kilowatts, tou-

jours avec les ondes brèves, il faudrait compter 200 000 francs, tandis qu'un grand poste de 250 kilowatts, à grande longueur d'onde, revient à 15 millions. La différence est de taille et permet de faire prévoir que la télégraphie sans fil constituera bientôt le procédé le plus économique pour les transmissions à longue portée, comme elle est déjà le moyen le plus commode et le plus souple pour communiquer à faible distance; mais ces avantages sont appelés à se développer encore par l'emploi des *ondes dirigées*.

Au temps, qui n'est pas encore périmé, des ondes longues et amorties, des résultats remarquables avaient déjà été obtenus dans la direction des ondes. L'émission des cadres, comme leur réception, est nulle dans la direction perpendiculaire au cadre, et maximum dans son plan. Sur cette propriété bien connue, Bellini et Tosi avaient fondé des méthodes radiogoniométriques, qui sont employées avec grand succès, dans la marine, pour déterminer la direction d'un centre d'émission; deux mesures de ce genre, effectuées de deux postes différents, permettent, par une véritable triangulation, de déterminer la position exacte du centre émetteur, au point de recoupement des deux directions ainsi répérées; on se souvient que ces méthodes ont été utilisées avec succès, pendant la guerre, pour déceler les « postes marrons » établis, à des fins qu'on devine, sur notre territoire.

Assurément, il y aura toujours intérêt, dans nombre de cas, à recourir aux émissions non dirigées, et le navire en détresse devra toujours lancer en tous sens le S. O. S. de l'appel au secours. Mais la mise en rapport de deux postes fixes pourra se faire plus aisément, plus économiquement et avec une moindre gêne pour les postes voisins, en pratiquant la direction des ondes; en même temps, le secret des communications sera mieux assuré. Or, il est certain que l'emploi des courtes longueurs d'ondes rend plus parfaite l'émission des ondes dirigées; avec des ondes de quelques mètres, comme celles qu'on émet au Grand Palais, on pourrait même utiliser des miroirs paraboliques, chargés de les recevoir et de les diriger en un faisceau comparable à celui des projecteurs lumineux; dans cette direction, de larges progrès sont possibles.

***

Mais le triomphe de la lampe-valve, c'est l'incomparable essor de la *radiotéléphonie.* Tant que les signaux furent transmis en écriture Morse, leur monotone tic-tac intéressait peu le grand public, trop occupé, ou trop indolent, pour s'initier à ce mode de transmission. Du jour où il a suffi de se coiffer d'un casque, ou de s'asseoir confortablement devant un haut-parleur, pour entendre la parole du conférencier ou la voix de la cantatrice, une vague d'admiration et d'enthousiasme a soulevé l'Univers. Il me reste donc à expliquer, le plus succinctement qu'il me sera possible, comment la lampe-valve, plus merveilleuse que celle d'Aladin, a pu produire ce miracle.

Elle l'a réalisé grâce à la parfaite régularité des vibrations qu'elle engendre; si l'appareil d'émission « travaille » sur une longueur d'onde de 3 kilomètres, ces ondes se suivront au rythme effarant de 100 000 par seconde, courant les unes à la suite des autres avec la vitesse de la lumière, et l'antenne réceptrice, accordée sur cette même longueur d'onde, reproduit fidèlement les vibrations qu'elle recueille; si les choses en restaient à ce point, un téléphone placé sur le circuit récepteur resterait muet, car l'inertie de sa plaque vibrante ne lui permet pas d'exécuter plus de quelques milliers d'oscillations par seconde. Mais supposons que l'on ait placé sur le circuit d'émission un *microphone,* destiné à recueillir la parole ou le chant. Cet appareil est constitué, comme on sait, par une petite cuvette remplie de charbon granulé dont une membrane élastique fait varier la compression, et par suite la résistance électrique, lorsque cette membrane est mise en vibration par les ondes sonores. Imaginons, pour préciser notre explication, qu'on émette devant le microphone la note la_3 du diapason normal, qui correspond à 435 vibrations par seconde; il arrivera, 435 fois dans cette unité de temps, que les granules de charbon seront comprimés, et autant de fois relâchés; la résistance électrique variant suivant la même période affaiblira ou renforcera les vibrations envoyées par l'antenne d'émission et, par conséquent, celles qui se produisent dans le circuit récepteur; ainsi, les ondes

modulées par le microphone parviendront au récepteur à galène ou à lampe-valve, dont le téléphone, recevant 435 impulsions par seconde, reproduira la note musicale émise au départ.

En réalité, les choses sont plus compliquées, car la parole humaine, surtout, comporte des variations dont on ne peut rendre compte que par une représentation graphique; mais la fidélité de la transmission est telle, une fois l'appareil bien réglé, que le chant et la voix, avec toutes leurs caractéristiques, se moulent dans le ruban mobile des ondes aussi exactement que le saphir du gramophone les imprime sur le disque tournant.

S'il n'y avait au monde qu'un poste émetteur, nous pourrions, à la rigueur, nous contenter de l'explication sommaire que je viens de donner; mais la superposition des ondes émises par divers postes entraîne une complication qu'il importe de souligner. En effet, les vibrations de la voix humaine ont une fréquence variable, qui peut atteindre 2 000 oscillations par seconde pour les sons les plus aigus; or, ces vibrations se combinent avec celles de l'antenne d'émission, pour s'y ajouter ou s'en retrancher, de telle sorte que, avec une longueur d'onde de 3 kilomètres, correspondant à 100 000 vibrations par seconde, les fréquences réellement émises sont comprises entre 98 000 et 102 000. Cet intervalle de 4 000 vibrations constitue ce que, dans l'argot des techniciens, on appelle la *bande de brouillage* de la transmission radiotéléphonique; et nous en concluons immédiatement que l'antenne réceptrice, réglée pour recevoir les fréquences comprises entre 98 000 et 102 000, recueillera partiellement les messages d'un autre poste qui, travaillant sous une longueur d'onde un peu plus petite, émettra les fréquences comprises entre 99 000 et 103 000, ou ceux de l'antenne, réglée par une longueur d'onde supérieure à 3 kilomètres, qui émettra un nombre d'oscillations comprises entre 97 000 et 101 000 par seconde. Le lecteur qui aura bien voulu suivre cette démonstration aura compris pourquoi les seuls postes qui pourront travailler ensemble sans se nuire, devront être séparés par toute la largeur de leurs bandes de brouillage, c'est-à-dire 4 000 vibrations; leurs antennes devront donc émettre normalement 100 000, 104 000, 108 000,... vibrations par seconde.

Ainsi, l'existence des bandes de brouillage limite le nombre

des communications, simultanées et indépendantes, dans une même région; et elle nous fournit, du même coup, une excellente raison pour revenir aux courtes longueurs d'onde, car, en développant le raisonnement indiqué plus haut, on constate qu'entre les longueurs d'onde de 1 000 et 3 000 mètres (correspondant à 300 000 et 100 000 vibrations par seconde) on ne pourra admettre que 50 transmissions indépendantes, tandis qu'entre 100 et 300 mètres (qui correspondent respectivement à 3 millions et 1 million de vibrations), 500 transmissions pourront coexister sans se brouiller; il y en aurait 5 000 entre 10 et 30 mètres, et ainsi de suite.

Au temps, bien proche de nous, où les États se réservèrent le monopole des grandes longueurs d'ondes, considérées comme étant seules capables d'assurer les communications à longue distance, ils laissèrent dédaigneusement aux « amateurs » la disposition des petites longueurs d'ondes; ils étaient loin de soupçonner que ces amateurs ingénieux trouveraient le moyen de s'en servir pour téléphoner à plusieurs milliers de kilomètres; les yeux se sont dessillés; la radiotéléphonie, à petite ou à grande distance, ne peut plus être monopolisée par les services publics, et nous marchons à grande allure vers une transformation sociale où des milliers, peut-être des millions d'hommes dans le monde, auront chacun leur antenne, transmettant à l'univers des messages sérieux ou puérils; j'imagine même, non sans inquiétude, que les bandits internationaux ne seront pas les derniers à utiliser cette liberté nouvelle, comme ils ont mis à profit l'aéroplane, l'automobile et le chalumeau oxy-acétylénique. L'homme acquiert, chaque jour, plus de moyens de s'affranchir de la contrainte et de la règle sociale, et un proche avenir verra peut-être une lutte sans merci entre un individualisme que la science a rendu plus puissant et les États, menacés au dedans comme du dehors par les forces nouvelles. Tant bien que mal, nos sociétés avaient organisé la protection de la masse moutonnière contre les hommes de proie; le symbolique gendarme suffisait à « rassurer les bons et à faire trembler les méchants. » L'extrême civilisation va-t-elle ramener, comme l'extrême barbarie, le triomphe des loups?

L. HOULLEVIGUE

UN BUDGET DE DESTRUCTION

Le dimanche 1er mars, vers huit heures du matin, à la fin d'une longue séance, qui durait depuis plus de vingt heures, la loi de finances a été votée par la Chambre. Fait unique dans les annales parlementaires, 240 députés manifestaient soit par un vote contre, soit par une abstention volontaire, leur désapprobation du texte sorti des délibérations.

Commencée le 19 février, la discussion des articles s'est poursuivie, sans désemparer, et avec une hâte fébrile, la Chambre siégeant matin, soir, et, plusieurs fois, la nuit tout entière. En dix jours furent examinées et réglées les questions les plus graves et les plus complexes.

Le spectateur impartial de ces débats précipités et confus ne peut se défendre de deux constatations pénibles. La première, c'est la différence profonde qui sépare l'examen des dépenses de celui des recettes. Les dépenses sont abondamment discutées; les orateurs s'étendent avec complaisance sur les divers chapitres, le temps n'est pas mesuré. Les recettes, au contraire, sont discutées au pas de charge. Trois mois pour examiner en détail les dépenses : dix jours pour les recettes. Trois mois pour s'occuper des intérêts de tous ceux qui émargent au budget, dix jours pour ceux qui payent, pour les contribuables. Autrefois le rôle du Parlement était, avant tout, de consentir les impôts; sa préoccupation dominante était de diminuer les charges; aujourd'hui les parlementaires se préoccupent surtout d'augmenter les dépenses.

C'est à ce sujet qu'on éprouve une seconde impression étrange. La défense du contribuable paraît une préoccupation

surannée. A lire les discussions de la Chambre, le contribuable se présente sous les apparences d'un manant taillable et corvéable à merci. On l'accuse des pires méfaits; c'est un déserteur de l'impôt; on ne prendra jamais vis-à-vis de lui assez de précautions pour l'enserrer dans un réseau dont il ne pourra pas se dégager. On lui fait la chasse; on organise des battues contre lui; on lui tend des pièges et si, d'aventure, quelqu'un se permet de prendre sa défense et de remarquer que l'immense majorité des contribuables ne mérite pas cette hostilité, on s'étonne et c'est à peine si l'orateur n'est pas considéré comme un complice.

Le budget de 1924 se traduit par une augmentation de dépenses de plus de 2 milliards pour lesquelles il a fallu de nouvelles recettes et ces recettes, on les a presque toutes demandées à la propriété sous ses diverses formes.

Il a paru qu'on pouvait impunément surcharger ceux qui possèdent : il arrive pourtant un point de saturation, au delà duquel les taxes font fuir la matière imposable, la dissolvent et l'empêchent de se reconstituer. Une hostilité très nette contre ceux qui possèdent, telle est la caractéristique du budget actuel, hostilité qu'on essaie d'expliquer et d'excuser par une défiance à l'égard de tous les contribuables, par une unanime présomption de fraude.

***

Un examen objectif des principales dispositions de la loi de finances démontrera la réalité de cette tendance, comme aussi la méconnaissance des principes indispensables au développement de la vie économique, c'est-à-dire, des affaires. Mais, avant de passer à la critique, il est juste de citer deux ou trois dispositions, d'inspiration ou d'intention excellentes.

***

Le budget de 1925 réalise l'unité budgétaire : tout le monde s'en réjouira.

Il contient aussi une intéressante manifestation de bonne volonté au sujet de l'amortissement. Il est créé, en effet, un office, investi de la personnalité civile, chargé de pour-

suivre le rachat et l'amortissement de la dette publique, à terme ou perpétuelle.

Mais pour amortir utilement, il faut des excédents budgétaires. Qui peut en espérer dans les prochains exercices?

De quelles ressources sera doté le nouvel office? C'est la réponse à cette question capitale qui permettra de juger du sérieux de la réforme. Il existe déjà, dans le budget, divers crédits, dont le total dépasse 800 millions et qui sont destinés à l'amortissement de la dette, par exemple, ceux du 5 p. 100 1920 amortissable. A l'avenir, ces crédits seront gérés par l'office, mais cela n'augmentera en rien l'importance des amortissements prévus et en voie de réalisation.

Il est, en outre, précisé que l'office touchera, à partir de 1926, une partie des indemnités à recevoir de l'Allemagne.

Cette nouvelle caisse d'amortissement pourra également être dotée, dès que la Trésorerie sera rétablie, ainsi que l'a déclaré M. le Ministre des finances, du produit de la vente des immeubles désaffectés du ministère de la Guerre. C'est une première application de l'idée suggérée par le comte de Fels de l'utilisation des richesses de l'État, c'est-à-dire de son actif, pour éteindre son passif. Mais ce procédé, trop timidement amorcé, doit être généralisé, pour produire les bons effets qu'en attend l'éminent collaborateur de la *Revue de Paris*.

En attendant, à défaut d'excédents budgétaires, l'office pourra bénéficier des crédits qui, éventuellement, seraient mis à sa disposition.

Tout en reconnaissant que l'office d'amortissement tel qu'il vient d'être créé contient beaucoup plus d'illusions que de réalités, il est cependant permis de souligner l'excellence de l'intention et d'espérer que la seule existence d'un organisme destiné à réaliser l'amortissement de la dette obligera les pouvoirs publics à pratiquer un amortissement effectif et à prendre, dans ce but, les mesures nécessaires.

La loi de finances contient une autre initiative, à notre avis, des plus heureuses. Depuis quelques années, le régime fiscal a été bouleversé; l'établissement de l'impôt, notamment en matière de bénéfices commerciaux et industriels, soulève

les plus grosses difficultés pratiques, les plus graves discussions contentieuses.

Or le contentieux n'est pas organisé. D'après les errements actuels, le contribuable seul est soumis à des délais ou à des obligations strictes. L'administration n'encourt jamais de forclusion, n'est liée par aucun délai. Trop souvent, elle laisse dormir des réclamations pendant des mois et des années. Je pourrais citer le cas d'une réclamation, qui est restée en instance pendant onze ans et, passé ce délai, le contribuable a été avisé que sa demande n'était pas recevable, parce qu'elle n'avait pas été établie sur papier timbré!

Les articles 29 à 39 de la loi de finances édictent quelques règles de contentieux fiscal. Les rôles étaient, jusqu'à présent, homologués par les préfets, formalité désuète et inutile, puisque les préfets n'avaient ni la possibilité de les vérifier, ni le droit de les refuser. Dorénavant, c'est le directeur des Contributions directes qui en aura la charge et la responsabilité.

Il sera, en même temps, juge au premier degré des réclamations. En fait, beaucoup d'impositions sont le résultat d'erreurs, excusables peut-être par suite de la nouveauté et de la complexité des impôts, et aussi de l'incessante mobilité de la réglementation. La réclamation du contribuable devra d'abord être soumise au directeur, qui, dans bien des cas, la reconnaîtra fondée. Pourquoi porter l'affaire en Conseil de préfecture, si l'administration rectifie d'elle-même ce qui n'a été qu'une erreur?

C'est une innovation heureuse, si le Sénat maintient la disposition votée par la Chambre, et qui impose un délai à l'administration pour répondre à la réclamation du contribuable. Sinon, l'expérience du passé permet de craindre que, parfois, l'administration ne laisse en souffrance les dossiers qu'il lui plaira de ne pas examiner. Les charges imposées au contribuable sont lourdes, les obligations qui pèsent sur lui sont dures : il ne les supportera vaillamment que s'il a le sentiment qu'aucun arbitraire ne règne dans l'établissement des rôles ou dans l'examen de ses réclamations.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet embryon de contentieux fiscal, imparfait certes, et qu'il faudra développer et améliorer : mais c'est déjà un progrès appréciable qu'il soit sorti des limbes.

L'espérance d'un amortissement de la dette, un commencement de réglementation du contentieux fiscal, telles sont les deux bonnes mesures que l'on remarque, en lisant les 362 articles de la loi de finances. Et ce sont hélas! les seules qu'on puisse et doive louer. Les autres procèdent d'un esprit exclusivement fiscal, et aussi d'une sorte d'hostilité à l'égard de la propriété sous toutes les formes et plus particulièrement la propriété mobilière, de celle qui se manifeste sous la forme de valeurs au porteur.

Dans le régime fiscal actuel, l'assiette de l'impôt est établie d'après la déclaration du contribuable. Cette déclaration comporte un contrôle; si le contrôle est possible et même facile pour les entreprises qui, par leur nature ou leur importance, ont une comptabilité régulière, il devient intolérable pour les entreprises de petite ou de moyenne importance qui, n'ayant aucune comptabilité ou seulement une comptabilité rudimentaire, se trouvent en perpétuel conflit avec le fisc et sont soumises à son arbitraire.

C'est pourquoi, dans ces dernières années, on avait développé le système du forfait, qui était bien accueilli du petit et du moyen commerce. L'article premier de la loi de finances rompt avec cette tendance.

Pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, le contribuable a le choix entre la déclaration de son bénéfice net, qui l'assujettit au contrôle, et la déclaration de son chiffre d'affaires; s'il opte pour ce second procédé, son bénéfice est établi automatiquement par l'application au chiffre d'affaires d'un coefficient approprié, sans qu'il ait la moindre justification à fournir.

L'article Ier de la loi de finances astreint les industriels et les commerçants, dont le chiffre d'affaires dépasse 200 000 francs, à la déclaration du bénéfice réel : pour eux donc c'est l'inquisition obligatoire.

La proposition avait été faite d'étendre le même principe à l'impôt sur les bénéfices agricoles, lorsque le revenu forfaitairement évalué dépasserait 7 000 francs. Une très vive opposition s'est dessinée contre cette mesure, qui a été rejetée : l'agriculture ne connaîtra pas l'inquisition.

Pour la remplacer, on a admis une sorte de barème progressif, dans le calcul du bénéfice agricole. Lorsque l'évaluation forfaitaire excédera 6 000 francs, la fraction en excédent sera majorée de 100 p. 100 entre 6 000 et 10 000 francs, de 200 p. 100 entre 10 000 et 20 000 et de 300 p. 100 pour le surplus.

Nous n'avons pu parvenir à découvrir une justification rationnelle de cette disposition, qui a le grand inconvénient, sous une forme indirecte et détournée, d'introduire un commencement de progressivité dans l'impôt cédulaire.

On trouve, d'ailleurs. une tendance analogue dans d'autres dispositions du budget.

C'est ainsi que le droit d'enregistrement des cessions d'office varie entre 4 p. 100 et 15 p. 100 du prix suivant la valeur de l'office.

De même, pour toute vente d'immeuble ou de fonds de commerce, le droit de mutation à titre onéreux est majoré d'une surtaxe de 1 p. 100 sur la partie du prix qui excède 300 000 et de 2 p. 100 sur la partie qui excède 500 000 francs.

Pourquoi? Quelle explication raisonnable peut-on donner de cette tarification progressive, qui n'a aucun rapport avec la fortune de celui qui achète ou de celui qui vend. Une propriété importante est morcelée entre un grand nombre d'acheteurs : comme, en fait, c'est l'acheteur qui paye le droit de mutation, les acheteurs, peut-être très modestes, vont payer plus cher parce que leur vendeur est riche ou l'a été.

Au contraire l'acheteur de terres importantes, provenant de différents vendeurs, ne payera pas la surtaxe, si chacune des ventes n'excède pas le prix de 300 000 francs. De même, un multimillionnaire ne paiera pas la surtaxe s'il acquiert quelques ares de terrain pour un prix modique.

Les droits de mutation à titre onéreux sont, par leur nature, contradictoires avec l'idée même de progressivité, qui, en l'occurrence, est injustifiable et procède uniquement d'une hostilité agissante contre la propriété immobilière : on commence par la grande propriété, qu'on pense plus facile à atteindre, en attendant de s'attaquer au principe même de la propriété.

L'impôt général sur le revenu atteignait déjà des taux élevés, puisque, pour les tranches dépassant 500 000 francs, il allait, avec les décimes, jusqu'à près de 50 p. 100.

Mais l'impôt était établi par paliers ou par tranches et le contribuable avait le droit de déduire de son revenu l'impôt payé par lui l'année précédente.

Dans le projet actuel, non seulement les taux ont subi de nouvelles augmentations, mais le système des paliers a disparu, si bien que le contribuable payera le plein tarif pour l'intégralité de son revenu, sans aucune application des tarifs réduits prévus pour les tranches inférieures. Le taux est de 2 p. 100 jusqu'à 10 000 francs, de 2 à 11 p. 100 pour un revenu taxable compris entre 10 000 et 100 000, de 11 à 31 p. 100 pour les revenus de 100 000 à 500 000, de 31 à 50 p. 100 pour les revenus supérieurs. Jusqu'à présent le revenu de 101 000 francs par exemple aurait bénéficié du tarif de 2 p. 100 jusqu'à 10 000 francs, du tarif de 2 à 11 p. 100, jusqu'à 100 000 et ensuite du tarif pour la tranche supérieure. Dorénavant plus de palier; le revenu de 101 000 payera pour l'intégralité du revenu le tarif de 11 p. 100.

A l'avenir aussi l'impôt ne sera plus déductible. Un revenu d'un million paye cette année 500 000 francs d'impôt général sur le revenu (sans compter les impôts cédulaires). L'année prochaine son heureux possesseur ne pourra pas déduire de son revenu les 500 000 francs payés au fisc. Il devra payer pour l'intégralité de son revenu, donc même pour la part qu'il a versée au Trésor : c'est ce qu'on a appelé l'impôt sur l'impôt.

Toutes ces dispositions ne procèdent-elles pas d'un esprit trop exclusivement fiscal? L'impôt a des incidences fâcheuses et aussi parfois des conséquences imprévues. C'est l'esprit d'entreprise et d'initiative qui va se trouver directement atteint. Il a été démontré à la tribune qu'avec les taux votés, un industriel célibataire, trouvant dans son usine un revenu annuel d'un million, n'a aucun intérêt à augmenter son bénéfice et à le porter à un million et demi : car l'État lui prendra, en impôt supplémentaire, intégralement, les 500 000 francs qu'il gagnerait en plus. Pourquoi, dans ces conditions, engagerait-il de nouveaux capitaux et irait-il au-devant de nouveaux risques et de nouvelles préoccupations?

L'idée conductrice de ce budget, c'est la hantise, l'obsession de la fraude. C'est par elle qu'on essaye de justifier les mesures les plus agressives. Au cours de la discussion, il ne fut question que de fraude. Il semblait vraiment qu'il n'y avait en France que des fraudeurs : sous prétexte de rendre la fraude impossible, on bouchait toutes les fissures, par où elle pouvait s'infiltrer, mais en même temps, sans y prendre garde, on aurait rendu l'air irrespirable; des cloisons hermétiques auraient arrêté le va-et-vient des affaires; on aurait créé la paralysie économique.

Qu'il y ait des fraudes, on n'en saurait douter. Mais il est à la fois inexact et impolitique de laisser croire que la fraude a tout envahi : on ne peut pas oublier, en effet, qu'en 1924, les impôts en France ont rapporté au Trésor une somme d'environ 30 milliards. Beaucoup de braves gens payent honnêtement et loyalement les impôts : pourquoi les décourager?

Que des mesures soient nécessaires pour réduire ou supprimer la fraude, tout le monde en convient. Mais on doit convenir aussi qu'un régime fiscal, aussi nouveau et aussi complexe, que celui dont les Français ont été gratifiés, ne s'acclimate pas en un jour. Il suffit de comparer les rendements qui croissent chaque année, dans des proportions considérables, pour se rendre compte des progrès réalisés dans l'assiette et la perception des impôts. Le tempérament français est hostile à ces procédés fiscaux : en heurtant le contribuable, il est douteux qu'on parvienne à le plier; au contraire, il se cabrera et au lieu de chercher à augmenter ses revenus au grand bénéfice du fisc, il dépensera son capital et c'est la production nationale qui en souffrira.

Le mot « fraude » est commode; il implique une idée de rébellion à l'égard de la loi, rébellion contre laquelle se dressent toutes les consciences et il légitime les mesures les plus sévères. Au point de vue parlementaire, il effraye les adversaires : qui oserait se proclamer le défenseur des fraudeurs?

On ne trouverait certes personne pour soutenir le droit à la fraude, pas plus que le patriotisme des fraudeurs. Mais pour le motif qu'il y a quelques déserteurs du fisc, faut-il consigner tous les contribuables? Sous prétexte qu'un texte

de loi, utile, indispensable peut-être, a pu, une fois ou l'autre, servir d'arme de fraude à quelque individu trop habile, faut-il l'abroger, sans se soucier des conséquences de cette abrogation? Sous prétexte qu'une institution a pu parfois couvrir une opération de piraterie fiscale, faut-il condamner toute l'institution? Qui oserait proposer de supprimer la chimie, pour le motif que c'est grâce à elle qu'ont pu être inventés les gaz asphyxiants? Les rédacteurs de la loi de finances ont fait pourtant de nombreux raisonnements semblables.

Les plus graves, il faut le reconnaître, ont été rejetés par la Chambre ou disjoints. On a constaté, paraît-il, un certain nombre de fraudes dans les ventes d'immeubles ou de fonds de commerce. Pour y remédier, on avait imaginé de donner à l'Administration un droit de surenchère qui aurait enlevé toute sécurité aux transactions les plus régulières et les plus sincères, qui aurait permis, par exemple, à un tiers d'acquérir un immeuble ou un fonds, que le propriétaire actuel ne veut pas lui vendre. Et puis, qu'aurait fait l'administration si l'immeuble ou le fonds lui était resté pour compte? On se demande avec inquiétude dans quel esprit a pu germer l'idée de cette application imprévue de la surenchère.

C'est en vertu de la même idée qu'on proposait de donner à la Chancellerie un droit de préemption lors de la cession d'un office ministériel. Lors de la vente d'une étude de notaire ou d'avoué par un père à son fils, il aurait dépendu du bon vouloir du garde des sceaux d'évincer le fils. Que devenait le droit de propriété des offices ministériels?

On a remarqué aussi des omissions dans les déclarations de successions. Pour les rendre impossibles dans l'avenir, on va s'attaquer au régime successoral lui-même. En vertu des vieux principes de notre droit, l'héritier succède immédiatement au *de cujus*. La transmission des patrimoines s'opère à la seconde même du décès; le mort saisit le vif, comme disaient nos vieux auteurs. Cette dévolution immédiate et automatique a conservé le nom antique de saisine, qui rappelle une tradition et exprime un principe. Les biens ne restent pas une seconde sans maître; il n'y a pas la moindre solution de continuité entre les deux propriétés.

Le projet de budget supprimait la saisine pour les valeurs mobilières au porteur dépendant d'une succession et déposées à l'étranger. Le Commission, surenchérissant sur les propositions du gouvernement, ne craignait pas de supprimer la saisine pour toutes les valeurs mobilières au porteur, qu'elles soient en France ou à l'étranger.

Pour toutes, l'héritier n'aurait pu appréhender les titres et s'en considérer comme propriétaire qu'après un envoi en possession, prononcé par ordonnance du président du Tribunal. Les valeurs auraient dû être énumérées dans l'ordonnance : ainsi le fisc avait la certitude que les droits de mutation seraient acquittés. La saisine disparaissait pour toutes les valeurs mobilières au porteur.

Quelle était la sanction de l'obligation nouvelle? Quel risque courrait l'héritier qui ne déclarerait pas une valeur? Il perdrait son droit héréditaire, ni plus, ni moins, et c'est l'héritier venant après lui dans l'ordre successoral qui hériterait à sa place des valeurs dissimulées. Les contrôleurs deviendraient inutiles; le contrôle serait assuré par les cohéritiers ou les parents les plus proches. Mais on voit où conduirait un pareil système, à la défiance entre parents, à la délation, à la brouille dans les familles, à la division et à la haine.

Quelles conséquences lamentables dans un pays comme la France, où la possession des valeurs mobilières n'est pas, ainsi que le pensent certains, le privilège de quelques-uns, où elles sont répandues dans le plus grand nombre de mains. Quel est le paysan de France qui ne possède pas quelques bons de la Défense Nationale, ou quelques titres d'emprunt? A sa mort, ses héritiers devraient aller à la ville voisine, constituer avoué, obtenir l'ordonnance du président. Ce serait, non seulement une gêne considérable pour eux, mais aussi, chaque fois, une dépense de plusieurs centaines de francs pour devenir régulièrement propriétaire de titres qui, peut-être, n'en valent pas davantage. La démocratie laborieuse de France n'aurait pas accepté sans vives protestations une aussi intolérable obligation.

La Chambre des députés l'a compris et a disjoint les propositions de la commission, c'est-à-dire, la suppression de la saisine pour les valeurs au porteur existant en France. Mais

elle a accepté la proposition du gouvernement : l'envoi en possession sera obligatoire pour les valeurs déposées à l'étranger.

Même réduite à ces limites, la disposition nouvelle est une importante brèche dans les principes de notre droit successoral. Sera-t-elle efficace? Il est au moins douteux qu'en une matière qui ne touche ni à l'état ni à la capacité des personnes, la loi française soit obligatoire à l'étranger. Les banques suisses, belges, ou italiennes se riront sans doute des prétentions de la loi française, qu'elles n'ont pas à connaître et à appliquer. Les détenteurs ou dépositaires étrangers de valeurs mobilières refuseront, sans aucun doute, de tenir compte de la règle édictée par l'article 102, qui, malgré les frontières, n'hésite pas à leur interdire de faire remise des valeurs qu'ils détiennent aux héritiers ou légataires.

La Chambre, après le gouvernement d'ailleurs, paraît avoir oublié que notre loi nationale n'a pas d'effet hors du territoire. Pourquoi, sans utilité comme sans effet pratique, bouleverser ainsi les principes dont l'ensemble constitue le statut de la propriété et de son indispensable corollaire, l'héritage?

Les droits qui frappent les mutations et aussi, peut-on dire, les divers actes qui constituent la vie juridique, sont si élevés que chacun s'ingéniait à découvrir des combinaisons nouvelles permettant de réduire les perceptions fiscales. L'administration a une tendance à considérer comme frauduleuses toutes ces pratiques; elle a proposé (la commission des finances et la Chambre l'ont suivie) de les interdire : d'où toute une série de dispositions modifiant divers principes de notre droit civil.

C'est ainsi que le fisc considérera comme une donation la vente faite à un héritier présomptif par toute personne âgée de plus de soixante-dix ans ou même par toute autre personne, lorsque la vente a lieu au cours de la dernière maladie du vendeur.

Est réputé, de même, faire partie de la succession de l'usufruitier, tout bien, meuble ou immeuble, appartenant pour l'usufruit au défunt et, pour la nue propriété, à l'un des héritiers présomptifs ou descendants d'eux.

Le fisc considérera encore comme faisant partie de la succession les titres ou valeurs, en la possession de l'héritier, dont le défunt a touché les revenus depuis moins de deux ans.

On ne saurait contester que les pratiques visées servent parfois à masquer une fraude. Mais n'est-il pas excessif, renversant l'ordre des preuves, de les présumer frauduleuses? Oh! certes, la preuve contraire est réservée. Mais comment pourra-t-on faire cette preuve? Que faudra-t-il démontrer pour établir la sincérité de l'acte? La question a été posée au cours des débats. Elle n'a pas reçu de réponse.

Allant beaucoup plus loin, la loi de finances condamne sans appel certaines professions ou certaines institutions.

Tout mandat, même conditionnel ou non accepté, donné à des personnes exerçant la profession de marchands de biens ou d'agents d'affaires, pour vendre des immeubles ou des fonds de commerce, toute promesse de vente, même non acceptée, donnée dans les mêmes conditions, sera considérée comme une vente et taxée comme elle. On croit rêver, en lisant l'article 87, qui contient cette disposition.

Un propriétaire d'immeuble ou de fonds de commerce donne parfois mandat de vendre à cinq ou six personnes différentes. Chacun de ces pouvoirs paierait comme une vente ferme et définitive. En tout cas, les frais seraient tels que c'en serait fini de la profession de marchand de biens ou d'intermédiaires en fonds de commerce. Je me demande ce qu'en dehors même de toute autre considération, le fisc pourrait gagner à leur disparition.

Depuis quelques années, la pratique se répand des grosses au porteur qui rendent de grands services en permettant la mobilisation du crédit hypothécaire. Sous prétexte que la transmission des grosses de la main à la main empêche la perception de certains droits de mutation, l'article 88 déclare purement et simplement « nul, d'une nullité d'ordre public tout transfert d'une créance par la remise d'une grosse au porteur ». Le législateur de 1924 a certainement oublié que la grosse au porteur est frappée de droits spéciaux, qu'on pourrait peut-être élever encore, qui sont précisément destinés à compenser les droits de mutation qu'elle évite.

Une loi de juin 1923 a simplifié les principes de l'adoption dans le but de permettre aux orphelins de guerre d'acquérir un nouveau foyer. Peut-être la nouvelle réglementation est-elle trop large; elle a permis quelques abus regrettables, et qu'on s'explique difficilement, l'adoption étant soumise à l'homologation du tribunal. En tout cas, personne ne s'opposerait à une mise au point des principes de l'adoption, pour éviter tout excès; il a paru plus simple de bouleverser d'un trait de plume toute l'institution de l'adoption dont les bienfaits sont reconnus de tous. On ne proposait rien de moins que d'obliger l'adopté à quitter sa famille naturelle, ce qui le laissait sans famille, puisqu'il n'entre pas complètement dans sa famille adoptive. La Chambre a fort heureusement écarté cette disposition, elle a admis seulement qu'au cas où l'adoption a lieu, alors que l'adopté a dépassé l'âge de vingt-cinq ans révolus, les droits de mutation perçus seront ceux d'oncle à neveu, au lieu de ceux de père à fils.

Il est bien à craindre aussi que, sous prétexte de « fraudes », on ne soit arrivé à porter un coup mortel aux donations entre vifs. On les assujettit à des droits analogues à ceux qui frappent les mutations par décès, droits gradués, suivant le degré de parenté (ce qui existait déjà), droits progressifs avec surtaxe variable suivant les charges de famille du donataire, analogue à la taxe successorale.

Les praticiens affirment que les nouvelles charges vont rendre extrêmement rares, si elles ne les suppriment pas complètement, les donations officielles, qui seront remplacées, au grand détriment du Trésor, par des dons manuels, impossibles à saisir et à frapper.

Et puis, dans bien des cas, la donation permet de régler des situations de famille difficiles. On frappe à mort notamment, malgré une légère réduction des droits, les donations à titre de partage anticipé, qui sont de pratique courante dans nos campagnes, et permettent de partager l'héritage à l'amiable et du vivant même du père de famille. C'est le partage d'ascendant qui a créé et maintenu la petite propriété rurale. Il n'a pas trouvé grâce. Vraiment la fiscalité tue tout.

Pour appliquer rigoureusement les dispositions nouvelles,

le projet est amené à les appliquer même aux donations déjà consenties et dont le donateur n'est pas encore décédé. C'est une manière de rétroactivité, qui n'est pas faite pour donner confiance.

Parmi les diverses formes de la propriété, celle qui est le plus vivement combattue par les administrations fiscales, c'est la propriété mobilière, celle, notamment, qui se présente sous la forme de titres transmissibles au porteur. Par leur nature même, ces titres échappent à tout contrôle : c'est exact, mais ce sont les titres au porteur qui ont permis le développement de la richesse et de la production; c'est grâce à eux qu'ont pu être accomplis les grands travaux publics et qu'a pu être réalisé le développement industriel et commercial du dernier siècle.

Sans égard pour les services rendus déjà par les valeurs au porteur, sans souci de ceux qu'on doit en attendre demain, la loi de finances actuelle leur déclare la guerre, ainsi qu'aux sociétés qui les créent et leur donnent la vie.

Les valeurs mobilières sont assujetties à trois impôts différents, la taxe sur le revenu du coupon (12 p. 100), un droit de timbre, un droit de mutation. C'est à ce dernier que s'attache plus particulièrement le législateur.

Ce droit de mutation est perçu à chaque transfert pour les valeurs nominatives; il est transformé en une taxe annuelle de transmission pour les valeurs au porteur : cette taxe est portée de 0 fr. 60 à 0 fr. 70 pour 100 du capital en principal. Avec les décimes son montant atteint 0 fr. 84 p. 100 du capital. Voici, par exemple, un titre de 1 000 francs rapportant 6 p. 100, soit 60 francs. Outre le droit de timbre, l'impôt annuel sur le revenu sera de 12 p. 100 sur 60 francs, soit 7 fr. 20, plus 0 fr. 84 p. 100 sur 1 000 francs de capital, soit 8 fr. 40. Ainsi le revenu de 60 francs, payera 15 fr. 60, soit plus du quart. C'est un taux très lourd, mais puisqu'il faut des ressources, il est bien juste que chacun paye sa part.

Malheureusement cette augmentation du droit de transmission est accompagnée d'aggravations étranges, inexplicables et qui dénotent une singulière méconnaissance des conditions dans lesquelles se traitent les affaires. La Commis-

sion des finances, et la Chambre avec elle, a considéré certains titres comme « parasites » et les a volontairement écrasés de taxes : ainsi les actions d'apport et les parts de fondateurs.

Les apporteurs ne sont pas en odeur de sainteté à notre époque; on les qualifierait volontiers de voleurs. Un honorable n'a pas craint d'affirmer que, si l'entreprise faisait de mauvaises affaires, c'était la preuve que les bailleurs de fonds avaient été volés par les apporteurs. Quelques-uns croient que les affaires ont une vertu par elles-mêmes et en dehors de ceux qui les dirigent; ils ignorent, par exemple, que la meilleure affaire peut sombrer si elle est mal dirigée, ne serait-ce que parce que le directeur est parti avec la caisse... et sans que le pauvre apporteur y soit pour rien.

Les actions d'apport et les parts de fondateur évitent de payer des apports en numéraire et, si, parfois, comme toutes choses, elles ont occasionné des abus, le plus souvent elles sont avantageuses à la société. Enfin, si une réglementation plus rigoureuse des apports ou des émissions de parts peut être utile, il est pour le moins ridicule de s'en prendre aux porteurs actuels qui ont acquis leurs titres contre deniers et en sont aussi légitimes propriétaires que le cultivateur de ses bœufs ou le commerçant de son comptoir.

Mais ces considérations n'ont pas ému la Chambre, qui a partagé l'opinion de son rapporteur général et a pensé sans doute que les « actions d'apport ne sont pas intéressantes ».

Les actions « émises en représentation d'apports en nature » devront donc payer un droit de transmission annuel de 5 p. 100 du capital : en y ajoutant l'impôt sur le coupon, on se demande ce qui restera au malheureux actionnaire. Et pourtant ce n'est pas tout encore : sur quel capital sera calculé ce 5 p. 100? Sur la valeur nominale, si le titre est au-dessous du pair; mais sur le prix réel de cession, « si ce prix de cession ou la valeur des actions converties sont supérieurs à la valeur nominale ». Si une action d'apport de 500 francs est vendue 1 000 francs, le droit sera calculé sur 1 000 francs, mais si elle est vendue 10 francs seulement, il sera calculé sur 500 francs, quand même. Comprenne qui pourra!

Le plus souvent ces actions ont un cours coté, publié, qui paralyserait toute velléité de fraude. Pourquoi défavoriser

ainsi ceux qui ont eu déjà la malchance de posséder des actions d'apport qui ont périclité?

Les possesseurs actuels d'actions d'apport se consoleront peut-être en pensant que les porteurs de parts de fondateur n'ont pas été mieux traités. Pour les parts, en effet, le droit de transmission sera porté au double et calculé sur la valeur moyenne de la part dans l'année qui a précédé la fin de l'exercice. Il atteindra donc 1,68 p. 100 de la valeur moyenne de la part.

La charge imposée aux parts constitue une véritable spoliation pour les porteurs actuels qui ont acheté leurs titres. Les parts de fondateur du Suez ont oscillé, en 1924, autour du cours moyen de 6 500 francs. Le dividende brut a été, cette même année de 264 francs. L'impôt sur le revenu, de 12 p. 100 atteint 31,68. Au taux de 1 fr. 68 p. 100 sur le capital au cours moyen, le droit de transmission sera de 109 fr. 20. Le porteur payera donc sur 264 francs une somme de 141 francs environ, soit 54 p. 100 de son dividende.

Pour certaines parts, telles les forces motrices du Rhône, la charge fiscale dépasserait le revenu. Leur cours moyen en 1924 est de 6 946 francs. Le revenu brut a atteint 93 fr. 25. L'impôt sur le revenu est de 11 fr. 19; le droit de transmission, de 1 fr. 68 sur 6 946 francs, atteindra 116 fr. 70. Le porteur devra donc supporter une charge de 127 fr. 91, alors que son revenu atteint seulement 93 fr. 32.

Est-il besoin d'une démonstration plus convaincante? Au surplus, le cours d'une part de fondateur, comme de toute valeur mobilière, dépend de son revenu. La diminution du revenu fera évidemment baisser le cours. L'État ne gagnera donc rien à l'opération, puisqu'il perdra sur le capital ce qu'il pourrait gagner par l'augmentation du taux.

Les événements sont venus immédiatement apporter une éclatante confirmation à cette vérité d'évidence. Dès le vote de la Chambre connu, le cours des parts de fondateur a subi une importante baisse. On peut consulter la cote. Le lendemain et les jours suivants, les cours des parts tombèrent de plusieurs centaines de francs, quelques-unes mêmes de plusieurs milliers de francs. On voit le mal que peut faire un vote inconsidéré et sans aucun profit pour le Trésor.

Lorsque les affaires sont prospères, certaines sociétés remboursent leur capital. L'actionnaire qui avait souscrit 500 francs se voit rendre cette somme, on lui délivre une action de jouissance. Quel est le caractère du remboursement qui lui est ainsi fait? Est-ce le remboursement d'un capital? Est-ce un revenu? Le simple bon sens permet d'affirmer que ce n'est pas un revenu et l'actionnaire prévoyant ne le dépensera pas, comme il le fait de ses autres revenus, il cherchera un autre placement.

L'évidence ne compte pas pour certains législateurs qui ont décidé qu'en dépit qu'il y paraisse, ce remboursement constituerait un revenu et qu'à ce titre, il payerait l'impôt cédulaire et même l'impôt général.

Les considérations les plus fiscales ne peuvent pas permettre cependant de détourner les mots de leur sens. Une action est un capital, et non un revenu; le remboursement d'une action est un remboursement de capital et non un revenu.

Frapper ce remboursement en l'assimilant à un revenu, c'est bien créer, dans cette hypothèse, un véritable impôt sur le capital.

Mais, dit-on, l'actionnaire conserve une action de jouissance; il reste propriétaire d'une quote-part de l'actif social et participera aux prochaines répartitions. Ce sont celles-là, ajoute-t-on, qui seront considérées jusqu'à due concurrence comme remboursement de capital. Ce raisonnement, qui implique d'ailleurs l'erreur fondamentale de la nouvelle disposition, est inadmissible. Qui peut assurer qu'il y aura un jour une nouvelle répartition? La société peut être en faillite ou se liquider sans permettre un remboursement aux actionnaires.

Le remboursement de l'action est un capital et ne peut pas recevoir une autre qualification. Les répartitions ultérieures, s'il en existe, constitueront des revenus et seront taxées comme tels. Qu'on n'objecte pas que le remboursement est fait avec des réserves qui sont des revenus accumulés et non distribués. Le capital peut-il se former autrement que par l'accumulation de revenus non dépensés?

On ne peut abandonner le domaine des sociétés, sans mentionner l'obligation qui leur est imposée d'employer leurs

réserves légales en rentes sur l'État. Cette disposition nécessiterait de longs développements : on a imposé ces placements aux incapables; est-il certain qu'ils s'en soient bien trouvés? S'il paraît désirable qu'une solidarité se crée entre le crédit des sociétés et celui de l'État, la plupart des sociétés sérieuses l'ont déjà compris, il peut être mauvais de l'imposer. On ne doit pas oublier, en outre, qu'une réserve n'est pas intangible, qu'elle est faite pour parer aux mauvais jours et qu'en période de crise économique grave, les sociétés pourraient se trouver amenées à inonder le marché de leurs titres, ce qui serait de nature à compromettre, dans une période difficile, le crédit même de l'État.

Nouvel exemple de la prudence qui s'impose en semblables matières où il faut toujours craindre la revanche des faits.

Ainsi qu'on peut le voir, toutes les mesures sont prises pour que le contribuable qui possède ne puisse pas passer entre les mailles du réseau fiscal. Pour cela, on n'hésite pas à bouleverser le droit civil et à rendre pratiquement impossibles les affaires les plus correctes et les plus loyales.

Le rapporteur général a chiffré le rendement qu'il attendait de chacune des mesures adoptées; mais on ne trouve nulle part l'indication des pertes qu'elles entraîneront. On attend je ne sais combien de millions du relèvement du tarif des donations : on ne risquerait pas grand'chose à gager que le nombre des donations diminuera en de telles proportions qu'au total le fisc n'y gagnera rien, s'il n'y perd pas.

Mais il ne suffit pas d'établir l'assiette de l'impôt; il faut le percevoir. Des dispositions draconiennes viennent enlever au malheureux contribuable toute velléité d'en retarder le payement.

Les frais de poursuites seront proportionnels. Ce principe nous paraît excellent, mais hélas! on l'a poussé beaucoup trop loin. D'après les tarifs adoptés, les frais de poursuites jusqu'à la saisie atteindront 160 francs pour 1 000 francs; si le débiteur ne peut pas payer et s'il faut procéder à la vente des meubles, ils atteindront 410 francs pour 1 000 francs. La règle proportionnelle ne suffit pas à résoudre tous

les problèmes : il y faut aussi de la psychologie et du bon sens.

Il semble bien que ce soit surtout le bon sens qui ait fait défaut lorsqu'on a imaginé de décider que les impôts établis au nom du mari pourraient être recouvrés sur les biens de la femme, quel que soit le régime matrimonial et même si la femme n'habite pas avec son mari.

La disposition proposée était à ce point anormale qu'on en a excepté, au cours de la discussion, les revenus que la femme tire de son travail et aussi les immeubles qui lui sont advenus par succession ou par partage d'ascendant. Mais le principe subsiste aussi injuste et injustifiable.

N'est-ce point un paradoxe que la femme mariée, que notre droit place sous la tutelle de son mari, puisse être responsable, sur ses biens propres, des dettes fiscales personnelles à son mari? N'est-il point inconcevable que le fisc puisse faire vendre des immeubles dotaux de la femme pour payer les impôts du mari? Il importe de bien remarquer qu'il ne s'agit même point d'impôt du ménage, comme la cote personnelle-mobilière, comme peut-être l'impôt général sur le revenu (quoique pour lui la question soit douteuse); il s'agit des impôts personnels du mari, impôt sur les bénéfices commerciaux, sur les bénéfices des professions libérales, sur les bénéfices de guerre.

Le régime matrimonial ne sera plus opposable au fisc. La sécurité du patrimoine de la femme n'existe plus, quelles que soient les précautions prises dans le contrat de mariage.

Le coup ainsi porté à la famille est singulièrement grave en contre-partie de l'hypothétique bénéfice fiscal qui peut en résulter. C'est une prime évidente à l'union libre. La concubine pourra librement conserver intact son patrimoine, même au cas de vie commune, alors que la femme mariée pourra être poursuivie, même si elle vit séparée de son mari.

Voilà où conduit une fiscalité étroite et bornée, qui ne comprend pas que la sécurité du foyer, le sauvegarde de la famille, la libre initiative et le développement des affaires sont cent fois plus nécessaires à un pays, même au simple point de vue de l'équilibre du budget, que tout un réseau de taxes, de contrôles, de prohibitions et de réglementations.

La loi de finances de 1925 contient de nombreuses autres dispositions que le cadre de cette étude ne permet pas d'envisager en détail. Deux d'entre elles mériteraient de longs développements : la création de la taxe d'apprentissage et surtout la réforme de la taxe sur le chiffre d'affaires. Nous ne pouvons que les mentionner d'un mot. L'impôt sur le chiffre d'affaires est supprimé pour les ventes des produits d'alimentation; mais il est remplacé par une taxe à la production ou à l'importation sur le sucre, le cacao, le chocolat, le thé, le riz, le charbon, le coke, la viande et l'alcool dénaturé. Ceci compensera-t-il cela? Que fera perdre l'exonération accordée? Que rapporteront les droits nouveaux?

Seront de même exonérés les commerçants détaillants ou fabricants détaillants n'employant pas habituellement plus de trois ouvriers ou employés, en dehors des membres de leur famille, à la condition qu'il ne s'agisse pas d'affaires portant sur des articles de luxe. Quelles seront les conséquences fiscales de cette exonération? Ne transforme-t-elle pas la taxe sur le chiffre d'affaires en un impôt personnel? La distinction qu'elle établit entre les producteurs permettra-t-elle aux consommateurs de bénéficier de l'exonération? Autant de questions dont l'examen excéderait les limites que nous nous sommes imposées.

Tel est, dans ses grandes lignes, le projet de budget de 1925. On conçoit les inquiétudes qu'il a fait naître dans l'opinion. Pas d'économie; nulle part, le souci de ménager les intérêts légitimes, d'encourager la production. Partout on perçoit, au contraire, en transparence, le secret désir de transformer l'ordre des choses existant. Ce qui est plus inquiétant encore que les innovations dangereuses qu'il contient, c'est l'esprit d'où elles sont issues.

Que les Français soient donc avertis qu'une révolution se prépare contre eux, dans les arcanes de la commission des finances de la Chambre des Députés dont les initiatives de plus en plus dangereuses ont trouvé cette fois, grâce au Cartel des Gauches, une majorité résolue à porter des coups décisifs à nos institutions sociales sous le couvert de mesures

fiscales destructives de l'ordre établi par le Code civil dans la famille et dans la propriété.

Sous le prétexte commode de la fraude, on jette l'anathème et la suspicion sur ceux qui produisent et sur ceux qui possèdent. C'est contre eux que la loi est faite : peut-être les nécessités impérieuses de la situation financière rendent-elles inéluctables pour eux des charges nouvelles; du moins faut-il que ce soit dans des limites raisonnables et non point dans un dessein à peine dissimulé de confiscation.

Les pays, dit-on, périssent par leurs finances, mais plus encore sans doute, par la fiscalité. La richesse d'une nation réside dans sa force productive; mais hélas! dans le budget actuel l'hymne à la production a fait place à la complainte de la fraude. Alors qu'il faut donner confiance, on suspecte tout le monde. Alors qu'il faut provoquer une vie économique intense, on brime l'esprit d'entreprise. Alors que l'État a besoin du concours permanent de ses créanciers, on prend à tâche de les inquiéter en sapant à coups de pioche les contreforts de l'édifice social.

Le droit, comme toute chose, est en perpétuelle évolution. Mais la législation suit les mœurs et ne les contredit pas. Or le désir d'acquérir et de conserver ce qu'on possède est plus que jamais ancré au cœur des hommes.

L'École socialisante dont on trouve la directive dans le budget que nous venons d'analyser, procédant par voie oblique et sournoise, s'est attaquée à tous les principes fondamentaux de l'état social actuel et notamment, répétons-le à la famille et à la propriété.

RENÉ LAFARGE,
député.

TABLEAUX DE PARIS

Rafles. — « Ainsi donc, c'est ici que finit l'espérance. » Lorsque Nékludoff pénètre dans la cellule de la Maslowa, l'atmosphère de la prison se trouvait créée par ces quelques mots. Aujourd'hui, tandis que nous franchissons le seuil d'un des préaux de Saint-Lazare, la phrase alexandrine, que prononçait le comédien Dumény, dans la *Résurrection* d'Henry Bataille, revient spontanément à mes lèvres :

— « Ainsi donc, c'est ici que finit l'espérance! »

Après le second repas de la journée, qui a eu lieu vers quatre heures, appelons-le : *dîner*, voici l'instant de la promenade. Cette partie des bâtiments est réservée à la classe la plus banale comme la plus courante des habituées de la prison. Les religieuses qui nous accompagnent, la Supérieure et sœur Léonide, les appellent couramment, ce qui doit nous autoriser à ne point chercher d'autre épithète : les filles publiques.

Ce qui frappe d'abord, dans la tonalité d'ocre mate des murailles, par ce terne après-midi de mars, c'est la variété de couleur des vêtements de ces femmes tournant autour de quelques arbres dénudés, par trois ou quatre, bras dessus, bras dessous, quelque fois par deux, à la file, comme une noce de campagne, sur un rythme alerte. Leurs chandails de laine tricotée sont verts, roses, bleus, amarantes, citron, violets, orangés, lilas. Les souliers, les escarpins eux-mêmes sont de l'indigo et du vermillon les plus éclatants. Les bas ont la nuance de chair ambrée que la mode impose dans tous les mondes, — une pareille vision en est la preuve, — du salon élégant à cette cour infâme, où des prisonnières se tenant par

le bras, tête nue, légèrement vêtues, malgré la bise, tournent, indéfiniment, allegretto, comme sous le fouet d'un invisible garde-chiourme. La couleur des cheveux, celle des vestes tricotées et des chaussures, donne l'impression d'un kaléïdoscope où les petits morceaux de verre se déplacent à l'extrémité du tube de carton. Je remarque la *gentillesse* de ces pieds multicolores sur le gravier sec. Soyons miséricordieux. Songeons au nombre de femmes qu'un très petit hasard seul a empêchées de tomber aussi bas, songeons à celles qui sont ici par la faute d'un homme qui s'ennuyait, d'un passant peut-être... Et à l'éducation, au milieu, aux premiers exemples. Imitons l'indulgence des deux saintes créatures qui m'accompagnent.

Sœur Léonide, — elle est célèbre dans le monde des prisons, — est entrée à Saint-Lazare, aussitôt après la Commune, en 1871. Elle n'en est jamais sortie depuis,... qu'une fois par an, quelques heures, le jour de la fête de la Supérieure. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, — avec quelle violence! — le monde s'est renouvelé, pendant que cette religieuse ne remarquait de changements dans l'humanité que sur des robes de prostituées qui s'écourtaient, ou des souliers. Rien de plus, car les âmes ne changent point. Depuis cinquante-quatre ans, sœur Léonide n'a pas cessé un jour de vivre en étroite communauté avec les prisonnières. La Supérieure et elle nous répondent, sans hésiter un instant, lorsque nous demandons combien de *pensionnaires* se trouvent à Saint-Lazare, présentement : « Oh! en ce moment, *nous sommes* six cents... » Et pas une fois, pendant les deux heures que dure la visite, nous n'apercevrons auprès des détenues l'ombre d'un homme en uniforme, non, rien que les voiles noirs de ces faibles religieuses.

Le ruban de la Légion d'Honneur se devine dans la demi-ombre que projette sur la robe de sœur Léonide la blanche collerette empesée... Dans son parler naïf et touchant, qui s'émaille au passage d'expressions et de mots empruntés au langage des prisonnières, elle me confie, tandis que nous descendons les degrés d'un escalier de pierre : — « Les filles publiques sont *les plus comme il faut*! »

Ce qui laisse à penser que les femmes inculpées d'infanticide et autres assassinats ou, tout simplement, de vol, sont des

hôtes bien difficiles, dont le vocabulaire et les mœurs dépassent ce que l'imagination peut rêver. Sœur Léonide cite d'ailleurs ce trait, qu'une femme accusée d'avoir vendu sa fille mineure se trouvant parmi les prostituées ordinaires, il fallut l'arracher aux fureurs de ces dernières, qui l'agonisaient et l'eussent lacérée, pour son ignoble trafic. Ce trait, qui eût enchanté Tallemant des Réaux, montre qu'il existe, dans cette masse uniforme que nous appelons *vice* ou *infamie*, des nuances aussi profondément marquées que, dans la vaste étendue d'un glacier, ces fissures soudaines, dans l'abîme desquelles l'oreille surprise entend des torrents gronder.

Saint Vincent de Paul, M. Vincent de Paul, *aumônier des Galères*, vécut et mourut là. Sa chambre est devenue oratoire. Des religieuses y sont réunies et prient.

Dans le couloir, nous venions d'apercevoir, à travers le judas grillagé qui permet de surveiller chaque cellule, des femmes amenées à l'instant par le panier à salade. Dans une des chambres, elles n'étaient que deux, jetées sur les grabats, aux angles jumeaux de la pièce. De celle qui me faisait face, je ne devinais dans l'ombre voisine de la fenêtre que le visage livide, baigné de ténèbres. De l'autre, près du judas où mes yeux s'enfonçaient dans le mystère, je ne voyais, près de moi, que les cheveux blonds, d'une matière lumineuse et vivante. Et ces deux créatures, vomies par le hasard, se dévisageaient face à face, en silence. On eût dit des fauves récemment capturés, haletants de la course... Pour quelles amours, quelles violences se trouvaient-elles là, tapies, à moitié sur le flanc, comme des biches forcées? Et que considéraient-elles, avec ces yeux fixes, d'un avenir qui les amenait ou les ramenait à la prison, pour un temps indéterminé?...

Sans transition, nous avions pénétré dans l'oratoire, fait de deux chambres réunies, au plafond à poutres, au parquet ciré, avec cet air miroitant, poli, qui met, autour des religieuses, des halos et des reflets, comme des auréoles aux saints... Les sœurs de l'ordre de Marie-Joseph priaient à mi-voix. Au silence mortel de la cellule, succédait cet air frémissant des litanies déroulées en commun, qui sème le printemps sur les dalles des chapelles et remue sur les lèvres des bourdonnements d'insectes d'août. Un voile d'azur passait sous le voile

noir, les religieuses étaient jeunes, égales, leur âme semblait étale et bleue, comme l'eau de ces lacs suspendus qui remplissent le cratère des volcans éteints.

La Supérieure s'extasiait sur un hideux portrait de Vincent de Paul et nous montrait, devant la fenêtre, l'usure creusée par les pieds du saint homme dans la plinthe... Puis nous montâmes sous les combles, jusqu'à l'infirmerie.

Il semble peu croyable qu'à l'extrémité du faubourg Saint-Denis les bâtiments d'une prison soient demeurés tels, depuis le règne du roi Louis XIII. Le gaz fut installé — parcimonieusement — dans les couloirs, mais non dans les cellules, — en 1872. La nuit venue, et l'hiver elle tombe avant quatre heures, les femmes qui veulent lire ou veiller doivent acheter une chandelle à leurs frais. Chaque lit de fer étroit est garni de deux couvertures brunes. Sous le lit, un vase et une terrine. Pour l'eau, des robinets dans le couloir. M. Vincent de Paul ne trouverait guère de changement à Saint-Lazare. Les couloirs y demeurent glacés. Je ne sais comment les femmes que j'ai vues tourner dans le préau, si légèrement vêtues sous leur chandail de couleur, peuvent supporter le froid qui règne là, pendant la mauvaise saison. Les directeurs successifs réclament lumière et chaleur. Vainement.

. . . . . .

Fenêtres closes entre les lits, avec ses deux poêles de faïence, l'infirmerie est imprégnée d'une écœurante odeur de misère. Quelques femmes occupent les couches alignées. Elles s'y soulèvent à notre arrivée. Certaines lisaient sous des chevelures broussailleuses. L'une apprend le catéchisme, pour faire sa première communion. La bibliothèque renferme surtout, dans leur reliure de toile noire, des livres de voyages... Une détenue en assume la garde. Cette infirmerie, avec ses fenêtres sur trois côtés, évoque dans sa grisaille, certaines moroses galeries de musée. Il me semble voir, au centre, à la place de la table, le *Héros Combattant* de la salle qui précède celle de Melpomène, au rez-de-chaussée du Louvre. Le héros combattant, dont le bras droit levé, libère. L'homme nu, au milieu de ces femmes-épaves. La matière transfigurée par le marbre, dans lequel le sculpteur a gravé ces mots harmonieux : *Agasias, fils de Dositheos, éphésien.*

Mais les robes noires des sœurs balaient la vision. Nous quittons la salle, son air moite, ses miasmes fiévreux, sa purulence, pour le couloir, à nouveau, le grand couloir de maison religieuse, qui conduit à une seconde infirmerie. Celle-ci est réservée aux mères d'un enfant de moins de quatre ans. Certains sont nés là. Ils vivent en commun, courant de la jupe noire de ces obscures servantes du renoncement à l'uniforme ignominieux de leurs mères. Élevés entre les murs d'une prison, quel souvenir garderont-ils de leur petite enfance? De jeunes bourgeois livrés à des nurses sont peut-être moins baignés d'amour maternel, cependant, que ces innocents. Leurs mères se trouvent n'avoir d'autre distraction, en expiant, que de les voir grandir, d'autre volupté que les étreindre et recevoir leurs caresses. Sans doute, éveillent-ils aussi dans le cœur des religieuses l'instinct d'un amour moins immatériel, le fantôme des maternités. Mais comme doivent souffrir ces mères coupables, lorsque leur peine dépasse la date où l'enfant atteint sa quatrième année et qu'il leur faut se séparer du petit être qui adoucissait la rigueur d'être captive. Pourtant, lorsque ces marmots, apercevant les religieuses accompagnées de visiteurs, se lancent vers la porte, nous ne saurions plus oublier la prison, ni la triste qualité de ces créatures : sous leurs regards complices, ils nous tendent déjà la main et mendient de l'argent, comme au bord des chemins.

. . . . . .

La cellule, aujourd'hui remplie par une dizaine de lits, où Mata-Hari séjourna pendant son procès et avant l'exécution, est un des lieux de la prison que les visiteurs s'empressent d'aller voir. Rien ne la distingue des autres. Le récit que fait la sœur Léonide de la mort de la danseuse a, paraît-il, été conté dans un livre récent. Bientôt, ce nom s'effacera de la mémoire. La beauté de la femme, sa grâce mêlée d'hindoue et d'européenne, ses talents à mimer le plaisir, ont orné de poésie, pour un temps, un horrible et banal fait-divers. Je me souviens d'avoir été emmené, peu de mois avant la guerre, chez Mata-Hari par quelques amis. Elle demeurait dans la partie de Neuilly appelée Saint-James. La maison était lilliputienne. Le cabinet de toilette environné de divans

paraissait la pièce importante. C'est là que la femme dansa pour nous, pudiquement, sans voiles. La scène était dépourvue de grâce. L'ameublement, celui des maisons louées. On se sentait loin de toute surveillance. Je suppose qu'on eût difficilement trouvé de meilleur lieu pour qu'une espionne y vînt travailler à l'aise. Elle parlait du bout des lèvres. Lorsqu'elle cessait de danser, elle avait la prétention de faire *lady*. Et l'on s'ennuyait autour de cette décalcomanie de femme du monde, qui semblait avoir été déshabillée par un tremblement de terre et paraissait seule à ne pas s'apercevoir qu'elle était nue.

Le souvenir de Mata-Hari n'est plus à Saint-Lazare.

. . . . . .

Avant d'aller jeter un regard indifférent sur les cuisines, nous pénétrons dans un atelier, où les condamnées travaillent à fabriquer des fleurs artificielles. Journée des jacinthes. Le long des tables alignées, les femmes se lèvent. Une jeune sœur, assise dans une sorte de chaire élevée, domine les travailleuses. Pâle visage de mystique. Sainte aux yeux de violette, parmi tant de jacinthes amoncelées, blanches, roses et mauves, entassements de grappes factices, qui évoque les marchés de la Riviera, les matins de Cannes, abris couverts, à proximité de la statue de lord Brougham,... ou de Nice, aux parasols qui répandent des ombres bleu de Prusse sur les quarantaines odorantes. La sœur n'est pas de ce monde au-dessus des pyramides de jacinthes, frais amoncellements que des mains impures de prisonnières ont créées, dans l'espace d'un jour sombre de mars.

Ces femmes sont sans âge apparent. On ne leur donnerait beauté ni jeunesse. Une seule, une blonde, une Belge. Ces recluses achèvent à la clarté du gaz, sous le regard de la sœur à demi évanouie dans sa chaire, leur provision de jacinthes. La religieuse est comme une icone noire, blanche et bleue, au-dessus des fleurs sans parfum, dans la pièce où règne le silence.

A quoi rêvent les fleuristes improvisées?... Au salaire qui ajoutera quelque consistance aux repas fugitifs...

Mais la nuit est venue. Nos cicerone à cornettes, nous garderaient longtemps encore. Toute présence apporte aux solitaires la matérialisation, les échos du monde auquel ils

ont renoncé, mais la rumeur ne s'introduit jamais dans leurs oreilles sans y causer quelque volupté.

Jusqu'au guichet, ce sont des au revoir affectueux, comme après un séjour en commun ou un long trajet fait de compagnie. Nous sommes les oiseaux migrateurs, un instant posés sur le rebord de la fontaine et qui ont apporté avec eux le sel des sables lointains. Sœur Léonide, adieu, depuis cinquante-quatre ans recluse et qui avez tourné si vivement la tête, tout à l'heure, en évoquant le refus de votre mère de vous laisser prendre le voile, à seize ans... Il m'a semblé que vous parliez d'hier et vous nous avez dérobé la vue de vos larmes.

...Nous voici partis à jamais, repris dans le flot qui couvre le trottoir étroit et j'entends ce cri de Wilde, dans la *Ballade de Reading* :

» *Yet each man kills the thing he loves* ».

» Pourtant, chaque homme tue ce qu'il aime! »...

***

Littérateurs. — Dans deux jours, M. Francis Carco vend sa collection de tableaux à l'hôtel Drouot. Le remarquable volume qu'il vient de publier sur *le Nu dans la Peinture moderne* et qu'illustrent des reproductions de Braque, Marie Laurencin, Derain, Modigliani, etc..., laisse deviner ses préférences artistiques.

— Les tableaux sont pour moi des excitants au travail. Passés six mois, je ne les vois plus. Je vends donc les miens, pour en acheter d'autres.

C'est une vérité que les tableaux font promptement partie de l'atmosphère d'une pièce et qu'on ne les distingue bientôt plus de l'ameublement. S'ils doivent collaborer au travail d'un homme de lettres, souvent plus pénible qu'on ne le suppose, autant ne pas attendre qu'ils ne rendent plus le service qu'on attendait d'eux, — et les remplacer.

Nous vivons d'ailleurs à une époque où la valeur des choses suit une telle progression qu'il semble entré dans les mœurs de réaliser, de temps à autre, le lot des tableaux différents, réunis sous des impulsions successives, — pour se prouver à soi-même qu'on ne s'était pas trompé, qu'on n'a

pas été mauvais chasseur, qu'on a bien visé et qu'un bénéfice matériel récompensera. Une collection peut avoir des buts parallèles à celui de vivre en communion quotidienne avec des œuvres qui exercent un attrait sentimental. On s'y distrait, mais on prévoit quelque gratification, au delà de son plaisir présent. Edmond de Goncourt pensait à établir son *Académie* avec le prix que réaliserait la vente de ses collections de dessins et d'objets du XVIIIe siècle. Pouvoir acquérir une maison de campagne en dispersant des toiles qui ont fait travailler l'imagination et dont l'œil a épuisé toute la volupté, c'est une manière moderne de prouver qu'on est intelligent. Et puis, dans la progression des salaires et des gains, le travailleur littéraire est demeuré tout à fait en arrière. Il lui faut trouver des revenus.

Tant que les individus conservent quelque mystère vis-à-vis de nous, ils nous intéressent. Que d'amitiés partent, comme les caravelles de Colomb, à la découverte des mondes nouveaux, mais rentrent bientôt au port, voiles basses...! Les objets sont comme les individus : lorsqu'ils perdent tout mystère à nos yeux, le jour où notre imagination ne tire rien de leur présence, où ils ne nous évoquent plus rien, mieux vaut qu'ils tombent et que nous en soyons détachés.

L'un des peintres que M. Francis Carco a le plus aimés, qu'il a découvert, c'est Maurice Utrillo, dont les toiles ont maintenant atteint les prix mérités. Il en parle aujourd'hui à déjeuner, entre M. Pierre Mac Orlan et quelques amis, avec cette verve aimable, qui semble ronde parce que le narrateur est sans aucun angle.

La conversation était venue à l'inconvénient d'être gras :

— C'est un tort de se faire maigrir, — s'est écrié M. Carco. — Il faut être gras!...

On proteste.

— Oui, reprend-il, parce qu'un homme gras rassure. On se méfie d'un maigre, rarement d'un homme un peu fort.

Et il montre, avec un sourire japonais, ses formes « enveloppées », cet embonpoint commençant, ce visage aux lignes courbes, dans lequel le regard noir ne perd rien de sa vivacité...

Maurice Utrillo, ce Français qui porte un nom si espagnol, a tout de suite fourni un personnage tel que les aime la légende.

Avec un historiographe comme Francis Carco et un talent si particulièrement vigoureux dès la première ébauche et qui révélait un tempérament impulsif, on ne pouvait manquer de faire là une figure originale, captivante. Francis Carco excelle à parler de son peintre favori. Il a possédé des toiles de lui, bien avant de parvenir à la notoriété, du temps où il vivait ses premiers romans, *l'Equipe* et *Jésus-la-Caille*, à Montmartre ou dans les parages. A ce mot : Montmartre, Pierre Mac Orlan et lui font penser à ces loups de mer qui ont conservé de certains lieux du monde où ils ont passé, un souvenir si persistant que leurs yeux brillent à en entendre le nom, comme ceux des héros des drames romantiques devenus muets, devant lesquels on prononce le nom de leur fille, enlevée vingt ans plus tôt par des brigands!

Francis Carco, qui est allé surprendre dernièrement Maurice Utrillo, l'a trouvé fort élégamment habillé, mais jouant avec un chemin de fer. Et c'est l'évocation de l'enfance du peintre, qui attendait, pour rentrer chez sa mère, les plâtriers aux portes de Paris, afin de se faire ramener dans leur voiture. En s'arrêtant aux estaminets, ceux-ci grisaient le gosse...

— Il est très difficile de savoir deviner les valeurs, — répondit M. Carco, à un ami qui lui avouait posséder quarante toiles de M. d'Espagnat...

Il fut un temps où l'on pouvait acheter à Montmartre, un Utrillo pour dix francs, chez quelque restaurateur, qui l'avait reçu du peintre même, pour une bouteille, pour un repas. Carco a vécu ce temps-là... Il sait des noms de rues insoupçonnées à Montmartre et des histoires de certaines boîtes et de Saint-Lazare même! Il connaît la sœur Léonide, elle lui a raconté la mort de Mata-Hari, qui l'avait priée de lever les yeux au ciel, en tournant la tête de son côté, lorsque le peloton ferait feu... Et la sœur ajoutait : « Elle m'a aidée à descendre de voiture, puis elle est passée la première... Elle avait l'air d'une reine! »

Il a remarqué, lui aussi, dans la grande chapelle des détenues, les ex-voto de remerciements à la Vierge pour « grâces accordées »... et il raconte, toutes crues, des histoires de filles, horribles et émouvantes...

Et ce mot du directeur d'un établissement, — ce qu'il y

a de plus mal famé, — qui répondait à un inspecteur l'accusant de la mauvaise tenue de son personnel :

— Non, monsieur, si quelqu'un se tient mal, çà n'est jamais que les clients!

M. Pierre Mac Orlan, lui, est un Montmartrois qui a pris la mer. Il joue de l'accordéon, bien moins comme dans les bals musettes que comme dans les ports. Il aime la Bretagne, par-dessus tout. Il y part pour trois semaines, il y reste six mois. Il s'est évadé de la Butte sur un mât de misaine. Mais il est modeste et dit :

— Je sais assez de navigation pour cent cinquante pages. Dans trois cent cinquante, je ferais des erreurs. Je sais parler d'une brigantine ou d'une goélette... Mais, quand il faut les faire manœuvrer sur trois cent cinquante pages!... Conrad, voilà un homme qui pouvait faire çà. C'était un marin!

L'auteur de *l'Étoile Matutine* aime pourtant la mer plus qu'aucun de nous. Je l'imagine vêtu en marin, avec sa face glabre, ses gestes mesurés, son œil vif... Il se rend à Brest fréquemment. Il fait la conversation avec les hommes des quais. Il traîne la voix, comme son pas doit traîner sur les pierres chaudes, lorsqu'il flâne, dans l'air qui sent le goudron. Il sait à qui s'adresser pour les départs à l'île d'Ouessant, dont personne ne peut rien dire, à cause du temps qui paraît calme dans la rade, tandis que règnent, là-bas, de satanées vagues, qui balaient tout et empêchent d'atterrir pendant des quinzaines...

Il peint l'île sauvage, ses femmes aux cheveux dénoués, soulevés par la tempête et qui flottent sur toutes les nuques à la fois, dans le sens du vent...

...Et cette belle histoire vraie, qu'on dirait continuée des *Smoglers suédois* : il existe à Brest, dans le port, une sorte de solide remorqueur, susceptible d'essuyer n'importe quel gros temps, qu'on a vu arriver certain jour, monté par des gars de 1 m. 80 de haut, de blonds géants du Nord qui, depuis, sont restés là, à l'attache. Leur navire, muni de la T. S. F. et toujours prêt à prendre la mer, reçoit les communications des bateaux en danger ou en détresse et répond le premier aux demandes de secours, se renseigne, annonce son arrivée, mais en fixant le prix d'avance.

Accepté?... Et l'on part... Tandis que les sauveteurs officiels lambinent et tergiversent, nos fameux gaillards vont cueillir les naufragés, les ramènent et... touchent. Ce cas de piraterie moderne, qui allie le sublime au *business*, le sauveteur au forban, est bien capable d'exciter l'imagination d'un romancier de la qualité de M. Mac Orlan.

Un vieil amateur de *rugby*, qui connaît les sportifs, comme il connaît les marins. Un de ces hommes faits pour voyager, qui déplacent peu d'air, peuvent dormir à peu près partout et auxquels pas grand'chose ne saurait échapper. Il arrive d'Italie. Il a été reçu par M. Mussolini :

— Quand j'ai vu qu'il y avait trente mètres entre la porte de son cabinet et le bureau, j'étais fixé, — dit-il, faisant allusion à certain décorum...

Et puis, à propos des voyages, passés ou futurs :

— Il y a deux manières de voyager : recevoir un grand coup de poing et ne faire que passer, avoir tout emmagasiné d'un coup... Ou bien, alors, ne plus jamais repartir et ne voir que çà!...

***

Le déjeuner a la Mosquée. — Place du Puits-de-l'Ermite, sur le flanc de la rue Monge qui s'incline vers l'avenue des Gobelins, derrière le jardin des Plantes... Vieilles façades serrées, lépreuses, lézardées, Paris du temps de Cuvier, de Monge... Le terrain bouleversé crève la palissade. Sur la terre humide et noire, des planches maculées de plâtre. Au sortir du taxi, en levant la tête, la tour carrée d'une mosquée, surmontée de son campanile et décorée de mosaïques dans les bleus et les verts. De petites coupoles blanches, à l'entour, des murs nus, surmontés d'un avancement de tuiles couleur de jade clair. Sur le ciel nuageux et blafard, d'un ton de vitre dépolie, un de ces ciels des dimanches qui précèdent immédiatement le printemps, — et où l'on voit des grappes noires de badauds suspendus aux bourgeons qui éclosent, — une petite ville islamique avec sa blanche enceinte, que dépassent la pointe de cyprès nouvellement plantés.

Une face noirâtre sous un fez, un ventre qui tend une gan-

dourah brune : dans une brèche de la palissade un Marocain nous attend. Il nous guide, le long des planches suspendues sur ces cloaques qui environnent les constructions et ne disparaissent que lorsque tout est terminé. De grandes cours mauresques à ciel ouvert, en voie d'achèvement, avec leur dallage de marbre et leurs corniches de bois de cèdre, sculptées comme les alvéoles d'une ruche, leurs murailles couvertes, à hauteur de deux mètres, d'un revêtement de mosaïque où le bleu et le vert continuent de dominer, leurs fontaines circulaires au centre, où l'eau de la Vanne ou de la Dhuys, sources chères aux Parisiens, serviront aux ablutions rituelles des mahométans.

De légers échafaudages nous font nous incliner, sur lesquels des ouvriers marocains ajourent la pierre avec une dextérité surprenante. Puis, nous sommes introduits dans une pièce à grande alcôve et très chauffée, dans laquelle les cloisons disparaissent sous des arceaux brodés de traits de soie, dans des velours rouges et verts. L'alcôve est environnée de petits matelas et de coussins, d'autres disposés devant, deux tables basses en occupent la partie centrale. Accroupis, nous allons déjeuner là comme à Fez ou à Marrakech, nous servant avec les mains, sans le secours d'assiettes, fourchettes, cuillers ou couteaux, à même le plat de terre vernissée, posé tout fumant au milieu de la table.

Déjeuner qui fait « voyage », où l'entrain emprunte à ce sentiment de libération qu'éprouvent les Parisiens dès qu'ils se retrouvent, après une nuit passée dans un train, ou deux jours d'automobile. Les dames ont évité les inconvénients d'une traversée, les hommes ceux de la douane et autres...

... Et M. Louis Barthou pourra, sans difficulté aucune, — puisque nous déjeunons à midi, — se trouver au Conservatoire pour le morceau d'ouverture, dont il me semble avoir entendu dire que c'est *la Symphonie en ut*, et qu'il n'entend manquer sous aucun prétexte, car cet homme politique est aussi mélomane qui bibliophile, ce qui surprend de nos jours, où la politique semble incompatible avec le goût des arts ou des préoccupations d'ordre littéraire. Le repas débute et se poursuit dans les rires que cause la rencontre des mains se retrouvant dans le plat, tantôt à la poursuite d'un même os de

mouton, tantôt d'une pincée de petits pois qui se défendent. Les convives essaient de se faire des politesses, à la musulmane, en offrant à leur voisine, d'une main grasse, un blanc de poulet ou une poignée de riz d'un cousscouss succulent, couronné d'oignons et de raisins de corinthe, arrosés de jus onctueux.

Les serviteurs vêtus de gandourahs, coiffés de turbans ou de fez, paraissent d'autant plus grands que nous sommes assis plus bas. L'un deux est accroupi sur des coussins derrière un plateau de cuivre et une aiguière dorée, environnée de tasses, dans lesquelles il verse le thé à la menthe, odorant, chaud et poivré... Scène orientaliste, qui ne laisse point supposer, sous le plafond à petites poutres enluminées, que nous nous trouvions à quelques minutes de la *Place Maub'* et de la rue Mouffetard... Parfois, lorsque, dans le fond de la pièce, le velours vert et rouge se soulève pour laisser passer un homme vêtu d'amples lainages blancs, qui porte un plat d'une main et retient de l'autre l'étoffe, à la demi-clarté, les pénombres devinées et ce calme des orientaux, nous croyons réellement au voyage. Mais M. Paul Morand ou M. Léon Paul Fargue amusent leurs voisines et notre nouvel ambassadeur à Constantinople, M. Albert Sarraut, se renseigne auprès de Si-Kaddour-Ben Ghabrit sur la vie islamique.

L'homme aux triples robes blanches, l'animateur de cette mosquée, est ce Ben Ghabrit, dès longtemps ami de la France, à l'œil noir, au visage énergique, demeuré ferme dans les courbes d'un certain enbonpoint que réduit la barbe sombre et clairsemée.

Cette cité islamique, avec sa cour d'honneur environnée d'arcades; sa salle des conférences; son hôtellerie pour voyageurs de distinction; sa mosquée, précédée de la cour de la prière; ses jardins en escaliers, aux allées droites entre les massifs rectangulaires plantés d'arbustes au feuillage persistant, cyprès, magnolias, houx, lauriers; ses bains, avec étuves; son restaurant; ses souks, où l'on vendra tapis, cuirs et objets divers; son dispensaire : Ben Ghabrit a tout surveillé. Jusqu'à complet achèvement, il conduira les équipes d'ouvriers marocains qui poursuivent leur besogne minutieuse, avec l'ardeur de ces artisans de jadis, dont le labeur environnait

de bourdonnements les échafaudages d'une cathédrale. Nulle collaboratrice n'est plus ardente que la Foi.

La mosquée de Paris, dont l'édification aura nécessité des dépenses considérables, est due à la collaboration de l'Islam. Toutes les mosquées d'Orient ont contribué à ce que celle-ci eût sa parure précieuse. Elle est une sœur lointaine de celles qui jaillissent d'entre les terrasses blanches à l'horizon des sables du Moghreb.

Dans le sanctuaire, Ben Ghabrit fait remarquer à madame Louis Barthou, à la comtesse André de Fels, à madame Bousquet, madame Girod, la marquise de Chasseloup-Laubat, madame Cappiello, l'orientation au sud-est, vers la Mecque et la sorte de petit chef-d'œuvre de combinaisons architecturales qu'il offre, avec ses pans coupés, son dôme, entièrement revêtu de bois sculpté, ses ouvertures, devant lesquelles des plaques de pierre ajourées laissent filtrer un jour transparent et voilé. Les musulmans pourront prier là, comme de Rabat à Kairouan ou de Constantinople à Chiraz. Les infiltrations seront plus hâtives entre deux races; d'autres y voient, non sans une certaine sagesse, la consolidation de l'effort colonisateur d'un Lyautey et de nos progrès en Orient.

Les visiteurs à l'esprit superficiel, y trouveront une reconstitution qu'aucune exposition universelle n'aura jamais pu leur offrir. Nous demeurerons bientôt, nous-mêmes, tous à la file, émerveillés, devant trois Marocains aux costumes bruns et blancs, au teint olivâtre, qui font la promenade sur une terrasse blanche et donnent subitement, aux horizons de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, des aspects de constructions européennes, édifiées en terre africaine, par des colons...

***

« Boxing Club ». — Boulevard Barbès, un petit théâtre de quartier devenu concert, sous ce titre modeste : *la Fourmi*, et dans lequel des combats de boxe ont lieu, le mardi soir.

La salle est bondée, la fumée du tabac l'emplit de vapeur bleuâtre. Une série de colonnettes supportent le balcon circulaire, décoré lui-même d'une autre rangée de colonnettes, placées comme une façade devant les gradins et qui simulent

des loges. Un théâtre de Palladio en miniature, une salle de la *Fenice*, réduite et monochrome, dans une apparence légère, qui forme cadre au public. Les spectateurs se touchent des épaules, coiffés de casquettes ou tête nue, mêlés à des femmes qui ne suivent pas avec moins d'intérêt qu'eux-mêmes les phases des différents *rounds*.

Sur la scène, autour du ring, devant des fragments de portants « jardiniers », d'autres fanatiques. Ce ne sont pas les grandes scènes de Buffalo, autour des privilégiés de Carpentier ou de Criqui. Des débutants font leurs premières armes là, au début de la séance. Les poids mi-lourds de la fin, qui ont déjà fourni des preuves de leur entraînement et de leur résistance, témoignent d'une ardeur qui ne cède rien à celle des grands champions populaires.

Le public coagulé à l'orchestre et aux balcons ne perd pas un geste des adversaires. Une rumeur, des cris s'élèvent à la moindre faute, comme autour d'un terrain de foot-ball, lorsqu'un des joueurs a touché le ballon de la main pendant une partie *d'association*.

Ce soir, vers onze heures, la dernière rencontre, la plus attendue de la séance, met aux prises un blanc et un noir. Le blanc fait son entrée sur le ring, la tunique bleu clair du fantassin sur les épaules, les jambes nues. C'est un roux à la peau laiteuse. Il porte la fourragère, il doit avoir vingt-quatre ans à peine, et, si l'on en juge à sa mine, ne pas rencontrer souvent d'indifférente ou de rebelle parmi les femmes. Il promène sur l'orchestre un sourire complaisant. Il a vingt-quatre ans, il en paraîtra quarante à la fin du dixième *round*. Sur cette chair comme nacrée, tout marque, et le noir qui vient d'entrer, qui mesure, je suppose, près d'un mètre quatre-vingts, frappera dur. Ce noir n'est pas tout à fait noir, il tourne au cuivre. Il ravirait les peintres de nu. Pas un de ses muscles ne demeure inactif sous l'épiderme. Le faisceau d'ampoules électriques, logé au-dessus de la scène dans une sorte d'entonnoir, bleute chaque saillie, donne au jeu des masses musculaires des reflets de satin. Tous les coups marquent. A la fin du combat, l'homme de couleur semble prêt à recommencer, sur ses longues jambes aux chevilles minces, avec son bassin étroit, ses bras qui semblent

démesurés, ses articulations souples. Le petit Français crâne, tant qu'il peut; il résiste, il ne se laissera point mettre *knock out*. Mais les trois derniers *rounds* sont pénibles. Le visage est tuméfié, le nez a saigné. Des gants, le sang a marqué la poitrine. Le souffle se raccourcit. Une pâleur alterne avec des ombres dans les prunelles. Le public attend un coup définitif. Mais le blanc est solide encore et rispote, avec une vigueur qui a son écho subit dans le gosier des spectateurs.

Dans le cadre réduit de ce théâtre de faubourg, où le peuple fume depuis plus de deux heures, à l'éclairage violent que la clarté prisonnière des réflecteurs projette sur les concurrents, c'est un tableau d'un relief saisissant, d'une atmosphère incomparablement d'aujourd'hui, qui n'a tenté qu'un nombre insuffisant d'artistes. Ils n'en ont pas exprimé, en tous cas, toute la saveur et la nouveauté. Mais il y faudrait travailler d'après nature. Certaines nuances opalines de l'atmosphère ne s'inventent point et ne peuvent se transposer. On imagine Géricault ou Delacroix peignant ces hommes aux prises, si différents de tons et de formes, dont l'un fait ressortir l'intensité de l'autre. Mais les peintres contemporains, excédés par les exagérations des mauvais comme des bons impressionnistes, méprisent ces finesses de l'atmosphère, qui ont fait la gloire de leurs devanciers et ne s'attachent pas à l'ambiance. Ils dédaignent pareillement la composition. Ils saisissent un détail. Ils l'accusent avec brutalité. Que la réalité est donc plus complexe et plus confuse, plus nuancée!... Que de délicatesses, dans les pires brutalités!

Dans la rumeur de cette salle, qui se vide après que la victoire du nègre vient d'être proclamée par l'arbitre, que de variations lui donnent son caractère!

...Le petit blanc au visage tuméfié a remis sur son torse nu sa veste d'uniforme où pend la fourragère. Il disparaît, nacré et roux, après avoir reçu un violent serrement de main du vainqueur. Le nègre ressemble à un bronze huilé. Il nous sourit, en montrant des dents sauvages dans un visage d'employé de mairie sénégalais, qui s'en retournerait dormir dans sa cahute, son honnête journée de labeur administratif terminée.

ALBERT FLAMENT

LES

ENTRETIENS DIPLOMATIQUES

DE

LA GRANDE-BRETAGNE ET DE LA FRANCE

Les gouvernements de Paris et de Londres ont entrepri une conversation qui n'est pas près de finir et qui par la nature même des choses est très difficile. La cordialité amicale des rapports franco-britanniques ne doit pas faire oublier la gravité de la controverse. Tout l'avenir est en cause. La vérité sous les fleurs c'est que la Grande-Bretagne et la France ont des conceptions très différentes du problème de la sécurité européenne. On se trompe, espérons-le, si l'on croit que la France changera d'avis. Mais on se trompe sûrement si l'on croit que la Grande-Bretagne modifiera ses idées. Au lieu de chercher une impossible réduction à l'unité des deux thèses française et anglaise, on ferait plus sagement de les définir, de déterminer en quoi elles ne s'opposent pas, et de chercher les conditions d'une politique concertée sur quelques sujets importants. Aucune des deux nations ne peut abandonner sa thèse : mais chacune peut se demander en quoi elle n'est pas gênée par la thèse de l'autre, en quoi elle peut la servir en servant la sienne propre.

L'opinion courante en Angleterre est que les Français sont impérialistes, en France que les Anglais favorisent l'Allemagne. Ces formules simplistes sont superficielles. En réalité, les Anglais savent très bien que ni par son caractère, ni par ses ambitions, ni par ses moyens matériels, ni par sa population, la France ne songe un instant à menacer la paix du monde. De son côté, les Français savent très bien que, s'il

y a des germanophiles outre-Manche, l'Angleterre est aussi menacée que la France par l'esprit guerrier de l'Allemagne, que la guerre de 1914 a été pour Londres un enseignement qui ne pourrait être oublié sans folie, et que la possession d'Anvers ou de Calais par l'Allemagne mettrait l'Angleterre dans un péril mortel. Il reste que par des reproches mutuels sur leurs sentiments, Grande-Bretagne et France expriment la divergence de leur préoccupation. Quand on parle de la sécurité, l'Angleterre et la France ne pensent pas en réalité à la même chose. La France pense uniquement à sa frontière de l'est et à l'Allemagne. L'Angleterre pense à la carte infiniment plus vaste de l'immense Empire.

Nous avons quelque peine à comprendre l'indifférence de l'Angleterre à la question du Rhin, les objections qu'elle nous fait, le zèle modéré qu'elle met à admettre nos inquiétudes. C'est que les questions européennes ne représentent qu'une part de ses pensées. Il serait exagéré de dire que l'Europe l'ennuie. Mais il y a des moments où les difficultés de l'Europe la gênent et l'empêchent de se donner à de plus vastes objets. L'Empire, l'Empire aux sept mers, les Dominions, les quatre cent cinquante millions d'humains sur qui elle veille, l'hégémonie sur une partie de la planète, voilà ce qui l'obsède avant tout, voilà ce qui lui donne dans les temps présents des soucis nouveaux. Elle est comme un grand propriétaire qui possède vingt domaines dispersés sur les surfaces du globe. Quand un voisin même ami, vient lui parler d'une affaire privée, grave pour lui et importante pour elle, ce n'est tout de même qu'une affaire de mur mitoyen. Elle a d'autres tracas, d'autres responsabilités. Il n'est sans doute pas un homme politique anglais qui se dissimule le danger futur que peut représenter l'Allemagne. Mais le même politique se dit aussi que l'Angleterre avisera le moment venu : elle a conscience de sa force; elle croit qu'elle peut venir à bout de tout, même si elle est en retard, même si elle est condamnée à des sacrifices coûteux. L'Allemagne, à tort ou à raison, lui semble hors de cause pour un certain nombre d'années. Elle songe à d'autres problèmes. Pour ce qui est de l'Europe, l'honneur de sa parole engagée par le traité et ses intérêts même lui conseillent un règlement qui

lui assure la paix pendant quelque temps et qui lui permette empiriquement de voir plus loin dans les affaires du monde.

***

La guerre a fait subir aux relations de l'Angleterre et des diverses parties de l'Empire des changements dont les effets commencent seulement à se faire sentir. Plus généralement, ce sont les relations de l'Europe avec les autres nations du globe qui se sont trouvées modifiées. L'Europe régnait sur le globe par sa supériorité : seuls les États-Unis régnaient avec elle. Elle avait le prestige moral; elle avait le secret des moyens matériels, que lui assurait le génie de l'invention et le développement de l'industrie. En outre, elle demeurait unie quand il s'agissait d'imposer sa loi aux autres continents. La présence en Chine d'une armée blanche, sous un commandement unique, il y a une vingtaine d'années a été d'un immense effet en Extrême-Orient.

Qu'est devenue cette situation de l'Europe après la guerre ? De toutes les parties du monde sont venus des hommes de races différentes s'unir avec un parfait loyalisme aux grande nations alliées. Des Dardanelles jusqu'à l'Yser, ils ont combattu avec nous pour la même cause. Ils ont pris conscience de leur valeur; ils ont pris connaissance aussi de notre organisation. Ils se sont retrouvés après la guerre dans un état de développement nouveau, et avec des idées un peu différentes de celles qu'ils avaient précédemment. La guerre était à peine terminée qu'un autre événement considérable se produisait. La révolution russe, commencée en 1917, s'occupait de se répandre dans le monde, et elle s'attaquait à tous les peuples. Sans exagérer son influence et ses résultats, on ne peut pas cependant tenir pour néant la propagande qu'elle a faite, le mouvement nationaliste qu'elle a favorisé, l'aide matérielle et morale qu'elle a donnée aux agitateurs. De tous les pays que cette transformation ou ces menaces de transformation pouvaient intéresser, la Grande-Bretagne était certainement le premier. Personne ne peut soutenir que depuis cinq ans elle ne s'est jamais trompée : mais elle a vu le problème immense qui se posait pour elle, et elle s'y est consacrée.

Qu'a-t-elle fait au lendemain de la guerre ? Pour sauvegarder sa domination, elle a consenti à donner aux Dominions une personnalité propre. A la Société des Nations, on voit figurer l'Australie, l'Afrique du Sud, le Canada, l'Inde, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande. Chacun de ces pays a un représentant, et c'est l'Angleterre elle-même qui les a fait admettre à la Société des Nations. Non seulement le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne ne peut pas engager par sa signature les Dominions, mais il arrive aux Dominions de négocier des traités. C'est ainsi que le Canada a traité directement avec les États-Unis relativement à des affaires de pêcheries et fait enregistrer ce document; il a même une sorte d'ambassade à Washington. C'est ainsi encore que l'Irlande, agissant en État libre a fait enregistrer à Genève son traité avec l'Angleterre. L'unité de l'Empire britannique existe encore; mais elle n'est plus ce qu'elle était jadis et Londres est obligé de compter sans cesse avec les volontés propres des Dominions.

Mais ce n'est là que l'aspect juridique du problème. Pratiquement l'Angleterre poursuit avec une volonté inébranlable sa politique navale. C'est sur le Pacifique que se concentre son attention. La vie de l'Empire britannique a pour conditions essentielles la maîtrise du Canal de Suez, la liberté des Dominions dans le Pacifique, la liberté de la navigation qui assure les communications commerciales avec l'Extrême-Orient. C'est la base de toute l'action maritime de l'Empire. En Europe presque plus de préoccupations : la flotte allemande n'est plus à craindre dans la mer du Nord; la flotte des États méditerranéens n'inspire pas de préoccupation. Mais le problème du Pacifique demeure lourd d'incertitudes, et c'est là que le sort de l'empire peut un jour se jouer. L'expérience de la guerre a prouvé que les grandes escadres ne pouvaient rien si elles opéraient trop loin de leurs bases. La route de l'Inde devra, le cas échéant, être protégée à des milliers de kilomètres loin de la Grande-Bretagne. L'étendue même de l'Océan Pacifique fait de la question des bases une question primordiale. Dès la signature de la paix, l'amirauté a étudié le problème, et, avec l'ardente approbation des Dominions, elle a demandé l'organisation d'un base à Singapour. Projet formidable,

qui coûtera plus de dix millions de livres, que le gouvernement travailliste a retardé à peine, et qui vient d'être adopté par le Cabinet conservateur.

Si l'amirauté détourne ses regards des mers européennes, tranquilles à l'heure présente, pour les porter sur le Pacifique, la diplomatie britannique en fait autant. Déjà les négociations du traité de Versailles, et depuis lors, un des principes qui dominent la politique anglaise, c'est l'amitié avec les États-Unis. Pendant les conseils qui ont précédé le traité de paix, on a pu constater la constante collaboration de M. Lloyd Georges et du Président Wilson. Et en toute occasion depuis la conclusion du traité, l'Angleterre a eu le souci de mettre sa politique d'accord avec celle des États-Unis. Le Sénat américain a refusé de ratifier le pacte de garantie; l'Angleterre a jugé qu'elle n'était pas engagée si l'Amérique ne l'était pas. Les États-Unis n'ont pas voulu accepter le pacte de la Société des Nations; l'Angleterre refuse de signer le protocole de Genève, auquel les Dominions d'ailleurs sont hostiles, elle reproche à ce protocole de pouvoir conduire à une intervention dans les affaires du Nouveau Monde et contraire à la doctrine de Monroe; elle n'admet pas un instant l'hypothèse, incluse dans le protocole, d'une action de la flotte anglaise pouvant gêner par un blocus les intérêts des États-Unis. En ce qui concerne la question des dettes, l'Angleterre s'est pressée de régler, même au prix d'un lourd sacrifice, le paiement de ce qu'elle doit aux États-Unis. Elle n'est plus l'alliée du Japon. Sur tous les grands problèmes qui touchent le monde, et même sur les problèmes de désarmement, elle s'est mise d'accord avec l'Amérique, et c'est être aveugle que de ne pas voir que cet accord, facilité par la communauté de langues, de traditions, d'aspirations puritaines, et de méthodes empiriques, assure l'hégémonie anglo-saxonne et demeure un des éléments essentiels de la politique universelle.

Enfin, la propagande bolcheviste et l'agitation musulmane ont amené la Grande-Bretagne à prendre un certain nombre de décisions, à les rectifier selon les circonstances, et elle n'est pas au bout de sa tâche. Elle a commencé par entrer en relation avec les Soviets; puis elle a aperçu les mouvements de ces rapports officiels; elle y a renoncé, sans

perdre tous les contacts, et au moment où la reconnaissance du gouvernement de Moscou par la France lui permettait d'espérer au moins des facilités d'information. En même temps elle a accordé, sous certaines conditions, son indépendance à l'Égypte. Elle a créé l'empire arabe; elle s'est fait donner le mandat sur la Palestine; elle a tenté de combattre l'influence turque, et de contenir le nationalisme d'Angora, qui favorisait et servait l'agitation bolcheviste. Mais les Soviets travaillent aussi en Extrême-Orient. Le Japon, assez difficile à atteindre dans ses bases navales, mais vulnérable par le blocus, s'assure les communications par terre en traitant avec les Soviets et avec la Chine, à peu près au même moment que l'Angleterre décide d'assurer sa situation dans le Pacifique par la création de la base de Singapour. Ce n'est pas tout. Par l'entremise de la Russie soviétique, tout événement se produisant dans le Pacifique peut être conjugué avec des événements sur les frontières de Pologne. L'Angleterre s'occupe de détourner l'Allemagne de la Russie et de l'Asie, de lui donner des apaisements sur des intérêts orientaux, et en la faisant entrer dans un pacte européen, de lui créer un état d'esprit nouveau.

Ce tableau rapide, nécessairement incomplet et trop simple, suffit à donner une idée des préoccupations de l'Angleterre. Quand nous parlons de notre sécurité, question notable pour nous, comprenons que, même si elle conçoit l'intérêt quenous y attachons, l'Angleterre agit sur un plan plus vaste; comprenons surtout qu'elle ne changera pas, qu'elle ne peut pas changer, et qu'elle n'entrera dans nos vues qu'autant que nous entrerons dans les siennes. Les conversations avec l'Angleterre ne seront forcément vouées à être stériles. Mais elles n'auront de résultat que si nous tenons compte de tous les éléments, très complexes, du problème.

***

Il est arrivé à l'Angleterre, comme à tous les peuples de se tromper. Elle s'est trompée pendant la guerre au sujet des Dardanelles, de l'affaire de Salonique, de la Bulgarie. Elle se trompe en croyant assurer la paix par des concessions accor-

dées à l'Allemagne sur ses frontières orientales. C'est nous qui avons raison en déclarant que toute faiblesse des Alliés à l'égard des prétentions de l'Allemagne à l'est serait inévitablement suivie d'autres exigences et d'une revision plus ou moins avouée des traités qui aboutiraient à des conflits. La presse anglaise ne nous laisse aucune illusion sur les opinions de certains groupements, qui paraissent imaginer que la paix serait plus solide si l'Allemagne signait une seconde fois, contre des concessions, ce que le traité de Versailles a déjà décidé. Elle oublie aisément que c'est l'Angleterre qui a eu l'idée de l'organisation de Dantzig en 1919 et qui l'a fait accepter à la France et à l'Amérique.

Ce n'est pas dire que nous devons refuser d'examiner les propositions de l'Allemagne, ni que nous ne devons pas en faire nous-mêmes. Dans l'état de confusion et d'incertitude où sont les affaires européennes, le gouvernement français faciliterait certainement l'étude du problème de la sécurité s'il disait nettement ce qu'il veut et ce qu'il prévoit. Un pacte sur la démilitarisation de la rive gauche du Rhin, prévue par le traité, pourrait servir la détente européenne, à condition que la question de l'occupation ne soit pas mise en cause. On poursuivrait en vain l'idée d'un pacte de garantie, signé par l'Angleterre avec la Belgique et la France : non seulement les Dominions, mais l'Angleterre même répugnent à un engagement de cette nature. On commettrait une folie en laissant à l'Allemagne en Orient une liberté qui serait le commencement de ses efforts vers son hégémonie en Europe. Il n'y a d'organisation de la paix que dans les pactes régionaux qui réuniront la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la France, la Belgique, avec le concours de l'Angleterre et de l'Italie. Ce que l'Angleterre souhaite, c'est de n'avoir pas de soucis en Europe pendant un certain nombre d'années. A nous de lui faire comprendre que les seules conditions réelles de la paix européenne sont celles même de notre sécurité, et que nous ne sommes pas incapables de comprendre les préoccupations qu'elle a dans le reste du monde.

ANDRÉ CHAUMEIX

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Lucien Romier : Explication de notre temps.

Dans l'agitation continuelle et continuellement stérile des partis, où les prétendues discussions de doctrines ne sont le plus souvent que des oppositions de personnes, une portion chaque jour grandissante de l'opinion publique ne voit plus qu'une sorte d'épiphénomène qui vient se surajouter sans nul profit aux difficultés énormes que suscite la réalité. Beaucoup d'hommes considèrent qu'il est vain de parler de solutions *conservatrices*, *radicales* ou *socialistes* des grands problèmes de la finance, de la politique étrangère ou de l'économie publique : il ne saurait y avoir, pour chaque question envisagée, qu'une solution juste, plus ou moins approchée, mais fondée sur une connaissance aussi précise que possible des données concrètes, matérielles ou morales, du problème.

Le difficile est d'arriver à une telle connaissance, surtout en ce qui concerne les phénomènes d'ordre proprement psychologique, dont la réalité est aussi peu contestable, bien que moins facilement discernable, que celle des faits matériels. Aussi est-ce une entreprise malaisée d'essayer de définir non plus seulement les éléments d'un problème déterminé, mais bien l'ensemble des données avec lesquelles on aura à compter, à une certaine époque de l'évolution qui est la nôtre, pour résoudre l'ensemble des problèmes qui se posent. L'histoire et l'économie politique sont évidemment à la base d'un tel travail, dont la psychologie, l'intuition et la connaissance des hommes fournissent des éléments essentiels.

Ce travail, M. Lucien Romier l'a entrepris dans son *Explication de notre temps*. Il part de cette idée que chaque peuple est soumis à des données naturelles dont il doit s'arranger, sans pouvoir les régir à son gré; que, « dans la masse de ses activités, il suit un instinct, celui du gain et de la lutte pour l'existence, qui ne relève que d'un égoïsme, naturel aussi, des individus »; qu'enfin les peuples modernes obéissent aux mouvements de l'opinion publique. Parmi les données naturelles sont rangées les forces de production du pays et la masse de sa population; de ce double point de vue, la France est dans une situation difficile : sa pauvreté relative en charbon gêne son développement industriel; de même que

l'afflux des ruraux vers les villes diminue la puissance de son agriculture et compromet le développement de sa population.

L'égoïsme des individus amène l'auteur à tracer la « psychologie de l'argent », les moyens qu'emploient ceux qui veulent en gagner, les risques qu'ils courent, les qualités qu'ils doivent déployer : il a écrit, sur le banquier, l'homme d'affaires, le spéculateur, le commerçant, l'épargnant, des pages d'observation très remarquables où les caractéristiques du Français sont bien mises en valeur; notons particulièrement ce qui est relatif au tempérament de l'homme d'épargne et au petit commerçant : leurs vertus un peu humbles, très respectables d'ailleurs, ne sont plus adaptées telles quelles aux nécessités de l'heure présente; leur application jusque dans le domaine des grandes entreprises cause l'étonnement des étrangers et leur dédain fréquent pour la grande masse de nos hommes d'affaires; il faudrait un vaste effort de transformation.

Enfin l'opinion publique, ce souverain qu'on connaît seulement par des réactions brutales, tyranniques et difficilement prévisibles, naît de la triple influence de l'école, de la femme, de la presse. M. Romier signale avec raison la conception fausse suivant laquelle l'instruction est donnée dans notre pays pour lutter le plus souvent contre la tradition, pour faire de l'école une arme aux mains des partis politiques. Non moins heureuses sont les pages qu'il consacre à la déformation qu'a subie depuis cinquante ans le rôle de la femme, et à l'importance grandissante de la presse d'information, plus puissante sur la masse des lecteurs par les seuls artifices typographiques que la presse d'opinion avec ses raisonnements les plus logiques et tout le talent de ses rédacteurs.

Arrivé à ce point de son exposé, M. Romier se trouve en présence des questions où se mêlent les causes physiques et économiques avec les causes morales : la sensibilité nationale, le « préjugé de civilisation », le nationalisme, la démocratie, la science. Puis viennent l'organisation du peuple et la politique, avec le rôle de l'État. Il y a là, en une centaine de pages, une vue historique des plus attachantes sur les cinquante dernières années de notre histoire, avec des observations très pénétrantes sur le fonctionnement du Gouvernement français, ses erreurs et ses faiblesses. Enfin, après un appel à la génération qui vient, M. Romier essaie de marquer la place de la France dans le monde.

Ce dernier chapitre est peut-être insuffisamment développé à notre gré : la plupart des idées qu'il contient sont justes, mais elles ne paraissent pas assez « démontrées ». De même l'ouvrage tout entier n'aboutit pas à la synthèse qu'on serait en droit d'attendre sur la foi du titre. Mais était-elle possible après une aussi riche accumulation d'observations et de documents de détail? L'auteur nous fait part de ce qu'il a vu et constaté, et si, au dernier moment, il nous laisse le soin de

rechercher la conclusion générale, du moins nous a-t-il chemin faisant indiqué des solutions particulières et invité à réfléchir sur les problèmes qu'il laisse en suspens.

François Charles-Roux : l'Angleterre et l'expédition française d'Égypte.

Il est banal de dire que les Français, souvent initiateurs d'entreprises importantes, ne récoltent pas les fruits de leurs inventions du début. Vraie en beaucoup de domaines, cette remarque s'impose encore en politique étrangère : le livre où M. Fr. Charles-Roux étudie l'attitude de l'Angleterre dans la question d'Égypte à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe en apporte une preuve singulièrement solide. Il en ressort en effet que seule l'expédition de Bonaparte en Égypte révéla aux Anglais l'importance de ce pays pour une puissance européenne qui prétend à la domination dans l'Inde. Ce principe, qui nous paraît tout naturel aujourd'hui à cause de la percée du canal de Suez, ne frappa pas moins les esprits avant que le canal fût établi; et pourtant il ne semble pas que les anciens Égyptiens aient jamais dominé dans l'Inde; Alexandre le Grand lui-même, qui parvint aux confins de l'énorme Empire, ne partit pas d'Égypte. Et l'on pourrait se demander si le risque auquel depuis un siècle la politique anglaise s'est traditionnellement opposée n'était pas en 1798 une chimère.

La façon dont il surgit était bien faite pour inspirer des craintes aux Anglais. L'arrivée en Égypte de Bonaparte avec une solide armée française faisait suite, quels que fussent d'ailleurs les idées et les projets du Directoire, à la longue rivalité qui avait opposé dans l'Inde les représentants de la France monarchique à ceux de l'Angleterre. Dans l'Inde même, les Anglais n'avaient pas encore complètement assis leur domination, et Tippoo Sahib notamment leur inspirait de vives inquiétudes : l'idée que les Français pourraient éventuellement lui faire passer des secours soit en hommes, soit en matériel, soit en argent, était une nouvelle source d'inquiétude. Et pourtant une partie de l'opinion anglaise, même dans les cercles dirigeants, se refusait à admettre une semblable éventualité, tant elle paraissait folle. Par la suite, cette même opinion passera successivement de la tranquillité à l'inquiétude suivant les nouvelles reçues et ce n'est qu'à la longue et peu à peu que l'idée de chasser à tout prix les Français de l'Égypte s'imposa aux Anglais, puis celle d'y établir leur propre domination.

Cette curieuse et lente évolution est minutieusement retracée dans les deux volumes de M. Fr. Charles-Roux, et de façon très vivante. Si on laisse de côté les détails, dont l'intérêt est d'ailleurs certain, si l'on tente de schématiser en une telle matière, où les mouvements de l'opinion ont été extrêmement lents et souvent contradictoires, on peut dire que la conception anglaise a passé par trois aspects princi-

paux. D'abord on se refuse à croire à la possibilité d'un débarquement français en Égypte, et l'on s'inquiète d'un débarquement en Irlande ou en Angleterre; au cas où l'Égypte serait vraiment visée, cependant, on compte sur la flotte de la Méditerranée et sur Nelson pour arrêter toute tentative française. Mais, contrairement aux prévisions, Bonaparte réussit à atteindre l'Égypte : Nelson, égaré par de faux renseignements, a quitté Alexandrie la veille même du jour où le conquérant français y débarque; pourtant on ne perd pas courage; le débarquement des Français sera sans lendemain; Nelson reste maître de la mer après sa victoire navale d'Aboukir, et les coupe de la mère patrie; mais ils font des progrès, leurs conquêtes s'étendent; est-ce que, vraiment, ils prétendraient menacer l'Inde? Deuxième temps : on va chercher des soldats contre eux; un moment, certains pensent à lancer les Russes en Asie centrale; d'autres, plus sages, pensent aux Turcs, et Sidney Smith commence son œuvre à Constantinople et en Syrie : Bonaparte vient échouer devant Saint-Jean-d'Acre, puis il se rembarque pour la France. Les Anglais pensent avoir partie gagnée : mais les Français sous Kléber s'affermissent en Égypte, ils battent les Turcs à Héliopolis. Sidney Smith, qui voulait négocier avec Kléber l'évacuation à des conditions honorables, est réduit à l'impuissance. Et c'est le troisième temps : une expédition anglaise est envoyée en Égypte et l'Inde fait passer des forces par la Mer Rouge. Sous Abercromby, puis sous Hutchinson, le corps expéditionnaire réussit grâce à l'impéritie de Menou, successeur de Kléber, à débarquer et à battre les Français qui capitulent. Les événements militaires sont accompagnés de négociations continuelles, dans lesquelles Bonaparte s'efforce jusqu'au dernier moment de sauvegarder sa conquête. Il n'y réussit pas. Mais les Anglais éveillent les inquiétudes des Turcs et ne parviennent pas à s'établir dans le pays, ce qui était finalement devenu leur objectif. La rivalité anglo-française en Égypte ne fait que commencer.

Ce bref résumé suffit à montrer la continuité des procédés anglais en Orient. Il montre aussi, et c'est la conclusion qui vaut encore pour l'avenir, que le véritable instrument d'impérialisme est la flotte. De nombreux témoignages anglais établissent que l'expédition d'Abercromby en 1801 n'était pas mieux montée que celle de Bonaparte en 1798, et certains, même, qu'elle aurait dû aboutir à un échec; mais elle était soutenue par une flotte qui avait la maîtrise de la mer. Quand le livre de M. Fr. Charles-Roux n'apporterait que cet enseignement, il serait déjà d'une haute utilité actuelle. C'est aussi un très remarquable travail historique.

Mémoires du général Cadorna (Traduction française).

La destinée du général Cadorna, commandant en chef l'armée italienne de 1915 à 1917, aura été singulièrement douloureuse; après

avoir joui dans son pays d'une renommée sans pareille, après avoir remporté de beaux succès militaires, il fut disgracié tout à coup à la suite d'une défaite écrasante dont il ne doit pas porter seul la responsabilité. Vivement attaqué dans son pays même, il a publié ses Mémoires et la traduction française est pour nous un précieux document.

L'armée italienne était en 1914 incapable de faire campagne : les budgets militaires des années antérieures avaient été insuffisants, l'artillerie était en cours de transformation, les corps de troupe, et surtout ceux d'infanterie, étaient désorganisés par des prélèvements inconsidérés opérés au bénéfice du corps expéditionnaire de Tripolitaine. Le général Cadorna s'attacha à combler les lacunes de la préparation de l'armée italienne et, en mai 1915, elle était en mesure de faire figure : à l'automne de 1914, son intervention aurait pu être décisive; à l'époque où elle se produisit elle n'était plus qu'une diversion relativement peu importante, l'armée autrichienne et l'armée allemande n'ayant jamais été plus puissantes. De fait, les premières opérations de nos alliés transalpins n'eurent que des résultats médiocres. Cela pour deux raisons : timidité stratégique du haut commandement qui, n'estimant pas pouvoir enlever le camp retranché de Trente, dut exécuter une concentration à deux fins, lui permettant de faire face à une menace éventuelle sortant de ce même camp retranché et de marcher vers l'est au delà de l'Isonzo; — de ce côté, d'après le général Cadorna, timidité et manque de coup d'œil de certains chefs d'unités subordonnées qui ne surent pas obtenir sur le terrain les résultats nécessaires et possibles. Dès lors, la menace du Tyrol-Trentin va continuer à se faire sentir dans toute la suite de la campagne.

En 1916, elle semble sur le point de se réaliser : le commandement italien arrive à temps à la parade, et le trouble jeté dans les armées autrichiennes par leurs efforts infructueux et par l'offensive de Broussilof en Galicie lui permet de s'emparer de Gorizia. En 1917, il ne saisit pas l'instant, d'ailleurs fugitif, où il aurait pu lier son offensive aux derniers sursauts de l'armée russe agonisante; quand il se décide à agir, il marque de beaux succès sur le plateau de Bainsizza, mais la menace directe contre l'Autriche amène l'Allemagne à exécuter un sérieux effort sur le front italien, et c'est Caporetto. D'après les Mémoires du général Cadorna, le désastre est dû à la propagande pacifiste d'origine socialiste, d'une part, et religieuse, d'autre part, et aussi à un excès de confiance de certains généraux subordonnés. En tous cas, le général en chef garde le mérite d'avoir su assurer à temps le repli de son front.

Ce mérite ne saurait lui être contesté. Il est dommage seulement que, imbu de l'idée que les Alliés n'ont pas saisi l'importance, décisive selon lui, du front italien, le général Cadorna récrimine longuement contre cette prétendue mauvaise volonté et émette des critiques ou des juge-

ments insuffisamment fondés. Il est vrai que certains historiens français ont exagéré l'importance du concours fourni à l'Italie par ses Alliés. Mais il devrait suffire de rétablir les faits sans se laisser aller au dénigrement systématique.

J.-M. BOURGET

***

Les Batailles intérieures, Essors et Vertiges, Les Rêves évanescents, En marge de Tout-Ankh-Amon, par **M. Khaïry** (Bernard Grasset, éditeur).

Les quatre recueils de vers de M. M. Khaïry ont paru il y a quelques semaines, le même jour. Leur auteur est un Égyptien de distinction. Il appartient à cette phalange intéressante d'étrangers qui, nourris dès l'enfance de lettres françaises, ont fait choix de notre langue à l'heure de leur vie où ils ont senti s'affirmer en eux une vocation d'écrivain. La France doit, croyons-nous, de particuliers égards à ces fils intellectuels venus librement vers elle et fidèles à son génie.

Les premiers vers de M. Khaïry attestent qu'il pouvait être un sensible et adroit disciple de nos Parnassiens. Mais le poète a manifesté une ambition plus haute, une de ces ambitions dont il faut toujours savoir gré à un artiste, celle de dire des choses neuves sans se servir des excellents « gaufriers » — pour parler comme le bon Théo — que ses devanciers mettaient à sa disposition.

La poésie de M. Khaïry n'a que de rares sourires, et mélancoliques. Elle ne se permet guère de parler d'amour. Çà et là elle esquisse avec une grande fraîcheur de tons un portrait fleuri de jeune fille, où elle peint une femme avec une préciosité de miniature persane; mais le plus souvent elle s'en tient à des généralités et à des abstractions. C'est à peine si parfois elle laisse deviner la haute idée qu'elle se fait de l'alliance des cœurs, ou si elle laisse entendre des regrets modulés avec une douloureuse discrétion. Il serait déçu celui qui chercherait dans ces quatre recueils de poèmes ces petites confidences qui sont le pain quotidien du lyrisme subjectif. Ici, pas d'anecdotes!

Ce que cette poésie perd ainsi en grâce, elle le gagne en force. C'est vers d'autres thèmes que se porte la méditation du poète : la nature et la mort. L'affirmation d'un haut idéalisme se rencontre à chaque page dans l'œuvre de M. Khaïry, qui s'écrie :

> Divin reste éternel de ce qui est néant,
> Toi seule, je t'honore, ô vivante pensée!

Sur le thème, le vieux thème du souvenir, qui a inspiré à quelques-uns de nos grands romantiques leurs plus incontestables chefs-d'œuvre, chaque génération de poètes vient ajouter ses broderies, qui ne sont

trop souvent que des reprises. C'est avec un accent personnel que M. Khaïry maudit le souvenir parce que le souvenir vide « la vie et le rêve d'espoir ».

O mortel souvenir de nos jours radieux
Qui ronges sans répit notre cœur et l'épuises...

Il célèbre les bienfaits de l'oubli. Et à l'espoir il fait dire :

Je suis le rédempteur et l'inlassable ami!

Dans un de ses premiers poèmes, M. Khaïry, avec une juvénile ardeur, affirmait qu' « au cours de notre âpre existence »

Il n'est de vrai chagrin qui ne soit de l'amour.

Mais avec un peu plus d'expérience, et pris de plus en plus par des émotions d'origine objective, le poète a constaté que les grands chagrins des hommes ne sont pas tous chagrins d'amour, il a compris qu'il existe d'autres cruelles disgrâces, et d'autres sujets de désespoir. S'il met une jalouse réserve à ne pas étaler ses sentiments personnels, lorsqu'ils sont inspirés par la tendresse ou le désir, il ne les cache plus s'ils sont inspirés par la pitié. On trouve en lui une commisération profonde pour les déshérités de cette terre. Leurs misères matérielles et morales sont pour lui l'objet de respectueuses méditations.

Il semble qu'en Orient, dans la fête perpétuelle que la lumière donne à la nature, la tristesse physiologique soit plus frappante, que la laideur semble plus anormale, que la pauvreté semble plus scandaleuse que sous les ciels gris et l'avare soleil des pays du Nord. Devant la caducité du vieillard, devant la nuit de l'aveugle, devant la solitude de l'orphelin, devant tous ceux que font gémir la dure loi de la maladie ou la dure loi de l'argent, le poète des *Rêves Évanescents et d'Essors et Vertiges* éprouve une émotion dont on ne peut contester la force et la sincérité.

Quand il nous montre d'un trait d'eau-forte le mendiant

Au long d'un mur croulant, parmi les immondices,

avec lui nous nous penchons sur cet être ulcéré qui nourrit

Le seul espoir, hélas! de mourir en dormant.

Mais dans une pensée qui montre combien sur certain plan islamisme et christianisme sont proches, il promet à celui qui souffre ici-bas tout un monde futur où les maux les plus aigus seront guéris et où les plaies deviendront des gloires.

M. Khaïry ne décrit pas pour décrire. La description n'est pas pour lui une fin, mais un moyen. Il l'utilise dans la mesure où elle lui est nécessaire pour nous mettre dans la disposition d'esprit et d'âme où il s'est trouvé lui-même. Il sait trouver le détail précis qui nous

empêche de tomber dans le vague d'une évocation généralisée, et qui oriente notre attention. Avec concision et sûreté il dessinera la silhouette d'une pleureuse funéraire, d'un fumeur de narguilé, ou de porteuses d'amphores. Mais il ne s'attarde pas à de patientes, à de minutieuses peintures. Ce qui le rend différent des Parnassiens, proche parent des symbolistes d'hier, et de certains poètes d'aujourd'hui, c'est qu'il s'efforce de rendre moins l'aspect d'un paysage, que la signification intellectuelle de ce paysage. Il veut nous préparer à comprendre l'idée philosophique que

Le choc du paysage au pays de notre âme

a éveillée en lui (*Nocturne : l'effroi des marbres*).

Cette pensée grave et songeuse qui est la sienne est attirée surtout vers les vaporeuses aurores et les crépuscules embrumés, les heures où la lumière indistincte agrandit la solitude, le moment où se confondent les eaux et les ciels.

Si parfois il trouve d'heureux accents pour évoquer l'éclat du matin sur les glaciers, si souvent il cherche à se composer une palette pour peindre l'ardeur des couchers de soleil, il est plus à son aise lorsqu'il suit un dernier reflet dans les eaux envahies par l'onde, et surtout lorsqu'il se livre entier au « règne immense de la nuit mystique ».

La nuit — la nuit sombre de nos climats ou la nuit étincelante de l'Orient — fait lever en lui tout un monde de pensées et d'images. Au clair obscur, à la magie du silence, il demande une ivresse philosophique, le pouvoir de se plonger dans l'infini. Entouré de formes que les heures nocturnes rendent si imprécises qu'il ne leur reste plus qu'une faible apparence de réalité, le poète, transporté par sa rêverie sur les confins du connu et du mystère, pénètre dans un domaine qui semble interdit à nos sens, et il a liberté alors d'entrer en communication avec les ombres de ceux qui ne sont plus...

Qu'on le suive dans quelque parc, — dont il ne nous apprend rien, mais qu'on devine d'Europe, tandis qu'

Au bassin fastueux
La lune claire pose une image plaintive,

Qu'on rêve avec lui sous le ciel égyptien alors que

Les branches des palmiers...
Paraissent raviver le feu pur des étoiles,

le poète se sent sous « la douce influence des morts ». Son lyrisme franchit sans peine les limites indécises du réel et pousse une aventureuse pointe dans l'au-delà.

Pour exercer ce pouvoir d'évocation il entend se servir moins de la couleur des mots que de leur sonorité. Ce serait mal le définir que de montrer en lui surtout un « visuel ». Une interview parue dans *l'Éclair* nous a appris que M. Khaïry est un fervent amateur de

musique qui a même écrit quelques essais en prose sur son art préféré.

Comment être surpris après cela de l'importance accordée par M. Khaïry au côté musical de la poésie, au rythme? Il faut toutefois s'entendre. Le lecteur épris du charme des strophes déroulées régulièrement selon les formules classiques pourrait à l'occasion être surpris, voire choqué de la musique des vers de M. Khaïry. Cette musique-là fait penser aux créations des compositeurs modernes qui trouvent des lois d'harmonie imprévues, et dont la mélodie ne se soucie pas du couronnement italien que chérissaient nos pères. Nous ne disons pas que M. Khaïry dans une tentative aussi hardie parvienne chaque fois à la réussite, mais n'est-ce pas un effort intéressant que le sien et tout à fait digne d'un artiste contemporain?

Le rythme de ses poèmes, un distingué collaborateur des *Débats* l'a remarqué, est ductile. Il faut se laisser porter par lui. Pour un peu, croyons-nous, le poète soutiendrait que les combinaisons selon lesquelles sont disposés et enchaînés ses vers n'ont pas été l'effet d'un choix réfléchi, mais qu'elles lui ont été imposées en quelque sorte par l'idée ou le sentiment qui ont chanté en lui. Mais, à ce rythme qu'il a écouté intérieurement, il a demandé, plus qu'aux mots, d'exprimer les nuances de son émotion.

Voici donc indiqués quelques-uns des traits de la physionomie intellectuelle de M. Khaïry. Il y manque pourtant le principal — puisque nous n'avons pas encore analysé *En Marge de Tout-Ankh-Amon.*

Il semblait qu'après la guerre mondiale la vieille Europe fût blasée d'émotion, incapable de s'étonner et même de s'enthousiasmer. Il semblait aussi qu'elle eût les yeux exclusivement tournés vers l'avenir, et que jamais plus le souvenir des peuples antiques ne pourrait intéresser sa lourde indifférence, toucher sa sensibilité émoussée par de trop fortes et trop nombreuses épreuves. Les recherches de lord Carnavon et de M. Carter dans la Vallée des Rois sont venues prouver que la curiosité humaine est, heureusement, inépuisable. Elles ont démontré que le passé a conservé sur nos imaginations sa prestigieuse puissance. Les fouilles qui ont été faites dans un sépulcre pharaonique d'il y a trente siècles ont réveillé chez nos contemporains une passion de savoir qui n'était qu'endormie; et jusqu'au fond des hameaux perdus on s'est émerveillé devant cette apparition à la lumière de notre siècle des témoignages d'une si lointaine et si admirable civilisation.

Si une telle découverte a remué les plus humbles d'entre nous, comment n'aurait-elle pas fait naître des impressions plus profondes encore chez ceux qui se considèrent légitimement comme les héritiers non seulement du sol de l'Égypte mais de son patrimoine archaïque? Il est particulièrement intéressant d'étudier dans l'esprit d'un Égyp-

tien de la culture et de l'intelligence de M. Khaïry le retentissement intime d'un événement qui a dépassé de beaucoup les limites assez étroites où d'ordinaire sont confinées les trouvailles archéologiques.

Plus qu'un autre l'auteur d'*Essors et Vertiges* et des *Rêves Évanescents* était prêt à cette transposition d'idées et de sentiments qui l'apparente à des générations ensevelies depuis trois mille ans. Et cela non seulement sous l'effet naturel des influences de pays et de race, mais par un penchant de sa nature que nous avons déjà signalé. On a vu plus haut que la rêverie du poète le conduit à admettre les communications occultes, et à croire que nous recevons les suggestions de morts familiers ou inconnus. Il a donc pu sans effort accueillir les croyances de la vieille Égypte : je n'irai pas jusqu'à écrire qu'il les a adoptées, mais il s'en est si bien imprégné, elles répondent si bien à ses dispositions d'âme et d'esprit, que par moments il semble qu'elles se soient incorporées à la mentalité de ce musulman du xxe siècle devenu ainsi un contemporain de Tout-Ankh-Amon. Et dans le cas de M. Khaïry, ce n'est pas là le moins curieux.

Que ce soit presque à son insu, — encore qu'il paraisse exercer un rigoureux contrôle sur les modalités de sa pensée, — ou que ce soit avec le consentement de sa conscience, M. Khaïry est incontestablement enclin par tempérament à accepter les théories antiques ou modernes de la métempsychose. Il accorde de l'importance aux rêves « ressources de la nuit », ces songes

... qui raffinent
Tout ce que l'on vénère en la réalité.

Il considère qu'ils sont « enrichis » de la « réserve de bonté » de ceux qui ne sont plus. Volontiers il se demande si certains de ces rêves ne sont pas les « restes d'un état » depuis longtemps aboli, les « reflets de jours perdus ». Il croit qu'ils ressuscitent une vie antérieure à jamais oubliée...

O rêves qui font vivre en déesse notre âme!

On ne peut demander à une poésie imbue de métaphysique et de mysticité de s'asservir à la rigueur d'une doctrine. Nous ne chercherons pas si la croyance un peu vague de M. Khaïry à la métempsychose s'accorde en tous points avec ce qu'il semble accepter dans le legs religieux de l'antique Égypte. Constatons seulement qu'elle le prépare à s'enfoncer avec délices dans les mystères multiples d'un culte millénaire. Il fait plus que d'apprécier la puissance et l'originalité des arts auxquels ont donné naissance les conceptions complexes de la civilisation égyptienne.

« Chez les Égyptiens, a écrit Maspero, l'homme n'avait pas un corps, et une âme; il avait d'abord un corps, puis un double. Le double était comme un second exemplaire du corps en une matière moins dense

que la matière corporelle, une projection colorée mais aérienne de l'individu, le reproduisant trait pour trait... Pour vivre dans l'autre monde le double avait besoin d'un corps. Le corps qui lui avait servi de support pendant l'existence terrestre, lui servait de support principal, et c'est pour cela sans doute qu'on essayait d'en retarder la destruction par les pratiques de l'embaumement. Mais la momie défigurée ne rappelait plus que de loin la forme du vivant. Elle était, d'ailleurs, unique et facile à détruire : on pouvait la brûler, la démembrer, en disperser les morceaux. Elle disparue, que serait devenu le double? On donnait pour suppléants au corps de chair des corps de pierre ou de bois reproduisant exactement les traits du défunt, des statues... »

Ces formes du double qui sont l'image presque impérissable de morts très lointains ont pour le poète d'*En Marge de Tout-Ankh-Amon* une puissante signification. Il voit en elles beaucoup plus que n'y voient les visiteurs de musées, et les prospecteurs de nécropoles. Elles lui semblent véritablement douées d'une vie mystérieuse, et, « héritier du patrimoine occulte », il les sollicite d'éveiller dans les cœurs « un grand sens d'idéal fleuri d'envoûtement ».

Dans la difficile expression de cet occultisme auquel l'histoire, le rêve, l'idée et le sentiment participent, le poète a été quelquefois, nous a-t-il paru, un peu gêné par les explications didactiques dont il a dû encombrer sa poésie, et parfois il n'a pu vaincre l'obscurité qu'en renonçant aux effets faciles. Mais il a été récompensé de ses efforts, de ses audaces et de ses sacrifices, en découvrant des sentiers bien peu battus, et où il a toute chance de découvrir des fleurs d'une couleur et d'un parfum inédits.

RAYMOND LÉCUYER

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. André CHAUMEIX, Directeur de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

mars. — La Commission sénatoriale des Finances propose 60 millions de réductions sur le budget de la Marine. — Séance plénière du Comité consultatif du Commerce et de l'Industrie : le ministre du Commerce expose un plan de travail. — Grève des boulistes et auxiliaires des P. T. T.

— Entretiens de M. Herriot avec M. Chamberlain et M. Skrzynski. — L'évêque de Strasbourg interdit à ses diocésains d'envoyer leurs enfants dans les écoles interconfessionnelles.

— La Chambre belge se sépare *sine die* : un décret en date du 7 annoncera sa dissolution et fixera les élections législatives au 5 avril.

— Entretiens de M. Chamberlain avec M. Herriot et M. Briand au sujet des données fondamentales d'un pacte de sécurité. — Le prince Lvov, président du gouvernement provisoire constitué en Russie après la Révolution de mars 1917, meurt à Boulogne-sur-Seine. — L'intérim de la présidence de la République allemande est confié à M. Walter Simons, ex-ministre des Affaires étrangères et président du tribunal suprême de Leipzig.

— Des bandits irakiens attaquent un convoi automobile français se rendant de Bagdad à Damas.

— M. Herriot prononce à Lyon un discours à l'occasion de la visite de la Foire par M. Novak, ministre du Commerce de Tchécoslovaquie, et par M. Krassine, ambassadeur des Soviets. — Les Kurdes occupent Kadikeuy, à une heure de marche de Diarbekir.

— Conférence de M. Herriot avec M. Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique : la France et la Belgique auront une attitude identique au Conseil de la S. D. N. — Lettre-programme de M. Millerand aux délégués sénatoriaux de la Seine. — Ouverture de la trente-troisième session du Conseil de la Société des Nations. — La Chambre italienne reprend ses travaux.

10. — La Chambre adopte une proposition de loi de M. Levasseur interdisant toute expulsion de locataires en 1925. — Appel des présidents de chambres de commerce au Sénat relativement aux mesures budgétaires votées par la Chambre. — M. Marx est réélu président du Conseil de Prusse.

11. — La Commission sénatoriale des Finances se prononce, par 15 voix contre 15 et une abstention, contre la suppression de l'Ambassade de France au Vatican. — Nouvel incident à la Commission des Affaires étrangères de la Chambre : le député communiste Berthon refuse de s'engager à garder le secret sur une communication du Président du Conseil, donne sa démission de commissaire et porte la question devant la Chambre sous forme d'interpellation. — Déclaration des cardinaux et archevêques français contre les lois de laïcité.

12. — La Commission sénatoriale des Affaires étrangères entend le rapport du général Bourgeois sur le désarmement de l'Allemagne : elle décide de demander la publication du rapport de la Commission de contrôle, le maintien de cet organisme jusqu'à complète satisfaction donnée par l'Allemagne aux demandes de la Conférence des Ambassadeurs, et l'entrée de l'Allemagne dans la S. D. N. aux conditions générales. — M. Chamberlain présente au Conseil de la S. D. N. les objections britanniques au protocole de Genève ; M. Briand le défend au nom du Gouvernement français, tout en admettant la possibilité de l'amender.

13. — Le groupe radical-socialiste adopte une motion de protestation contre le récent manifeste des archevêques et propose cette motion à l'adhésion des autres groupes de la majorité. — Le Conseil de la S. D. N. adopte une résolution de M. Bénès renvoyant à l'Assemblée génerale de septembre l'examen de la déclaration britannique relative au protocole de Genève. — La Chambre des Communes adopte le projet fixant pour l'heure d'été la même date que la France et la Belgique.

14. — La Commission des Finances du Sénat achève l'étude du budget et propose des réductions de crédits se montant à 1 685 millions ; par 17 voix contre 14, elle se prononce à nouveau contre la suppression de l'Ambassade au Vatican. — L'évêque de Strasbourg approuve et recommande la grève scolaire de trois jours projetée pour protester contre l'introduction de l'école interconfessionnelle à Colmar. — Mgr Julien, évêque d'Arras, est élu membre libre de l'Académie des Sciences morales en remplacement de M. Paul Cambon. — Clôture de la session du Conseil de la S. D. N.

15. — Inauguration de la statue de Jaurès à Castres : M. Herriot prononce l'éloge du tribun socialiste. — Le cardinal Dubois lit à Notre-Dame une déclaration expliquant le caractère et la portée du manifeste des cardinaux et archevêques français : ce n'est ni une déclaration de guerre, ni un acte politique. — Discours de M. Skrzynski à l'association France-Pologne sur la question de la sécurité. — Le patriarche œcuménique refuse de se démettre et proteste contre toute élection d'un nouveau patriarche.

16. — M. Herriot confère successivement avec MM. Briand, Chamberlain et Bénès au sujet des questions examinées par le Conseil de la S. D. N. — Bien que le président Coolidge ait fait connaître aux journalistes son dessein de réunir une nouvelle conférence de désarmement, aucune démarche n'a encore été faite ni à Londres ni à Paris. — Motion de protestation de la Diète de Haute-Silésie contre toute revision des frontières occidentales de la Pologne.

17. — Réunion plénière des délégations chargées de négocier l'accord commercial franco-allemand : on arrête le programme de travail des sous-commissions. — Séance tumultueuse à la Chambre à l'occasion de la discussion du régime administratif de l'Alsace et de la Lorraine. — Devant l'attitude du Sénat, le Président Coolidge est contraint de renoncer à la nomination de M. Warren au poste d'Attorney général et nomme M. Sargent.

18. — M. Briand fait devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre un exposé des travaux de la dernière session du Conseil de la S. D. N. — L'état de santé de lord Curzon donne de sérieuses inquiétudes.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	98 »	50 »	26 »

LA LIVRAISON — 240 pages — **4** fr. **50**

On s'abonne à la Revue de Paris, *3, rue Auber, dans toutes les librairies, dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger et aussi en utilisant le compte de* Chèques postaux *de la* Revue de Paris, n° 360-50, *rue Saint-Roch, Paris.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Prière de joindre la somme de 1 franc *et une bande d'abonnement à toute demande de changement d'adresse.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être adressés à la Revue de Paris, *3, rue Auber.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La Revue de Paris *décline la responsabilité des manuscrits qui lui sont confiés.*

Première Table décennale (1894-1903). *Prix* . . . . . 2 fr. 50
Deuxième Table décennale (1905-1913). *Prix* . . . . . 3 fr. 50

P. Brodard, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.